Les relations franco-canad... sont entrees dans une phase... déclare M. Trudeau

ENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9262 — 38 PAGES — VENDREDI 25 OCTOBRE 1974

Avec trois autres ministres

...M. Nha, principal conseiller de M. Thieu est écarté du pouvoir

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 9 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 9 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 75 cts ; Yougoslavie, 6 n. din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

RETOUR DE BATON POUR LES GÉNÉRAUX D'ATHÈNES

M. Papadopoulos et les principaux auteurs du coup d'État de 1967 en Grèce commencent à être punis par où ils ont péché. Ils font à leur tour l'expérience de la déportation que, du temps de leur toute-puissance, ils infligeaient aux opposants. Les voilà donc mis hors d'état de nuire à Kea, station balnéaire des Cyclades, où ils disposent, à vrai dire, d'un confort dont les adversaires de la junte jadis internés à Yaros n'auraient pas osé rêver.

Pourquoi donc le gouvernement de M. Caramanlis a-t-il estimé nécessaire d'éloigner des hommes qui, semble-t-il, avaient été chassés une bonne fois de la scène ? M. Papadopoulos lui-même était, depuis la fin de septembre, assigné à résidence dans sa propriété. Il était appelé à rendre compte à la justice des actes qu'il avait commis ou approuvés alors qu'il était au pouvoir. Un personnage aussi étroitement surveillé avait-il encore les moyens de renverser le cours de l'histoire ? Oui, dit le ministre de l'ordre public. Les généraux Papadopoulos, Makarezos et Pattakos montaient une conspiration « constituant un danger pour l'ordre et la sécurité du pays ». Quant au général Ioannidès, symbole de la répression à l'époque de la dictature, il ne figure pas sur la liste des déportés. En fait, on peut penser qu'il a réussi jusqu'à présent à échapper à la police.

Le ministre de l'ordre public ajoute que le danger de conspiration était « particulièrement sensible dans la période électorale actuelle ». La campagne s'est ouverte, il est vrai, dans un climat d'incertitude et de malaise. Les bruits les plus divers ont circulé à Athènes. Les uns ont affirmé que M. Caramanlis renoncerait finalement à organiser les élections du 17 novembre. D'autres assurent que des militaires, remis du choc de l'été, s'apprêteraient à faire un coup d'État et même que des unités stationnées à Corinthe et à Larissa se seraient rebellées. Un porte-parole du gouvernement a démenti « les rumeurs concernant les mouvements de troupes ». Cependant, des officines mises en place du temps de la dictature jettent de l'huile sur le feu et s'efforcent d'affoler les citoyens. Le gouvernement a voulu montrer qu'il ne céderait pas à l'intimidation et qu'il suivrait son programme selon le calendrier fixé. En frappant M. Papadopoulos, qui ne joue peut-être pas personnellement un grand rôle dans ce remue-ménage, il adresse un avertissement à ses adversaires qui n'ont pas désarmé.

M. Caramanlis et ses amis doivent aussi répondre aux arguments de l'opposition légale, qui les accuse de faiblesse. C'est sur ce thème que M. Papandréou a commencé sa campagne électorale. Le chef du gouvernement, disait-il, ne cherche pas à mettre à la raison les ennemis de la liberté. Il tolère des foyers d'agitation qui font courir un risque mortel à la République. Il laisse en paix ceux qui, en novembre 1973, ont tué trente-quatre élèves de l'Institut polytechnique. En annonçant la mise en jugement des responsables, le pouvoir entend prouver que ces accusations ou suspicions sont sans fondement.

Revenu au pouvoir en juillet dernier dans des circonstances dramatiques, M. Caramanlis souhaitait sans doute éviter l'épreuve de l'épuration à un pays déjà traumatisé par l'affaire de Chypre. L'humiliation ressentie après les désastres qui leur sont entièrement imputables, la perte de toute autorité, n'était-ce pas un châtiment suffisant pour des hommes qui avaient exercé le pouvoir absolu ? Mais un tel changement de régime ne se déroule pas dans les conditions paisibles d'un renversement de majorité. Avant d'appeler le peuple à se prononcer sur son destin, et pour qu'il puisse le faire aussi librement et sereinement que possible, il fallait assainir l'atmosphère. En envoyant à Kea M. Papadopoulos et les fondateurs de la junte, le chef du gouvernement entend rappeler que les centurions n'ont pas leur place dans le débat encore confus entre les groupes politiques.

A Cannes, le plus grand luxe: vivre chez soi avec les services d'un hôtel 4 étoiles

Résidence du Parc...

DEUX RENDEZ-VOUS ALORS QUE SE PRÉCISENT LES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

M. Giscard d'Estaing expose ses vues sur la politique étrangère et sur l'inflation

M. Debré s'inquiète des « abandons de souveraineté »

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui s'était entretenu une première fois avec les journalistes le 25 juillet, tient ce jeudi 24 octobre, à 15 heures, à l'Elysée, sa seconde « réunion de presse ».

A propos de la politique étrangère, qui devait initialement dominer la réunion », plusieurs sujets sont au centre de l'actualité :

● EUROPE : les initiatives que la France a prises dans le cadre de la « relance européenne » (limitation de l'usage du veto, fixation d'une date pour l'élection du parlement européen au suffrage universel, constitution d'un « conseil européen » réunissant périodiquement les chefs d'État ou de gouvernement) ont été plutôt fraîchement accueillies chez ses partenaires. Après les communistes, M. Debré a exprimé mercredi, à l'Assemblée nationale, son inquiétude devant les *importants transferts de souveraineté* » évoqués par M. Sauvagnargues à Strasbourg. On pensait que M. Giscard d'Estaing saisirait cette occasion pour exprimer sa conception d'ensemble de la construction européenne. On peut aussi se demander si les réflexions auxquelles il s'est livré cet été sur la politique militaire ne le conduiront pas à évoquer les problèmes de la défense européenne.

● PROCHE-ORIENT. — Les dernières initiatives de la France à propos du problème palestinien — vote en faveur de la participation de l'O.L.P. au débat de l'ONU et réception de M. Arafat par M. Sauvagnargues — ont montré que la politique « pro-arabe » suivie par les gouvernements précédents n'a été en rien infléchie. Au moment où ces décisions alourdissent sérieusement le climat de la visite que le ministre des affaires étrangères doit faire en Israël la semaine prochaine, on s'attendait que le président de la République précisât le rôle qu'il entend assigner à la France dans les efforts de règlement.

● PETROLE. — On pensait que le président de la République serait amené à préciser l'attitude de la France vis-à-vis du « groupe des Douze » constitué en février dernier à l'issue de la conférence des pays consommateurs à Washington (voir à la page 38).

Mais les États-Unis viennent de proposer à ce groupe un plan d'action particulièrement dense et contraignant, en particulier en ce qui concerne les mesures de répartition à adopter entre pays industrialisés en cas de nouvelle pénurie. Jusqu'à présent, il n'apparaît pas que la France soit disposée à revenir sur le refus opposé par M. Michel Jobert il y a huit mois de se joindre à ce groupe. Ce pourrait être l'occasion pour le président de la République d'évoquer les relations franco-américaines, dont M. Kissinger a salué récemment l'amélioration.

Le chef de l'État devait traiter aussi des autres questions d'actualité, notamment économiques. Au fil des semaines, en effet, se dessine plus nettement ce que sera la situation en 1975 : fort ralentissement de l'activité économique, montée du chômage, problèmes aigus dans certains secteurs comme l'automobile et le bâtiment, ainsi que dans les industries produisant des biens de consommation.

En compensation le rythme de l'inflation devrait se ralentir sensiblement dès la fin de cette année ; nos achats à l'étranger devraient eux aussi marquer une pause, ce qui aurait pour résultat d'alléger notre déficit commercial. Les objectifs gouvernementaux de rétablissement des grands équilibres à la fin de l'année prochaine ne paraissent plus hors d'atteinte. Mais ils exigeront d'importants efforts.

(Lire nos informations pages 6 à 10.)

Le congrès du P.C.F. vise à rappeler son rôle de parti d'avant garde

Le vingt et unième congrès (extraordinaire) du P.C.F. s'ouvre ce jeudi 24 octobre après-midi, au Palais des Sports (baptisé Maurice-Thorez) de Vitry-sur-Seine, sur le rapport de M. Georges Marchais, secrétaire général.

Dans l'éditorial de *l'Humanité* du 24 octobre, M. Etienne Fajon, directeur du quotidien communiste et membre du secrétariat du P.C.F., souligne que ces assises ont été préparées par le débat le plus étendu et le plus riche que le parti ait connu. Cette discussion lui paraît illustrer la vie démocratique du P.C.F. tandis que l'adoption par toutes les conférences fédérales du projet de résolution élaboré par le comité central témoigne de « *l'unité indestructible de ses rangs* ».

Cette unité ne peut que se trouver renforcée par les attaques répétées de M. Michel Poniatowski contre le parti communiste.

Déjà plusieurs fédérations départementales ont engagé des actions de protestation et il est probable qu'à l'occasion du congrès les dirigeants du P.C.F. ne manqueront pas de répliquer au ministre d'État, ministre de l'Intérieur. M. Fajon note déjà dans *l'Humanité* : « *Si le chef de l'État s'est publiquement assigné pour tâche l'affaiblissement du parti de la classe ouvrière, si le prince Poniatowski a pris le relais dans le style insultant et provocateur qui sied au ministre réactionnaire de la police, c'est que, redoutant les perspectives de victoire de la gauche, ils s'efforcent de la frapper d'impuissance en réduisant les communistes aux dimensions d'une force d'appoint.* »

T. P.

(Lire la suite page 10.)

C.G.T. et C.F.D.T. organisent vendredi des manifestations sur les salaires et sur l'emploi

Extension de la grève dans les P.T.T.

La grève des personnels des P.T.T., partie des centres de tri, s'est étendue aux bureaux de poste, aux chèques postaux et aux services des télécommunications. Une rencontre entre les représentants des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. et ceux du secrétariat d'État aux P.T.T. pourrait avoir lieu vendredi 25 octobre.

La campagne revendicative pour la garantie de l'emploi et les salaires, lancée par la C.G.T. et la C.F.D.T., doit se traduire vendredi 25 octobre par des débrayages et des manifestations. MM. Séguy et Maire se rendront, à 16 heures, au siège du C.N.P.F. De nombreuses délégations venues de province devraient se rassembler place d'Iéna. Des représentants des deux centrales et de la FEN devaient se rendre, de leur côté, à l'hôtel Matignon.

Le mécontentement s'exprime également à la S.N.C.F. — le trafic ferroviaire sur la banlieue ouest de Paris est perturbé par des grèves — et à l'E.G.F., où C.G.T. et C.F.D.T. ont lancé un appel à l'action.

A l'O.R.T.F., des grèves perturberont les émissions mardi et mercredi.

Les postiers auront donc été les premiers à déclencher une grève nationale, en cet automne où les conflits ont surtout affecté des entreprises en difficulté : *France*, tanneries d'Annonay, Titan-Coder, etc. L'amélioration des conditions de travail et le renforcement des effectifs sont deux des principales revendications des postiers, qui réclament en outre une augmentation de salaires de 200 F par mois.

Le relèvement des traitements est en passe de devenir le slogan de tous les personnels des secteurs public et nationalisé. Les électriciens et gaziers cégétistes et cédétistes veulent que le traitement mensuel d'un ouvrier, après sept ans d'ancienneté, soit porté à 2 000 F, soit environ 200 F d'augmentation pour vingt mille agents, les autres salaires étant ensuite raccordés en « soufflet ». Ils veulent mobiliser l'opinion pour le maintien d'un service public de qualité et une politique des tarifs qui ne brime pas les usagers domestiques.

La grève des cheminots de la banlieue ouest de Paris, qui avaient déjà débrayé au début d'octobre, est un autre signe de la détérioration du climat dans le secteur public. En fait, le mécontentement date du début de l'année, lorsque le gouvernement annonça que la progression du pouvoir d'achat serait limitée à 1 ou 2 % dans l'année. La mort du président de la République, les élections, puis la période des vacances ont successivement retardé l'explosion d'impatience qui éclate maintenant, d'autant plus ouvertement que la crainte du chômage ne joue pas dans ce secteur. Sans doute le gouvernement a-t-il affirmé que la politique contractuelle serait poursuivie et que les clauses de garantie du pouvoir d'achat étaient justifiées en période d'inflation. Mais les syndicats récusent l'indice officiel des prix.

Dans l'industrie privée, l'inquiétude primordiale concerne l'emploi. Chaque jour, l'annonce de faillites, de licenciements ou de réductions d'horaires renforce le sentiment que le chômage va s'accroître bien au-delà des cinq cent mille demandeurs d'emploi recensés en septembre. Cette crainte limitera sans doute les arrêts de travail qu'auraient normalement dû entraîner les consignes d'action lancées par la C.G.T. et la C.F.D.T. pour le 25 octobre. De toute façon, pour les deux centrales cette journée n'est qu'un jalon dans l'offensive à mener contre une politique de lutte contre l'inflation, qui, à leurs yeux, se fait au détriment de la masse des travailleurs.

(Lire nos informations page 38.)

Lire page 38 :

● Le violoniste David Oïstrakh est décédé

● A Europe 1, M. Siegel est relevé de ses fonctions.

CRISE ÉCONOMIQUE ET CRISE DE CIVILISATION

par ANDRÉ MALTERRE (*)

« *Nous autres civilisations avons appris que nous sommes mortelles* », disait Paul Valéry. Elles se développent, puis elles déclinent, enfin elles meurent, si elles ne savent pas trouver de remèdes à leurs maux. Le monde occidental, dans son ensemble, en est là, mais c'est avant tout de notre pays qu'il s'agit et, dans une moindre mesure, de la Communauté économique européenne. Nous ne pouvons, en effet, nier nos propres responsabilités nationales, car la plus grande partie du pouvoir est à Paris plutôt qu'à Bruxelles. En bref, il faut surmonter avec nos voisins une crise économique de portée internationale.

La crise économique, aux yeux de la majorité des Français, est un phénomène dont ils n'ont pris réellement conscience que lorsque des usines ont commencé à fermer leurs portes. La hausse des prix n'a été réellement ressentie qu'à partir du moment où elle a dépassé le taux de 10 %. Le déficit de la balance commerciale n'a intéressé nos compatriotes que lorsqu'il a entraîné des restrictions gênantes dans la vie de tous les jours. Toutes ces conditions sont maintenant réalisées. Nos compatriotes jugeront donc la valeur de nos gouvernants moins sur des vues abstraites que sur leur efficacité à juguler cette crise économique.

La principale difficulté est de s'en prendre aux causes et non aux effets. Or les raisons de nos maux sont multiples. Il y en a deux essentielles, différentes par leur nature.

La première est ancienne. La France, comme la plupart des nations industrielles, est victime de l'inflation qui sévit sous une forme tantôt rampante et tantôt virulente et cela depuis la fin du dernier conflit mondial.

La seconde est récente. Elle est plus politique, car elle est liée à la guerre du Kippour et au conflit entre les États arabes et Israël, ce qui n'exclut pas l'existence de motifs d'ordre monétaire tels que la dévaluation du dollar et la volonté des émirs d'exploiter leurs richesses en or noir à un rythme ralenti pour s'assurer des revenus le plus longtemps possible.

Mais, quels qu'en soient les motifs, nul ne peut nier que le fait de quadrupler les cours des produits pétroliers ait accéléré le processus inflationniste et créé, par exemple, pour la France, un problème nouveau, celui d'un important déficit de la balance commerciale, qui ne peut être compensé par nos ressources monétaires.

L'inflation est comme le cancer, un mal multiforme. En premier lieu, il y a celle des coûts, provoquée à la fois par une augmentation globale des revenus, et non des seuls salaires, ainsi que par l'élévation progressive des taux d'intérêt puis, beaucoup plus près de nous, celle brutale des cours des matières premières et des produits pétroliers.

L'inflation de crédit a joué également son rôle par suite des excès du système de transformation, qui a amené notre pays à financer une partie de ses investissements non sur une épargne consolidée mais sur des liquidités monétaires. Les emprunteurs réalisaient alors des plus-values spéculatives en remboursant ensuite en monnaie dépréciée, et la masse monétaire se gonflait plus rapidement que le produit intérieur brut.

(Lire la suite page 36.)

(*) Président de la Confédération générale des cadres (C.G.C.).

AU JOUR LE JOUR

AGAPES

M. Giscard d'Estaing s'apprête à recevoir prochainement, en trois déjeuner à l'Elysée, les divers groupes de la majorité présidentielle.

L'agape politique est une vieille tradition républicaine, et l'on sait quel rôle décisif les banquets ont joué dans notre histoire. La chaleur communicative des festins ranime les enthousiasmes et facilite les relations.

Cela dit, si j'étais U.D.R., en recevant le bristol j'y regarderais à deux fois pour savoir si je suis invité comme convive pour m'asseoir autour de la table ou pour figurer sur elle comme plat de résistance.

ROBERT ESCARPIT.

Le Monde

● DOSSIERS ET DOCUMENTS

LE NUMERO 14

comportant dans la série « Économie et Société » :

LA POLLUTION

et dans la série « Vie sociale et politique » :

LES CONFLITS SOCIAUX EN FRANCE

vient de paraître

Prix de vente, le numéro : 2 F
Abonnement 1 an (10 numéros) : 18 F

Sur demande, tarif dégressif pour abonnements groupés expédiés à une même adresse.

les must de Cartier
Paris

« LAZARE » ET « L'IRRÉEL »

Malraux et la mort

La fraternité contre la mort, l'art contre la mort : André Malraux nous donne simultanément deux nouveaux et importants ouvrages de prime abord fort différents, et qu'anime le même souffle, « Lazare » et « l'Irréel ».

Lazare, c'est lui, ressuscité après son hospitalisation à la Salpêtrière, où les râles perçus de la chambre voisine s'identifiaient à un menaçant message (mais il s'est toujours refusé à croire à sa propre fin). Il « revit » les heures, tour à tour conscientes et comateuses, de sa « saison en enfer ». Rappels d'une existence aventureuse remontant par bouffées, traitements médicaux, conversations, tout a été noté et constitue le témoignage, sans personnage interposé cette fois, d'une expérience profondément humaine.

« L'Irréel » en revanche tient enfin les promesses consignées dans les dernières pages de « la Métamorphose des dieux », publiées dix-sept ans auparavant. Après l'art religieux, voici l'art profane qui l'a délogé. Après l'art sacré, qui soumettait l'apparence aux vérités de sa foi, voici l'art de l'irréel qui magnifiquement, de Masaccio à Rembrandt, « tire de l'apparence, grâce à un système de formes cohérent et orienté, un monde qui succède au monde de Dieu ».

Strophes et antistrophes dans les chœurs de la même tragédie, celle de l'homme aux prises avec son destin.

(Lire page 23 les articles de JEAN-MARIE DUNOYER.)

PROCHE-ORIENT

A LA VEILLE DU «SOMMET» DE RABAT

Le ministre syrien des affaires étrangères exhorte les pays arabes à se préparer à une nouvelle guerre

Le conseil des ministres des affaires étrangères arabes, réuni à Rabat depuis le mardi 22 octobre en vue de préparer la conférence des chefs d'Etat qui doit s'ouvrir le 26 octobre, a adopté mercredi un certain nombre de résolutions consacrées à la coopération arabo-africaine. Il a entendu, d'autre part, le ministre des affaires étrangères syrien, M. Abdel Halim Kaddam, qui a fait des propositions en se plaçant dans la perspective d'une reprise de la guerre au Proche-Orient.

De son côté, le président Sadate, inaugurant mercredi la nouvelle session du Parlement égyptien, a déclaré : « L'Egypte se réserve le droit d'agir librement sur la base des deux principes fondamentaux suivants : aucun pouce de territoire ne sera cédé à l'ennemi, et aucun compromis ne sera consenti en ce qui concerne les droits légitimes du peuple palestinien. Quant à ceux qui préconisent le maintien du statu quo et qui ont peur d'assumer leurs responsabilités historiques, ils ne tiennent aucune place dans nos calculs et l'histoire ne leur reconnaîtra aucun rôle. » M. Sadate a critiqué aussi « ceux qui accusent l'Egypte de vouloir souscrire à une solution partielle... Ces personnes confondent entre les différents progrès accomplis dans les domaines politique, internationale et militaire, et la solution du conflit qui ne sera pleinement réalisée que lorsque les droits spoliés auront été entièrement restaurés. A ce moment-là, la solution partielle s'intégrera dans la solution globale ».

Le chef de l'Etat égyptien a déclaré encore qu'il se rendrait à Rabat avec le souci d'unifier les positions arabes et il s'est félicité du résultat obtenu aux Nations unies par la résistance palestinienne et de la rencontre entre M. Sauvagnargues et M. Arafat.

De notre correspondant

Rabat. — Le comité de travail constitué par les ministres des affaires étrangères réunis à Rabat depuis mardi, et dans lequel sept pays arabes et l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) sont représentés, a été saisi des travaux préparatoires du secrétariat général de la ligue arabe sur la coopération politique, économique et militaire inter-arabe et sur le dialogue euro-arabe.

Intervenant dans le cadre de la discussion sur la coopération militaire entre les pays arabes, le ministre syrien des affaires étrangères, M. Kaddam, a commencé par affirmer que les pays arabes ne devaient pas « *compter sur les promesses qui leur ont été faites par les Etats-Unis* ». Selon M. Kaddam, la dernière tournée de M. Kissinger au Proche-Orient n'a abouti à aucun résultat substantiel. Dans ces conditions, il ne reste, selon le ministre syrien, pour les pays arabes d'autres solutions que de se préparer à une nouvelle guerre.

Dans cette perspective, le chef de la diplomatie syrienne a proposé en premier lieu l'établissement d'un commandement militaire unifié entre l'Egypte, la Syrie, la Jordanie et l'Organisation de libération de la Palestine. Il n'existe actuellement qu'un commandement unifié entre l'Egypte et la Syrie, sous les ordres du ministre égyptien de la guerre, le maréchal Ahmed Ismail Ali.

En second lieu, M. Kaddam a proposé un accroissement de l'aide arabe aux pays directement engagés dans le conflit, à savoir l'Egypte, la Syrie, la Jordanie, et aussi à l'O.L.P. Enfin, il a suggéré la création d'un fonds de 120 millions de dollars pour mener une grande campagne de propagande dans le monde entier. Les ministres des affaires étrangères arabes se réuniraient tous les deux mois afin de suivre l'application pratique des décisions prises.

La coopération arabo-africaine

D'autre part, le conseil des ministres arabes a adopté mercredi des résolutions visant à donner un contenu concret à la coopération arabo-africaine qui figure aussi à l'ordre du jour du prochain « sommet ». M. Sayed Noufal, secrétaire général adjoint de la Ligue arabe, a précisé qu'il s'agissait d'augmenter de 15 à 25 millions de dollars les crédits du fonds arabe d'aide technique aux pays africains et les liquidités de la Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique. Les délais de remboursement des crédits seront de onze à vingt-cinq ans. Les chefs d'Etat arabes seront invités à prendre les contacts nécessaires en vue de la tenue d'un « sommet » arabo-africain. Ils devront enfin se prononcer sur un projet de révision de la charte de la Ligue arabe.

LOUIS GRAVIER.

Le Conseil de sécurité renouvelle pour six mois le mandat des forces de l'ONU dans le Sinaï

De notre correspondant

Nations unies (New-York). — Le Conseil de sécurité a approuvé mercredi soir 23 octobre par 13 voix, la Chine et l'Irak ne participant pas au scrutin, l'extension jusqu'au 24 avril 1975 du mandat de la force des Nations unies qui sépare les troupes égyptiennes et israéliennes dans le Sinaï. Le vote a été précédé par des négociations de coulisses qui ont retardé la séance publique de plusieurs heures. Ce qui était en question, c'était le principe de la liberté de mouvement pour les forces de l'ONU dans les territoires qu'elles contrôlent.

Cette liberté de mouvement, que l'U.R.S.S. ne cesse de réclamer est, en effet, limitée par le refus d'Israël d'admettre sur son territoire les troupes des pays qui n'entretiennent pas avec son gouvernement de relations diplomatiques, particulièrement le contingent polonais qui stationne dans le Sinaï et les officiers soviétiques qui observent le cessez-le-feu au nom des Nations unies. Selon des rumeurs incontrôlables, le principe de la liberté de mouvement des « casques bleus » aurait été cette fois inséré dans le texte initial du projet de résolution, à l'initiative de l'Indonésie, qui l'a fait pour des raisons n'ayant rien à voir avec la politique : tout le contingent indonésien qui s'ennuie dans le Sinaï voudrait jouer au football. Or le terrain nécessaire se trouve sur le territoire contrôlé par Israël, qui en refuse l'accès aux Indonésiens.

L'initiative indonésienne a tout de suite reçu le soutien des Soviétiques, mais elle s'est heurtée à l'opposition américaine. Le représentant de l'Autriche, M. Jankowitch, a réussi à établir un texte de compromis. La résolution ne parle plus de la liberté des mouvements, mais elle stipule que la force de l'ONU devra opérer « *comme une unité intégrale dans tout le secteur égypto-israélien, sans différence de statut pour les différents contingents* ». Ce qui ne signifie pas que les Indonésiens pourront dorénavant jouer au football sur le terrain israélien. Le délégué d'Israël, M. Tekoah, a déclaré après la séance que rien ne serait changé à la situation dans le Sinaï.

Un déficit inquiétant

Le représentant de la France, M. de Guiringaud, qui a souligné l'utilité d'un renouvellement du mandat de la force de l'ONU, s'est toutefois inquiété du déficit — plus de 23 millions de dollars — de son budget. Il a déploré que la résolution adoptée ne soit pas plus précise sur les aspects financiers de l'opération et souhaité que des consultations officieuses s'engagent à ce sujet avant la fin de la période de six mois du nouveau mandat.

A ce propos, M. Malik, représentant soviétique, a demandé des économies massives pour l'avenir et dénoncé l' « agression » d'Israël qui contraint de nombreux pays à supporter des frais très importants.

Abstention de la Chine et de l'Irak

Expliquant sa non-participation au vote, le représentant de la Chine, M. Huang Hua, a déclaré que son pays avait toujours considéré que la présence d'une force de l'ONU ne saurait contribuer à résoudre la crise du Proche-Orient. La Chine ne participera donc pas, évidemment, aux frais de cette force. Le représentant de l'Irak n'a également pas participé au vote. Tout cela, a-t-il dit en substance, n'aboutit qu'à maintenir le *statu quo*. Or ce qu'il faut, à son avis, c'est assurer le retrait des forces israéliennes de tous les territoires occupés. — Ph. B.

République arabe du Yémen

LA JUNTE AMORCE UN RETOUR AU RÉGIME PARLEMENTAIRE

Sanaa (*A.F.P., Reuter.*). — Le Conseil du commandement, qui s'est emparé du pouvoir le 13 juin dernier en République arabe du Yémen, a annoncé qu'il remettait en vigueur la Constitution du pays, suspendue au lendemain du coup d'Etat. Le Conseil consultatif (Parlement), dont les travaux avaient été également suspendus à la même époque, a d'autre part été convoqué pour le 5 novembre afin d'élaborer une nouvelle loi électorale et préparer une consultation populaire.

Le Conseil a toutefois décidé de prolonger de six mois à un an la « période transitoire » devant mener à un retour au régime parlementaire.

Ces mesures font suite à d'importants changements annoncés dans la composition du Conseil du commandement lui-même. Cet organisme, qui était jusqu'à présent composé uniquement de militaires, comprend désormais le premier ministre, M. Hohsen El Aini. Le colonel Ibrahim Hamadi, qui reste président du Conseil de commandement et assume les charges de chef de l'Etat, a indiqué que cette décision permettrait au gouvernement d'exercer ses activités sans se heurter à une dualité de pouvoirs ou à des décisions contradictoires.

COGNAC Prince Hubert de POLIGNAC
Prince Hubert de POLIGNAC
COGNAC
FOURNISSEUR DE LA COUR DU DANEMARK

Egypte

ÉLU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE DU PEUPLE

M. Sayed Mareï paraît désigné pour succéder au président Sadate

De notre correspondant

Le Caire. — M. Sayed Mareï, secrétaire général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et conseiller du président Sadate, a été élu le mercredi 23 octobre à la présidence de l'Assemblée du peuple (Parlement), en remplacement de M. Hafez Badaoui. Les deux vice-présidents de la Chambre, MM. Gamal Oteifi et Ali Sayed, ont été reconduits dans leurs fonctions.

Un hobereau anglomane, député sous le roi Farouk, ministre de la réforme agraire de Nasser, éminence grise du président Sadate, remplace un avocat falot à la tête de la fastidieuse chambre d'enregistrement qu'est le Parlement égyptien. Ce pourrait être un événement anodin. En fait, cela signifie que M. Sadate, dont la santé n'est pas excellente, envisage de plus en plus sérieusement de se retirer de la vie politique, au terme de son mandat, en 1976. Il a donc cherché autour de lui l'homme qui lui paraîtrait le plus capable d'assumer demain une double tâche : d'une part, maintenir en dehors des voies de l'autoritarisme le pouvoir qui tient l'Egypte ; d'autre part, organiser l'économie du pays pour la réadapter à la paix. Depuis quelque temps on savait que le Raïs pensait s'être trouvé un dauphin : l' « ingénieur » Sayed Mareï. Très lié avec celui-ci, au moins depuis la fin de la période nassérienne, pendant laquelle ils occupèrent en même temps des fonctions à la tête du Parlement, M. Sadate l'avait officiellement appelé auprès de lui il y a deux ans, comme « *assistant pour les affaires politiques* ». Il l'avait ensuite encouragé à accepter une sinécure internationale qui lui permettrait de se faire connaître à l'étranger et consacrerait sa réputation d'expert agricole ; il le place maintenant sur un « perchoir » que l'entregent de M. Mareï lui permettra sans nul doute de très bien utiliser — surtout à l'heure où le débat sur le multipartisme est à la mode — pour mieux se faire connaître en Egypte.

Pour le moment, le seul handicap de M. Mareï — dans un pays où le pouvoir est particulièrement harassant en raison de l'immensité des problèmes à résoudre — est son age : il a déjà soixante ans, soit quatre ans de plus que M. Sadate lui-même. Mais M. Mareï, fringant et d'allure sportive, sait faire oublier ses cheveux blancs. Son profil politique, plutôt conservateur, ne l'embarrasse pas non plus : nationaliste et libéral, il compte des amis aussi bien chez les nassériens orthodoxes, comme l'ancien rédacteur en chef d'*Al Ahram*, M. Heykal, que parmi les marxistes. Musulman, il est prisé par les Coptes. Propriétaire dans le delta du Nil de domaines rentables, il a fait montre en outre d'un sens du service public bien rare sous ces latitudes en appliquant la réforme agraire sans faiblesse quoique avec doigté. Ses alliances familiales, qui vont du président Sadate lui-même, dont l'une des filles a épousé l'été dernier l'un des trois fils de M. Mareï, jusqu'à M. Ali Sabri, nassérien prosoviétique encore en prison aujourd'hui, en passant par le clan de Chamsi Pacha, ancien ministre de la royauté, mettent le nouveau président du Parlement égyptien en relations étroites avec l'ensemble de la classe politique.

Rompu enfin aux usages du monde, usant du français et de l'anglais, M. Mareï a su cependant conserver de nombreux liens avec la paysannerie de basse Egypte, dont il parle le dialecte et dont il connaît tous les problèmes. Il ne s'agit peut-être là que d'un « paternalisme éclairé », mais il semble que le Raïs ait pensé que, dans ce pays de fellah, un dirigeant sensibilisé aux questions rurales serait le bienvenu le jour où l'on s'attaquera aux vrais problèmes, qui sont agraires.

M. Sadate, nanti maintenant d'un possible successeur, va pouvoir se consacrer d'ici à 1976 au règlement de la question proche-orientale, et principalement à la récupération du Sinaï. Au cas où, pour une raison ou pour une autre, le Raïs disparaîtrait d'ici là de la scène politique, il est même assuré, aux termes d'une disposition peu connue de la constitution de 1971, d'être aussitôt remplacé, en attendant de nouvelles élections, par le président de l'Assemblée du peuple, en l'occurence M. Mareï.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(Né en 1914, M. Sayed Mareï est diplômé de la faculté d'agronomie du Caire et il est l'auteur d'un ouvrage : « la Réforme agraire en Egypte », publié en 1957. Député, sous le règne du roi Farouk, de 1945 à 1949, il fut nommé ministre de la réforme agraire de la République arabe unie (Egypte-Syrie) en 1958. Porté de nouveau à la députation en 1964, il fut vice-président de la Chambre alors que M. Sadate en était le président. Ministre de l'agriculture et de la réforme agraire en 1967, puis vice-premier ministre chargé du même département en 1970, il fut ensuite secrétaire général du parti unique égyptien, l'Union socialiste-arabe, de 1972 à 1973.)

(Né en 1922, M. Hafez Badaoui avait été ministre des affaires sociales de 1968 à 1971 avant de présider le tribunal révolutionnaire chargé de juger les nassériens de gauche (affaire Ali Sabri - Charaoui Gomaa, en mai 1971). Député, il était à la tête du Parlement depuis trois ans.)

La guerre d'octobre, source d'inspiration

De notre correspondant

Le Caire. — Depuis quelques semaines, on assiste en Egypte à un véritable déluge d'articles de journaux, d'essais, de romans, de films, de pièces de théâtre et d'opérettes, dont la source d'inspiration unique est le conflit d'octobre 1973, qu'on appelle parfois également ici la « guerre du Ramadan ». Les sculpteurs et les peintres se sont aussi mis de la partie, et on a pu voir telle composition naïve montrant des anges guidant les soldats égyptiens pour franchir le canal de Suez, un peu à la façon de [illegible] Rouge... [illegible] compositeur a fait jouer une ouverture ayant pour thème l'attaque de la ligne Bar-Lev. Les vitrines de mode se sont naturellement arrangées pour prendre une allure militaire, tandis que certains jeunes gens arborent des tricots avec la mention « 6 octobre », en arabe et en français. Il n'est jusqu'au célèbre confiseur du Caire, Groppi, qui ne propose des pièces montées avec chars, avions et guerriers en chocolat...

Dans cet amoncellement, où le pire l'emporte sur le meilleur, la palme de l'originalité revient sans doute à la comédie musicale *Om Hamada*, qu'une jeune femme metteur en scène, Leïla Abou-Seïf, vient de présenter dans la cour du caravansérail du Caire, construit avec munificence il y a quelque cinq cents ans par le sultan mamelouk Ghoury. Le thème en est édifiant : une mère — admirablement campée par la Marie Belle égyptienne, Zouzou Mâdi — est devenue presque folle après la disparition de son fils soldat pendant la guerre de 1967. Du Caire à La Mecque, elle le cherche partout, lorsque la guerre de 1973 vient soudain effacer la « hazima », la défaite. Om Hamada, la mère de Hamada, comprend enfin qu'elle ne retrouvera plus jamais son fils, mais en même temps elle reprend espoir maintenant que l'Egypte a récupéré son honneur.

Le ton nouveau de cette « tragédie musicale » est dû notamment à la partition du compositeur égyptien Mohamed Nouh, qui donne un support de musique « pop » à des chants arabes, rencontre inattendue mais harmonieuse. Leïla Abou-Seïf a quand même eu droit aux représentations de la mosquée d'Al-Ahzar pour avoir fait chanter quelques litanies coraniques par le ballet de joueurs de tric-trac et de fumeurs de narguilés qui gravite autour de la mère de Hamada. Malgré la tolérance propre à l'Islam égyptien, il fallait une certaine audace à une jeune femme de trente ans, de confession copte pour faire danser le zikr (invocation islamique) sur une musique occidentale profane en plein cœur du Caire musulman.

Cependant, ce que semblent avoir surtout retenu les spectateurs, ce sont les allusions du chœur populaire aux calamités actuelles dues à l'état de guerre : « *Pas d'allumettes, pas de savon, malgré la queue à la coopérative d'état : pas de place dans les autobus bondés jusqu'au toit ; et, dans les bureaux, le favoritisme !* ». — J.-P. P.-H.

DES TERRES SOUS SÉQUESTRE SONT RESTITUÉES AUX ANCIENS PROPRIÉTAIRES

(De notre correspondant.)

Le Caire. — Aux termes d'une loi du 25 juillet dernier, un demi-millier de personnes viennent de rentrer en possession de terres d'une superficie globale de dix mille feddans (1 feddan = 4 200 mètres carrés), dont elles avaient été dépossédées à l'époque de Nasser. En tout, quarante-deux mille feddans avaient été alors placés sous séquestre. Depuis ce temps-là, dix-sept mille feddans avaient été distraits de ce total par l'Etat pour être vendus à des particuliers qui les conserveront de droit, tandis que les anciens propriétaires seront indemnisés. En revanche, les quinze mille feddans restants, dont l'administration du séquestre n'avait pas encore disposés, seront prochainement restitués, comme les terres qui viennent d'être rendues aux familles auxquelles ils avaient été confisqués. Toutes les personnes remises en possession de leurs biens ont pour obligation, d'une part de maintenir les contrats de fermage en vigueur, d'autre part de vendre avant un an le surplus des terres dont la superficie excède celle qui est autorisée par la loi (cinquante feddans « per capita » ou cents feddans par famille).

Outre les terres, mille deux cents immeubles de rapport avaient été frappés de séquestre pendant la période nassérienne. Près de trois cents d'entre eux, qui n'avaient pas encore été cédés par l'Etat, viennent également d'être rendus à leurs anciens propriétaires ou à leurs ayants droit. Les neuf cents immeubles restants ayant depuis longtemps été attribués à des sociétés d'assurance nationale, une formule d'indemnisation est en train d'être mise au point entre les représentants des propriétaires et M. Abdel Hamid Serraj, directeur de l'organisme étatique des assurances (rappelons que M. Serraj est un Syrien qui fut le proconsul de Nasser à Damas à l'époque de la République arabe unie). — J.-P. P.-H.

AFRIQUE

Éthiopie

LE CHEF DE LA TRIBU DES AFARS SE RALLIE A LA JUNTE

Addis-Abeba (*A.F.P.*). — Ali Mirah, chef suprême de la tribu des Afars, a exprimé, au cours d'un meeting tenu à Assaita, le soutien total et inconditionnel des Afars au nouveau régime militaire au pouvoir à Addis-Abeba, a annoncé mercredi 23 octobre l'agence éthiopienne d'information.

Cette nouvelle met fin à des rumeurs qui faisaient état, depuis la chute d'Hailé Sélassié, d'une possibilité de dissidence du grand chef afar, qui aurait ainsi pu remettre en cause le processus d'évolution pacifique de la révolution éthiopienne.

Ali Mirah a déclaré que les deux cent mille Afars qui vivent en Ethiopie avaient « *beaucoup souffert sous l'ancien régime* ». « *L'ancien gouvernement*, a-t-il ajouté, *avait plongé notre peuple dans la misère et l'ignorance et l'avait condamné à une perpétuelle nomadisation.* » « *Le nouveau régime marque le temps de la renaissance d'une nation* », a affirmé Ali Mirah.

Le major Teferra, administrateur en chef de la province du Wallo, présent au meeting, a répondu au chef musulman que « *les souffrances endurées par le peuple afar ont été une des causes principales du renversement de l'ancien régime* », et il a affirmé que le temps était venu pour le peuple éthiopien « *de participer effectivement au développement du pays sans souci de leur religion, de leurs différences tribales ou ethniques* ».

Mozambique

● UN MOUVEMENT de panique s'est emparé mercredi 23 octobre de la population de Lourenço-Marques. A la suite de rumeurs sans fondement affirmant que des fusiliers marins portugais avaient ouvert le feu dans les faubourgs et que la population noire faisait marche vers le centre, les commerçants ont fermé en toute hâte leurs boutiques et les employés déserté les bureaux. La radio mozambicaine Radio-Clube a dû interrompre à quatre reprises ses émissions pour démentir les rumeurs. — (*A.F.P.*)



PROCHE-ORIENT

Israël

Deux demandes de débat sont déposées à la Knesset sur l'opportunité de la visite de M. Sauvagnargues

De notre correspondant

La polémique se poursuit en Israël au sujet de la prochaine visite du ministre français des affaires étrangères, M. Jean Sauvagnargues. Pour M. Haïm Landau, l'un des chefs du Likoud, l'entretien du ministre français avec le leader palestinien, M. Yasser Arafat, rend impossible l'amélioration des relations franco-israéliennes, qui était l'objectif de sa visite. Mme Esther Herlitz, député travailliste, estime, en revanche, que la visite de M. Sauvagnargues est d'autant plus utile aujourd'hui dès lors que les différences de vues sont évidentes entre Paris et Jérusalem.

Jérusalem. — Le Parlement israélien (Knesset) est saisi de deux demandes urgentes de débat au sujet de la prochaine visite en Israël de M. Jean Sauvagnargues. L'une de ces demandes, celle du Front religieux de la Torah (petit groupe de stricte orthodoxie religieuse) réclame l'annulation de la visite, alors que la seconde, déposée par le puissant groupe d'opposition nationaliste Likoud, réclame simplement un débat sur l'entretien de M. Sauvagnargues avec M. Arafat.

Le texte présenté par le leader du Likoud, M. Menahem Begin, insiste sur la nécessité d'engager le débat *« avant la date fixée pour la visite en Israël du ministre français »* (le 30 octobre). Le Likoud estime que la rencontre de M. Sauvagnargues *« avec le chef des organisations d'assassins (...) qui est en soi un grave coup porté à Israël »*, constitue, avec l'éloge de M. Arafat fait par M. Sauvagnargues, *« un acte très grave »*.

M. Begin et M. Zalman Abramov, qui est, lui aussi, un membre influent du Likoud, ont annoncé qu'ils ne participeront à aucune des réceptions prévues en l'honneur du ministre français.

Pour leur part, diverses associations (Alliance israélite, Chambre de commerce Israël-France, Association israélienne des Français à l'étranger, Union des juifs de France, d'Afrique du Nord et des pays d'expression française, etc.) ont annulé la réception qu'elles devaient donner le 1er novembre au musée de Tel-Aviv, en l'honneur de M. Sauvagnargues. Le ministre israélien des affaires étrangères a tenté sans succès de dissuader ces associations d'annuler leur réception. — A. Sc.

● *L'Association France-Israël de juristes* (105, rue Jouffroy, Paris-17e) exprime dans un communiqué *« sa stupeur devant les déclarations du ministre français des affaires étrangères qui, après sa rencontre avec Yasser Arafat, n'a pas hésité à qualifier « d'homme d'Etat modéré et raisonnable » le chef d'une organisation qui utilise les moyens les plus odieux du terrorisme aveugle ». « Le chef de la diplomatie française*, ajoute le communiqué, *ne saurait également prétendre ignorer que le but de ce mouvement est la « liquidation totale » de l'Etat d'Israël. »*

Nouvel incident au procès de Mgr Capucci

De notre correspondant

Jérusalem. — Le procès de Mgr Hilarion Capucci, évêque grec catholique de Jérusalem, a été marqué par un nouvel incident le mercredi 23 octobre.

L'impulsif dignitaire de l'Eglise melchite s'est, une fois de plus, dressé devant la petite table de bois qui le sépare de ses deux avocats jordaniens, pour lancer d'une voix puissante un flot d'imprécations dont il est difficile de dire si elles s'adressaient à la cour ou à l'accusation.

La fureur du vicaire patriarcal a éclaté lorsque le procureur général, M. Gabriel Bach, a demandé à la cour de joindre au dossier un cahier d'écolier sur lequel Mgr Capucci avait tenu un journal alors qu'il faisait la grève de la faim au début de son internement. Se dressant comme sous la piqûre d'un serpent, le visage congestionné, ponctuant ses courtes phrases de violents coups de poing sur la table, Mgr Capucci lança : *« C'est un procédé terroriste ! Vous êtes des voleurs ! De quel droit vous êtes-vous emparés de ce cahier et prétendez-vous le joindre au dossier ? Je ne veux plus participer à ce procès ! Que l'on me juge ! Qu'ils fassent de moi ce qu'ils veulent, mais sans ma présence. »*

Les efforts tentés par la présidente de la cour, Mme Myriam Ben Porath, par son défenseur, Me Aziz Chéadé, et même par le procureur (ce dernier s'est vu un jour gratifié d'une accolade de l'évêque après un incident semblable), n'ont fait qu'augmenter la fureur de l'évêque. S'adressant à son avocat, il lui annonça avec dureté que, désormais, il se passerait de ses services.

La tempête s'est calmée lorsque le procureur Bach déclara qu'il renonçait pour l'instant à demander l'adjonction du cahier au dossier de l'affaire.

Ce cahier avait été remis par Mgr Capucci à Mgr Ashkar, l'un des trois évêques envoyés de Beyrouth à Jérusalem par Mgr Maximos V après l'arrestation du vicaire melchite, et avait été confisqué par un gardien de la prison.

Mgr Capucci, dont la colère s'est apaisée, a demandé à Me Aziz de continuer à le défendre. — A. Sc.

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

● LE GENERAL HUGO BANZER, chef de l'Etat bolivien, a signé le 23 octobre un projet de loi prévoyant des élections générales en Bolivie au cours du mois de juin 1975. Il s'agira du premier scrutin organisé dans le pays depuis neuf ans. Le projet, préparé par le Conseil national des réformes de structure, prévoit un scrutin pour l'élection d'un président, d'un vice-président et des membres des deux Chambres du Congrès. — *(Reuter.)*

Etats-Unis

● L'ANCIEN PRESIDENT RICHARD NIXON a été hospitalisé à nouveau le mercredi 23 octobre au Memorial Hospital de Long-Beach, au sud de Los Angeles. Son médecin traitant, le Dr John Lungren, a déclaré que les anticoagulants administrés à son patient par voie buccale ne produisaient pas l'effet escompté. La phlébite dont souffre M. Nixon aurait presque complètement bloqué la circulation dans sa jambe gauche, et le Dr Lungren envisage le recours à une intervention chirurgicale pour la rétablir.

Grande-Bretagne

● UN ENGIN EXPLOSIF a provoqué des dégâts mercredi soir 23 octobre dans l'un des bâtiments annexes de l'école de Harrow, l'une des plus célèbres *public schools* anglaises. Quelques instants avant, l'agence Press Association avait reçu un avertissement téléphonique précédé du mot de code par lequel l'IRA provisoire se fait généralement connaître à ses correspondants

Guinée

● M. ANDRE LEWIN (ancien chef de cabinet de M. Bettencourt, lorsque ce dernier était secrétaire d'Etat aux affaires étrangères), qui avait été l'artisan cet été de la normalisation des relations entre la Guinée et la République fédérale allemande, a quitté mardi 22 octobre Paris pour Conakry, chargé par le secrétaire général de l'O.N.U. d'une mission de bons offices concernant les rapports entre la Guinée et la France.

Honduras

● A LA SUITE DU CATACLYSME, qui a frappé le Honduras les 19 et 20 septembre dernier, faisant plus de huit mille morts et disparus, un comité d'aide aux sinistrés du Honduras a été créé, sous la présidence de M. Jean Daridan, ambassadeur de France et président de France-Amérique. Les dons peuvent être envoyés au siège social du comité : 9-11, avenue Franklin-Roosevelt, 75015, Paris.

D'autre part, l'organisation Médecins sans frontières signale que c'est grâce à l'intervention du secrétariat général à l'aviation civile qu'elle a pu envoyer au Honduras une équipe comprenant quinze de ses membres, et que l'ambassade de France à Tegucigalpa a obtenu du gouvernement français une aide importante qui doit être remise incessamment aux autorités de l'Etat.

Sénégal

● M. PIERRE ABELIN a quitté Paris mercredi 23 octobre pour Dakar.

EUROPE

Allemagne fédérale

AVANT LES ÉLECTIONS DU 27 OCTOBRE

La campagne la plus âpre depuis la guerre se déroule dans le Land de Hesse

De notre envoyé spécial

Borken. — *« Nous sommes très contents. Nous avons une bonne convention collective et quatorze mois de salaire »* L'homme qui s'exprime ainsi est un solide mineur qui porte au revers de son veston el badge du parti social-démocrate : *« Mon cœur bat pour le S.P.D. »* Il est président du conseil d'entreprise de la Preussen Elektra, une centrale thermique travaillant au charbon qui distribue le courant électrique dans toute l aHesse du Nord. Il répond à une question de M. Albert Osswald, ministre-président social-démocrate du Land, qui se trouve en voyage d'information dans la petite ville industrielle de Borken. M. Osswald n'a pas demandé *« si la soupe était bonne »*, il est venu s'enquérir sur place des perspectives de développement de l'industrie énergétique dans la Hesse.

A l'autre bout de la ville, chez un entrepreneur de travaux publics, le son de cloche est différent. Les affaires ne vont pas fort depuis que la crise a atteint l'industrie du bâtiment. En un an, le personnel de la société a diminué de 20 % et le patron se plaint que les petites et moyennes entreprises soient systématiquement défavorisées par rapport aux *« gros »* dans l'attribution des marchés publics. Le social-démocrate Osswald se trouve ainsi dans cette situation paradoxale de devoir défendre l'économie de marché — *« cette tache sacrée de la République fédérale »*, dit-il — contre un patron qui estime qu'elle ne profite qu'aux Konzerns. Il ne paraît cependant pas insensible aux doléances et interviendra certainement pour que l'entreprise obtienne un contrat public au cours des prochains mois.

« Nettoyer la porcherie sociale-démocrate »

En province, la campagne a un caractère plus précis, plus concret, plus pacifique aussi, qu'à Francfort ou à Wiesbaden, la capitale de la Hesse. Entre adversaires, pourtant, on ne se ménage pas. *« Ce sera la campagne la plus difficile et la plus âpre depuis 1945 »*, avaient prévu les sociaux-démocrates, et ils ont eu raison. Après vingt-huit ans d'hégémonie social-démocrate sur le Land, la démocratie chrétienne se sent le vent en poupe et elle ne néglige aucun argument pour supplanter le S.P.D. *« Il faudrait un miracle politique pour que nous arrivions au pouvoir »*, reconnaît M. Alfred Dregger, président de la C.D.U. de Hesse, mais il ne désespère pas que son parti devienne le premier du Land. Sous sa direction, la C.D.U. a enregistré depuis huit ans des succès appréciables. Elle est passée de 26,4 % des voix en 1966 à près de 40 % lors des élections législatives de 1972. Au moment du renouvellement de la Diète en 1970, le S.P.D. avait obtenu 45 % et le F.D.P. 10,1 %.

Au cours de la campagne électorale, M. Dregger, qui appartient à la droite de la démocratie chrétienne, a reçu l'appui de tous les dirigeants de son parti, mais surtout de M. Franz-Josef Strauss, président de l'Union chrétienne sociale. Le dirigeant bavarois s'est engagé tout autant en Hesse qu'en Bavière, où les électeurs voteront le même jour. Il veut aider son ami Dregger à *« nettoyer la porcherie »* que les sociaux-démocrates auraient créée de Cassel à Wurtsbourg.

Pour la première fois depuis quinze ans, M. Dregger et ses amis ont pu parler sur le Römerberg devant la mairie de Francfort, qui était, ces dernières années, le sanctuaire des étudiants de gauche et d'extrême gauche. Sans doute y ont-ils été accueillis par des œufs un peu avancés et par des pots de peinture, mais le fait que dix-huit mille personnes aient assisté au meeting montre que les temps ont changé.

Les sociaux-démocrates ne s'y trompent pas, qui comptent aussi sur *« un miracle politique »* pour préserver leur position. Même leurs alliés libéraux prennent leurs distances dans les deux affaires les plus controversées de la campagne : le scandale de la Hessische Landesbank (Helaba) et la politique scolaire. Placé le dos au mur, M. Osswald est pressé par ses amis de répondre à ses adversaires avec des arguments du même genre. Mais les jeux ne sont-ils pas déjà faits ?

Dans l'affaire de la Helaba, les motifs d'irritation de l'opposition ne sont pas minces. La banque — la quatrième de la République fédérale, — qui appartient par moitié au Land de Hesse et par moitié aux caisses d'épargne, a, depuis quelques années, enregistré des pertes de plusieurs millions de deutschemarks. Elle s'est engagée dans des opérations immobilières douteuses et a pris des participations, à Luxembourg et à Genève, dans des sociétés qui ne sont pas au-dessus de tout soupçon. Le président du conseil d'administration de la Helaba n'est autre que M. Osswald lui-même, en tant que ministre-président, et les directeurs ont presque toujours été des membres du parti social-démocrate.

Des attaques personnelles ont été lancées au cours de la campagne contre M. Osswald, *« ce banquier failli »* accusé de s'être soucié davantage de son compte privé que des affaires de la banque, d'avoir placé de l'argent à l'étranger et de posséder, à son nom ou à celui de sa femme, des participations dans les sociétés avec lesquelles la Helaba était en relations d'affaires. Le ministre-président a démenti toutes ces rumeurs et a proposé de montrer son compte aux journalistes. Mais le mal était fait. Ce n'est pas la première fois que la campagne électorale de Hesse tourne au procès douteux. Jamais les bruits diffamatoires, les rumeurs alarmantes, n'avaient cependant eu autant d'impact dans l'opinion publique.

M. Strauss prédit la catastrophe économique. Le chancelier Schmidt, qui ne s'est engagé que prudemment avant les élections, présente un bulletin de santé des plus optimistes pour la République fédérale. *« Les autres pays nous montrent du doigt »*, déclare-t-il.

Les dirigeants sociaux-démocrates de Hesse présentent, eux aussi, un bilan largement positif : en termes fiscaux, le Land de Hesse est le plus riche de la République fédérale. Ses investissements publics (y compris ceux des communes) pour les écoles, les universités, les routes et les équipements sociaux sont les plus importants du pays. Le nombre de ses médecins et de ses lits d'hôpital est le plus élevé par rapport à la population.

L'opposition ne méconnaît pas ces réalisations, mais elle estime que les préoccupations des citoyens sont ailleurs. Dans chaque réunion électorale, M. Dregger en dresse le catalogue : *« La sécurité de l'emploi et la stabilité monétaire, l'économie des deniers publics et non le gaspillage actuel, la protection contre le crime et l'extrémisme politique, la confrontation idéologique avec le système socialiste et la politique culturelle. Nous nous opposons à la tentative de faire de nos écoles des écoles confessionnelles marxistes*, dit le président de la C.D.U. *Les écoles sont là pour nos enfants et non pour le « rouge », qui est ministre de l'éducation ni pour ses idéologues. »*

L'éducation « rouge »

« Le torchon rouge » (selon l'expression de la C.D.U.) ainsi cloué au pilori est M. von Friedeburg, ministre de l'éducation de Hesse. Son crime est d'avoir remplacé, depuis plusieurs années déjà, par les collèges d'enseignement général les écoles supérieures, les collèges d'enseignement technique et les lycées classiques. L'idée des dirigeants de Wiesbaden était de supprimer les distinctions entre l'éducation « noble », dispensée dans les lycées, et les formations « courtes » des collèges techniques et des écoles supérieures. Pendant cinq ans, la création de collèges généraux a été fondée sur le principe du volontariat, mais M. von Friedeburg songe à le rendre obligatoire. Ce projet se heurte à l'opposition des libéraux, qui assurent que M. von Friedburg ne retrouvera pas son ministère après les élections. Le F.D.P. n'est pas un adversaire de principe des collèges généraux, mais il considère que *« les conditions matérielles doivent être réunies »* avant que cette expérience ne devienne la règle générale. Or les collèges généraux exigent un personnel plus qualifié et plus nombreux que les établissements classiques, et la Hesse manque de professeurs.

M. von Friedeburg a aussi proposé une réforme des études. Mais les programmes-cadres, pour l'allemand et la sociologie notamment, ont soulevé de vives oppositions des parents d'élèves, des libéraux et des chrétiens démocrates, et même de certains sociaux-démocrates. N'allait-on pas, dans ces programmes, jusqu'à déclarer aux enfants qu'une société démocratique comme la République fédérale n'est pas exempte de conflits sociaux ? Ne leur suggérait-on pas qu'une institution aussi solide et aussi fondamentale que la famille pouvait parfois devenir un lieu d'oppression ? Le ministre voulait éveiller l'esprit critique des élèves... Ses adversaires l'accusaient de propager, à l'école, des idéologies révolutionnaires.

Face à l'opposition conjugée de la démocratie chrétienne et d'un grand nombre de parents d'élèves, le gouvernement de Wiesbaden a été contraint de faire machine en arrière et de remettre en chantier les programmes-cadres. Erreur simplement tactique ou mauvaise appréciation d'une opinion publique effrayée par l'audace de certaines réformes ?

« Avec la C.D.U., on choisit la sécurité », proclament les affiches de la démocratie chrétienne. A un moment où les salariés craignent par-dessus tout le chômage, où les scandales — de Bonn ou de Francfort — les émeuvent et où la volonté réformatrice du ministre de l'éducation les effraye, c'est un slogan qui a du poids. *« Au cours des années 70, personne ne pourra nous battre, sauf nous-mêmes »*, vient de déclarer M. Ehmke (social-démocrate) ancien chef de la chancellerie fédérale, qui sait ce dont il parle. La sentence vaut aussi pour les sociaux-démocrates de Hesse.

DANIEL VERNET.

Grèce

Vie et mort d'une dictature

« LE COUP D'ATHÈNES »

de Marc Marceau

Comment faire pour rester lucide quand on s'intéresse aux affaires méditerranéennes et balkaniques, réputées, à juste titre, extrêmement compliquées et souvent irrationnelles ? Habiter dans la région, et peut-être acquérir cette sagesse locale mélangée au sang et à la passion.

C'est ce que fait depuis presque trente ans Marc Marceau, correspondant du *Monde*, et spécialiste des affaires grecques et des Balkans. Son ouvrage précédent, *la Grèce des colonels*, décrivait la prise du pouvoir par les militaires d'Athènes le 21 avril 1967. Sept ans plus tard, *le Coup d'Athènes* raconte les origines, la vie et la mort d'un régime qui provoqua des réactions souvent violentes, tant à l'intérieur du pays qu'à travers le monde, et qui vient de s'écrouler dans une crise grave.

L'auteur n'a cessé de courir les couloirs ministériels, les salons, la rue, de fréquenter les éminences grises de tout calibre, tout en préparant son futur ouvrage. Il savait que les régimes ont la vie brève sous le soleil du Sud et qu'un jour ou l'autre... Ainsi les sept ans du « régime de plâtre », selon l'expression préférée de son protagoniste Papadopoulos, défilent à travers le jeu des pressions de la conjoncture internationale, à savoir : l'examen des problèmes brûlants qui vont de l'affaire de Chypre à la « question » macédonienne, et des relations avec la C.E.E. à celles, plus compliquées, avec le Pentagone, l'OTAN et Washington.

Une série de « portraits » des colonels, une description du passé d'avant la junte ainsi qu'une analyse de la vie politique, et surtout des « ficelles » du pouvoir, permettent de mieux comprendre ce drame qui s'échelonne de 1967 au terrible mois de novembre 1973. Le massacre des étudiants de l'Ecole polytechnique servira de prétexte à la chute des colonels et à la montée de la nouvelle dictature « des généraux » et de la police militaire. La guerre et l'invasion de Chypre par les forces armées turques sonneront le glas de cette deuxième junte.

La vie quotidienne d'un peuple bousculé par une armée antiparlementariste, par le capital apatride des armateurs internationaux et les intérêts stratégiques des Etats-Unis, éclate dans les révoltes des jeunes. C'est l'oppression. Quant aux schémas d'analyse occidentaux, l'auteur les utilise avec mesure. La question grecque est en effet trop complexe et soumise à ses propres lois.

Dans sa postface Marc Marceau écrit : *« Il convient donc d'éviter toute prévision, pour rationnelle qu'elle semble, mais surtout ces conclusions dangereusement logiques découlant d'analyses en apparence rigoureuses. Une tornade d'événements risque toujours de souffler votre démonstration comme un frêle château de cartes. »* En effet, l'ouvrage est construit de manière circulaire, c'est-à-dire informative et par étapes qui tentent de cerner le problème dans son ensemble et ses possibilités, beaucoup plus que comme l'analyse d'un « coup ». Ce qu'il perd du côté brûlant de l'affaire, il le gagne en lucidité.

DIMITRI T. ANALIS.

★ Marc Marceau, *le Coup d'Athènes*, Ed. Buchet-Chastel, Paris 1974, 315 pages, 35 F.

JEAN ROUSSELET
L'ALLERGIE AU TRAVAIL
Travailler pour vivre ou vivre pour travailler ?
288 pages 32 F
SEUIL

Hongrie

L'ÉCRIVAIN GYÖRGI KONRAD AURAIT ÉTÉ ARRÊTÉ

Selon un représentant de la maison d'éditions List Verlag de Munich, l'écrivain hongrois Györgi Konrad aurait été appréhendé le mardi 22 octobre à Budapest. La police aurait effectué une perquisition à son domicile et saisi de nombreux manuscrits. De même source, on affirme, en se fondant sur des informations dignes de foi en provenance de la capitale hongroise, que deux autres intellectuels ont été arrêtés ces derniers jours : il s'agit du jeune poète Tamas Szentjoby et du sociologue Ivan Szecenyi.

Agé de quarante et un ans, Györgi Konrad est l'un des plus brillants écrivains magyars de la jeune génération. En France, les Editions du Seuil ont publié cette année son roman « le Visiteur », qui, après sa parution en Hongrie, en 1969, n'avait pas été réédité. Aucune indication n'a été fournie quant aux raisons qui ont pu inciter les autorités à faire appréhender les trois intellectuels.

● *En Yougoslavie*, un professeur de lycée, M. Ivan Ivanovitch, auteur d'un roman interdit par les autorités peu après sa publication à Belgrade en 1972, a été condamné mercredi 23 octobre par un tribunal de Prokuplje (Serbie) à deux ans de prison ferme. Le tribunal, rapporte la presse, a estimé que ce roman, *le Roi rouge*, était outrageant pour *« les organes et les représentants »* de la Yougoslavie.

D'autre part, M. Djoura Djourovitch, ancien partisan du général Mihajlovitch, a été condamné à cinq ans de réclusion, le mercredi 23 octobre, par le tribunal départemental de Belgrade. Il était accusé de « propagande hostile » (*le Monde* du 20 septembre). Mme Stozunovitch-Koïtch, qualifiée de « complice », a été condamnée à trois ans de la même peine. — *(A.F.P.)*

● *En Tchécoslovaquie*, le journaliste Jiri Hochman, un des intellectuels du « printemps de Prague », qui avait quitté son pays en juillet dernier, a été déchu de sa citoyenneté, annonce un communiqué du ministère de l'intérieur. Il lui est reproché d'avoir *« systématiquement diffamé la société socialiste et le régime en Tchécoslovaquie »*. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

Les entretiens franco-canadiens évoqués au conseil des ministres

Au cours du conseil des ministres du 23 octobre *(nos dernières éditions datées 24 octobre)*, M. Jacques Chirac a rendu compte des entretiens qu'il a eus avec le chef du gouvernement canadien, M. Trudeau. Le premier ministre a surtout noté la réactivation de la commission mixte franco-canadienne qui sera élevée au niveau politique avec représentation ministérielle. Il a indiqué qu'un accord avait été passé avec le Canada en ce qui concerne l'aide aux pays francophones. M. Giscard d'Estaing a souligné l'intérêt qu'il avait pris à ses conversations avec M. Trudeau.

Libres opinions

DEUX VISITES

par GASTON PALEWSKI (*)

C'EST avec une réelle satisfaction qu'a été accueillie en France la visite de M. Trudeau. Nous sommes heureux que le premier ministre du Canada, comme jadis Laurier ou Saint-Laurent, porte un nom français.

Nous sommes heureux aussi qu'il représente un pays où la situation du Québec ne constitue plus pour la France une sorte de reproche vivant.

Et de cela, comme de tant d'autres choses, nous sommes redevables à l'action de l'invincible pionnier que fut le général de Gaulle.

Certes, la situation est loin d'être encore parfaite.

Certes, s'il y a au Québec 80 % de francophones, l'économie est toujours pour quelque 80 % entre des mains anglo-saxonnes.

Certes, il faudra encore bien des années pour constituer parmi les Canadiens français qui étaient paysans et gênés dans leur promotion sociale par leur ignorance de l'anglais, alors langue unique des affaires, l'élite nécessaire pour aspirer à une part plus équitable dans la direction économique du pays.

Il est pourtant indéniable que le climat a changé. Ce n'est plus seulement dans les textes que le français et l'anglais sont maintenant langues officielles au Canada. D'autre part, depuis le 31 juillet 1972, c'est le français qui est la langue officielle du Québec. Il n'est plus possible d'y vivre et d'en exploiter les ressources sans le parler. Ce fait est capital non seulement vis-à-vis des Anglo-Saxons, mais aussi vis-à-vis des émigrants étrangers qui se contentaient d'apprendre l'anglais Les voilà dans l'obligation d'apprendre le français, ce qui permettra leur assimilation par le groupe ethnique le plus nombreux.

Le premier ministre du Québec, M. Bourasse, appartient à un groupe francophone qui ne conçoit le Québec qu'au sein de la Fédération. Il est clair que face à lui, l'opposition parlementaire est constituée par un parti qui tend à l'indépendance.

Je ne sais comment se composeront dans l'avenir ces orientations opposées. Mais, répétons-le, la visite que le général de Gaulle a faite au Québec a eu des conséquences irréversibles. Tous les Canadiens ont compris que la prolongation d'un état de choses dans lequel les Canadiens français n'avaient en fait qu'une situation de de colonisés par rapport à l'élément colonisateur anglo-saxon ne pouvait se continuer sans entraîner l'éclatement de la Fédération.

Cette situation s'était déjà perpétuée trop longtemps. C'est dans les rancœurs qu'elle a produites que le parti de l'indépendance a puisé sa force explosive et sa volonté de refus du maintien de la situation actuelle. Là encore, de Gaulle s'est montré meilleur ami du Canada que ceux qui, avec une animosité peu acceptable vis-à-vis du président de la République française, l'ont cloué au pilori parce qu'il avait hardiment et sans mâcher les mots, assumé un rôle normal de protection à l'égard des descendants des Français du Canada.

Qu'a donc dit le général de Gaulle de si scandaleux ? Ne s'est-il pas contenté de saluer « un morceau de notre peuple, installé, enraciné, rassemblé, ici » ? Oui ! un morceau de notre peuple par le sang qui coule dans ses veines, par la langue qui est la sienne, par la religion qu'il pratique, par l'esprit, les mots, les gestes, les noms, les coutumes, le comportement, de ses familles, de ses hommes, de ses femmes, de ses enfants, enfin par la conscience profonde qu'il a de sa propre communauté. N'a-t-il pas eu raison de constater que les soixante mille Français restés au Canada voici deux cent dix ans, sont maintenant plus de six millions ? Et que l'on voyait apparaître au Québec non seulement une entité populaire et politique de plus en plus affirmée, mais aussi une réalité économique particulière, n'acceptant plus de subir la prépondérance d'influences étrangères. « Il vous faut, a-t-il ajouté, des élites, des universités, des laboratoires à vous. » Et c'est une vérité d'évidence. Il constatait enfin que nous échangions, entre la France et le Canada, un nombre croissant de professeurs, d'ingénieurs, de techniciens, d'étudiants et que l'Hydro-Québec collaberait directement avec l'E.D.F.

N'était-il pas en droit de déclarer que « ce que les Français d'ici, une fois devenus maîtres d'eux-mêmes, auront à faire pour organiser en conjonction avec les autres Canadiens les moyens de sauvegarder leur substance et leur indépendance au contact de l'Etat colossal qui est leur voisin, ce sont des progrès, des espoirs, qui ne peuvent, en fin de compte, que servir à tous les hommes ».

Les trois universités nouvelles de langue française créées au Québec et qui contribueront à la formation de cette élite, dont le général de Gaulle proclamait la nécessité et dont les Canadiens français n'ont cessé de ressentir le besoin, faciliteront les liens plus étroits qui, à la faveur de visites comme celle de M. Trudeau, peuvent être noués entre l'économie française et l'économie canadienne.

Puisse, à son tour, la visite de M. Bourassa, premier ministre de l'Etat du Québec, resserrer ceux de ces liens qui nous lient à l'Etat qu'il dirige !

Tout cela montre bien ce qu'avaient de prophétiques et de réalisatrices la parole et l'action du général de Gaulle au cours de son voyage au Québec.

C'est pourquoi une visite comme celle de M. Trudeau doit être pour les Français l'occasion de se tourner vers la grande mémoire du général avec une vénération et une gratitude particulières.

(*) Membre de l'Institut.

● *Le Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes (C.H.E.A.M.)* organise à partir du 7 novembre un stage de six mois permettant, à travers des conférences données le jeudi toute la journée et le vendredi matin, une réflexion méthodique sur l'ensemble des problèmes africains, orientaux et asiatiques.

FAITS ET CHIFFRES 1974
numéro hors série du
NOUVEL observateur
vient de paraître !

Le secrétaire d'État américain à Moscou

M. Kissinger a abordé avec prudence et modestie ses entretiens avec M. Leonid Brejnev

De notre correspondant

M. Kissinger, qui est arrivé mercredi soir 23 octobre à Moscou en compagnie de sa femme, a commencé jeudi matin au Kremlin ses entretiens avec les dirigeants soviétiques, dont M. Brejnev. Il devait ensuite être l'hôte d'un déjeuner offert en son honneur par M. Gromyko. Le ministre soviétique des affaires étrangères avait accueilli, mercredi, le secrétaire d'Etat américain à l'aéroport de Vnoukovo.

Moscou. — Le temps n'est plus où, comme au mois de mars dernier, M. Henry Kissinger arrivait à Moscou plein d'optimisme, laissant entendre qu'une « *percée conceptuelle* » était imminente dans le domaine de la limitation des armements stratégiques.

A bord de l'avion qui l'amenait de Washington à Moscou, M. Kissinger avait pris soin, conformément à son habitude, de bavarder avec les journalistes qui l'accompagnaient. Pour une fois, affirme un témoin, la « prestation » fut médiocre. Une seule quasi certitude émerge de ses propos : le sommet Brejnev-Ford paraît acquis pour la fin novembre et une date pourrait même être annoncée officiellement cette semaine. Pour le reste, estimerait M. Kissinger, il faut attendre et discuter, prendre aussi la « température » de Moscou. En ce qui concerne la limitation des armements stratégiques (SALT), le secrétaire d'Etat arrive dans la capitale soviétique avec des propositions « *raisonnablement concrètes* », mais pas forcément nouvelles. Peut-être arrivera-t-on à définir avec les Soviétiques quelques « *principes généraux* » à l'usage des négociateurs, mais peut-être n'y parviendra-t-on pas. Bien sûr, on parlera du Proche-Orient, mais M. Kissinger voit mal ce qu'on pourra se dire de définitif, dans l'ignorance où l'on sera des résultats du sommet arabe de Rabat.

On est frappé en écoutant Soviétiques et Américains par la similitude de leurs réactions. D'un côté comme de l'autre, on est particulièrement prudent, on reste sur la réserve, tout en renouvelant sa fidélité aux grands principes de la détente. L'attitude soviétique peut s'expliquer par l'intervention dans l'équation d'un facteur nouveau : la personnalité de M. Ford. L'attitude de l'entourage de M. Kissinger est plus complexe. Il n'y a pas eu, certes, de changements dans la direction de l'U.R.S.S., mais on ne peut pas exclure sans vérification qu'il n'y ait pas eu changement dans l'analyse de la situation que font les dirigeants soviétiques.

Les SALT figurent, bien sûr, parmi les premiers points à examiner. M. Kissinger craindrait en particulier que les Soviétiques n'estiment de leur intérêt de « *jouer la montre* » jusqu'à ce que l'inflation, en portant à des niveaux vertigineux le prix des nouveaux armements en projet chez les Américains, oblige Washington à plus de souplesse.

On voudrait savoir aussi du côté américain quelle analyse on fait à Moscou de la situation intérieure aux Etats-Unis : voit-on M. Ford au pouvoir pour deux ans seulement ou pour six ? Lui reconnaît-on une certaine liberté de manœuvre vis-à-vis du Congrès ? M. Kissinger, enfin, et c'est bien normal, serait fort intéressé de connaître sa cote exacte à la « Bourse » de Moscou ? Il sera, sur ce point au moins, très vite renseigné.

En sera-t-il toujours ainsi ? Pas forcément. Citons à ce sujet une information recueillie auprès d'une source américaine généralement bien informée. A l'origine, M. Kissinger aurait voulu utiliser un éventuel « sommet » Ford-Brejnev comme monnaie d'échange au cours de ses négociations, à Moscou. D'où les premières rumeurs venues de Washington selon lesquelles le président Ford était favorable à une rencontre avec M. Brejnev, mais à condition qu'une telle réunion puisse produire des résultats « *substantiels* ». Le chef de la Maison Blanche, finalement, aurait désavoué la tactique de son secrétaire d'Etat et décidé de rencontrer le secrétaire général du parti communiste soviétique sans poser de conditions. D'où la récente mise au point officielle faite à ce sujet pendant la récente visite de M. Ford au Mexique. Le nouveau chef de la Maison Blanche tiendrait même particulièrement à ce que sa prochaine rencontre avec M. Brejnev soient annoncée *avant* les élections législatives américaines à venir...

JACQUES AMALRIC.

PAS DE VISA POUR LE TRADUCTEUR DE KHROUCHTCHEV

L'arrivée de M. Kissinger à Moscou a été marquée par une fausse note : le refus des autorités soviétiques d'accorder un visa à M. Strobe Talbott, le journaliste de Time, *qui avait été chargé de « couvrir » la visite du secrétaire d'Etat. Le crime de M. Talbott ? Bien que les Soviétiques ne le précisent pas, c'est sans doute d'avoir traduit du russe en anglais les souvenirs de M. Khrouchtchev. Les journalistes américains autorisés à pénétrer en U.R.S.S. avec M. Kissinger ont rédigé une protestation contre la mesure frappant leur collègue. Le secrétaire d'Etat, quant à lui, a fait savoir qu'il « regrettait » la décision soviétique. C'est la première fois qu'un journaliste accompagnant M. Kissinger se voit interdire l'entrée d'un des nombreux pays visités par le secrétaire d'Etat.*

On rappelle de source américaine que même les journalistes d'origine juive qui avaient accompagné M. Kissinger au cours de ses voyages au Proche-Orient avaient été admis en Arabie Saoudite. — J. A.

AMÉRIQUES

Chili

SELON LA COMMISSION INTERNATIONALE DES JURISTES

La répression devient systématique

De notre correspondante

Genève. — Les conclusions du dernier rapport sur le Chili de la Commission internationale des juristes (CIJ), organisme dont le siège est à Genève, peuvent se résumer ainsi : accroître la peur et la tension parmi la classe ouvrière, tel est le but que poursuit sans relâche la junte militaire.

Selon des informations récentes, la pression politique, en dépit des déclarations du général Pinochet, est plus « *omniprésente* » que jamais depuis le coup d'Etat : pour chaque détenu libéré au cours de ces derniers mois, on peut déplorer au moins deux nouvelles arrestations. Parmi les suspects mis en liberté après une période d'un mois environ, plus de la moitié ont déclaré avoir été torturés. Les trois quarts des arrestations ont été opérées par des civils non identifiables, sans le moindre mandat légal, mais armés de mitraillettes. En outre, des arrestations massives ont été constatées dans les quartiers ouvriers. Les quartiers populaires ont été perquisitionnés maison par maison. Des centaines de personnes ont été arrêtées en même temps pour créer un climat d'intimidation.

Selon la CIJ, dont, rappelons-le, le fondateur a été M. Sean MacBride, le nouveau prix Nobel de la paix, près de quinze mille personnes ont été arrêtées de cette manière. Certaines, on ne sait trop pourquoi, ont été libérées : d'autres — on ne le sait pas davantage — sont toujours internées dans un camp du nord du pays.

Un des aspects les plus scandaleux de la situation est que le contrôle de l'enseignement s'exerce non seulement dans les universités, mais également dans les écoles. Les professeurs sont tenus en laisse... les parents d'élèves aussi.

Toujours selon les mêmes sources, la situation aurait empiré depuis le 5 octobre, date de la mort de Miguel Enriquez, dirigeant du MIR. — I. V.

Cuba

L'Amérique latine doit s'unir ou elle sera soumise, déclare M. Fidel Castro

Dans une interview accordée au journal *l'Humanité*, M. Fidel Castro, premier ministre du gouvernement cubain, a défini, le 15 octobre dernier, ses vues sur l'évolution des pays du tiers-monde et, plus particulièrement, d'Amérique latine.

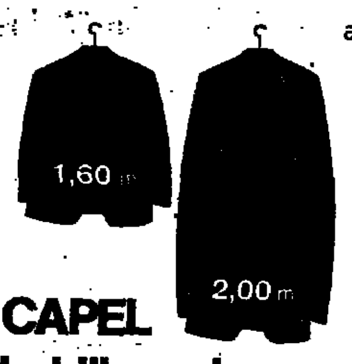
« *L'Amérique latine doit s'unir, devra s'unir, ou elle sera soumise*, a dit M. Castro. *Le but à rechercher est une organisation régionale propre et dont les objectifs fondamentaux seraient de lutter pour l'union et l'intégration économique et politique de ces peuples.* »

« *Mais le monde sous-développé*, estime M. Castro, *risque de se diviser dans la mesure où le mot d'ordre des pays impérialistes d'obtenir une baisse du pétrole trouve une oreille attentive dans beaucoup de pays pauvres. Je crois que cette question est très sérieuse. A mon avis, les pays pétroliers n'ont pas encore élaboré une politique en direction des pays du tiers-monde qui sont leurs alliés objectifs dans cette lutte.* »

A propos de la France, M. Castro a dit qu'elle a « *une politique acceptable, une politique positive pour le développement des liens économiques entre Cuba et la France. (...) Au début de la révolution, des difficultés sérieuses ont surgi dans les relations officielles entre Cuba et la France, notamment en raison de la guerre d'Algérie. Cette situation changea quand l'Algérie devint indépendante, et à partir de là les relations officielles entre les deux Etats se sont améliorées. Depuis lors, aucun conflit n'a surgi.* »

Enfin, sur le problème des relations entre les Etats-Unis et Cuba, le premier ministre cubain a affirmé qu' « *en réalité les Etats-Unis sont en train de subir une défaite dans leur politique d'isolement de Cuba. Ils trouvent à cette politique une résistance croissante des pays latino-américains* ».

Ces pays « *vont mettre fin a l'isolement de Cuba au sein de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) elle-même. Ils vont l'imposer. Les Etats-Unis sont en train de courir le risque de rester eux-mêmes isolés.* »



CAPEL
habille en long
comme en large
• Magasin principal : 74 boulevard de Sébastopol 75003-Paris, 272.25.09
• Capel sélection : centre com. Maine-Montparnasse 75015-Paris, 538.73.51

librairie générale des puf
49 Bd St-Michel PARIS Vᵉ (325 83 40)
(angle de la place de la Sorbonne)
OUVERTE SANS INTERRUPTION DE 9 H 30 à 19 H, DU LUNDI AU SAMEDI

A l'heure du déjeuner vous pouvez

- circuler dans les 4 niveaux pour ne rien laisser échapper de l'actualité du livre.
- feuilleter les 179 000 titres en rayonnage.
- consulter (avant les autres) les bibliographies complètes de tous les programmes universitaires.
- vous procurer à la fois la carte routière de votre prochain week-end et le livre publié il y a vingt ans.
- demander aux 34 spécialistes de vous montrer tout ouvrage dont vous ne connaissez exactement ni le titre, ni l'auteur mais dont vous avez envie ou besoin.
- vous abonner aux revues françaises et étrangères que vous recherchez en vain partout.
- acheter tout livre étranger à la librairie internationale (17 rue Soufflot à Paris).

SYNERGIE
puf



AMÉRIQUES

Chili

... la répression devient systé...

Cuba

Amérique latine doit-elle sera soumise...

ASIE

Vietnam du Sud

M. Nha, neveu de M. Thieu, et trois autres ministres quittent le gouvernement

Une crise politique a éclaté jeudi 24 octobre à Saigon. Quatre ministres ont en effet présenté leur démission — acceptée par le président Thieu. Il s'agit de MM. Hoang Duc Nha (information et ralliement), Chau Kim Nhan (finances), Nguyen Duc Cuong (commerce et industrie) et Ton That Trinh (agriculture). Ces personnalités avaient des fonctions qui ont récemment pris une importance croissante — sur le plan économique, étant donné le marasme régnant actuellement dans le Sud — et sur le plan politique — en raison des attaques dont le pouvoir est de plus en plus fréquemment l'objet de la part de la presse.

La démission de M. Hoang Duc Nha doit retenir particulièrement l'attention. Neveu du président, mais aussi son conseiller, qui a participé naguère à toutes les tractations avec M. Kissinger, il avait pris une importance de plus en plus grande dans la vie politique du Sud et mis sur pied auprès de plusieurs ambassades des bureaux d'information qui jouaient un rôle non négligeable.

Le départ du pouvoir de M. Nha était demandé depuis quelque temps par les opposants. Ainsi que J.-C. Pomonti le rapportait dans ces colonnes le 15 octobre, le Père Tranh Huu Thanh, qui mène la lutte contre la corruption, déclara fin septembre à un émissaire de M. Thieu que le président devrait se séparer de M. Nha et du général Dan Can Quang, l'un de ses proches collaborateurs. C'est chose faite, du moins pour le premier. Le chef de l'Etat donne d'autre part l'impression d'avoir cédé à une pression ouverte de l'opposition. En effet, celle-ci avait, mercredi 23 octobre, publié un document concernant M. Nha, l'accusant de malversations et lui reprochant ses méthodes pour le moins expéditives à l'égard de la presse. Trois associations représentant dix-sept journaux avaient elles aussi réclamé l'élimination du pouvoir de M. Nha, qui avait nié les faits reprochés. La décision prise jeudi par M. Thieu confirme l'impression que l'on a depuis quelques semaines : le chef de l'Etat, vraisemblablement conseillé par les Américains, tente en réagissant mollement aux manifestations, et en se débarrassant d'éléments « durs », de désamorcer une partie des mouvements d'opposition, donnant ainsi l'impression que son régime se fait plus libéral.

Départ de 1 300 techniciens américains

A la suite des coupes opérées par le Congrès dans le budget d'aide militaire au Vietnam du Sud, les Etats-Unis vont réduire le personnel technique qui assistait l'armée de l'air de Saigon depuis les accords de Paris et le retrait des troupes américaines.

Dans le courant de ce mois seront supprimés quelque 1 300 emplois de techniciens. De 1 818, le nombre de ces techniciens devra être ramené à environ 500.

Le porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis a déclaré : « *C'est très à contrecœur que nous avons dû réduire ces effectifs* », insistant sur le fait qu'il ne s'agit pas d'un « retrait », mais d'une « réduction ».

Les sociétés américaines qui prêtaient leur concours à ces opérations d'assistance — essentiellement Lear Siegler, accessoirement Northrop Aviation et Page Communication — devront réduire en même temps leur personnel vietnamien. Il est prévu que, de 2 829, le nombre de ces emplois tombera à 1 950.

Une grande partie des techniciens américains travaillent sur la grande base aérienne de Bien-Hoa (proche de Saigon). D'autres équipes se trouvent sur des aérodromes de province, à Da-Nang, en particulier.

Le nombre total de civils américains actuellement au Vietnam est estimé par l'ambassade à 8 422. Ce chiffre comprend aussi bien les fonctionnaires appartenant à l'ambassade et aux missions qui y sont rattachées que les civils relevant des compagnies privées sous contrat, les hommes d'affaires, etc.

Les effectifs militaires sont, toujours selon les chiffres officiels, de 141 hommes, dont 48 au bureau du *Defense attache* : il a aussi 74 *marines* et 19 membres de « l'équipe » militaire quadripartite issue des commissions militaires prévues par l'accord de Paris.

● A PARIS, la délégation du G.R.P. à la conférence de La Celle-Saint-Cloud s'en prend vivement, dans un communiqué, aux déclarations de l'ambassade des Etats-Unis à Saigon (*le Monde* du 23 octobre). Elle dénonce la politique de M. Ford, qui « *se sert de la Banque mondiale et d'autres organisations internationales, comme l'a attesté la réunion tenue à Paris le 17 octobre, pour trouver des crédits supplémentaires pour la poursuite de la guerre au Vietnam du Sud* ».

Birmanie

● LES INONDATIONS qui ont ravagé douze Etats de Birmanie ont fait cent dix-huit morts, détruit 400 000 hectares de terre et tué trois mille têtes de bétail, annonce une source officielle. Les pluies diluviennes ont provoqué la rupture de quarante-neuf digues et éprouvé près d'un million et demi d'habitants. — (*Reuter.*)

Japon

● LE JAPON IMPORTERA au moins 8 millions de tonnes de pétrole chinois en 1975, aux termes d'un accord entre les deux pays, affirme mardi l'important quotidien économique *Nihon Keizai*. L'accord signé par le vice-président de la société chinoise d'import-export de produits chimiques, M. Chang Ting-Yu, stipule que le prix du baril sera de 13,80 dollars. — (*A.F.P.*)

Pakistan

M. Bhutto a promis l'amnistie aux rebelles du Baloutchistan

Après un remaniement ministériel qui marque un renforcement du courant conservateur et pro-occidental au sein du régime d'Islamabad, M. Z. A. Bhutto est arrivé le jeudi 24 octobre pour une visite officielle de deux jours à Moscou. Le premier ministre pakistanais s'entretiendra notamment avec les dirigeants soviétiques de la situation dans le sous-continent indien (le processus de normalisation est jugé trop lent à Moscou), de la crise du Baloutchistan et de l'amnistie promise récemment aux rebelles (Islamabad souhaiterait que les Soviétiques usent de leur influence auprès des responsables afghans pour qu'ils renoncent à encourager la rébellion dans les provinces occidentales du Pakistan). Il sera aussi question d'un projet pakistanais d'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques par les pays riverains de l'océan Indien et de la coopération économique entre l'U.R.S.S. et le Pakistan, notamment pour la construction de la première usine sidérurgique pakistanaise, près de Karachi. A son retour à Islamabad, M. Bhutto recevra, la semaine prochaine, M. Kissinger, auquel il demandera en particulier la levée de l'embargo sur les livraisons d'armes américaines au Pakistan.

Il y a quelques jours, M. Z. A. Bhutto a promis l'amnistie à tous les guérilleros baloutches qui déposeraient les armes avant le 15 décembre.

Le Baloutchistan, grande province occidentale du Pakistan, connaît une rébellion depuis que, en février 1973, le gouvernement d'Islamabad a évincé le gouvernement de Quetta (la capitale du Baloutchistan), dirigé par le parti national awami, de tendance autonomiste. Quelques-uns des responsables de ce mouvement, qui sont également les chefs des principales tribus baloutches, étaient alors entrés en rébellion armée contre l'autorité centrale.

La maladresse, sinon la brutalité, avec laquelle M. Bhutto était intervenu avait provoqué une véritable guerre civile, quelque peu oubliée. En dépit des démentis officiels, l'armée pakistanaise a lancé ces derniers mois une importante offensive afin de « convaincre » les insurgés de sortir de leurs caches dans les montagnes et de se rendre. Il ne fait pas de doute, écrit l'envoyé spécial de l'A.F.P., que l'aviation a été utilisée dans les monts de Chamalang pour mitrailler les rebelles de la tribu Marri, encerclés dans un cirque naturel.

C'est au cœur de cette région que M. Bhutto a annoncé l'amnistie générale, demandant aux populations du Baloutchistan, en grande majorité tribale, de ne pas « *soutenir les éléments décidés à miner les fondations du Pakistan et à détruire l'unité nationale* ». Cette mesure d'apparente clémence répond en quelque sorte à une violente campagne déclenchée par les partis de l'opposition regroupés au sein d'un « *front uni démocratique* ».

Dernièrement, dans un mémorandum remis à huit ambassades — dont celle de la France — et adressé à l'ONU, ainsi qu'au secrétariat de la conférence islamique, l'opposition dénonçait les « *atrocités* » qu'aurait commises l'armée pakistanaise au Baloutchistan (celle-ci a toutefois entrepris un programme de construction de routes, d'écoles, de dispensaires et de travaux d'irrigation). Le mémorandum demandait en outre la restauration des droits démocratiques du peuple baloutche et la libération des détenus politiques. L'ancien gouverneur de la province, M. A.-K. Bugti, qui a démissionné l'an dernier pour protester contre la politique de M. Bhutto — laquelle a également pour but de réduire la toute-puissance des féodaux baloutches, — a dénoncé pour sa part « *le véritable génocide* » perpétré par les forces pakistanaises.

Sans doute le premier ministre pakistanais a-t-il cherché, à la veille de son départ pour Moscou, le 24 octobre, à montrer, par un geste spectaculaire, que la situation dans « *la province troublée* » de son pays tendait à se normaliser. Les Soviétiques, qui n'ont pas perdu tout espoir de disposer un jour d'un débouché vers l'océan Indien, portent un grand intérêt à tout ce qui se passe dans cette région du monde. On a, d'autre part, souvent prêté au parti national awami des sympathies « pro-soviétiques », bien qu'il défende des intérêts régionalistes et qu'il soit formé de conservateurs notoires. Enfin, à de nombreuses reprises, Islamabad a accusé l'Afghanistan d'encourager la rébellion baloutche. Il est vrai que les Afghans revendiquent une partie du territoire pakistanais. Des bruits de bottes le long de la frontière ont même fait craindre une confrontation.

Il est vraisemblable que l'amnistie promise par M. Bhutto ne mettra pas fin à l'insurrection baloutche ni à la guerre des communiqués entre l'Afghanistan et le Pakistan. La révolte à laquelle fait face Islamabad est à la fois politique et tribale (*le Monde* du 22 et 23 juillet 1973). La plupart de ses dirigeants sont en prison ou dans les maquis. On ne voit pas comment le calme pourrait revenir au Baloutchistan tant que M. Bhutto n'acceptera pas l'essentiel de leurs revendications. Aussi est-il étonnant que le premier ministre ait pu déclarer que la rébellion était « *maintenant terminée* ».

S'il a promis l'amnistie, le gouvernement pakistanais a aussi décidé, tout dernièrement, de créer des tribunaux spéciaux pour réprimer les auteurs de sabotages — plusieurs personnes ont été tuées par des explosions ces derniers jours — et lutter contre la « *subversion* » et le terrorisme. « *Les circonstances rendent nécessaire une telle décision* », a-t-il précisé. Si les rebelles ne se rendent pas, déclarait au début du mois l'une des personnalités les plus proches de M. Bhutto, M. A. H. Pirzada, alors ministre des affaires parlementaires, « *nous les frapperons avec tout ce dont nous disposons* »...

GÉRARD VIRATELLE.

tielsa®
tielsa CUISINES
technique internationale de la cuisine
On inaugure
la plus vaste exposition spécialisée de cuisines par éléments
21 cuisines témoins exposées
Audaces techniques, astuces pratiques, lignes et coloris étonnants.
Nocturnes : Jeudi jusqu'à 22 h 30
inter-design CUISINES
281, rue du Fg-St-Antoine 75011 PARIS
Tél. 628.46.27 et 345.66.63

du 30 octobre au 11 novembre 1974
Palais du C.N.I.T. La Défense-PARIS
salon du bricolage
et de la décoration pratique
des idées astucieuses et économiques pour aménager et décorer vous-même votre intérieur
Tous les jours de 13 h à 22 h sauf samedis, dimanches, et jours fériés de 10 h à 20 h.
Parkings - R.E.R. - S.N.C.F. Saint-Lazare - La Défense.
Garderie d'enfants, restaurants...

...ale des puf...

DÉFENSE

La IVe exposition de matériels pour les forces navales

Plusieurs clients de la France s'intéressent à des bâtiments à propulsion nucléaire

Cinquante-huit pays ont été invités par le gouvernement français à la quatrième exposition de matériels pour les forces navales, qui doit durer jusqu'au 26 octobre près du Bourget et se terminera les 28 et 29 octobre, à Lorient, par une présentation des unités navales et aéronavales.

Le volume des commandes enregistrées dans le domaine naval par la France a été multiplié par huit ou par neuf depuis 1972, et, pour les six premiers mois de 1974, il atteint 1 milliard de francs.

Affirmant « *son espoir que l'exportation continuera d'être florissante* », M. Soufflet, ministre de la défense, a indiqué lors de l'inauguration du salon que la France avait suffisamment d'expérience pour pouvoir « *mieux que d'autres, répondre aux besoins spécifiques* » des Etats clients et il s'est prononcé en faveur de la coopération européenne. « *A l'heure où tous les pays européens cherchent à faire l'Europe*, a notamment expliqué le ministre, *ils pourraient commencer à s'entendre sur un type d'armement à produire ensemble. Cela ne nécessite pas de trancher le nœud gordien de la politique de défense européenne.* »

En dépit de la concurrence des chantiers navals américains, britanniques et ouest-allemands, la construction navale militaire française donne l'impression de partir à la conquête des clients désireux de ne plus dépendre d'un seul fournisseur. C'est le cas, avec des nuances, de certains Etats d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique et même en Europe, où l'Espagne et la Grèce — pour ne prendre que ces deux exemples — sont des clients importants. Toutefois, une évolution récente se dessine au sein de la clientèle : des pays aussi différents que l'Iran, la République Sud-Africaine ou le Pakistan manifestent un vif intérêt pour l'acquisition de sous-marins d'attaque à propulsion nucléaire, tandis que l'Espagne souhaiterait recevoir de la France une assistance technique pour la mise au point d'un porte-hélicoptères ou de sous-marins à propulsion nucléaire.

Cette perspective pourrait placer, à terme, la France, les Etats-Unis et l'Union soviétique — qui ont maîtrisé cette technique de la propulsion nucléaire navale — devant un choix politique difficile. De nombreux clients ne voulant plus se contenter de sous-marins à moteurs diesels-électriques traditionnels ni de la propulsion classique pour les bâtiments de surface. Ils réclament portant ».

Présidant le lancement, à Cherbourg, du sous-marin classique Agosta, dont deux exemplaires sont destinés à la marine espagnole, le ministre de la défense a, du reste, fait une allusion discrète aux « *exigences formulées dans divers appels d'offres* » par des clients étrangers. L'Agosta prépare, en fait, les prochains sous-marins nucléaires d'attaque, lesquels sont présentés « *comme le meilleur compromis possible entre le souci de performances et la nécessité d'avoir un volume de forces navales suffisamment important* ».

M. PAUL ASSENS directeur des affaires internationales à la délégation ministérielle pour l'armement

Sur la proposition de M. Jacques Soufflet, ministre de la défense, le conseil des ministres a nommé l'ingénieur général de première classe Paul Assens directeur des affaires internationales à la délégation ministérielle pour l'armement, en remplacement de l'ingénieur général Hugues de l'Estoile, nommé récemment directeur général de l'industrie (*le Monde* du 3 octobre).

Le directeur des affaires internationales à la délégation ministérielle pour l'armement s'occupe des problèmes d'exportation et de coopération internationale en matière d'armement. M. Hugues de l'Estoile reste toutefois chargé des ventes de Mirage aux quatre pays européens (les Pays-Bas, la Belgique, la Norvège et le Danemark).

[Né le 13 juin 1922 à Nasbinals (Lozère), ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole supérieure d'électricité, M. Paul Assens dirigeait depuis 1972 la section d'études et de fabrications des télécommunications, qui est chargée, pour le compte de la direction technique des armements terrestres, des équipements électroniques de l'armée de terre.]

Pierre Goubert
l'ancien régime
1. la société
2. les pouvoirs
"une exploration non conformiste de l'ancien régime".
D. Richet - (nouvel observateur)
ARMAND COLIN

LE DÉPARTEMENT « JEUNESSE » DE LA FÉDÉRATION PROTESTANTE DE FRANCE PUBLIE UN DOSSIER SUR LE SERVICE NATIONAL

Le département « jeunesse » de la Fédération protestante de France publie deux documents sur le service national, destinés à servir de base de discussion au sein des mouvements de jeunesse protestants.

Le premier de ces documents, qui se présente sous la forme d'un cahier, comporte quatre chapitres : service militaire, coopération et aide technique, objection de conscience, insoumissions, qui donnent sur chacune de ces options des informations utiles : dates, adresses, statistiques, témoignages.

Sous le titre « service militaire » on trouve ainsi les critères de sélection, les modalités d'obtention des dispenses ou reports d'incorporation ; le chapitre « coopération et aide technique » donne les qualifications requises pour cette forme de service national, tandis que la double page « objection de conscience » donne les indications relatives à l'obtention de ce « statut ».

Dans le dernier chapitre, l'insoumission est présentée comme un « *état de fait* », « *refus de participer sous une forme ou sous une autre à l'obligation du service national* ». Le document distingue trois types d'insoumis : l'insoumis à l'Office national des forêts (ONF), qui groupe tous les objecteurs pendant leur première année de service ; l'insoumis « *politique* », qui n'a pas pu obtenir le « statut » d'objecteur, ses motivations ayant été considérées comme politiques ; l'insoumis « politique total », qui refuse même de demander le « statut ». Le document précise que l'insoumission « n'est pas un droit, mais un délit ».

Ce cahier est complété par un dossier (1) qui donne divers points de vue sur ces problèmes, exposés par des responsables d'associations et d'églises du protestantisme ainsi que par d'autres personnalités.

(1) On peut obtenir ce dossier en s'adressant à « Rencontre », 47, rue de Clichy, 75009 Paris. Prix : 5 F.

GSDS
Finition exportation.
Faible kilométrage.
Garantie usine.
Tous coloris disponibles.
Exposition permanente (8 h - 20 h) de 200 CITROEN de la 2 CV à la SM.
Assurance gratuite (48 h) à tout acheteur
Toutes possibilités de crédit
Demander Monsieur Lemaire.
3 bis rue Scheffer 75016 Paris 553.28.51

POLITIQUE

L'EXAMEN DU BUDGET A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'U.D.R. apporte, par la voix de M. Debré, un soutien critique au gouvernement

Il est des hommes que les crises désarment et abattent. Il en est d'autres qu'elles stimulent en mobilisant *toutes* leurs facultés et leur énergie. M. Michel Debré est de ceux-ci.

En écoutant l'intervention du député de la Réunion, au nom de l'U.D.R. (ce qui fut remarqué), mercredi, dans la discussion générale du projet de budget pour 1975, certains auront sans doute pensé : « Voilà le langage qu'il faut tenir, dans la France telle qu'elle est. »

Dans les propos de M. Debré, ne retrouvait-on pas, en effet, l'écho des *préoccupations* exprimées par les orateurs qui se succédèrent à la tribune. « La politique familiale ne saurait en aucun cas être mise en cause », devait par exemple déclarer M. Jean-Marie Caro (réformateur), avant de souligner : « Notre pays ne doit pas s'occuper que de devises. Il doit avoir une âme. » « Si une solution de rechange existe, devait affirmer ensuite M. André Boulloche (socialiste), c'est dans une haute idée du devenir national et dans une exigence impérative de solidarité et de justice. » Enfin, M. Jacques Dominati (républicain indépendant) devait souligner qu'« il n'est pas question de reculer lâchement devant l'effort », tout en repoussant, cependant, « une politique encore plus contraignante ».

Cette « âme », cette « haute idée du devenir national », cet « effort » se trouvèrent exprimés tour à tour dans un discours dominé par « la rigueur, le bien des Français et la gloire de la France ».

« Il est normal que la majorité vote le budget, acte politique », devait déclarer d'entrée M. Debré. Mais si le soutien de la majorité est acquis, il s'agit d'un soutien conditionnel. Et si l'on en juge par l'imposant catalogue de propositions avancées par l'ancien premier ministre, le prix de ce soutien pourrait bien paraître prohibitif à certains. De là à rechercher une autre majorité moins contraignante, il n'y a qu'un pas, que M. Debré a toutefois fortement déconseillé de franchir.

Entre l'inflation et la déflation, devait reconnaître M. Debré, la voie est étroite. Celle qu'a choisie M. Debré, parlementaire discipliné mais homme politique et citoyen inquiet, ne l'est pas moins.

PATRICK FRANCÈS.

Mercredi 23 octobre, les députés poursuivent la discussion générale du projet de loi de finances pour 1975.

M. JEAN-MARIE CARO (réf., Bas-Rhin) se déclare « *parfaitement satisfait d'un budget techniquement irréprochable puisque parfaitement équilibré* ». Il insiste cependant sur la nécessité, plus importante encore, d'employer au mieux l'argent public et d'envisager une relance de l'économie. Il se déclare également partisan d'accroître, notamment par le recours à l'emprunt, les crédits pour les équipements collectifs « *sacrifiés sur l'autel de l'austérité* ». Et l'orateur poursuit : « *Les signes de récession sont nombreux. Le spectre du chômage apparaît. Il est bien d'avoir créé un fonds spécial d'aide aux chômeurs, mais c'est l'emploi qu'il faut sauver en relançant les grands travaux de l'Etat et en lançant des emprunts pour les équipements collectifs régionaux. Le gouvernement devrait soutenir les entreprises qui exportent, ainsi que l'industrie du bâtiment.* »

M. BOULLOCHE (P.S.) : un budget de boutiquier

« *Vos analyses de la situation*, affirme M. A. BOULLOCHE (P.S., Doubs), *se révèlent inadaptées et d'un classicisme démodé.* » Et il dénonce l'idée que l'équilibre budgétaire est un instrument essentiel de la lutte contre l'inflation ; que le ralentissement de la consommation favorise l'exportation et limite les importations. En ce qui concerne la limitation de la masse monétaire, il estime que « *le résultat devrait logiquement être un étranglement de l'économie.* » Et il ajoute : « *Petites et moyennes entreprises sont les victimes choisies d'un système qui entraîne le chômage et vise une concentration de l'appareil productif.* »

M. Boulloche souligne ensuite l'« *inadaptation complète* » de ce budget aux circonstances que traverse la France : « *C'est un budget de reconduction du précédent, un budget de boutiquier, sans souffle et sans perspectives, et injuste de surcroît. On cherche en vain le dessein politique qui sous-tend l'ensemble. Ce pays attend du gouvernement vérité et courage. Il ne trouve en face de lui qu'incohérence et légèreté, irrésolution et impuissance, indécision congénitale et propos contradictoires. Un grand nombre de Français se demandent si la France a effectivement un gouvernement.* »

Et l'orateur poursuit : « *A défaut de mesures aboutissant à une véritable programmation sociale dans le sens de l'égalité, la majorité va voir baisser son revenu, alors que les mieux placés conserveront leur situation privilégiée. Mais cette programmation sociale suppose un élément volontariste qui est exclu de votre budget. Certes, vos mesures à caractère social ne sont pas nulles, mais elles seront vite annulées par la hausse des prix.* »

Puis M. Boulloche se prononce pour « *une politique énergétique déterminée, pilotée par un effort de recherche sans précédent, afin de mettre un terme à notre dépendance énergétique* ».

Et il affirme : « *Ce que vous préparez pour 1975, c'est la revanche du capital, une limitation systématique des salaires, la spoliation de l'épargne populaire qui continuera, une augmentation des impôts pour les petits contribuables, le sacrifice des équipements collectifs au risque d'augmenter encore le chômage. Les collectivités locales sont elles-mêmes menacées d'asphyxie.* »

« *Ainsi*, déclare l'orateur, *à chaque détour du projet nous trouvons des dispositions qui marquent l'intention de faire supporter la charge de la crise par les travailleurs. Votre libéralisme économique ne peut apporter une solution à la crise actuelle. Le pilotage à vue est extrêmement dangereux. Une solution de rechange existe. Elle se trouve dans le programme commun de la gauche.* » L'orateur en rappelle les propositions, notamment la nécessité « *d'une planification cohérente et rigoureuse liée à une démocratie active et responsable. Votre budget*, conclut-il, *accroît l'inégalité. Le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche ne le votera pas.* »

M. DEBRÉ (U.D.R.) : le budget est un acte politique

« *Le budget*, rappelle d'abord M. Michel Debré (U.D.R., La Réunion) *est un acte politique.* » Et il ajoute : « *Il est normal que l'opposition le refuse. Il est normal que la majorité le vote, sinon c'est la crise politique. Donc, l'U.D.R. votera le budget, étant entendu qu'il appartient au gouvernement de tenir compte, avant le vote, de certaines observations capitales, notamment pour ce qui concerne la politique familiale.* »

Et il poursuit : « *Le budget est l'expression d'une politique d'ensemble. Or, désormais, dominent des crises, des crises qui peuvent provoquer une crise.* » Pour M. Debré le défi principal, « *c'est le désordre des monnaies, provoqué par l'inflation* ». « *Le système monétaire international est en miettes* », constate-il. « *Pour prétendre avoir le droit à la parole*, estime M. Debré, *la France doit d'abord maîtriser les causes intérieures de son inflation.* »

Après avoir affirmé que « *ce n'est pas des rangs de l'U.D.R. que se lèveront « les sirènes du renoncement* », l'orateur pose une question : « *Le dispositif mis en place est-il totalement adapté au difficile, long mais capital combat que ous devons mener ?* »

« *Le gouvernement*, déclare l'orateur, *a mis au centre de son action le combat contre l'excès des investissements industriels et une politique de rigueur budgétaire. Cette analyse est insuffisante* », estime-t-il. « *Certes*, reconnaît M. Debré, *les premiers résultats sont sensibles mais la politique du gouvernement, si elle veut atteindre ses objectifs, doit se dépasser elle-même.* » « *D'autre part*, ajoute-t-il, *la rigueur du budget de l'Etat est compensée par la générosité du budget social.* »

Puis l'ancien premier ministre passe en revue un certain nombre de faits :

● L'augmentation régulière des frais généraux de la nation : « *Nous vivons en un siècle où les citoyens exigent toujours davantage. Encore faut-il savoir choisir.* »

● La dispersion du pouvoir de dépenser. « *Nous vivons un temps où la décentralisation est nécessaire, mais c'est également un facteur d'inflation.* » Puis il évoque l'indexation de l'épargne. « *Il faut certes la protéger*, déclare-t-il, *mais l'indexation, aveu d'un renoncement à la lutte contre l'inflation, devrait être accompagnée, en contrepartie, de l'indexation des emprunts des collectivités locales.* » Contrepartie, fait remarquer M. Debré, qui « *ferait hésiter quelques avocats d'une thèse faussement généreuse* ».

● L'accroissement des charges non rentables. Il déplore « *le maintien, voire la prolifération, de ces fameux goulets d'étranglement contre lesquels avait lutté, en 1959-1960, le comité Rueff-Armand. Ses décisions furent critiquées mais utiles* ». « *Le temps est revenu*, estime M. Debré, *d'un nouveau comité Rueff-Armand.* »

● La politique de réduction du temps de travail et d'activité professionnelle : « *Certes, le progrès technologique est fait pour adoucir la peine des hommes, mais, pour les limites d'âge comme pour les études, plus de souplesse serait nécessaire.* »

● La confusion entre le pouvoir d'achat des moins favorisés et la consommation des foyers : « *Il faut que la production soit en croissance réelle et que la nation s'enrichisse si l'on veut apporter à chacun des satisfactions. Il est dangereux et démagogique de faire croire que l'augmentation de la consommation intérieure puisse compenser la ponction que le coût du pétrole fait peser sur le revenu national. Tout es tchangé, au moins pour quelques années, et si le pouvoir d'achat des moins favorisés doit être un souci constant il faut savoir que la capacité globale de consommation ne peut plus connaître une augmentation continue, chaque année. Au minimum*, c'est *une stabilisation qui s'impose* ».

● Les conséquences d'une politique contractuelle « *non dirigée, non orientée, non expliquée* ».

● « *Les relations privilégiées entre partenaires économiques, les accords entre syndicats professionnels, la participation du personnel à la gestion, sont souhaitables*, déclare-t-il, *mais ils ne peuvent se faire aux dépens de l'économie nationale et, au premier chef, de la monnaie. Or tel est trop souvent le cas. Le scandale en période de crise, c'est de refuser une politique des revenus. A un certain degré, le dépérissement de la monnaie fait que chaque Français est perdant.* »

L'orateur déclare encore : « *On objecte qu'il ne faut pas émouvoir l'opinion. Mais comment la mobiliser sans l'émouvoir ?* » Et il conclut : « *Le gouvernement dispose d'une majorité. Avant d'en chercher une autre, qu'il s'emploie donc à garder celle qu'il a, qu'il lui demande de travailler pour le bien des Français et la gloire de la France. Votre budget sera voté, mais, inquiets, nous aspirons à une politique où l'on sente le grand souffle du redressement.* »

M. LAMPS (P.C.) : un nouveau tour de vis

« *Le projet de budget pour 1975*, déclare M. RENÉ LAMPS (P.C., Somme), *poursuit, en les aggravant, les tendances néfastes des budgets précédents.* » Après avoir rappelé les déclarations successives de M. Giscard d'Estaing, « *toujours lénifiantes mais régulièrement contredites par les faits* », il s'interroge sur les causes réelles de la hausse des prix. « *Sur 14 % d'augmentation*, précise-t-il, *plus de 10 % ne proviennent pas de la hausse du prix du pétrole et des matières premières.* » Après avoir remarqué que « *les pays socialistes ne connaissent ni crise, ni inflation, ni chômage* », il affirme : « *L'inflation est un phénomène inhérent au régime capitaliste.* »

« *L'influence du pétrole*, reconnaît le député communiste, *est plus marquante dans notre commerce extérieur, mais la politique charbonnière scandaleuse contribue à accroître le déficit extérieur. En fait*, estime-t-il, *le pouvoir et sa majorité ont délibérément sacrifié l'intérêt national aux profits immédiats de grands groupes internationaux.* »

Et il ajoute : « *Pour couvrir le déficit, on a recours aux emprunts en devises contractés à l'étranger. Ces emprunts devront être remboursés. Cette politique conduit à une capitulation devant les exigences américaines.* »

Après avoir évoqué l'aggravation du chômage, il estime que « *le budget présenté, loin d'atténuer les conséquences de la crise, risque au contraire de les aggraver* ». Et il explique : « *Comprimer la consommation pour favoriser les exportations, c'est tourner le dos à l'intérêt national. Les restrictions de crédit menacent l'emploi et favorisent une nouvelle concentration. Le budget marque une nouvelle dégradation des investissements publics.* »

« *Pour 1975*, poursuit-il, *il faut s'attendre à un nouvel et important tour de vis. Votre budget est un nouveau budget d'austérité qui voit se dresser contre lui des couches de plus en plus larges de la population.* » Et il ajoute : « *Notre pays est riche. Il mérite mieux que votre politique. Il faut substituer une autre logique économique dont les principes sont inscrits dans le programme commun de la gauche.* » L'orateur énumère alors les mesures préconisées par son parti pour atteindre les trois objectifs susceptibles de sortir le pays de la crise : « *Porter un coup d'arrêt durable à l'inflation, assurer la croissance de notre commerce extérieur et donner satisfaction aux aspirations populaires.* » « *La politique du pouvoir*, conclut-il, *c'est, en perspective, l'aggravation de la situation économique et sociale. Le groupe communiste votera donc contre ce projet de budget.* »

M. DOMINATI (R.I.) : la rigueur n'est pas spectaculaire

« *Votre budget est fidèle aux orientations annoncées en juillet dernier* », déclare M. Jacques Dominati (R.I., Paris), qui ajoute : « *Votre politique se place sous le signe de la continuité. C'est pour cela que nous l'approuvons.* » Rigueur, mesure et redéploiement de la croissance, ces grandes orientations méritent le soutien des républicains indépendants.

● Rigueur : « *Elle est nécessaire et traduit la volonté politique du gouvernement et de la majorité de faire face à la crise. Certes, elle n'est pas spectaculaire, mais l'impopularité est un hommage à la continuité d'une politique. Ce budget est exemplaire dans ses vertus négatives, c'est-à-dire celles qui ne nourrissent pas l'inflation. Vos choix sont les meilleurs qui pouvaient être faits.* »

● Mesure : « *L'utilisation de la rigueur et de l'austérité n'en doit pas moins être maniée avec mesure. Certains sacrifices sont nécessaires, par exemple la modération de la consommation et des hausses de salaires. Mais l'on doit écarter une politique plus contraignante qui viendrait, notamment, comprimer davantage les revenus des ménages. Mesures mais aussi justice, d'où la mise en place de volets de protection telles la garantie aux travailleurs licenciés, la défense des catégories défavorisées et la protection de l'épargne populaire.* »

● Redéploiement de la croissance : « *Au delà du présent, ce budget doit préparer et préserver l'avenir. Le préparer en réorientant notre consommation et notre production, grâce à un encadrement sélectif du crédit et par les investissements. Le préserver en préparant dès 1975 les outils de la relance pour 1976.* » Pour terminer, M. Dominati se déclare partisan, d'ores et déjà, d'un « *collectif budgétaire de relance* ».

La discussion générale est close. La séance est levée à 18 h. 45, M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances ayant décidé de ne répondre aux orateurs que jeudi.

UN EFFORT SUPPLÉMENTAIRE DE 300 MILLIONS DE FRANCS

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, a « donné son accord de principe » à quatre propositions que lui ont faites le mercredi 23 octobre, au cours d'un petit déjeuner au ministère des finances, les présidents des trois groupes de la majorité à l'Assemblée nationale : MM. Claude Labbé, U.D.R. ; Jean Brocard, républicain indépendant ; Max Lejeune, réformateur, et MM. Fernand Icart, président de la commission des finances, et Maurice Papon, rapporteur général du budget. Cet « effort supplémentaire », représentant une somme de 300 millions de francs, que le gouvernement acceptera de faire au cours de la discussion budgétaire, concerne, a indiqué M. Labbé, l'agriculture, l'accession à la propriété, l'amélioration du sort des rentiers viagers et la retraite à soixante ans pour les prisonniers de guerre.

M. DEBRÉ « CITOYEN INQUIET »

Dans le discours qu'il a prononcé mercredi après-midi à la tribune de l'Assemblée nationale, M. Michel Debré s'est décrit et défini comme un homme en qui cohabitent un « parlementaire discipliné » et un « citoyen inquiet ». Le premier votera un budget que le second critique avec la plus grande vigueur.

Ancien ministre de l'économie et des finances, M. Debré s'inquiète, notamment, de voir le gouvernement « concentrer ses feux sur les seuls investissements industriels ». Ancien ministre des affaires étrangères, il n'a pas moins de soucis, qui le conduisent à demander à M. Sauvagnargues, dans une question écrite, s'il n'y a pas incompatibilité entre les « importants transferts de souveraineté » auxquels il a fait allusion devant l'Assemblée européenne, et l'« affirmation d'indépendance nationale proclamée pendant la campagne présidentielle et redite à diverses reprises par le premier ministre ».

M. Debré n'est pas plus heureux en tant qu'ancien premier ministre et ancien leader, à ce titre, de la formation gaulliste. Les rapprochements amorcés depuis l'élection présidentielle, les tractations qui se déroulent ici et là, et auxquelles nous faisions allusion dans nos dernières éditions, ne lui disent rien qui vaille et il n'est pas loin de croire à l'existence d'un complot entre M. Poniatowski et les socialistes. Aussi bien a-t-il cru nécessaire de lancer un cri d'alarme : « Le gouvernement dispose d'une majorité. Avant d'en rechercher une autre, qu'il s'emploie donc à garder celle qu'il a ! »

Les craintes de M. Debré seraient-elles illusoires ? On ne saurait le prétendre, puisque M. Poniatowski s'ingénie à faire croire que l'alliance entre socialistes et communistes ne survivra pas aux prochaines élections législatives et apporte son concours à une subtile manœuvre en vantant le caractère « républicain » du P.S. et en agressant, jour après jour, le P.C., « parti dictatorial et par là même fascisant ».

Le premier secrétaire du P.S. vient heureusement de confirmer, à la Martinique, que l'union de la gauche demeure sa foi et sa loi. A supposer que le citoyen Debré ait confiance en la parole de M. Mitterrand plus qu'en celle de M. Poniatowski, — hypothèse que l'on ne peut tenir pour totalement absurde, — il devrait se sentir désormais un peu moins inquiet.

RAYMOND BARRILLON.

DANS LES COMMISSIONS

FINANCES : les crédits du commissariat général au Plan sont rejetés

La commission des finances de l'Assemblée nationale a examiné, le mercredi 23 octobre, les crédits du commissariat général au Plan et de la productivité. Le rapporteur, M. André Boulloche, député (P.S.) du Doubs, a estimé que « *la plupart des équilibres fondamentaux ne pourraient être maintenus* », étant donné que le taux de croissance moyen ne dépassera pas 5,3 % à la fin de 1975, donc inférieur à l'hypothèse minimum retenue. Il a indiqué que « *la réalisation des équipements collectifs était restée très inférieure aux prévisions et inégale selon les secteurs* ». Rappelant la création par le président de la République d'un conseil de planification, il a exprimé la crainte que « *cet organisme ne conduise à avantager la politique conjoncturelle par rapport au moyen terme* ». M. Maurice Papon, rapporteur général et député U.D.R. du Cher, a souhaité être mieux informé des rapports que le gouvernement entend voir s'instaurer entre le conseil et le commissariat au Plan. La commission a ensuite adopté les cinq observations de M. Boulloche. Ainsi les commissaires ont-ils condamné les retards apportés à la transmission des réponses aux questionnaires budgétaires et leur caractère lacunaire, souligné l'insuffisance des moyens matériels du commissariat, regretté la diminution de la subvention au CNIPE et les retards apportés à la préparation du VII° Plan, et souhaité qu'un effort particulier soit entrepris en vue de l'établissement de nouveaux modèles de comptabilité nationale, prenant en considération la qualité de la vie et mesurant les coûts induits découlant des gaspillages de tous ordres.

La commission, suivant l'avis de son rapporteur, a rejeté les crédits du commissariat à la majorité de 11 voix contre 9.

PRODUCTION ET ÉCHANGES : LES CRÉDITS DU DÉVELOPPEMENT RURAL SONT ADOPTÉS

M. Roland Huguet, député P.S. du Pas-de-Calais, rapporteur du budget du développement rural, a noté devant la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale, réunie mercredi 23 octobre, que ne cesse de croître « *le déséquilibre entre une augmentation massive de caractère social bénéficiant à l'agriculture et la stagnation qui correspond à une régression en volume des dépenses d'équipement* ». Pour sa part, M. Marcel Rigout, député communiste de la Haute-Vienne, a estimé qu'il était « *anormal de considérer comme des dépenses bénéficiant exclusivement à l'agriculture, les dépenses d'équipements collectifs ruraux qui concernent le monde rural dans son ensemble* ». La commission, après avoir adopté un amendement de M. Huguet prévoyant une diminution de 28 millions de francs des autorisations de programme figurant au titre VI de ce budget, a repoussé les conclusions du rapporteur tendant à donner un avis défavorable à l'adoption des crédits du développement rural.

Questions diverses

LA SEMAINE DE CINQ JOURS ET LE TRANSFERT DE L'ENSEPS

Mercredi après-midi 23 octobre, l'Assemblée nationale a consacré une séance aux questions au gouvernement. A cette occasion, M. Coulais, député républicain indépendant de Meurthe-et-Moselle, s'est inquiété des « *dispositions ambiguës* » de la circulaire du ministère de l'éducation nationale relative à la semaine scolaire de cinq jours continus (afin d'économiser l'énergie). M. Haby, ministre de l'éducation, a répondu que l'aménagement de la semaine scolaire est une possibilité laissée à l'initiative des chefs d'établissements et que le ministère, pour sa part, n'a encore pas pris position sur ce problème délicat.

D'autre part, M. Lavielle, député socialiste des Landes, a demandé au gouvernement si la décision de transférer l'Ecole normale supérieure d'éducation physique et sportive répond à des motifs d'intérêt public. M. Mazeaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (jeunesse et sports), a précisé que ce transfert entre dans le cadre « *de la restructuration du sport d'élite français* », et qu'« *il répond à des exigences d'intérêt général et au souci d'assurer le plein emploi des installations.* »

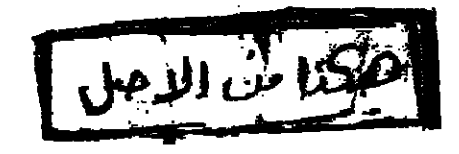
● M. D'ORNANO (industrie) à *M. Schwartz* (P.C., Meurthe-et-Moselle), qui dénonçait l'action des forces de police contre les mineurs de Faulquemont et demandait ce que fera le gouvernement pour maintenir ce puits en activité, qu'il faudrait deux ans pour remettre le puits en activité et qu'il recevrait une délégation des maires de la région.

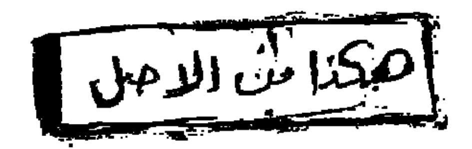
LES POTS-DE-VIN ET LE MARCHÉ AÉRONAUTIQUE

Mercredi 23 octobre, au cours de la séance consacrée aux questions des députés au gouvernement, M. Paul Durafour (député radical de gauche de Saône-et-Loire) a demandé des précisions sur les conditions dans lesquelles se traitent les marchés d'exportation de matériel militaire et sur un éventuel recours « *à la pratique des pots-de-vin* ».

M. Soufflet, ministre de la défense a répondu que le contrôle de l'Etat sur de tels marchés est limité dans la mesure où les opérations de vente à l'étranger sont, dans leur immense majorité, le fait de sociétés civiles. Il a précisé que la justice hollandaise est saisie de l'affaire à laquelle M. Durafour a fait allusion. Ce dernier évoquait les remous provoqués par les accusations dont la firme Dassault a été l'objet et selon lesquelles elle aurait tenté d'offrir de l'argent à deux parlementaires hollandais afin d'améliorer les chances de succès de l'avion français proposé aux armées européennes.

● M. SOUFFLET (défense) à *M. Haesebroeck* (P.S., Nord) qui demandait qu'en raison des difficultés que les pluies entraînent pour les récoltes, des permissions exceptionnelles soient accordées aux fils d'agriculteurs de la région, que si les circonstances l'exigent des permissions exceptionnelles pourront être accordées. Quant à l'utilisation des jeunes du contingent pour aider aux récoltes, elle soulèverait un certain nombre de difficultés.





POLITIQUE

Alors que l'U.J.P. veut se distinguer de la majorité

M. Grossmann lance un mouvement soutenant M. Chirac

Alors que l'Union des jeunes ur le progrès s'apprête à tenir, Palais des congrès à Versailles, 26 et 27 octobre, des journées tionales pour affirmer l'indé-ndance des jeunes gaullistes à gard de l'U.D.R. et de la majo-é, l'ancien président de l'U.J.P., Robert Grossmann, annonce création d'un nouveau mou-ment politique, les Centres éforme et Participation, qui se tue dans la majorité et qui porte son soutien au premier inistre.

L'U.J.P., pour la première fois, a invité à ses journées natio-ales ni le premier ministre ni s responsables officiels de U.D.R., avec lesquels d'ailleurs s relations sont pratiquement ompues depuis l'élection prési-entielle. Pour mieux faire de ces ournées celles de leur « indépen-lance », les jeunes gaullistes y nt, en revanche, convié M. Michel Jobert, qui prendra la parole samedi après-midi, et M. Jean Charbonnel, qui interviendra di-manche matin.

Si les dirigeants de l'U.J.P. ont rencontré ceux du Mouvement de la jeunesse communiste, ils ont affirmé que ces contacts n'étaient pas exclusifs de relations avec tous les autres mouvements de jeunes. Ils reprochent aussi à l'U.D.R. — avec qui ils étaient associés depuis leur fondation en 1965 — son trop rapide et trop confiant ralliement à la personne du chef de l'Etat et à la nouvelle majorité présidentielle, comme sa dépendance trop étroite envers le premier ministre. C'est pour ces raisons qu'au niveau local comme au niveau national, l'U.J.P., tout en affirmant son autonomie, s'est montrée intéressée par l'initiative de M. Michel Jobert.

C'est une critique souvent voilée, parfois directe, de la politique économique du président de la République qui sera faite à travers la discussion du rapport dont le titre demande « A qui profite la *croissance en 1974 ?* » et qui traite notamment de la réforme de l'entreprise, du Plan et de la participation.

L'U.J.P., avant l'ouverture de ses travaux, a reçu les encouragements d'une dizaine d'anciens dirigeants du mouvement, dont six appartenaient à l'équipe fondatrice. Affirmant dans un manifeste que *« l'U.J.P. travaille au renouveau du gaullisme »*, ils estiment qu'elle a le *« respect scrupuleux du legs des seize dernières années en matière d'institution, de défense nationale et de politique étrangère »*.

L'initiative de M. Robert Grossmann — qui, après avoir été le fondateur de l'U.J.P. l'a présidée jusqu'en 1972 — est également soutenue par une dizaine d'anciens membres du mouvement. Dans un manifeste, il estime que *« l'autorité du président de la République et celle du premier ministre doivent bénéficier d'un préjugé favorable. Leur action ne peut actuellement souffrir de trop d'attitudes stériles ou négativistes »*. Ils veulent s'adresser en priorité à ceux dont la sympathie pour l'U.D.R. a été déçue et qui ont la *« nostalgie d'un renouveau authentique »*.

En affirmant, eux aussi, qu'ils veulent *« lutter pour obtenir que chaque citoyen se sente impliqué activement dans l'élaboration de son destin social »*, ils entendent implicitement concurrencer M. Michel Jobert, dont le nom, cependant, n'a pas été prononcé. S'ils affirment que leur philosophie est fondée sur la participation, ils n'invoquent à aucun moment ni le gaullisme ni le nom du général.

Résolument hostile au parti communiste, *« qui prend des allures rassurantes »*, M. Robert Grossmann invite M. Jacques Chirac à réunir *« tous les responsables qui ne se situent pas dans le camp socialo-communiste, dans le but de définir une charte minimum de la majorité présidentielle »*.

L'ancien président de l'U.J.P. souhaite même que M. Chirac mette réellement en œuvre l'article 20 de la Constitution, qui dispose que *« le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation »*.

M. Grossmann veut, en somme, faire de M. Chirac le chef d'une majorité dont certains éléments préfèrent se réclamer de M. Giscard d'Estaing, mais il tend aussi à apporter au premier ministre un soutien qui lui soit propre.

M. Sanguinetti, secrétaire général de l'U.D.R. devait, jeudi soir, au cours de la réunion du bureau exécutif, s'étonner, devant M. Chirac, de cette création, alors que le dernier comité central de l'U.D.R. avait invité tous les clubs et groupements proches de lui de se mettre en sommeil. — A. P.

M. Jobert : Le Mouvement des démocrates participera aux élections municipales et législatives

M. Michel Jobert, hôte, mercredi 23 octobre, de l'émission « Radioscopie », de Jacques Chancel, sur France-Inter, a déclaré : *« Si le Mouvement des démocrates prend, nous participerons aux épisodes tactiques de la vie politique que sont les élections municipales et législatives, mais ce serait nous jouer un très mauvais tour de fixer ces dernières trop tôt, car nous ne serions pas prêts, et nous avons bien l'intention d'y participer. »* L'ancien ministre a rappelé que son but est de *« donner aux gens l'envie de faire vivre, de faire vibrer la vie démocratique en France et dans les institutions, qu'il ne faut pas modifier tous les mois, ne serait-ce que pour se déplacer à Versailles »*. En réponse à une question, il a indiqué que son objectif était de dégager *« une bonne majorité, solide, un jour... Vous voyez laquelle »*.

M. Jobert a souhaité que la France *« sorte de la classification droite-gauche et se donne un pouvoir gestionnaire précis, qui ne soit pas la proie des idéologies et des rancunes »*, avant de déclarer : *« Je pense peut-être compter dans la vie publique de la France. Si je peux être plus utile que dans l'anonymat, je ne refuserai pas cette possibilité. »*

● *Un comité Michel Jobert* s'est constitué à Bordeaux à l'initiative de M. Gilles Loffredo, directeur de l'Ecole de notariat, assistant à la faculté de droit. Secrétariat : M. Serge Bucalo, 10, Les Tourelles-de-Charlin, 33700 Mérignac, tél. 47-18-38.

● *Une délégation parlementaire soviétique*, conduite par M. Vitali Rouben, président du Soviet des nationalités, a été reçue, le mercredi 23 octobre, par M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, et a participé à une séance de travail avec les députés du groupe d'amitié France-U.R.S.S. Avant de quitter Paris pour un voyage de plusieurs jours en province, la délégation devait être reçue, jeudi 24 octobre, par M. Jean Sauvagnargues.

Un costume pure laine, plus on le porte plus on l'aime.

CONTRÔLE WOOLMARK
PURE LAINE VIERGE

Quand on aime la laine, on l'aime tous les jours. On vit mieux dans un costume pure laine. Jamais trop neuf, jamais raide, il a une élégance nonchalante, discrète, racée.

Il vous laisse toute spontanéité dans vos gestes, allonge le pas, croise les jambes, ou pose les coudes avec vous.

Prêt à recommencer le lendemain, après une nuit de repos sur un cintre.

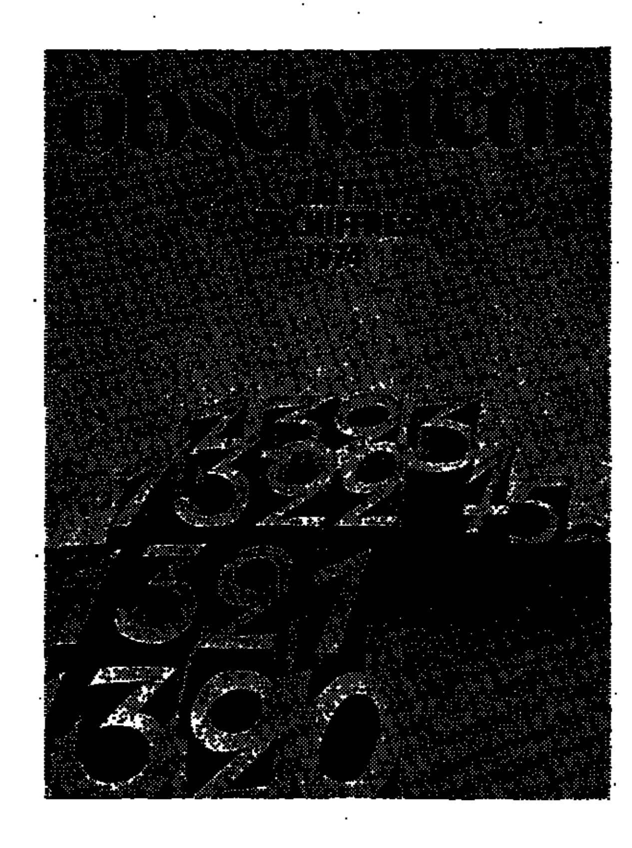
Vous allez si bien ensemble qu'on ne sait plus très bien qui de vous deux a choisi l'autre. L'âge lui va bien. Il traverse le temps avec naturel et élégance, surtout quand il est garanti et contrôlé par la Woolmark.

La laine est vraie.

AUJOURD'HUI JEUDI 24 OCTOBRE PARUTION DE

FAITS ET CHIFFRES 1974

numéro hors-série du NOUVEL OBSERVATEUR



Avec FAITS ET CHIFFRES vous disposez de tous les journaux économiques, les revues professionnelles, les statistiques des syndicats, les publications internationales, les documents de l'I.N.S.E.E., les principaux ouvrages sociaux économiques de l'année, classés par grands sujets en 50 rubriques, expliqués et chiffrés.

FAITS ET CHIFFRES : un instrument clair et indispensable pour connaître tous les chiffres qui font l'actualité.

En vente chez tous les marchands de journaux 124 pages - 12 francs.

POLITIQUE

POINT DE VUE

La France sans repères

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

LA France, en cette année 1974, a en effet perdu les repères que la V[e] République lui avait peu à peu donnés depuis quinze ans.

La France en cette année 1974 a, en effet, perdu les repères que la V[e] République lui avait peu à peu donnés depuis quinze ans.

Le premier de ces repères était l'autorité de l'Etat. Cette autorité s'est sérieusement dégradée. L'instabilité gouvernementale caractérise aujourd'hui le fonctionnement de nos institutions. Depuis le renvoi de M. Chaban-Delmas en juillet 1972, c'est-à-dire depuis deux ans seulement, quatre cabinets ont été formés et tous les ministères ont changé au moins trois fois de titulaire, à la seule exception de celui de l'économie et des finances... Ces changements de personne ont été aggravés par une valse des projets ou des dossiers : du travail entrepris par M. Fontanet à l'éducation nationale, il est fait table rase ; les propositions déposées par M. *Montjoie sur* la table du premier ministre d'alors au sujet de la nécessaire adaptation de l'économie *française* à la *nouvelle conjoncture* internationale n'ont même pas été examinées officiellement ; l'engagement de ne *faire* flotter notre monnaie que durant six mois a été complètement oublié ; on pourrait multiplier les *exemples* de chantiers ouverts ici, fermés là en tous domaines, laissant au milieu d'un *gué* incertain Concorde et nos expérimentations nucléaires, autant dire l'ensemble de notre politique de dissuasion et de notre effort technologique.

Plus grave encore : l'excès de centralisation du pouvoir, sa personnalisation publicitaire, entraînent l'irresponsabilité de tout subordonné, qu'il soit ministre ou grand directeur : comment s'engager à coup sûr si l'on sait *que* la décision finale *ne* vous appartient pas, qu'elle peut être amendée *ou* rapportée même après avoir été annoncée ? Du coup, chacun des ministres en est réduit à un rôle de représentation à la radio ou à la télévision et de faire-valoir du président, dont il est dit en tête de chaque exposé ou discours ministériels qu'il s'intéresse particulièrement *à la question* et qu'il en décidera en *dernier ressort*. Comme dans d'autres régimes dont on nous menace si nous votons mal...

Enfin, les fonctions sont confondues et les compétences enjambées : le président de la République s'improvise *maire* de Paris *depuis* qu'il est entré à l'Elysée, le ministre de l'intérieur dispose non seulement du portefeuille des *affaires étrangères* puisqu'il se *rend* à Varsovie, à Alger et à Québec pour y discuter de l'ensemble des relations entre la France et ces capitales, *mais* il se hisse même au rang de vice-président de la République, étendant son influence à la mesure exacte de celle que se donne le chef de l'Etat dont politiquement il *exerce* les fonctions en *second*, décidant ici de compromettre la réélection de M. Fontanet, et publiant là d'ultimes propositions au sujet du paquebot *France*.

L'expansion et la pauvreté

L'autorité de l'Etat qui n'est plus soutenue par un gouvernement défini dans ses responsabilités et stable dans ses organes se dégrade plus encore par l'apparence et par la nature des décisions et des changements de ces derniers temps. L'Etat, instrument du bien commun — sinon qu'est-il ? — paraît de plus en plus le moyen personnel de manifester son emprise sur les gens et sur les choses. On n'est plus très loin du « bon plaisir » d'antan... Les décisions sont contestées par les intéressés. Le paquebot *France* est occupé, le ministre de l'agriculture parle à Paris et négocie à Bruxelles sous la menace, à Draguignan pour la première fois en France depuis 1907, en temps de paix, a lieu ce qui ressemble fort à une mutinerie. Faute que l'Etat soit régulièrement agi par un gouvernement digne de ce nom, les citoyens cèdent la place aux révoltés, aux égoïstes et plus encore aux indignés.

Le second repère qu'on eût peut-être pu sauver, dans la tourmente pétrolière et monétaire de ces années-ci, si l'Etat ne s'était dégradé, disparaît du coup encore plus vite. L'assurance que l'expansion économique engendre le progrès social est battue en brèche par les faits. L'inflation ronge tous les gains de productivité et toutes les promotions salariales. La spéculation et la situation d'intermédiaire sont *les* vrais moyens d'établir une énorme fortune en très peu d'années. L'Etat, mal situé, englué dans l'amateurisme et l'irresponsabilité, n'a plus prise ni sur les esprits ni sur la conjoncture. Les remèdes cardinaux éprouvés par la IV[e] et plus encore par la V[e] République n'ont plus cours. Abandonnée, la planification nationale établie démocratiquement. Eludés, ses nécessaires prolongements administratifs et ses soutiens régionaux. Les plans qui se succèdent pour juguler l'inflation ou relancer l'activité ne sont plus le fruit des patientes commissions Monnet d'après la guerre ou Rueff-Armand de l'automne 1958 ; ce ne sont plus que des copies d'examen que le président de la République inspire puis déchire.

De la disparition de ces deux repères, le pouvoir d'aujourd'hui porte en grande partie la responsabilité. Elle est d'autant plus grave qu'au même moment sombrent d'autres certitudes et habitudes dont le maintien ne dépend guère de nous.

Depuis toujours, la France était considérée et se considérait comme un pays riche par l'équilibre de ses ressources et par sa capacité de transformation des matières premières. Aujourd'hui, il faut s'en convaincre et le clamer, « *la France est pauvre* », pauvre comme en Afrique occidentale un Dahomey qui n'exporte que ses médecins et ses fonctionnaires d'autorité... La France est pauvre parce qu'elle ne dispose pas des matières sur lesquelles elle a fondé une économie essentiellement commerçante et de plus en plus tournée vers l'extérieur ; elle est pauvre parce que l'ambition de devenir une grande puissance industrielle et commerciale l'a amenée à une dépendance fondamentale vis-à-vis de l'étranger : vis-à-vis des producteurs de matières premières, parce que l'on réalise maintenant que le prix de ces produits est hors de nos moyens de paiement, mais aussi vis-à-vis de marchés extérieurs aussi vulnérables que le nôtre dont l'évolution et le degré d'ouverture ne dépendent pas de nous. Enfin, notre pays, en acceptant le circuit des euro-dollars, en s'en tenant à une politique de subventions et de coup par coup à l'égard de sa propre industrie, n'a pas mis au point depuis la libération un réel autofinancement de son économie. Physiquement et monétairement, notre pays est dépendant, et si l'entreprise France fait encore de bonnes affaires, nous risquons pourtant de n'être plus chez nous que des gérants, les décisions se prenant ailleurs...

La question d'Europe

Dernier repère lui aussi évanoui : la manière dont la France traitait la question d'Europe (1) et en faisait une base de son influence politique. Plus encore que la constante incertitude britannique vis-à-vis de la C.E.E., c'est le changement d'attitude de l'Allemagne qui préoccupe. Depuis 1958, et peut-être aussi depuis la libération et les premières propositions de Robert Schuman, la France était politiquement, intellectuellement l'élément moteur de la Communauté : sans elle, rien à faire, et d'elle dépendaient les idées et les éventuels *non possumus*. C'est aujourd'hui le rôle de l'Allemagne, mais d'une manière fort dangereuse pour l'avenir. De la même manière que les prétentions universalistes de M. Kiesinger rejetèrent vers le gaullisme et le dogme de l'indépendance nationale un Georges Pompidou pourtant bien disposé à l'origine, de même le chancelier Schmidt, à qui s'était ouvert sinon confié M. Giscard d'Estaing, risque de rejeter ce dernier dans l'intransigeance et l'amertume à force de critiquer en bloc et sans alternative le Marché commun agricole et de dauber la bureaucratie bruxelloise, dont sont pourtant solidairement responsables les Neuf.

Il est vrai que l'entente du président français et du chancelier allemand tenait, au moment de leur arrivée au pouvoir suprême, à ce que tous deux ont la même conception publicitaire de l'action politique, le même souci de leur image personnelle, et donc le même goût pour les initiatives brillantes mais faciles. Le second aurait cependant tort de chercher à briller en rabrouant le premier, d'autant que le retour à des aigreurs franco-allemandes masquerait le complet déplacement de la question d'Europe. Celle-ci n'est plus de savoir comment poursuivre ou renforcer les entreprises des Six, puis des Neuf. Les changements de régime à Lisbonne et à Athènes, l'incertitude quant à l'avenir politique de l'Italie et de l'Espagne, posent au midi du Vieux Continent, déjà secoué par ses dépendances énergétiques et monétaires, une interrogation d'ensemble : comment sauver l'Europe occidentale du chaos que, dans chacun des Etats, les menées souterraines des uns et la misère brutale des autres peuvent faire exploser à tout moment ? La question d'Europe est peut-être, comme elle fut entre les deux guerres, celle de la démocratie encore plus que de l'économie ou de la diplomatie.

Les hésitations de M. Giscard d'Estaing sont donc bien venues s'il s'agit, après les démonstrations un peu illusoires de ses cent premiers jours, de réfléchir sérieusement, d'analyser le nouveau paysage et de découvrir non pas d'autres repères (les anciens étaient bons), mais le moyen de les planter à nouveau. Pour ce faire, il faudrait se convaincre de trois choses :

1) *L'autorité de l'Etat*, en un temps où tout change (et pas forcément dans le sens voulu par les dirigeants) et où l'on doit gouverner non plus par la contrainte mais avec le consentement des intéressés, passe par la réforme de l'Etat. Une réforme qui fasse de l'Etat, à tous les niveaux de décision et d'exécution, l'instrument à la disposition de tous, et singulièrement le moyen de défense des plus petits contre les nantis. A ce prix seulement, l'Etat sera de nouveau accepté ; il retrouvera le pouvoir attractif et créateur qu'il a presque toujours exercé dans notre pays pour son plus grand bien, bref, il retrouvera son autorité et son crédit. La balle est ici dans le camp élyséen, qui doit changer son comportement, mettre en œuvre les réformes régionales et administratives refusées naguère et éludées aujourd'hui.

2) *Le sauvetage de notre économie* passe par sa restructuration, ce qui suppose un plan et une réelle démocratie économique et sociale. De telles mutations dans les manières de transporter, de produire et de vendre appellent de tels sacrifices dans les intérêts acquis, de telles ruptures dans les pensées et les habitudes qu'elles ne sont possibles qu'à condition de ne pas profiter à un petit nombre spoliant encore davantage la grande masse des sans-voix. Des féodalités, des circuits, des compromis parfois séculaires, doivent sauter. Des schémas, des axiomes, doivent être renversés. Ce sera très douloureux. Le pouvoir, qui excelle à battre l'estrade, n'aura pas trop de toutes ses ressources publicitaires et surtout de l'autorité de l'Etat restaurée comme précédemment dit pour convaincre les Français.

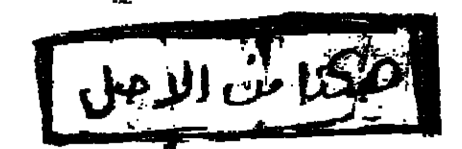
3) *La question internationale et même européenne*, si choquant que cela puisse paraître de prime abord, peut être mise en arrière-plan seulement des réflexions gouvernementales. Un nouvelle donne mondiale est en cours. Après celle qui à Waterloo redistribua la puissance sur le Vieux Continent et provoqua pendant plus d'un siècle l'antagonisme franco-allemand et la neutralité apparente des Anglo-Saxons de part et d'autre de l'Atlantique, après celle qui en 1945 hissa sur le pavois les deux géants que l'on sait, vient une troisième dont personne ne peut déjà dire en quoi elle consiste, sinon qu'elle balaie tout : économie, monnaie, psychologie des masses et des personnes, politique mondiale et de chaque Etat.

Dans une telle tourmente de l'intelligence et de la géopolitique, il faut comme au temps des grands voiliers mettre à la cape et simplement surveiller les ancres flottantes, c'est-à-dire *maintenir* l'indépendance nationale, jour après jour, ou, pour mieux dire aujourd'hui, maintenir notre capacité d'autodétermination. En se consacrant à la restauration de son Etat et à la conversion de son économie, la France — une fois tombée la tempête — sera dans la meilleure situation possible pour compter les cartes et jouer dans la nouvelle donne. Cette donne-là sera pour elle sûrement meilleure que celle dominée par le cynisme des Deux Grands et en train de se clore par la juste revanche du tiers-monde.

(1) L'expression « question d'Europe » est d'Etienne Burin des Roziers, qui — ambassadeur de France à Rome — donna le 15 avril 1970 une conférence publique ayant cet intitulé.



straplan
pour créer et réussir votre propre affaire
75008 - PARIS — 28, rue Tronchet Tél. : 265-90-55
69001 - LYON — (78) 28-53-50
1201 - GENEVE — (22) 31-49-57
Lille - Marseille - Toulouse



POLITIQUE

M. MITTERRAND A LA MARTINIQUE

« Un grand moment de fraternité et de fête »

De notre envoyé spécial

Fort-de-France. — Quelle marée ! Combien sont-ils d'hommes, de femmes, d'enfants noirs et métis, au corps à corps, agglutinés comme les raisins d'une grappe, sur la place de l'Abbé-Grégoire, à Fort-de-France, et qui attendent, ce mercredi soir 23 octobre, l'arrivée de M. François Mitterrand ? Foule tiède, bruissante comme la nuit tropicale. Elle a tout submergé : le pavé, les arbres, les réverbères, les toits. Jusqu'à celui de la tribune officielle... Quinze mille personnes, vingt mille ? Impossible à dire. Ce qui est sûr est tout de même sidérant : jamais le général de Gaulle lui-même n'a connu dans la ville pareille houle populaire. M. Aimé Césaire, maire de Fort-de-France (député non inscrit et président du parti progressiste martiniquais) et d'autres observateurs, nous le garantiront. Voilà bien une leçon : aux Antilles comme ailleurs, l'union de la gauche quitte les catacombes.

A 19 h. 30, M. François Mitterrand apparaît. Aussitôt happé, aspiré, charrié. Un des glycérinies s'effondre avec sa grappe de gamins. La foule emporte les barrières de protection et vient buter au pied de la fragile estrade officielle. Mme Mitterrand, M. Defferre et son épouse, la romancière Edmonde Charles-Roux, font figure de miraculés lorsqu'ils sortent, indemnes, du dessous de la mêlée. Seul, M. Régis Debray garde son flegme, un éternel havane en guise de pochette.

« Mitterrand président. » *Le service d'ordre tangue, les micros sifflent. On commence même à craindre le pire. Il faudra* « faire donner Césaire » *pour qu'un semblant d'ordre s'installe.*

Quelle soirée ! Quatre « camarades » se suivent à la tribune. Impossible de dire leurs noms et ce qu'ils ont pu raconter. Défaillance de la sonorisation ou plutôt rumeur grondante de la foule impatiente ? Sur le devant de la place, personne ne saisit mot de leurs discours. Mais voici que M. François Mitterrand relaie le quatrième orateur, et aussitôt, pour peu, on percevrait le cliquetis suraigu des criquets créoles dans les jardins tout proches.

« M'entendez-vous là-bas ?

— *Oui.*

— Alors, on commence. Vous êtes une foule ce soir. Vous n'êtes pas venus ici pour célébrer un homme, mais un combat (...). Je ne vous connais pas, je ne connais pas votre nom (...). »

Au bas de la tribune, une voix : « Maréchal. Présent. »

Eclat de rire. Les milliers de visages se rapprochent encore de l'orateur. Des voltigeurs occupent même les recoins de l'estrade. A peine reste-t-il à M. François Mitterrand un demi-mètre carré pour faire son discours. Il choisit alors carrément de recourir au dialogue direct :

« La Martinique compte au moins cinquante mille chômeurs. Bon ! A qui la faute ?

La foule. — Giscard ! Giscard.

— Ne répondez pas à ma place. Est-ce votre terre qui n'est pas fertile ? Est-ce votre mer qui n'est pas poissonneuse ?

— *Non, non.*

— Alors, je ne comprends pas. Est-ce votre faute, à vous, tout ce qui vous arrive ? Les Martiniquais sont-ils donc moins intelligents, moins courageux que les autres ? Non. Alors à qui la faute ?

— *Giscard ! Giscard !*

— Je vous en prie ! Je suis venu vous voir le premier. Giscard ne sera là que dans un mois. Il ne sera, cette fois, que le second.

— *Nou pas lé-i ! Nou pas lé-i ! (On n'en veut pas de celui-là).*

— Non. La faute est au système social et économique, au système qui ne s'est pas débarrassé du fait colonial. Je vous en conjure : un soir comme celui-ci, il faut avant tout que s'accroisse la prise de conscience des masses (...). Seule l'union des forces populaires, seule la victoire de la gauche permettront de changer le système. »

Plusieurs fois encore, M. François Mitterrand dialoguera avec la foule. Il lui fera dire ainsi que l'union de la gauche, au fond n'est aujourd'hui, pas plus en péril qu'un ménage énervé par quelques disputes. « Heureusement qu'on n'est pas toujours d'accord en amour. Sinon, hein ! Qu'est-ce qu'on s'ennuierait ! » *Il lui apprendra aussi que* « Georges Marchais est un homme de valeur, à la tête d'un grand parti ». *Et surtout, il réaffirmera que le peuple martiniquais a le droit absolu de disposer de lui-même.*

Chaleur des mots, ironie du sourire, ivresse du rythme incantatoire. La foule applaudit sans donner toujours l'impression de saisir la lettre même du discours. Mais après tout qu'importe ! « Il semble, *martèlera M. François Mitterrand,* que nous venons de vivre ce soir à Fort-de-France un grand moment de fraternité et de fête. Fête de la liberté, fête du progrès, fête de l'espérance, fête de l'avenir, fête du peuple martiniquais. »

La foule explose de nouveau. Si tassée, si écrasée soit-elle, elle esquisse, bras en l'air, comme une danse et comme un sautillement de joie. M. François Mitterrand se tourne vers nous. Vidé, des perles de sueur aux joues : « Vous me comprenez. Je ne pouvais pas prononcer ici une allocution aussi structurée qu'une communication à l'Académie. » *Alors, disons que le leader de la gauche a fait à Fort-de-France un excellent « discours-biguine »* (1).

PIERRE-MARIE DOUTRELANT

(1) La biguine est une danse populaire antillaise.

Les relations avec le P.C.

LE PREMIER SECRÉTAIRE DU P.S. : jamais je n'essaierai d'imposer la loi des socialistes

M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., a déclaré mercredi 23 octobre, à Fort-de-France :

« *Lorsque j'entends dire que l'union de la gauche est en péril, je réponds : ce n'est pas vrai. Le programme commun de la gauche est la charte de nos actes. Je le dis hautement à Fort-de-France, en étant assuré que mes paroles franchiront l'Atlantique : l'union de la gauche reste la seule stratégie possible.*

» *En tant que premier secrétaire du parti socialiste, jamais je n'essaierai d'imposer la loi des socialistes ou je ne sais quel esprit de boutique au risque de détruire l'union de la gauche.*

» *Seule, l'union des forces populaires, seule l'union de toutes nos forces, seule la victoire de la gauche permettra de changer le système économique. Et nous n'aurons pas de victoire si nous restons divisés. Nous n'avons pas encore eu le pouvoir parce que nous sommes restés trop longtemps divisés.* »

APRÈS LES ASSISES DU SOCIALISME

M. Chevènement : la gauche doit peser son poids au sein du P.S.

« *Il est important que le courant de gauche pèse son poids et impose son exigence* », a déclaré M. Jean-Pierre Chevènement, député, membre du secrétariat du P.S., à propos de la préparation du congrès de ce parti. M. Chevènement rendait compte, mercredi soir 23 octobre, à la faveur d'un débat sur le mouvement socialiste et la crise du capitalisme, des décisions prises au cours de l'assemblée générale du CERES, le 20 octobre. Le CERES souhaite le maintien, au sein du P.S., de la majorité à laquelle il participe, mais il estime que l'orientation à gauche du parti et la dynamique unitaire doivent être renforcées au congrès du 31 janvier. En conséquence il propose de « cimenter » l'unité à la base, au niveau local et surtout dans les entreprises, pour que « *les militants prennent l'habitude des actions communes* ». La stratégie unitaire doit être affirmée face à l'opinion. « *Nous sommes prêts à travailler avec les communistes, notamment dans les municipalités* », a souligné M. Chevènement.

Le CERES propose ensuite de durcir la stratégie de rupture avec le capitalisme. Aussi le P.S. doit-il réaffirmer sa volonté d'appliquer le programme commun en ce qui concerne les nationalisations. « *Il faut qu'il soit clair que le capitalisme sera attaqué à la racine dans les trois mois et qu'une page sera tournée si la gauche vient au pouvoir.* » Dans le même temps il conviendra, selon le CERES, de poser à tous les niveaux le problème de la responsabilité pour avancer dans la voie du socialisme autogestionnaire.

A l'intérieur du parti socialiste, le CERES souhaite voir se développer la réflexion sur la transition, avant le passage au socialisme. Il demande que la priorité soit accordée au secteur entreprises et que soit créée une école de formation des cadres ouvriers. Enfin, il réclame un contrôle plus strict des élus.

« *Il doit y avoir, au prochain congrès, une motion de gauche. Une motion de gauche qui sera ouverte à tous ceux qui veulent s'y associer. Ceux qui viennent du P.S.U. ou de la C.F.D.T. devraient se retrouver sur notre texte. Nous sommes prêts à leur faire la plus large place, notamment au comité directeur ou au bureau exécutif* », a déclaré le député de Belfort.

LES PARTENAIRES DU P.S. PROTESTENT CONTRE UNE DÉCLARATION DE M. ESTIER

Les partenaires du P.S. aux récentes assises nationales du socialisme — le courant du P.S.U. qui se reconnaît dans MM. Chapuis et Rocard et la « troisième composante », qui regroupe notamment des militants C.F.D.T. — se sont élevés mercredi 23 octobre contre une déclaration de M. Claude Estier à l'issue du comité directeur de son parti (*le Monde* du 22 octobre). Le porte-parole du parti socialiste avait indiqué que les membres des deux courants qui ont participé aux assises devraient adhérer à titre individuel au P.S. pour participer au congrès convoqué du 31 janvier au 2 février.

Les représentants de la « troisième composante » et du P.S.U. « *rappellent que le nécessaire rassemblement des socialistes tel que l'a souhaité François Mitterrand ne passe pas par des adhésions individuelles à l'une des composantes des assises, mais par un accord entre les trois composantes à partir du bilan politique des assises et des perspectives militantes et organisationnelles qui pourront être proposées sur cette base* ».

En outre, à la suite de la décision de la direction provisoire du P.S.U. de convoquer le congrès de ce parti du 14 au 16 décembre (1), les partisans de M. Michel Rocard indiquent qu'ils se réuniront samedi 26 octobre pour « *envisager les perspectives qui s'offrent aux militants P.S.U. qui entendent donner aux assises toute leur importance politique* ».

(1) Les points suivants seront inscrits à l'ordre du jour : rapport de la direction politique provisoire comportant notamment un bilan politique et matériel sur l'état du P.S.U. ; tâches et perspectives : structures et développement du parti.

● *M. Destremau*, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a quitté Paris, mercredi 23 octobre, à destination de l'île Maurice, où il séjournera du 24 au 27 octobre. Le secrétaire d'Etat participera, au titre de la présidence en exercice du Conseil des Communautés européennes, à la réunion de la commission paritaire chargée de préparer les travaux de la prochaine conférence parlementaire mixte de l'association C.E.E.-E.A.M.A. (Etats africains et malgache associés).

● *Les Amis de Francisque Gay* se sont réunis, mercredi 23 octobre, autour de leur président, M. Maurice Schumann et de leur vice-président, M. Jacques Madaule, pour le onzième anniversaire de la mort de l'ancien ministre. 1974 marque également le cinquantenaire de *la Vie catholique*. En effet, le 4 octobre 1924, Francisque Gay, directeur de la librairie Bloud et Gay, avait fondé cet hebdomadaire, qu'il dirigea jusqu'en mai 1938.

Pour définir des « options adaptées à la situation actuelle »

CRÉATION D'UN CENTRE D'ÉTUDES SOCIALISTES

Plusieurs dirigeants du parti socialiste ont mis en place un centre d'études socialistes, qui se propose de définir, « *dans le cadre des choix fondamentaux du P.S., des options adaptées à la situation actuelle de la société française* ». Se prononçant pour des « *réformes progressives* », les animateurs du centre souhaitent la mise en place d'une union politique de l'Europe et insistent sur le maintien et l'élargissement des libertés individuelles. Le secrétaire général du C.E.S. est M. Eric Hintermann, membre du comité directeur du P.S. le bureau comprend notamment : MM. Michel Pezet et Bernard Montanier, membres du comité directeur ; Christian Chauvel, député de la Loire-Atlantique ; André Routier-Preuvost, conseiller général de la Loire-Atlantique

★ C.E.S., 62, rue de La Rochefoucauld, 75009 Paris.

vous désirez vous loger... téléphonez-nous ou venez-nous voir.



Savez-vous que la Caisse d'Epargne de Paris prête au taux le plus bas? Un crédit moins élevé représente d'importantes économies... Pour payer votre logement moins cher, présentez cette annonce ou prenez rendez-vous au Service des Prêts Personnels Immobiliers.
– 21 bis rue Etienne Marcel 75001 tél. 236.63.94 / 66.93 / 67.16 et 233.65.47
– 13 place du Havre 75008 tél. 522.53.00

prêts personnels immobiliers pour payer moins cher.

Caisse d'Epargne de Paris



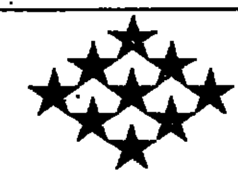


Jocelyn
PARIS

le chausseur le plus en flèche de la rive gauche vous invite aujourd'hui également rive droite à découvrir ses dernières créations dans son nouveau salon précieusement décoré à votre intention.

arcades des champs-élysées
76-78, champs-élysées - 59, rue de ponthieu - tél. 225 36 33

134, boulevard saint-germain, 75006 paris, 033 44 10
5, rue du cherche-midi, 75006 paris, 548 75 47
Hops, 3, rue de l'anc. comédie, 75006 paris, 326 48 62



LE BUREAU D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE
61, rue des Belles Feuilles, Paris 16e, tél. 553 53-26

des revues :
30 JOURS D'EUROPE
Le mensuel de l'actualité européenne
Communauté Européenne Informations
Répertoire mensuel

des brochures :
Le mémento de la Communauté
L'Europe pour les consommateurs
L'Europe verte
L'Europe pour les femmes
L'Europe pour les travailleurs

des dossiers :
L'Elargissement de la Communauté
Les relations Europe-Etats-Unis
La politique agricole commune
L'énergie et l'Europe
La Communauté et le tiers monde

(Conditions et spécimens sur demande).

et... un service de documentation
(sur place de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h et par téléphone 553 53-26)

Je désire recevoir gratuitement

☐ 30 Jours d'Europe *pendant trois mois*
☐ *Un numéro spécimen de* Communauté Européenne Informations
☐ Le mémento de la Communauté Européenne

Nom ....
Adresse ....
....
Profession ....

Cocher la case désirée et renvoyer ce bon au Bureau d'Information de la Communauté Européenne, 61, rue des Belles Feuilles, 75116 Paris

Adoptez le fameux matelas en mousse de latex
PIRELLI
essayez-le chez
CAPÉLOU
DISTRIBUTEUR
Exposition — Essais — Vente
LIVRAISON RAPIDE
87, av. de la République
Paris-11e - Tél. 357-46-35
Mo Parmentier

une adresse : c'est comme une carte de visite
3.600 m² de bureaux à louer (total ou divisibles)
31-37 AVENUE DE WAGRAM
JONES LANG
30 AVENUE MARCEAU PARIS 8e - 720-21-23

POLITIQUE

POINT DE VUE

Les deux ouvertures

par CLAUDE BOURDET (*)

NOUS avons été assez nombreux à critiquer, sans merci, le parti communiste français quand il s'enfermait dans son ghetto (ou quand on l'y enfermait), pour ne pas rechigner devant ses efforts d'ouverture. Qu'il songe à étendre l'alliance de la gauche à d'autres que les socialistes et les radicaux ne choquera que ses censeurs les moins objectifs. Après tout, c'est la même préoccupation qui a conduit les assises du socialisme à accueillir des gaullistes de gauche ; si la gauche veut être majoritaire, elle ne peut pas ignorer la structure de notre pays. Et cela est valable, qu'il s'agisse de « réformes » ou de « révolution ».

Seulement, il n'est pas sûr que cette ouverture-là soit la seule ou même la plus importante. Il me semble que l'analyse du P.C.F. est surtout fondée sur des critères sociologiques. Dans cette optique, les éléments les plus conscients de la classe ouvrière et de la petite paysannerie sont fidèles au parti communiste, et, en tout cas, votent pour lui ; le reste des salariés et de la paysannerie républicaine votent socialiste ou à la rigueur radical. Il en est de même pour une fraction des nouvelles et anciennes classes moyennes. C'est donc dans ces derniers milieux, plus modérés, qu'il y aurait encore des voix à gagner. D'où la nécessité d'une ouverture politique, sur la droite de l'union actuelle de la gauche. Sans doute, je simplifie à l'extrême une pensée plus complexe, mais je ne crois pas la trahir.

Cette analyse, qui n'est pas fausse en soi, ne rend compte, à mon avis, que d'une partie des choses. Beaucoup de salariés ne votent pas pour la gauche, et, dans le passé, beaucoup d'électeurs n'ont voté pour elle qu'à titre de protestation, faisant preuve, au contraire, d'inquiétude dès qu'elle risquait d'arriver au pouvoir (à cause du poids du P.C.F.). Si les choses ont changé — par exemple lors des dernières élections présidentielles, — c'est dans une large mesure parce que le régime présidentiel, la personne de Mitterrand, le renforcement du P.S., leur donnaient le sentiment d'un meilleur équilibre.

C'est cela aussi, M. Marchais le sait, qui amène le P.S. à vouloir grandir aux dépens du P.C., tendance qui peut bien irriter les communistes, mais dont ils savent qu'elle est, pour le moment, la condition de la victoire. Est-ce que le recrutement d'une autre composante un peu plus à droite permettrait de rassurer les électeurs ? Ce n'est pas certain, car il s'agira nécessairement d'une frange restreinte et peu organisée, à laquelle il faudra faire, pourtant, des concessions risquant de décourager d'autres secteurs de la gauche.

***

Il y a une autre voie, et, bien qu'elle doive poser au parti communiste des problèmes considérables, elle lui ouvrirait, me semble-t-il, des perspectives d'influence bien plus vastes, en même temps qu'elle accroîtrait les chances de succès de la gauche tout entière. Il est au fond assez anormal que le P.C.F. doive se résigner (fût-ce en protestant) à voir ses alliés se renforcer à ses dépens. Peut-être serait-il bon d'analyser les causes profondes du départ de tant de militants communistes depuis trente ans, les uns par la « droite », les autres par la « gauche » du parti, et des résistances montrées à son égard par de larges secteurs de l'opinion. La propagande bourgeoise, l'influence américaine, le manque de conscience politique, peuvent expliquer certaines défections, certaines méfiances, mais pas toutes.

Si j'évoque ce passé, c'est parce qu'il éclaire le présent. Ce que craignent beaucoup de concitoyens, ce n'est pas l'extrémisme du P.C.F. Sur ce plan, les efforts du parti pour rassurer les classes moyennes et les éléments épris de stabilité ont été convaincants. Le « gauchisme » a rendu au moins ce service au P.C.F. de le faire apparaître comme une force d'ordre. Mais bien des personnes, dont les options et les analyses politiques ne sont pas éloignées de celles du P.C.F., ne sont pas rassurées par le centralisme qui y règne, par cette apparence de discipline et d'organisation quasi militaires ; elles le sont d'autant moins que ce centralisme et cette discipline peuvent jouer, pensent-elles, même dans les cas fondamentaux et conduire de nouveau comme dans le passé, à de brusques changements de ligne.

Pour prendre un exemple simple, la reconnaissance, par le P.C.F., non seulement de la pluralité des voies vers le socialisme, mais de la pluralité des partis se réclamant de cette doctrine, est un des acquis principaux de l'évolution des dernières années ; évolution d'autant plus justifiée que la théorie du « parti unique de la classe ouvrière », les autres formations n'étant que des forces d'appoint, n'est inhérente ni au marxisme ni au léninisme des premiers temps, et n'est qu'une conséquence, ultérieurement durcie et théorisée, du communisme de guerre d'après 1917.

Mais, se demandent ces démocrates, ces hommes et ces femmes de gauche, le P.C.F., une fois au pouvoir, restera-t-il fidèle à sa position actuelle ? N'apparaîtra-t-elle pas à ce moment-là comme un expédient transitoire ? Il ne sert à rien de se boucher les yeux : une telle inquiétude est répandue, et plus néfaste à la victoire de la gauche que les craintes économico-sociales des classes moyennes. Comment la vaincre ? Renforcer le P.S. au dépens du P.C., faire de celui-ci une force d'appoint, attirer les classes moyennes, sont de pauvres réponses. Sans doute serait-il bon qu'une thèse comme celle que j'ai évoquée (la pluralité des partis du socialisme) fasse l'objet, au sein du P.C., de discussions suffisamment larges et approfondies pour que l'opinion non communistes sente bien qu'il ne s'agit pas d'une position tactique.

Mais ce qui susciterait un véritable choc et calmerait bien des angoisses, ce serait un phénomène bien plus large : l'établissement d'un débat général, visible et public, à l'intérieur du parti et dans les organisations qu'il contrôle, sur tous les problèmes importants. Si centralisme il y a, que ce soit un centralisme vraiment démocratique et non bureaucratique. Je sais bien qu'il y a des progrès dans ce domaine, notamment au niveau des cellules et des sections, mais il s'agit là de mouvements internes qui n'éclairent pas l'opinion. Et les expériences d'ouverture des locaux et de conversations avec des gens de l'extérieur ne vont pas au fond du problème. Si le débat dans le parti était plus ouvert, si les courants pouvaient s'y exprimer publiquement, si la direction n'avait pas, au moins en apparence, toujours trop facilement raison, l'opinion extérieure aurait bien davantage le sentiment que les options du parti sont, sinon définitives, du moins durables, et que, en tout cas, tout changement profond se décidera nécessairement longtemps à l'avance.

***

Ce qui est en cause, c'est une certaine conception de l'efficacité inspirée par le modèle militaire et remontant, elle aussi, à une époque particulière différente de la nôtre. L'analogie militaire risque d'être trompeuse quand il s'agit de lutte politique, car si, pour avoir en main un instrument maniable et discipliné, on perd des centaines de milliers de combattants et des millions d'alliés possibles, et si on finit ainsi par manquer la victoire, ou si on est obligé de la devoir à des compromis trop graves, n'y a-t-il pas là, en fin de compte, une stratégie tout à fait erronée ?

Une franche ouverture vers la démocratie intérieure coûterait moins cher au P.C.F. et lui rapporterait plus, dans tous les secteurs de l'opinion populaire sans exception, que son présent effort de modération et d'ouverture vers la droite de la gauche, ou la gauche de la droite...

(*) Journaliste, ancien membre du bureau national du P.S.U.

rentrée U

COLLECTION U
P. LALUMIÈRE
LES FINANCES PUBLIQUES

Deux ouvrages originaux d'histoire moderne :

L'ANCIEN RÉGIME : 1. La société. 2. Les pouvoirs, de Pierre Goubert. L'un des meilleurs guides que nous possédions à propos des institutions de l'Ancien régime. E. Le Roy Ladurie.

LES PARISIENS DU XVII° SIÈCLE "Un ouvrage que devra désormais connaître tout parisien soucieux de sa ville". Après-demain.

LES MARCHEURS DE DIEU par P.A. Sigal : "pèlerins et pèlerinages au Moyen Age". Riche de signification et de motivation, le pèlerinage est devenu une des manifestations de piété les plus permanentes de notre civilisation.

HISTOIRE CULTURELLE DE LA FRANCE par M. Crubellier. "Une synthèse ambitieuse et passionnante qui met à profit, et en situation historique, les travaux pionniers des ethnologues et des sociologues." Annales ESC.

LE MONDE COMTEMPORAIN 1945-1973 : Un grand classique de M. Pacaut et P. Bouju, réédité et remis à jour.

LE MONDE COLONIAL de P. Guillaume, ou les ambiguïtés de l'âge conquérant.

L'ITALIE DE BOTTICELLI A BONAPARTE de J. Delumeau, ou la permanence d'une identité nationale à travers les conquêtes étrangères.

L'ÈRE NAPOLÉONIENNE contée par André Latreille, l'épopée napoléonienne et ses répercussions internationales.

ÊTRE RUSSE AU XIX° SIÈCLE d'A. Besançon. A l'heure des entreprises napoléoniennes, les tentatives de définition politique et intellectuelle de la Russie.

L'ESPACE CHINOIS - "On n'a pas fini de découvrir la Chine. Le meilleur itinéraire pour comprendre l'évolution de ce pays passe d'abord par la connaissance de l'espace et des hommes... A cet égard, l'ouvrage de Keith Buchanan, peut être considéré comme essentiel". La Croix.

Dans LE JAPON D'AUJOURD'HUI, M. Moreau présente "une analyse minutieuse de la 3° puissance industrielle mondiale." Économie et humanisme.

Avec L'ESPAGNE DE FRANCO on peut s'interroger sur les perspectives de l'après-franquisme analysées par G. Hermet.

APOLOGIE POUR L'HISTOIRE "Le bon historien ressemble à l'ogre de la légende. Là où il flaire la chair humaine, il sait que là est son gibier" Marc Bloch.

armand colin

LE CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DES COMMUNISTES

Le P. C. F. vise à rappeler son rôle de parti d'avant-garde

(Suite de la première page.)

Toujours au nom de leur refus de se voir réduits à ces « dimensions-là », les communistes vont également s'adresser à leurs alliés de l'union de la gauche, avec lesquels ils sont en pleine rivalité. L'hebdomadaire du P.S., *l'Unité*, souhaite, préventivement, *« que cesse une polémique dont la prolongation serait fatalement dommageable à l'union de la gauche ». « S'il est vrai que l'union de la gauche a atteint une qualité nouvelle, ce n'est pas par de vaines querelles sur le passé, mais par un débat serein sur l'avenir que cette qualité sera prouvée »*, ajoute l'hebdomadaire socialiste. En écho, M. François Mitterrand précise, depuis Fort-de-France, que l'union de la gauche n'est pas en péril, qu'elle constitue la seule stratégie possible et que le P.S. n'entend pas, dans ce cadre, imposer sa loi à ses partenaires.

Il n'en reste pas moins, comme le confirme un sondage SOFRES publié dans *le Figaro* du 24 octobre, que les socialistes apparaissent comme les principaux bénéficiaires de l'union.

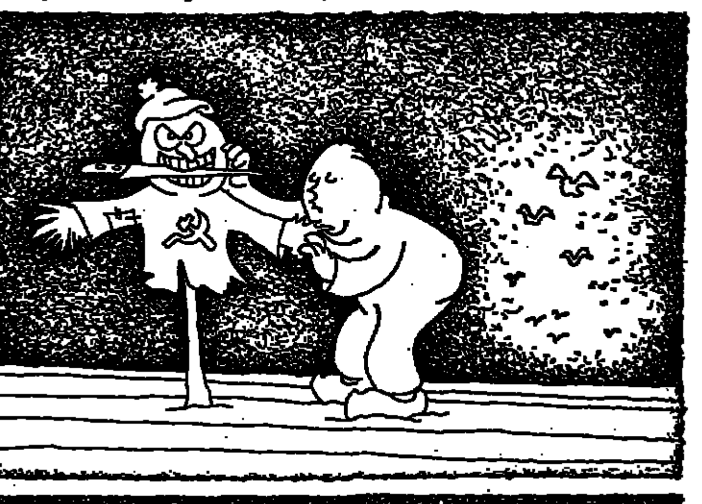
Le même sondage révèle toutefois que la stratégie unitaire a également été bénéfique aux communistes puisque 50 % des personnes interrogées pensent qu'il y aura des ministres communistes en France dans les cinq ans qui viennent, et qu'une majorité (38 % contre 35 %) juge le P.C.F. capable de gérer l'économie. En revanche, puisque le parti communiste rassure il perd sa réputation de formation révolutionnaire. 49 % (contre 38 %) des personnes interrogées estiment en effet que ce qualificatif lui convient mal. Ce pourcentage atteint 71 % contre 22 % parmi ceux qui se déclarent favorables au parti communiste, ce qui peut apparaître paradoxal.

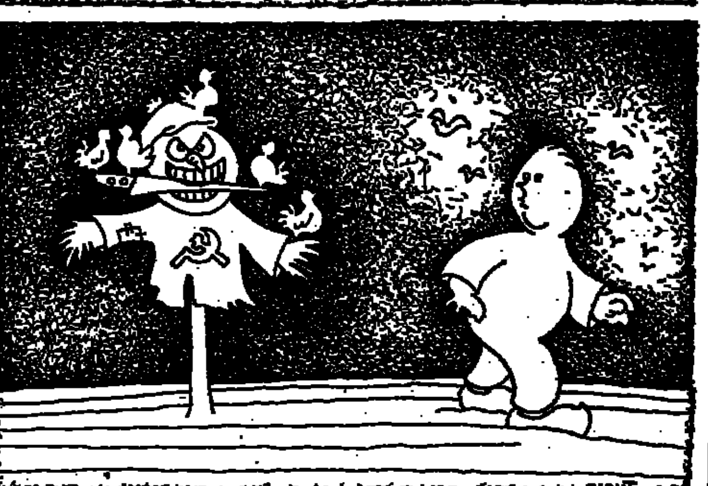
L'enjeu du vingt et unième congrès est justement de faire en sorte que le parti, tout en continuant de se faire chaque jour mieux admettre et comprendre de l'opinion, conserve, notamment aux yeux de ses partisans, son caractère spécifique et sa vocation de « parti d'avant-garde ».

T. P.

M. Poniatowski et « la dictature du prolétariat »

Mercredi après-midi 23 octobre, au cours de la séance de l'Assemblée nationale consacrée aux questions au gouvernement, a été évoquée la récente déclaration de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, relative au P.C.F. (*le Monde* du 24 octobre).





(Dessin de PLANTU.)

M. Robert Ballanger, président du groupe communiste, a déploré que le ministre de l'intérieur se soit livré, le 22 octobre, devant la presse anglo-saxonne à *« une agression brutale contre le P.C., le qualifiant de totalitaire et de fascisant »* ; il a relevé avec vigueur *« ces propos inadmissibles »* et protesté contre *« cette basse calomnie »* proférée contre un parti dont, a-t-il souligné, les membres sont tombés pour la libération de la France. *« Est-ce là*, a-t-il demandé, *une illustration de ce fameux statut de l'opposition annoncé à sons de trompette ? »*

M. Poniatowski a répondu qu'à partir de juin 1941 la conduite des communistes dans la résistance mérite qu'on leur rende hommage. « *Mais*, dit-il, *le parti communiste est, par définition, l'instrument de la dictature du prolétariat. Il s'agit donc d'un parti dictatorial qui a, par là, un caractère fascisant.* »

A la suite de ces déclarations, plusieurs fédérations départementales du P.C.F. ont protesté. A Toulouse, une délégation d'anciens résistants, conduite par M. Claude Llabres, conseiller général communiste, a remis à un collaborateur du préfet de région une motion. La fédération du Val-d'Oise rappelle les dernières paroles de Gabriel Péri, ancien député communiste, avant son exécution au Mont-Valérien, le 15 décembre 1941 : *« Que mes amis sachent que je suis resté fidèle à l'idéal de toute ma vie, que mes compatriotes sachent que je vais mourir pour que vive la France. »*

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 23 octobre au palais de l'Elysée sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing. A l'issue de ses travaux, M. André Rossi, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, a donné lecture d'une déclaration du chef de l'Etat (lire page 35) et du communiqué officiel :

Sur la proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, deux projets de décret ont été approuvés instituant, l'un, une commission de révision du code pénal, l'autre, une commission d'étude des atteintes que l'utilisation de l'informatique risque de faire peser sur les libertés individuelles.

(Lire page 14.)

Le premier ministre a informé le conseil des entretiens franco-canadiens qui se sont déroulés à l'occasion de la visite à Paris du premier ministre du Canada.

(Lire page 4.)

Il a également évoqué la récente session du Congrès du Parlement à Versailles.

M. Jacques Chirac a noté les conditions « satisfaisantes » *dans lesquelles s'est déroulé le Congrès du Parlement à Versailles.*

Le président de la République a estimé que ce vote démontrait qu'une véritable réforme de la Constitution était possible par voie parlementaire et que, désormais, les deux voies de révision, le référendum et la voie parlementaire, étaient bien établies.

Le président de la République a rendu hommage aux ministres et au premier ministre, qui ont défendu les textes devant les Assemblées.

Le ministre des affaires étrangères a fait une communication sur son voyage au Proche-Orient.

(Lire page 3.)

Le ministre de l'économie et des finances et le ministre de l'agriculture ont respectivement fait part du résultat des réunions des conseils des Communautés européennes consacrées à un projet d'emprunt européen et aux problèmes agricoles, sucrier notamment.

(Lire page 35.)

Un projet de loi proposé par le secrétaire d'Etat aux transports portant suppression de la carte professionnelle d'importateur des produits de la pêche maritime a été adopté.

Le ministre de la défense a rendu compte de son déplacement en Espagne.

● *Mme Valéry Giscard d'Estaing*, qui avait convié au palais de l'Elysée, à l'occasion de la journée nationale des vieillards, toute la population de plus de soixante-cinq ans de Neauphle-le-Château (Yvelines), a offert un goûter à une centaine de personnes âgées de cette commune, mercredi après-midi 23 octobre. L'épouse du chef de l'Etat est en relation depuis plusieurs années avec l'assistante sociale de Neauphle-le-Château, indique-t-on à l'Elysée, ce qui explique le choix de cette commune.

● *M. Louis Le Pensec*, député P.S. du Finistère, demande dans une question au premier ministre s'il ne lui *« apparaît pas que, en nommant plusieurs parlementaires en mission, le gouvernement a pris une disposition qui fait double emploi avec l'institution du médiateur et qui a pour effet sinon de mettre en cause sa raison d'être du moins d'en minimiser le rôle tel qu'il a été défini par une loi fort récente »*.

FAITS ET CHIFFRES 1974
numéro hors série du
NOUVEL
observateur
vient de paraître !



مكتبة الأهرام

La tragédie du Vercors

A la suite de l'article de J.-M. Domenach sur la tragédie du Vercors (« le Monde » daté 28-29 juillet), nous avions publié le 29 août des extraits de la correspondance reçue. De nouvelles lettres nous sont parvenues, en particulier celle du général Alain Le Ray, qui, sous le nom de Rouvier, assura le commandement du Vercors *durant l'hiver 1942 et le printemps* 1943, puis ensuite le commandement des F.F.I. de l'Isère et a terminé sa carrière comme inspecteur général de la défense opérationnelle du territoire (DOT). Nous publions sa lettre, suivie d'une brève réponse de J.-M. Domenach. Désormais, malgré l'immense intérêt de ce débat, il nous faut le confier aux historiens : *un quotidien n'a pas les moyens de conduire à leur place* la longue et méthodique recherche qu'appellent les témoignages que nous avons reçus.

Sur l'absence de synchronisation entre Alger, Londres et le Vercors, le témoignage du général Demetz (C.R.) apporte des éléments essentiels.

Une lettre du général Le Ray

Alerté par de nombreux amis, j'ai pris connaissance tardivement de l'article du 28 juillet sur le Vercors par J.-M. Domenach.

Les réflexions d'ensemble de l'auteur sur l'engagement du Vercors sont celles *d'un observateur* sérieux dont l'opinion finale mérite l'attention.

Je lui reprocherai toutefois de se ranger au côté de ceux pour qui la bataille du Vercors ne mérite que sévère critique.

On évoque l'invasion du plateau, les pertes militaires, les massacres civils, les ruines. On en rend le commandement responsable. L'opinion non avertie ne peut en conclure qu'à un désastre.

Ainsi le *nom glorieux de* Vercors deviendrait-il synonyme d'erreur et d'échec.

Les combattants du plateau en subissent le contrecoup, et la mémoire des morts en est atteinte.

La réalité fut tout autre et il faut le répéter avec force.

Chacun est en droit de s'interroger sur les conditions dans lesquelles fut conduite la bataille, encore qu'à trente ans de distance, et quand on n'a soi-même exercé aucune responsabilité de cet ordre en de telles circonstances, la modération soit de règle. Mais qui peut oublier que le potentiel mal connu et l'attitude des forces du Vercors obligèrent les Allemands à maintenir en Dauphiné, pendant de longs mois, des effectifs opérationnels considérables et à les engager afin de réduire une menace qui les inquiétait au plus haut point ?

Il est faux de dire que le combat cessa le 23 juillet. Des groupes mobiles agressifs se manifestèrent au contraire en zone Nord jusqu'à l'évacuation des forces ennemies. Et l'entrée en action des massifs voisins, de l'Isère et de la Drôme, relaya à point nommé la menace ressentie si fort par l'ennemi qu'après le débarquement Sud sa volonté de combattre s'effondra d'un seul coup sur *l'axe Durance*-Grenoble. Le planning allié prévoyait d'atteindre la capitale du Dauphiné à J + 90. Alors que six jours seulement suffirent aux avant-gardes alliés pour couvrir cette distance. Cela ne compte-t-il *pour rien* ?

Ce seul titre mériterait au Vercors et à ses voisins la considération de l'histoire.

Quant aux pertes militaires subies au cours des combats classiques de Saint-Nizier, de Valchevrière et d'autres moins connus, elles restèrent inférieures en proportion à celles accusées par le corps expéditionnaire français d'Italie lors de sa progression dans les Apennins. Certes on ne peut accepter sans serrement de cœur de tels sacrifices. Ceux du Vercors n'ont pas à cet égard, hélas ! fait exception.

La population civile a subi par contre une épreuve effroyable, plus encore par l'horreur des crimes commis que par le nombre pourtant lourd des innocents massacrés.

Peut-on en faire grief à la nature du combat choisi ?

A supposer que le Vercors se fût transformé en une terre d'embuscades où nos forces fussent restées insaisissables — forme d'action que personnellement j'eusse préféré et que nous appliquâmes ailleurs — *je suis* convaincu de ce que la représaille sur la population aurait été au moins aussi dure. Les procédés des troupes spécialisées dans la répression des maquis et les ordres qu'elles recevaient laissent peu de doute à cet égard.

Est-il honnête de rendre la Résistance et ses chefs responsables de la violation par l'ennemi des lois de la guerre et du droit des gens ?

Ou alors une telle objection ne remet-elle pas entièrement en question le caractère licite ou non de toute rébellion armée contre des forces occupantes ?

Le rôle des officiers d'active

Sur tout ce qui précède, il est naturel, lorsqu'on dispose des principales données, de se poser des questions et d'y répondre chacun à sa manière.

Ce que par contre nous n'avons pas le droit de laisser affirmer, c'est que « le corps des officiers d'active est le principal responsable des revers des maquis » et « que ces officiers sont presque tous restés chez eux lorsque se formèrent les premières unités en 1943 ».

Je ne puis laisser passer cela, me souvenant de ce que sur six officiers montés à mes côtés précisément en 1943 trois sont tombés sous les balles allemandes : le lieutenant Ph. Pagézy, jeune polytechnicien, *abattu à l'Ecole* de santé de Lyon ; le lieutenant J. Ruettard, tué dans une embuscade, en Royans ; le lieutenant Ch. Loysel, fusillé avec Jean Prévost dans les gorges d'Engins.

Je ne veux pas donner à ma protestation l'allure d'une statistique. Mais je n'oublie pas non plus que j'ai succédé au commandement militaire de l'Isère au chef de bataillon Albert de Seguin de Reynies, mort dans les geôles de la Gestapo.

Comment Domenach, que nous connaissons pour un homme de cœur et d'honnêteté, a-t-il pu en arriver à une aussi flagrante injustice ?

Injustice aussi que cette affirmation touchant la culpabilité des cadres d'active dans les revers des maquis.

Là encore je me limiterai à quelques exemples que je connais bien. Legrand dans la Drôme, Bastide en Isère, Lanvin en Oisans, ont mené exclusivement des combats d'embuscade qui sans être forcément de grands succès n'ont jamais été des revers.

Un des chefs les plus efficaces en matière de guérilla dans toutes *les Alpes fut le jeune capitaine* Stéphane (1), redouté de l'ennemi qu'il contraignit progressivement à abandonner tous ses itinéraires exposés. Stéphane fut un chef de bande prodigieux.

Quant au combat des groupes francs de l'Isère qui a valu à la capitale dauphinoise la croix de la Libération, il fut conduit, après Paul Vallier, par le commandant d'artillerie Nal, selon des techniques aux antipodes du combat classique et avec un succès continu. Ses officiers et ses sous-*officiers le suivirent* ; et l'un d'eux, A. Requet, fut l'artisan d'un coup de maître, la destruction du dépôt de la caserne de Bonne en pleine ville.

Pour nous, dans cette lutte, il n'y avait ni civils ni militaires. Et si, contre mon gré, je suis amené à faire ici une apologie singulière de mes camarades de l'armée active, c'est parce que je ne puis tolérer l'iniquité dont en corps ils sont les victimes.

Enfin, pour en revenir au combat du Vercors, il ne peut être jugé que si l'on sait qu'il était en grande partie télécommandé. Cette servitude créait aux deux chefs locaux, Chavant et Huet, intimement associés dans toute cette bataille, d'étroites entraves à leur liberté de décision... Le *général Descour l'a expliqué dans le Monde* du 29 août.

« Tout ce qui est excessif est négligeable », a affirmé quelque grand esprit. Je ne le pense pas lorsque l'excès provient d'un homme qu'on estime et à qui son jugement assure un habituel crédit.

C'est pourquoi, sans conclure, j'ai cru devoir apporter ce témoignage à vos lecteurs.

(1) Stéphane : capitaine Etienne Poitau, tué au Vietnam du Nord en 1954.

Le témoignage du général Demetz

A lire la déclaration faite par le général Descour — qui a très clairement posé le problème de la « tragédie du Vercors », — je ressens le devoir d'apporter mon témoignage parce que, chargé, au *titre français*, de préparer les plans du débarquement de Provence, au sein du 3e bureau de l'état-major allié à Alger, je suis frappé par l'affirmation du général Descour : « L'opération Vercors devait, d'après le plan Montagnards être lancée en concordance avec un débarquement allié dans le Midi. »

En effet, que l'on se reporte en 1944 ou que l'on fasse, trente ans après, la critique de cette opération, il est évident que la conception de celle-ci, fondée sur l'idée de concordance, était absolument et indiscutablement juste.

Or je puis affirmer que l'état-major qui a préparé le plan du débarquement Sud a toujours été tenu à l'écart des projets d'opération Vercors, peut-être pour des raisons de secret qui ne devaient cependant pas être plus impératives que celles qui entouraient la préparation du débarquement en Provence. Les deux projets eussent donc dû être menés de pair à Alger et cette première « concordance » assurée par *l'autorité* capable de prendre des décisions correspondantes, *c'est-à-dire* le général de Gaulle, disposant seul du B.C.R.A. par lequel pouvaient être transmis ordres et instructions aux forces de l'intérieur.

Mais c'est sur l'évidence de la concordance dans l'exécution que repose la conviction du général Descour sur la validité de l'application immédiate du plan Montagnards, lorsqu'il prit connaissance, le 5 juin à Lyon, d'un « papier » apporté d'Alger par Chevant (1).

« Le doute ne m'était pas permis, dit le général Descour, *et nous ne pouvions pas imaginer que le général de Gaulle était laissé, par le commandement allié, dans l'ignorance de la date du débarquement. »*

Je ne sais si le commandement allié avait adopté une telle réserve à l'égard de de Gaulle. Mais ce que je puis assurer, c'est que de Gaulle était tenu au courant, par la chaîne de commandement française, du développement de la préparation du débarquement en Provence qui, du reste, à l'époque, était la seule préoccupation — quasi maladive — de l'armée française en Afrique du Nord.

Que la date exacte — le 15 août — n'ait pas encore été fixée, donc connue, aux environs du 6 juin, jour « J » du débarquement de Normandie, est chose possible, mes souvenirs ne sont pas assez précis sur ce point. Mais ce qui est certain et peut être enregistré pour l'histoire, c'est que, aux plus hauts échelons du commandement et du pouvoir politique français, on savait, par les comptes rendus que j'ai personnellement fournis, que le décalage dans le temps entre les deux débarquements ne pouvait être inférieur à deux mois pour des raisons de durée de transfert des matériels navals spécialisés des îles Britanniques en Afrique du Nord.

« La pétaudière d'Alger »

La responsabilité de la tragédie du Vercors n'est donc pas difficile à cerner. Le général Descour la rejette sur la « pétaudière d'Alger ». Il a en grande partie raison. *Mais on peut aller plus au fond* du problème.

La « pétaudière d'Alger » a été, en fait, la situation créée et entretenue par la lutte de de Gaulle contre Giraud pour la conquête du pouvoir politique sans partage, de la fin de *1943* jusqu'au milieu de 1944.

De Gaulle, en partie détourné des affaires militaires par les péripéties et les objectifs de cette lutte, a laissé lancer, en son nom, l'opération Vercors tandis qu'il lançait lui-même, à la radio, le 5 juin, l'action générale *« des fils de France où qu'ils soient, quels qu'ils soient... »* Il savait, cependant, que le débarquement Sud ne pouvait avoir lieu qu'au début d'août au plus tôt. Et lorsqu'on s'est aperçu que *l'opération* Vercors était prématurée et qu'il fallait la reprendre... il était trop tard.

Il semble que l'histoire, sans plus attendre, peut situer les erreurs qui eurent pour conséquence un massacre héroïque.

***

Du général Descour aux combattants ni la mémoire des morts témoignages pour rassurer le général Le Ray : ni les survivants ni la mémoire des morts du Vercors ne sortent diminués de mon article. J'ai posé un problème historique, j'ai suggéré des réponses. Je n'ai reçu jusqu'ici que des confirmations.

Il est vrai que j'ai incriminé la responsabilité du « corps des officiers d'active ». Le mérite de ceux qui ont su rompre avec leurs préjugés n'en est que plus grand. J'en ai connu et admiré beaucoup, et je suis fier d'avoir servi sous les ordres de certains d'entre eux. A l'appui de ce que j'ai écrit, je me borne à citer deux extraits de lettres reçues, faute de pouvoir les reproduire intégralement.

Du colonel Romans-Petit, ancien commandant du maquis de l'Ain : « J'ai eu peu d'officiers d'active, tous d'ailleurs de belle trempe. Par contre, j'ai eu beaucoup de sous-officiers. Tous, ou presque, se sont révélés d'étonnants conducteurs d'hommes, riches en initiatives heureuses. Tous jeunes, il est vrai. » *De R. Darnaud (colonel Durandal, chef régional de maquis R 4) :* « En février 1944, les maquis du Lot (...) avaient un effectif de quatre cent quarante hommes. Aucun officier d'active. De même, à cette époque, pour le Tarn-et-Garonne. Les officiers de carrière qui s'occupaient du maquis à l'échelon régional pouvaient se compter sur les doigts d'une main. »

JEAN-MARIE DOMENACH.

(1) Ce « papier » était l'ordre N° 774 S.G.C., daté du 30 mai 1944 à Alger et signé J. Soustelle. Il disait : « Les directives données en février 1943 par le général V... [Vidal-Delestraint] pour l'organisation du Vercors demeurent valables. » (Note de J.-M. D.).

LAS CASAS ET LA TRAITE DES NOIRS

A la suite de l'article du Père André Vincent, intitulé « Las Casas, défenseur des Indiens et inventeur des droits de l'homme » (le Monde du 12 octobre), M. H. Geoffroy nous écrit :

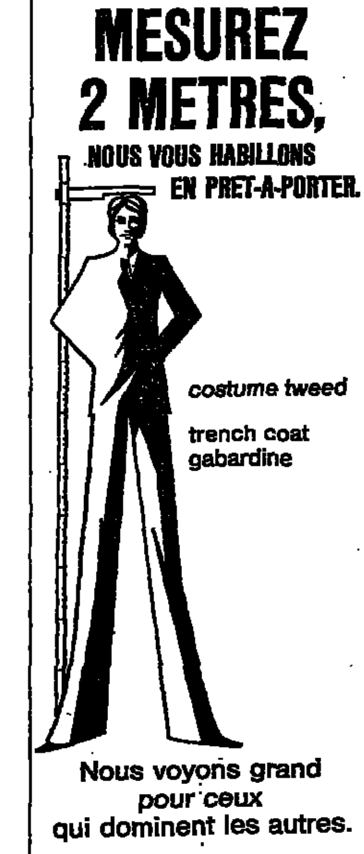
S'il semble incontesté que Las Casas s'est dévoué d'une façon exemplaire à la cause des Indiens, il est bien plus pénible d'admettre qu'il a été aussi *« inventeur des droits de l'homme »*.

Des historiens ont dit, de la façon la plus évidente, la responsabilité de Las Casas dans le développement de la traite des Noirs au seizième siècle : son action politique n'aboutit à rien de moins qu'à faire remplacer, dans les travaux pénibles, les Indiens par les Noirs.

Le Père A. Vincent ignore-t-il que « *Las Casas proposa d'acheter, dans les établissements portugais de la côte d'Afrique, un nombre suffisant de Noirs et de les transporter en Amérique, où on les emploierait à la culture du sol* » ? (H. Bangou, la Guadeloupe.)

Faut-il rappeler au Père Vincent que, malgré l'indignation du cardinal Ximenes devant une proposition si injuste, celle-ci a été couronnée de succès, car, nous dit J. Ballet, *« l'influence de ce dernier (Las Casas), jointe à celle du parti flamand, fit accorder la même année le privilège d'introduire quatre mille nègres aux colonies* (J. Ballet, la Guadeloupe).

MEME SI VOUS MESUREZ 2 METRES, NOUS VOUS HABILLONS EN PRET-A-PORTER.



Nous voyons grand pour ceux qui dominent les autres.
Des costumes 2 ou 3 pièces du 42 au 60 : en tweed pour les rendez-vous d'affaires en velours côtelé pour le week-end en palatine ou alpaga pour les heures habillées et des trench coats : beige marron noir.



79 AVENUE DES TERNES PARIS 17 TEL. 380.35-13 PARKING GRATUIT

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à CORBEIL-ESSONNES, le mardi 12 novembre 1974, à 14 h.
UN PAVILLON JUMELÉ
Type F4 sis à
SAINT-GERMAIN-LES-ARPAJON
(91) - 3, rue des Glycines
MISE A PRIX : 10.000 FRANCS
Consignat. indispens. pour enchérir. Pour les renseignements s'adresser à Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats à Corbeil-Essonnes, 51, rue Champlouis, tél. 496-30-26 - 496-14-18.

VENTE
Au Palais de Justice à PARIS, le jeudi 7 novembre 1974, à 14 heures
TERRAIN A SAINT-MARD
(Seine-et-Marne) - Canton de Dammartin-en-Goële
Superficie : 7.000 mètres carrés
sur lequel
EST ÉDIFIÉ UN ENTREPOT
AVEC QUAI RACCORDÉ A LA S.N.C.F.
MISE A PRIX : 1.000.000 de FRANCS
S'adresser pour renseignements :
à Me B. DE SARIAC, avocat à Paris, 34, rue de Bassano ;
à Me FERRARI, syndic à Paris, 85, rue de Rivoli ;
à Me OUVRE, notaire à Dammartin-en-Goële (Seine-et-Marne).

(Publicité)

● Le plus beau sera ... moins cher

Des tapis persans noués à la main, en qualité et en quantités jamais vues dans aucun magasin, découvrez-les accumulés par Alighetchi dans des entrepôts d'une incroyable richesse.

Ce stock fabuleux est à l'abri des hausses spéculatives et vous avez la certitude d'acheter, aux cours les plus bas de Paris, un vrai tapis d'Orient.

9, rue Léon-Jouhaux (Pl. République), 9 h. 30 à 12 h. et 13 h à 18 h. 30 (Parking) - Tél. : 206-99-90.

PREPAREZ LE DIPLOME D'ETAT D'EXPERT COMPTABLE
Aucun diplôme exigé
Aucune limite d'âge
Demandez le nouveau guide gratuit numéro 695
ECOLE PREPARATOIRE D'ADMINISTRATION
Ecole privée fondée en 1873 soumise au contrôle pédagogique de l'Etat
4, rue des Petits-Champs, 75080 PARIS - CEDEX 02

(PUBLICITE)

PROBLÈMES D'ISOLATION — Moins d'impôts plus de confort

Les travaux réalisés pour « économiser-les-calories » seront déductibles des impôts. Le projet de loi qui sera prochainement voté par le Parlement aura effet rétroactif. Il va susciter la demande et inciter de nombreuses firmes « à-faire-de-l'isolation » ! Les personnes intéressées devront donc choisir des entreprises ayant fait la preuve de leur compétence dans le domaine bien particulier de l'isolation THERMIQUE ou PHONIQUE.

Ayant des années d'expérience et des milliers de chantiers réalisés chez des particuliers, les techniciens de S.A.I.R.E.S. sont capables d'établir des devis précis pour des études sérieuses (crédit CETELEM). Orly, la Faculté des sciences, le centre commercial PARINOR (entre autres) ont été traités par les services d'études S.A.I.R.E.S., eux-mêmes contrôlés par un bureau d'engineering.
S.A.I.R.E.S., 49 ter, rue de Flandre, PARIS (19e) - Tél. : 206-50-13.

Lentilles de contact miniflexibles. Encore plus petites. Plus légères. Plus douces.

A la gamme de ses lentilles de contact spéciales pour yeux sensibles, YSOPTIC vient d'ajouter les miniflexibles : flexibles en raison de leur extrême minceur, ces mini-lentilles au contact très doux sont agréables à porter et totalement invisibles pour votre entourage. Si vous êtes encore réticent ou si vous avez dû renoncer à porter d'autres modèles de lentilles, venez les essayer. Gratuitement. Il y a de grandes chances pour qu'elles vous conviennent.

Informez-vous chez : YSOPTIC 80, Bd Malesherbes - 75008 PARIS Tél. : 522.15.52
Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.
YSOPTIC

FAITS ET CHIFFRES 1974 numéro hors série du NOUVEL observateur vient de paraître !

SOCIÉTÉ

PRÉSIDANT UN CONSEIL RESTREINT

M. Giscard d'Estaing étudie le nouveau projet de libéralisation de l'avortement

M. Valéry Giscard d'Estaing présidera, vendredi matin 25 octobre, un conseil restreint consacré au problème de l'avortement. Mme Simone Veil, ministre de la santé, devrait y présenter un avant-projet tendant à libéraliser la législation actuelle, selon l'engagement pris par M. Giscard d'Estaing au cours de la campagne présidentielle, puis à l'occasion de sa réunion de presse le 25 juillet : « C'est un sujet, avait-il déclaré, qui devrait être traité par le Parlement lors de sa prochaine session (...). Je souhaite qu'il tranche dans un sens qui soit libéral et non répressif. » Le projet gouvernemental pourrait être soumis au Parlement, après son adoption par le conseil des ministres, à la fin du mois de novembre. Mme Simone Veil a confirmé, mercredi 23 octobre, devant la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, que le texte déposé par le gouvernement Messmer en juin 1973 était abandonné.

Après le renvoi en commission, le 14 décembre 1973, par 255 voix contre 212, du projet de loi présenté, au nom du gouvernement Messmer, par MM. Taittinger, garde des sceaux, et Poniatowski, ministre de la santé publique et de la Sécurité sociale, les formations de la majorité s'étaient efforcées, au début de l'année 1974, de mettre au point un texte susceptible de recueillir le plus large assentiment possible : un accord semblait se dessiner sur un contre-projet élaboré notamment par M. Norbert Ségard, alors député (app. U.D.R.) du Nord, devenu en juin dernier secrétaire d'Etat au commerce extérieur.

Ces propositions, que *le Monde* avait analysées le 20 mars, différaient du projet gouvernemental, selon ses partisans, sur deux points : elles posaient en principe l'interdiction de l'avortement, alors que le texte du gouvernement énonçait d'emblée les conditions de son autorisation ; elles prévoyaient comme exceptions à ce principe, outre les cas où « *la poursuite de sa grossesse met en danger grave et certain la santé de la femme* », les cas où celle-ci est en état de « *détresse manifeste* », alors que le projet de loi admettait l'avortement pour la femme dont la grossesse met en danger la « *santé physique, mentale ou psychique, dans l'immédiat ou par des complications lointaines* ». Le contre-projet de M. Ségard apparaissait ainsi plus répressif dans son esprit et plus simple, mais tout aussi ambigu (la notion de « *détresse manifeste* » étant seulement substituée à celle de menaces sur la « *santé psychique* ») dans sa formulation.

Le projet préparé par Mme Veil n'a pas été rendu public. Le ministre de la santé s'est contenté d'indiquer, devant la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, que le président de la République aurait à trancher entre plusieurs options. Les dispositions envisagées par Mme Veil seraient toutefois, selon des informations concordantes, moins restrictives que le texte rejeté l'an dernier par le Parlement : l'avortement serait pratiquement libre pendant les douze premières semaines de la grossesse. Dans l'entourage de Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine — qui a décidé d'écourter son séjour aux Etats-Unis afin de participer à la réunion de vendredi, — on confirme que les propositions de Mme Veil, approuvées par Mme Giroud, témoignent d'une volonté de libéralisme.

La majorité ne paraît pas prête à voter un tel texte, et l'on imagine mal que le gouvernement compte sur une conjonction de la gauche et de la fraction libérale de la majorité. Au sein de l'U.D.R., en particulier, les « intégristes », conduits par M. Jean Foyer, semblent avoir accru leur influence au détriment des « progressistes », animés par M. Claude Peyret, rapporteur du précédent projet. Nombreux sont les députés qui se disent maintenant décidés à refuser toute libéralisation, alors que leur opinion n'était pas aussi tranchée il y a un an : il est certain que les réserves et les oppositions qui hésitaient à s'exprimer lorsque Georges Pompidou était au pouvoir s'affichent sans gêne depuis que l'U.D.R. a décidé d'exercer son esprit critique sur tous les projets du gouvernement. Les gaullistes, dont beaucoup auraient probablement consenti, par *discipline*, à aller à contre-courant de leur électorat, sont désormais tentés de suivre leur pente naturelle : la campagne présidentielle, pendant laquelle la question de l'avortement a été soigneusement évitée par les candidats, a convaincu les parlementaires que les Français n'y étaient pas favorables ; l'apparent durcissement de la hiérarchie catholique, manifesté par la récente prise de position du cardinal Marty (*le Monde* du 9 octobre), a largement contribué à les rendre prudents. Il faut ajouter que M. Peyret, chef de file des libéraux, est aujourd'hui pratiquement en rupture de parti et que les gaullistes sont donc moins disposés à le suivre, dès lors qu'il a presque cessé d'être des leurs. M. Peyret a d'ailleurs déposé une nouvelle proposition qui établirait la liberté de l'interruption de grossesse jusqu'à la douzième semaine et, au-delà de ce seuil, jusqu'à la vingt-quatrième semaine, rendrait obligatoire l'avis concordant de deux médecins (1).

L'U.D.R., nous a déclaré M. Claude Labbé, s'opposera à tout projet de caractère « permissif ». Selon le président du groupe U.D.R., seul serait acceptable un texte insistant sur l'interdiction de l'avortement, quitte à la lever dans quelques cas (c'est l'esprit de la contre-proposition Ségard), et non un texte présentant l'interruption de grossesse comme « *un des chapitres d'une charte de la condition féminine* » ou comme « *un des moyens de promotion de la femme* ». De ce point de vue, M. Labbé, parlant en son nom personnel, a précisé qu'il souhaitait un projet qui maintienne le problème « *dans son cadre juridique strict* » et non un vaste ensemble de mesures qui ferait de l'avortement l'un des éléments d'une politique de la famille.

De fait, l'idée de « compenser » le projet de libéralisation de l'avortement par des mesures dites de « dissuasion » a prouvé sa vanité, et il est peu probable qu'elle soit reprise cette *fois-ci*. D'abord parce que le principal volet de cette politique — le développement de la contraception — a d'ores et déjà été approuvé par l'Assemblée nationale. Ensuite parce que les débats de décembre 1973 ont bien montré que ces mesures ne suffisaient pas à faire accepter l'interruption de grossesse. Enfin, parce qu'aux yeux de nombreux députés U.D.R. — qui ont, sur ce point, évolué depuis un an — l'avortement ne saurait être associé à des dispositions en faveur de la famille, dont la philosophie est, selon eux, exactement opposée : ces parlementaires n'admettront pas que l'avortement soit présenté comme une mesure positive. Mme Veil a prévenu l'objection en soulignant, devant la commission des affaires sociales, qu'il convenait d'éviter toute erreur d'interprétation et que la légalisation de l'avortement ne devait pas être considérée comme un encouragement à cette pratique. Le ton du ministre de la santé a d'ailleurs été jugé beaucuop plus réservé, et son langage nettement plus prudent, qu'au cours du débat sur la contraception il y a quatre mois.

Les réticences, au surplus, n'émanent pas seulement de l'U.D.R. Les républicains indépendants et les réformateurs, qui avaient voté dans des proportions variables (43 rép. ind. sur 55, 28 centristes sur 30, 14 réformateurs sur 34) pour le renvoi en commission du projet Messmer, ne seront pas plus aisés à convaincre. La question sera certainement abordée par M. Giscard d'Estaing au cours des déjeuners auxquels il a convié, les 29, 30 et 31 octobre, l'un après l'autre, les bureaux des trois groupes de la majorité. Certains doutent même que le projet soit débattu dès cette session : « *Le gouvernement va-t-il prendre le risque d'introduire un nouveau ferment de division dans la majorité ?* », se demande, sceptique M. Foyer. M. Chirac y semble décidé.

On estime, dans l'entourage du premier ministre, que M. Messmer a commis l'erreur il y a un an de laisser toute liberté de choix aux députés et de juger que le problème relevait de la seule conscience individuelle. M. Chirac, dit-on, envisagerait de faire de cette question une « *affaire politique* ». Sa majorité accepterait-elle de le suivre sur une telle voie ?

THOMAS FERENCZI.

(1) La nouvelle proposition Peyret, dont l'exposé des motifs déclare « choquante et absurde » la situation actuelle, prévoit notamment : « Lorsque, en conscience, la femme enceinte se sent menacée par la poursuite de sa grossesse, elle peut en demander l'interruption dans les conditions fixées par le présent chapitre. L'interruption volontaire de la grossesse est un acte médical. Elle ne peut être pratiquée que par des médecins, en conformité des règles déontologiques et des dispositions du présent chapitre. L'interruption volontaire de la grossesse ne doit en aucun cas être utilisée comme un moyen de régulation des naissances.

» Le médecin, consulté en colloque singulier, doit informer la femme des risques médicaux encourus par elle. (...)

» Au-delà de la douzième semaine, l'interruption de grossesse ne peut être effectuée qu'après avis écrit et concordant de deux médecins, dont un gynécologue, et dans un établissement hospitalier public ou privé agréé.

» Au-delà de la vingt-quatrième semaine suivant la conception la grossesse ne peut être interrompue, sauf lorsque la sauvegarde de la vie de la femme enceinte l'exige. (...)

» Toute propagande en faveur de l'interruption de grossesse est interdite. (...) »

Le contrôle gratuit Mobil pour lutter contre le gaspillage.

Vous consommez trop d'essence!
CONTROLE GRATUIT aujourd'hui

Il va falloir apprendre à économiser l'énergie.
Depuis 20 ans Mobil s'en préoccupe.
Les Mobil Economie Runs ont permis de révéler les techniques de la conduite économique.
Des essais, faits par les techniciens Mobil, ont montré qu'une voiture mal réglée pouvait consommer 10 % d'essence en trop.
Pour éviter ce gaspillage inutile, Mobil vous offre un contrôle gratuit de votre voiture.

Dans les stations indiquées par le panonceau jaune: "Vous consommez trop d'essence Contrôle gratuit aujourd'hui".

Mobil vérifiera gratuitement:
la batterie • les vis platinées • l'angle de came
le distributeur • l'avance à l'allumage • les bougies
le filtre à air • la pression des pneumatiques.

Mobil vous donnera également quelques conseils de conduite économique. Dans une période difficile, tout détail a son importance.

Mobil

ÉDUCATION

La rentrée est ajournée à l'Institut national des langues et civilisations orientales

Le conseil de l'Institut national des langues et civilisations orientales a décidé, mardi 22 octobre, d'ajourner la rentrée prévue initialement le 4 novembre. Les enseignants de cet établissement, rattaché à l'université de la Sorbonne nouvelle (Paris-III), estiment en effet que les postes d'enseignants dans certaines disciplines, ainsi que le personnel administratif et de service, sont devenus nettement insuffisants pour faire face à une augmentation importante des effectifs d'étudiants depuis plusieurs années.

« Langues O » avait en effet 4 085 étudiants inscrits au cours de l'année universitaire 1971-1972, 5 437 en 1972-1973, 6 867 en 1973-1974 ; l'Institut en attend environ 8 000 pour cette rentrée. Les augmentations sont particulièrement sensibles pour trois des cinquante-sept langues enseignées : le chinois (847 étudiants en 1972-1973, plus de 1 500 cette année), le japonais (508 en 1971-1972, 891 en 1973-1974, environ 1 200 cette année) et l'arabe.

Ainsi, alors que le rapport enseignant-étudiants était l'an dernier de 1 pour 34 en russe, ce qui est, estime-t-on, un taux d'encadrement correct, il était de 1 pour 48 en arabe, 1 pour 58 en chinois et 1 pour 71 en japonais. Le personnel administratif et de service, qui comptait 72 personnes en 1972-1973, s'est accru seulement de quatre personnes.

A ces difficultés s'ajoute la dispersion des locaux, répartis entre le bâtiment de la rue de Lille, le centre universitaire Dauphine (environ la moitié des enseignements pour 1 200 mètres carrés de locaux), le centre de Clichy et celui d'Asnières. Pour éviter de s'engager dans une croissance indéfinie que l'institut serait incapable de maîtriser, le conseil a, d'autre part, décidé de commencer une politique de décentralisation, en créant notamment une « antenne » à Limoges.

A l'université de Vincennes

L'ARRÊTÉ INTERDISANT AUX NON-BACHELIERS DE SE PRÉSENTER AUX DEUG EST PROVISOIREMENT ANNULÉ

L'arrêté du 18 septembre qui retirait aux étudiants non bacheliers de l'université de Vincennes la possibilité d'obtenir un diplôme d'études universitaires générales (DEUG) s'ils n'étaient pas préalablement reçus au « concours spécial d'entrée » dans les universités (« le Monde » du 1er et du 23 octobre), vient d'être annulé par M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités. Cet arrêté a en effet été pris sans que le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (C.N.E.S.E.R.) ait été consulté, comme le prévoit la réglementation.

Mais la section permanente du C.N.E.S.E.R. va être immédiatement saisie d'un projet de texte identique « à seule fin, précise un communiqué du secrétaire d'Etat, que les formes soient respectées ». M. Soisson, qui « souhaite maintenir le caractère expérimental de l'université de Vincennes », veut en effet que les conditions d'accès aux DEUG soient les mêmes dans toutes les universités. Il estime notamment que l'expérience d'accès des non-bacheliers pourrait être étendue à d'autres universités parisiennes que celle de Vincennes, mais que celle-ci, compte tenu du gonflement excessif de ses effectifs, ne peut actuellement maîtriser son évolution.

Toutefois, l'université de Vincennes pourra fixer la date de l'examen spécial d'entrée « de manière telle que les étudiants puissent s'y préparer convenablement. En aucun cas, cette date ne saurait être postérieure au 15 décembre 1974 ». D'autre part, le secrétaire d'Etat a décidé d'allouer à l'université de Vincennes un crédit complémentaire de 400 000 F pour lui permettre de faire face à ses difficultés financières d'ici à la fin de l'année 1974.

L'UNIVERSITÉ DE PARIS-NORD S'ESTIME PARTIELLEMENT SATISFAITE

« La rentrée, qui a déjà commencé à Paris-XIII, va pouvoir se poursuivre sans que nous envisagions de suspendre les enseignements. » C'est en ces termes que M. Jozefowicz, président de l'université de Paris-Nord, commente les premiers résultats de négociations qui ont été menées avec le secrétariat d'Etat aux universités. Le conseil de l'université s'estime, en effet, partiellement satisfait des crédits d'équipement et de fonctionnement obtenus.

Ceux-ci vont permettre d'entamer la construction d'une première tranche de résidences universitaires et la mise en chantier d'un centre scientifique. Une enveloppe de 1 million de francs va permettre, en outre, d'assurer les paiements courants de l'université.

G. MALGORN
Dictionnaire technique
FRANCAIS/ESPAGNOL
GAUTHIER-VILLARS 96 F

J. L. GUIGOU
Analyse des données et choix à critères multiples
Collection "Finance et économie appliquée"
DUNOD 70 F





مكبرا من الأصل

MÉDECINE

AU CONGRÈS DE FLORENCE

La lutte contre le cancer en Chine repose essentiellement sur le dépistage de masse

De notre envoyée spéciale

Florence. — *Sous la direction du Dr Li Ping, membre de l'Académie des sciences chinoises, directrice de l'Institut du cancer de Pékin, une délégation de onze chercheurs et cliniciens de la République populaire de Chine sont venus à Florence présenter des communications très remarquées sur le diagnostic du cancer du foie, de l'œsophage, ainsi que sur les produits anti-tumoraux ou les dépistages de masse.*

Recevant mercredi soir 23 octobre des journalistes français, les cancérologues chinois ont montré à quoi s'attachait leur pays « depuis la libération », rappelant, mais avec discrétion, ce qu'ils devaient au président Mao et à la *révolution culturelle*.

En Chine, où la cancérologie n'a réellement commencé qu'en 1958, on recherche, avant tout, à définir l'étiologie des cancers, et spécialement de ceux de l'œsophage et du nasopharynx, deux des plus répandus, qui répondent, sans doute, à des conditions géographiques et géologiques particulières puisque l'un sévit surtout au nord et l'autre au sud de la Chine.

Les traitements anticancéreux alignent la « médecine traditionnelle » aux traitements modernes habituels (chimiothérapie, radiothérapie, chirurgie, immunothérapie) enseignés par les pays occidentaux. L'acupuncture peut être utilisée en marge des traitements, mais la délégation chinoise, tout au long de l'entretien en français (l'un des médecins a passé treize ans en France), a déclaré que si des douleurs avaient été atténuées, des leucopénies (carence en globules blancs) améliorées, des défenses de l'organisme renforcées, les résultats de l'acupuncture étaient encore trop parcellaires, trop incertains, pour pouvoir dans ce domaine être réellement exploités.

Cette modestie, cette incertitude des résultats, se retrouveront tout au long de l'entretien, où la délégation répétera, sans cesse, que la Chine a beaucoup à apprendre des pays occidentaux. Cependant, certains traits propres à cette grande nation et à sa structure particulière, méritent d'être soulignés. Les uns portent sur le dépistage de masse, les autres sur l'appareil médical et l'attitude des médecins.

La Chine, qui consacre une grande part à la recherche appliquée épidémiologique, mais peu à la recherche fondamentale, attache beaucoup d'importance au dépistage systématique et précoce des cancers. C'est ainsi que des actions pratiquées durant quinze ans, auprès de cinq cent quarante mille ouvrières d'usines à Shanghaï, ont permis à ce pays de réduire la fréquence du cancer du col de l'utérus de 91,5 pour cent mille à 34,5 pour cent mille ; c'est ainsi que les médecins ont dépisté, à un stade précoce, des cancers du foie à raison de 13,65 pour cent mille dans une population présumée saine (sans antécédents hépatiques) de cinq cent mille personnes, et à raison de 330 pour cent mille chez ceux qui avaient fait une hépatite *virale ou étaient atteints d'une cyr*rhose du foie. C'est ainsi encore que les épidémiologistes chinois commencent à exploiter les résultats préliminaires d'une enquête rétrospective et *prospective* menée, en quinze ans, dans le nord de la Chine sur une population de 50 millions d'habitants, pour déterminer les facteurs étiologiques du cancer de l'œsophage.

Pour ce qui concerne la prévention, elle relève de l'ensemble du « *travail sanitaire* » général et prioritaire effectué constamment dans les régions rurales et dont la lutte contre le cancer n'est que l'un des aspects. A ce propos, la délégation chinoise a montré les particularités de l'action médicale en République populaire.

La Chine compte environ trois cent mille « *vrais* » médecins, c'est-à-dire diplômés, et un million de « *médecins aux pieds nus* » (auxiliaires qui ont reçu une formation rapide), qui quadrillent le pays. L'une des particularités réside, sans doute, dans le fait qu'il n'existe pour l'ensemble du pays que dix centres de recherche et de soin anticéreux de pointe. Tout le reste de l'appareil cancérologique se situe dans les hôpitaux généraux, qui comportent une section de cancérologie. Il n'existe pas, au dire des Chinois présents à Florence, de chercheurs ou de médecins exclusivement de ville et de laboratoire. Tous, à tour de rôle, participent au travail sanitaire en zone rurale (travail de prévention, de dépistage et de recherche *étiologique*).

La délégation, qui ne s'est jamais *départie*, tout au long de l'entretien, de sa *gentillesse*, de son humilité et de son admiration pour la France et l'Italie, a cependant, à cette *occasion*, gentiment fait comprendre que nos professeurs occidentaux auraient beaucoup à gagner et à méditer à en faire autant dans leurs campagnes...

A une question sur l'euthanasie des cancéreux en phase terminale, les médecins chinois, extrêmement surpris, et qui durent se faire expliquer par deux fois ce que cela pouvait bien vouloir signifier, déclarèrent catégoriquement : « *On ne fait pas ça chez nous.* »

MARTINE ALLAIN-REGNAULT.

RELIGION

A Rome

La crise du synode s'est dénouée

Rome. — Le marasme du synode était trop aigu pour durer longtemps. Cette fois-ci, les pères semblent décidés à mettre un terme à une situation néfaste qui durait depuis sept ans (la première session date de 1967). Voici longtemps en effet que le synode déplorait ses mauvaises méthodes, mais en paroles s e u l e m e n t. La séance du 24 octobre sera exclusivement consacrée à la réforme de ces méthodes.

De notre envoyé spécial

La sagesse voudrait, comme le souhaitent une majorité d'évêques :

1) qu'on n'impose plus aux pères l'audition de monologues. Il suffirait de distribuer à l'avance les interventions écrites afin d'engager directement dans l'aula une véritable discussion à partir de ces textes ;

2) que l'on réduise le nombre des assemblées générales au profit des carrefours qui permettent plus de spontanéité et de contacts humains ;

3) que l'on désigne par vote, comme l'a demandé explicitement le cardinal Marty, une commission chargée de faire la synthèse des rapports et de rédiger des recommandations à transmettre au pape ;

4) que l'on permette aux pères de s'exprimer dans leur propre langue à leur convenance, le latin étant pour beaucoup une gêne et l'occasion d'une perte de temps ;

5) que l'on permette aux présidents de séance d'user vraiment de ses fonctions, c'est-à-dire de diriger la discussion.

Pour dénouer la crise actuelle le synode a décidé à la quasi unanimité de charger les rapporteurs des douze carrefours de préparer une série de propositions portant sur les thèmes principaux débattus. Elles seront soumises dans les quarante-huit heures à l'assemblée. C'est la première fois que le synode fait appel exclusivement à des hommes élus pour une telle tâche qui est de loin la plus importante. Il ne sera plus possible maintenant de revenir en arrière : voici un point réglé pour le présent et pour l'avenir.

Les deux assemblées plénières du 23 octobre ont été des séances de défoulement. Une quarantaine de participants ont exprimé dans leur langue, et parfois en improvisant, leur sentiment profond. Dans l'ensemble, les pères se sont déclarés satisfaits de la matière première amassée depuis quatre semaines, et d'autant plus déçus de l'impasse décrite hier. « *Nous voulons être acteurs*, a déclaré l'archevêque de Paris. *Un synode n'est pas un petit concile, nous n'avons pas de message général à élaborer, nous sommes ici pour donner des conseils au pape.* »

« *Reconnaissons notre échec*, a dit Mgr Jean-Guy Rakotondravahatra, évêque d'Ihosy (Madagascar), *le document repoussé est un cache-misère. Il est l'illustration de notre art d'éviter les vrais problèmes.* » « *Ne cachons pas nos divergences* », a demandé Mgr Joseph Bernardin, archevêque de Cincinatti. Le cardinal Malula, archevêque de Kinshasa (Zaïre), a réclamé que clarté soit faite sur la manière dont a été élaboré le document. Satisfaction devait lui être donnée quelques instants plus tard par le cardinal Karol Wojtyla, archevêque de Cracovie (Pologne) ; Mgr Pacheco Huesca, évêque auxiliaire de Pueblo-de-los-Angeles (Mexique), a regretté, pour sa part, que jusqu'à présent les pères n'aient pas eu suffisamment l'occasion d'exprimer leurs réactions personnelles.

Outre ces interventions, le synode a entendu Mgr Henri Bartoletti, évêque de Lucques, sur les travaux de la commission d'études sur la femme dans la société et dans l'Eglise, créée à la demande du synode de 1971. Le mandat de cet organisme provisoire a été prolongé jusqu'au 31 janvier 1976, 1975 étant l'année internationale de la femme. La commission n'a pas reçu vocation d'étudier la possibilité pour les femmes d'accéder à des ministères ordonnés (diaconat, prêtrise), ce qui limite son intérêt. Aucune femme (il y en avait pourtant six dans l'assemblée) n'a été, paradoxalement, admise à prendre la parole devant les évêques.

L'heure de la femme, c'est le moins qu'on en puisse dire, n'a pas encore sonné dans l'Eglise en dépit de belles déclarations d'intention. Le cardinal Suenens, archevêque de Malines-Bruxelles, devait d'ailleurs déplorer la « *domination* » de la branche masculine des congrégations religieuses sur les congrégations féminines. Pratiquement, il existe déjà un certain nombre de paroisses où, faute de prêtres, ce sont des femmes qui font fonction de curé. Le fait est en avance sur le droit.

HENRI FESQUET.

Une déclaration sur les droits de l'homme dénonce la concentration économique

A l'unanimité moins trois voix, le synode a adopté une déclaration intitulée : « *Droits de l'homme et réconciliation* » que le pape a prise à son compte. On y lit notamment :

« — *La promotion des droits de l'homme est une requête de l'Evangile et elle doit occuper une place centrale dans le ministère de l'Eglise.*

» — *L'Eglise entend manifester respect et souci des droits de l'homme à l'intérieur d'elle-même. Le ministère de la promotion des droits de l'homme dans le monde oblige l'Eglise à un constant effort et une incessante purification de sa propre vie, de sa législation, de ses institutions, de ses plans d'action. Dans l'Eglise, comme dans les autres institutions ou groupements, il faut travailler à vérifier les modes d'agir et les procédures.*

» — *Le droit de vivre subit aujourd'hui de graves violations : avortement, euthanasie, pratique répandue de la torture, violences exercées sur des innocents, fléau de la guerre, la course aux armements est une folie coûteuse.*

» — *Nous invitons les gouvernements à une profonde conversion de leur attitude envers les victimes de la faim. La concentration de puissances économiques entre les mains d'un petit nombre de nations et de groupes multi-nationaux, le déséquilibre structurel des relations commerciales, les disparités dans l'évolution des prix auxquels les nations industrielles et non industrielles échangent les produits, l'impuissance à conjuguer croissance économique et juste distribution dans les nations comme au plan international, le chômage, les discriminations en matière d'emploi, les niveaux globaux de la consommation des ressources, tout ceci appelle des réformes.* »

H. F.

RAPATRIÉS

Tandis que les anciens harkis continuent leur grève de la faim

M. Mario Bénard a étudié avec les associations de Français musulmans les problèmes de l'indemnisation, du logement et des retraites

Alors que les anciens harkis continuaient la grève de la faim dans la crypte de l'église de la Madeleine, à Paris (1), M. Mario Bénard, parlementaire en mission auprès du premier ministre, a reçu, mardi 22 octobre, les délégués des associations représentant les Français musulmans : l'Association nouvelle des anciens fonctionnaires d'Algérie, l'Amicale nationale des anciens Français combattants harkis, le Front national des rapatriés de confession islamique, le Mouvement d'assistance et de défense des rapatriés musulmans, la Confédération des Français musulmans d'Algérie, le Comité national pour les musulmans français.

Dans l'après-midi, une première séance de travail réunissait les représentants de ces associations ansi que ceux qui avaient été désignés par la commission permanente de consultations : France-Afrique, Comités de défense des agriculteurs rapatriés, le Front national des rapatriés, l'Association nationale et le Rassemblement national des Français d'Afrique du Nord et d'outre-mer.

M. Mario Bénard a présenté diverses suggestions que les membres de la commission ont complétées et adoptées, tendant à faciliter le relogement des Français musulmans, ce qui suppose : la construction de logements adaptés à l'importance des familles en cause (F 5, F 6, F 7) ; la réservation et leur affectation par les soins d'une commission *ad hoc* ; la construction de foyers pour célibataires ; des mesures concernant l'accession à la propriété, et un assouplissement des règles applicables en matière d'allocation logement.

Des sous-groupes de travail ont été constitués, et, dès mardi prochain, M. Mario Bénard présentera des propositions concrètes concernant ces différentes commissions. Si ces propositions sont retenues, elles seront ensuite soumises au premier ministre. Il proposera également que des crédits spéciaux soient dégagés pour l'amélioration des conditions de vie et d'habitat dans les hameaux forestiers, étant toutefois entendu que l'objectif est d'obtenir aussi rapidement que possible le relogement des familles et la disparition de ces hameaux.

(1) « Le Monde » daté des 12, 13-14, 15, 20-21 octobre 1974.

ETUDIANTS EN MÉDECINE

L'I.S.T.H.

Fort d'une réputation universitaire exceptionnelle depuis 20 ans vous prépare aux

PCEM. 1 et 2

- Petits groupes de 10 à 12 étudiants (tous les C.H.U.)
- Maîtres assistants confirmés
- Contrôle effectif des connaissances.

Document gratuite et inscript. : INSTITUT PRIVE DES SCIENCES ET TECHNIQUES HUMAINES
5, av. Léon-Heuzey - 75016 PARIS.
Tél. : 870-46-14 - 527-10-15
(Mo Mirabeau - Eglise d'Auteuil)

Sofia?



Les horaires les plus pratiques en Europe et vers le Proche-Orient

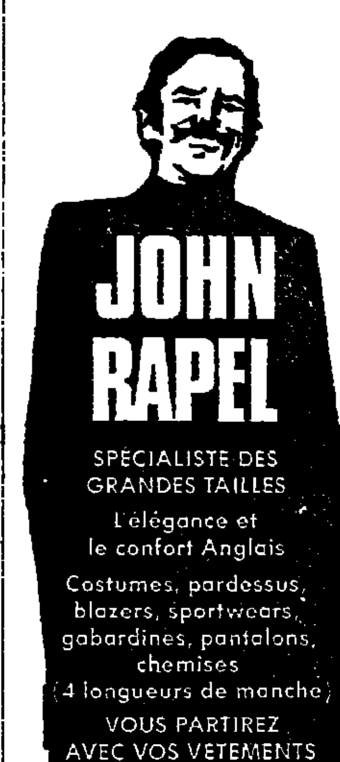
Austrian Airlines 12, rue Auber, Paris - Téléphone 266.34.66

20%
20% de moins.
20% de moins sur
l'artisanat de Chine Populaire.
20% de moins sur tout
l'artisanat de Chine Populaire
vendu
à la Compagnie Française
de l'Orient et de la Chine

Paris : 82, Faubourg Saint-Honoré / 24, rue Saint-Roch
167, boulevard Saint-Germain / 113, avenue Mozart
Centre Commercial Maine-Montparnasse
Lille / Deauville / Saint-Tropez



SI VOUS ETES
GRAND
TRES
GRAND



JOHN RAPEL

SPECIALISTE DES GRANDES TAILLES

L'élégance et le confort Anglais

Costumes, pardessus, blazers, sportwears, gabardines, pantalons, chemises (4 longueurs de manche)

VOUS PARTIREZ AVEC VOS VETEMENTS

Ouvert du lundi au samedi de 9 h à 19 h 30

40 AV. DE LA REPUBLIQUE
PARIS 11e
TEL. 355 66-00
M° Parmentier
Parking gratuit.

POLICE

4,669 milliards de francs en 1975

Le budget de la police augmente de 17 %

Apparemment, la police ne subira guère les rigueurs budgétaires en 1975 : le projet de loi de finance prévoit en effet pour elle une augmentation des dépenses ordinaires de près de 17 % — l'augmentation moyenne de l'ensemble du budget est de 13,8 %. — ces dernières atteignant 4,669 milliards de francs (3,995 milliards en 1974). Sur les 674 millions d'augmentation, 127 millions représentent des mesures nouvelles.

Au premier rang de celles-ci, figurent les renforts en personnel. Les nouveaux dirigeants de la police estiment que les créations d'emplois obtenues depuis 1969 n'ont pas permis de pallier totalement les insuffisances d'effectifs, d'autant que, dans le même temps, la population urbaine augmentait, que la nature des missions de protection sociale se modifiait (délinquance, circulation) et que les horaires de travail diminuaient sensiblement.

Trois mille emplois seront créés au cours de l'année prochaine (deux mille sept cent soixante en 1974), soit mille six cents de personnel titulaire (neuf cents inspecteurs, trois cent cinquante fonctionnaires en tenue, trois cent cinquante agents administratifs et techniques) et mille quatre cents de vacataires ; ces derniers, recrutés principalement parmi les fonctionnaires de police ayant atteint l'âge de la retraite, sont destinés à des travaux de police administrative, à la tenue des fichiers des services centraux et des services régionaux de police judiciaire, à des missions de surveillance statiques, au fonctionnement des services d'assistance technique, à la fouille sur les aérodromes et à l'encadrement des écoles.

Leur engagement devrait donc permettre de libérer rapidement des besognes subalternes autant de fonctionnaires actifs qui pourront être reversés dans les services opérationnels. Ce volant de main-d'œuvre permettra d'améliorer la répartition des effectifs pour « *rapprocher la police des administrés* ». A cet effet, on prévoit :

— Le développement de l'« flotage » dans les grandes villes ;

— L'implantation de commissariats et de bureaux de police dans les zones nouvellement urbanisées, soit en faisant appel à la location pour les petits bureaux de police soit en construisant des commissariats de quartiers ;

— La révision de l'implantation de la police, notamment dans les grandes agglomérations.

51 millions de francs pour le matériel

Pour améliorer la prévention contre la délinquance nocturne, un crédit de 5 millions est prévu, afin d'augmenter les effectifs en service de nuit dans certaines grandes villes.

Les crédits en matériel seront en augmentation de 51 millions de francs (+ 17,9 %), l'accent étant mis davantage sur la modernisation que sur l'accroissement. Il est ainsi envisagé de renouveler le matériel lourd (cars et camions), de continuer le rajeunissement du parc automobile de la préfecture de police et des grands services de province et de moderniser les matériels de déplacement, les matériels de bureau et les fichiers. 750 000 francs seront d'autre part consacrés à l'acquisition de matériels radio mobiles et portatifs.

Les dépenses en capital augmentent de 16 % (76,250 millions de francs) contre 5 % l'année précédente. Elles permettront d'acquérir et d'entreprendre la construction de quinze immeubles (soit un centre de police à Paris ainsi que divers commissariats et cantonnements de C.R.S.). Les crédits d'équipement pour les transmissions — dont la plus grande partie est affectée à la modernisation du réseau et du matériel radio — augmentent de 15,8 % par rapport à 1974. — J. Sn.

AU CONGRÈS DE NICE

Le Syndicat des commissaires a analysé certaines formes d'interpellation jugées illégales par la Cour de cassation

Nice. — Jusqu'à quel point la pratique policière française peut-elle s'affranchir des lois et reposer sur des usages certes séculaires mais totalement infondés ? La question a été posée mercredi 23 octobre, à Nice, au congrès du Syndicat des commissaires de police et des hauts fonctionnaires de la police nationale, au cours de la discussion du rapport d'activité et d'orientation.

Le délégué de la section syndicale de la préfecture de police, M. Joseph Simon, a en effet incité ses collègues à réfléchir sur les conséquences d'un arrêt de la chambre criminelle de la Cour de cassation en date du 8 janvier 1973 figurant dans le dernier rapport annuel de cette juridiction, l'arrêt Frydel, qui désapprouve certaines formes d'interpellation sur la voie publique.

De notre envoyé spécial

Jusqu'à présent, « *et selon des usages aussi anciens que l'institution policière* », devait dire M. Simon, les services de police avaient coutume d'exercer dans trois domaines les pouvoirs de police mis en cause :

1) *Maintien de l'ordre.* — A l'occasion des manifestations sur la voie publique, en dehors même des cas de perpétration de crime ou de délit, et dès lors que le maintien ou le rétablissement de l'ordre public pouvaient l'exiger, les responsables de la police — ils ne s'en privèrent pas, à Paris — se reconnaissaient le droit de pratiquer des interpellations « préventives » de « manifestants » sur la voie publique et de les faire conduire dans des locaux de police. Ceux-ci étaient alors retenus durant le temps nécessaire au contrôle exact de leur identité ;

2) *Contrôles sur la voie publique ou dans les lieux publics.* — Les « opérations coup de poing » nous y ont accoutumés, mais, de tout temps, les policiers ont effectué des contrôles dans les endroits les plus divers, notamment dans certains débits de boissons connus pour leur clientèle douteuse. Là encore, des individus interpellés pouvaient être emmenés au commissariat et retenus pendant le temps nécessaire aux vérifications d'identité ;

3) *Police de la prostitution.* — En dehors de la répression des infractions spécifiques à l'exercice de cette activité, la police intervient ici et là sur la voie publique, pour interpeller les prostituées et les conduire dans des postes de police, d'où elles peuvent être dirigées sur le centre d'accueil de Saint-Lazare.

« *Dans toutes ces matières*, affirme M. Simon, *les services de police avaient cru trouver au fil des siècles la juste mesure qui permettait à la fois de concilier les exigences de l'ordre public au sens le plus général du terme et celles, non moins impérieuses, de la liberté individuelle. La position tranchée que vient d'adopter la Cour de cassation semble remettre en cause les conditions d'exercice de la police administrative. Faut-il interpeller dans le premier cas ? A-t-on toujours dans le second le droit de faire ce qu'on a de tout temps pratiqué ? Les interpellations de prostituées sont-elles valables ou présentent-elles au contraire un caractère de détention arbitraire ?* »

Ces questions, M. Simon les a posées au procureur général, M. Adolphe Touffait, qui n'y a apporté aucune réponse, se bornant à déclarer qu'elles « *paraissent relever exclusivement de la police administrative ; elles sont donc à ce titre de la seule compétence de la hiérarchie administrative, qui en poursuit d'ailleurs actuellement l'examen attentif* ». De son côté, le préfet de police n'a encore fait connaître aucune directive nouvelle susceptible d'orienter l'attitude des services dans les situations précitées. M. Simon a invité ses collègues à la plus grande prudence en matière de police administrative. En attendant, il serait surprenant que les « coups de poing » prônés par M. Michel Poniatowski — qui se déclarait vingt-quatre heures plus tôt à la tribune du même congrès partisan d'une police « *libérale, sociale et sécurisante* » — soient tenus pour arbitraires.

Pour une réforme des structures

L'autre débat auquel a donné lieu la discussion du rapport d'activité concerne les réformes de structure de la police ardemment souhaitées par les congressistes. « *Je suis résolu à prendre dans le courant de l'année prochaine des mesures qui engageront l'avenir de manière irréversible* », avait déclaré la veille le ministre de l'intérieur, qui semblait ainsi revenir sur son opposition première à toute évolution dans ce domaine. La section lyonnaise du syndicat des commissaires n'avait cependant pas attendu d'y être ainsi invitée pour élaborer, à travers une consultation de ses mandants, un projet de réforme. L'idée directrice est de remédier aux incohérences des structures actuelles, dont les plus graves sont, selon les commissaires de Lyon :

— L'existence de fait (c'est-à-dire essentiellement d'ordre psychologique) de deux hiérarchies parallèles souvent antagonistes, l'une, des corps en civil, l'autre, des corps en tenue ;

— Un déséquilibre entre « *la réalité et la vigueur de la hiérarchie des corps en tenue* » (personnel nombreux, harmonie de l'étagement des responsabilités) et « *l'irréalité fréquente, et très généralement l'atonie, de la hiérarchie des corps en civil* » (personnel de base très faible en nombre, pas d'étagement des responsabilités) ;

— L'indétermination des équivalences hiérarchiques entre les deux catégories qui fait qu'entre elles la prééminence prête toujours à caution.

« *En somme*, disent les auteurs du projet, *des structures, mais pas de structure, c'est-à-dire pas de cohérence fondamentale, pas d'unité et, par conséquent, pas de vie dynamique et pas d'efficacité profonde.* » Ils regrettent, enfin, l'absence, pour la police, d'un décret analogue à celui du 20 mai 1903 qui organise la gendarmerie.

Le projet présenté au congrès propose trois moyens pour parvenir à la cohésion véritable et à la pleine efficacité de la police :

1) *La fusion de la hiérarchie en civil et de la hiérarchie en tenue, par assimilation des grades correspondants.* Une telle disposition suppose évidemment la fusion des modes de recrutement et de formation, des appellations, des types d'uniforme (bien que « civils », les commissaires et les inspecteurs en possèdent aussi), ainsi que la fluidité de la communication entre les emplois (qui conserveraient, bien sûr, leur caractère propre) ;

2) *La détermination statutaire de niveaux hiérarchiques communs aux deux catégories.* La pyramide pourrait ne plus comporter que trois niveaux : la conception (commissaires), l'application (actuels inspecteurs, commandants et officiers de paix) et l'exécution (enquêteurs, gradés et gardiens) ;

3) *Une extension de l'effectif des emplois en civil de la base,* car, au sein de cette hiérarchie unique, continueraient évidemment de cohabiter, sur un plan purement fonctionnel, les « civils » et la « tenue » afin de continuer de garantir la complémentarité des actions policières. « *Si on veut réellement abattre la criminalité, ou seulement même la contenir,* disent les délégués lyonnais, *il faudra bien, un jour ou l'autre, se résoudre à employer à fond les deux armes dont la police a toujours disposé : la prévention (ou la dissuasion), mission particulière de la police en tenue faite pour voir et être vue, et la répression (ou l'infiltration), mission particulière de la police en civil faite pour voir sans être vu. La similitude des effectifs de base pour les deux catégories apparaît nécessaire, non parce qu'elle est la condition de l'harmonie hiérarchique, mais bien de l'exécution correcte de la mission fondamentale de la police.* »

JAMES SARAZIN.

Varsovie?

AUSTRIAN AIRLINES

Les horaires les plus pratiques en Europe et vers le Proche-Orient

Austrian Airlines 12, rue Auber, Paris - Téléphone 266.34.66

JUSTICE

REMÈDE-MIRACLE

M. Jean Lecanuet aurait-il trouvé le remède-miracle à certaines des difficultés que connaissaient ses prédécesseurs ? La méthode est simple et consisterait à remettre à ses collègues la charge des questions compliquées.

L'informatique risquant de faire mauvais ménage avec les libertés, M. Jean Taittinger, prédécesseur de M. Lecanuet, avait installé le 17 avril une commission chargée d'en débattre. C'est à présent le ministre de l'intérieur qui contrôle tout cela.

Il est à peine besoin de rappeler, personne ne s'en étonnant plus, que le dossier avortement est étudié au ministère de la santé et non pas place Vendôme. N'était-ce pas cependant un ministre de la justice (M. Taittinger, *toujours*) qui avait eu le mérite, le 13 décembre 1973, à l'Assemblée nationale, d'exposer un certain nombre de rappels de faits et, par conséquent, une politique ?

La promptitude de M. Poniatowski, à prendre en main ce qui ne va pas, permettra-t-elle maintenant à M. Lecanuet de se défaire d'un seul coup de la prévention de la criminalité et de la protection de la jeunesse ?

Le garde des sceaux avait confirmé le 1er octobre, devant les chefs de cours, la prochaine création d'un « organisme central de prévention de la criminalité ». Y aurait-il renoncé au profit du « bureau national de prévention criminelle », annoncé à Nice par le ministre de l'intérieur (*le Monde* du 24 octobre), qui paraît s'en réserver le contrôle ?

M. Poniatowski a dit son souci d'« *aider les jeunes à surmonter leurs difficultés d'insertion sociale et, le cas échéant, [de] mieux contrôler les éléments dangereux* ». Verra-t-on demain les éducateurs de prévention et ceux de l'éducation surveillée n'être plus qu'une division, une annexe de la police ? Dans ces conditions, faudra-t-il prochainement dresser un état de ce qui relève encore sans conteste du ministère de la justice ?

PHILIPPE BOUCHER.

LES « ÉCOUTES » DU « CANARD ENCHAINÉ »

Cherche-t-on une fin « honorable » à l'« affaire » ?

demande l'avocat de l'hebdomadaire

Me Roland Dumas, avocat du *Canard enchaîné*, a remis à M. Alain Bernard, premier juge d'instruction à Paris, chargé de l'affaire des écoutes, la lettre suivante :

Monsieur le juge,

La partie civile vous a demandé, le 5 juin 1974, de bien vouloir procéder à des confrontations qui avaient pour but de mettre en présence les fonctionnaires de la D.S.T. — dont tout porte à croire qu'ils ont opéré dans les locaux du « Canard enchaîné » le 3 décembre 1973 en vue d'y installer un système d'écoute — et les différents témoins qui les avaient vus agir, puis s'enfuir, et qui avaient donné une description détaillée de la plupart d'entre eux.

Vous avez souscrit à cette requête en en reconnaissant le bien-fondé, puisque vous avez convoqué à deux reprises, et notamment le 28 juin 1974, d'une part ces policiers, d'autre part ces témoins. Chaque fois, les témoins ont déféré à votre convocation, en dépit du désagrément que cela pouvait leur causer aussi bien dans leur vie professionnelle que dans leur vie familiale. Tous sont de modestes ouvriers ou de simples employés.

Les directeurs, les hauts fonctionnaires et les policiers de la D.S.T., dont plusieurs sont officiers de police judiciaire, ont traité « par dessus la jambe » l'injonction que vous leur avez adressée. Devant votre insistance, ils ont allégué le caractère secret de leurs activités (sic) *pour se retrancher derrière l'autorisation de M. le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, M. Michel Poniatowski.*

Il semble que vous attendiez depuis trois mois et demi cette autorisation, puisque vous n'avez pris aucune initiative ou effectué aucun acte de procédure qui eût permis de sortir ce dossier de son enlisement. Vous voudrez bien convenir que cette situation, qui risque de se prolonger, a quelque chose d'humiliant pour la justice. La partie civile la trouve intolérable. Elle ne comprend pas qu'il n'y soit pas mis fin, mais elle comprend par contre parfaitement l'intention des suspects.

Leur manœuvre consiste à gagner du temps — ou à en perdre — d'une part pour permettre leur mutation hors de Paris, voire hors de France, et pour que, d'autre part, les témoins que vous avez déjà entendus se lassent de venir à votre cabinet ou perdent le souvenir des visages et des scènes enregistrés par eux. A la longue, devant tant de désinvolture, le civisme de ceux-ci s'émoussera.

Ce silence équivoque et cette inaction prolongée inquiètent d'autant plus la partie civile que traité « par-dessus la jambe » 15 février 1974, 22 février 1974 et 1er mai 1974, relatives à des auditions de personnalités, sont restées lettre morte. Elle s'inquiète — et d'autres avec elle — au point de se demander si l'« affaire des écoutes » n'est pas déjà terminée, comme s'il ne s'agissait plus que de lui trouver une fin que l'on qualifie, dans le langage courant, d'« honorable ». (...)

Au conseil des ministres

LA RÉFORME DU CODE PÉNAL EST UNE « GRANDE AMBITION » estime M. Giscard d'Estaing

A l'issue du conseil des ministres qui s'est tenu le mercredi 23 octobre à l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, M. André Rossi, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, a indiqué que, sur la proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, deux projets de décret ont été approuvés, instituant, l'un une commission de révision du code pénal, l'autre, une commission d'étude des atteintes que l'utilisation de l'informatique risque de faire peser sur les libertés individuelles.

M. Giscard d'Estaing a souligné, au sujet de la réforme du code pénal, qu'il s'agissait là d'une « grande ambition ». Le garde des sceaux a déclaré qu'il convenait de prendre en considération en 1974 les modifications qui doivent être apportées au code pénal, qui date de 1810. Certaines incriminations doivent être mises à jour et correspondre davantage aux besoins, aux idées et aux vœux d'aujourd'hui. Le classement des incriminations devra être révisé. Il s'agira également d'instituer le régime des sanctions. Cette commission, qui sera présidée par le premier président de la Cour de cassation, comprendra neuf membres, nommés par décret.

La commission relative aux problèmes de l'information, dont la création a été proposée par le ministre de la justice, sera chargée d'enquêter auprès de tous les utilisateurs de l'informatique et elle transmettra ses conclusions à la commission de codification des libertés individuelles.

● *Peines non amnistiables requises contre les employés du Pari mutuel hippodrome.* — « *Des peines qui pourront être assorties du sursis, mais qui devront être assez fortes pour ne pas bénéficier de la loi d'amnistie présidentielle du 16 juillet 1974.* » Voilà ce qu'a requis, mardi 22 octobre, M. André Chazelet, procureur de la République auprès du tribunal de Pontoise, à l'encontre de cinquante employés du Pari mutuel hippodrome suspectés de fraude (*le Monde* du 22 octobre). « *Il y a incontestablement quelque chose de pourri dans le monde des courses* », a précisé M. Chazelet. Ce à quoi de nombreux défenseurs, qui plaidaient la relaxe de leurs clients, ont ajouté : « *Ce monde si corrompu l'est en premier par les sociétés de courses, dont deux sont aujourd'hui parties civiles.* » Jugement rendu le 4 novembre.

● *M. Henry Ecoutin*, sous-directeur à l'administration centrale du ministère de la justice, est nommé, par un arrêté publié au *Journal officiel* du 24 octobre, chef de service de l'administration générale et de l'équipement (SAGE) en remplacement de M. Victor Silvera, décédé. Le chef du SAGE a rang de directeur de ministère

PREMIERE EXPOSITION

Amateurs, collectionneurs ! à partir du mercredi 23 octobre jusqu'au dimanche 27 octobre inclus, de 9 heures à 21 heures.
Hôtel Concorde-Lafayette, 3, place de la Porte-des-Ternes (17e)

(SALON BLEU)

le festival des ivoires et pierres dures de Chine (sculptés)

Multitude de couleurs et de matières : jade, lapis, corail, malachite, turquoise...

EXPERTISES BÉNÉVOLES A NOS VISITEURS - ENTRÉE LIBRE

Notre gamme est si complète que chacun y trouve son compte.

Si vous achetez trop grand, ou trop petit, parce qu'il n'y a pas votre taille, croyez-vous cela profitable ?

Chez Burroughs, nous avons la gamme la plus complète : petites calculatrices, mini-ordinateurs, grands ensembles de gestion. Pour que vous soyez sûr de toujours trouver un matériel parfaitement adapté à la taille et à l'expansion de votre entreprise.

Un matériel parfaitement rentable qui ne vous fait pas investir plus d'argent qu'il n'en faut.

Si vous voulez vraiment vous équiper à votre taille, demandez-nous notre documentation. Burroughs, 230 av. L.-Cély, 92231 Gennevilliers.

Burroughs

L'informatique et l'humain.

J. WALTER THOMPSON

هكذا من الاهل

JUSTICE

A Versailles

VINGT ANS D'EMPRISONNEMENT POUR LE COMPLICE D'ALAIN GRENOUILLE

Vingt années d'emprisonnement, telle est la peine à laquelle a été condamné Robert C., âgé aujourd'hui de dix-neuf ans, mercredi 23 octobre, par la cour d'assises des mineurs des Yvelines après un procès dont les débats se sont déroulés à huis clos pendant trois jours. L'excuse de minorité a joué en faveur de Robert C., bien que les circonstances atténuantes lui aient été refusées.

En juin et juillet 1973, Robert C. et Alain Grenouille avaient dérobé deux cent quarante-six voitures, puis deux carabines dont ils se sont servi à quatre reprises *« pour le plaisir »*, tuant, dans les Yvelines, un ouvrier de l'usine Simca, M. Victor Pietkiewiecz, puis, trois jours plus tard, un jeune pompiste, Claude Vachey, à Belleville-sur-Saône, et blessant cinq autres personnes.

Lors de la reconstitution des faits, Alain Grenouille a été tué par le fils de M. Pietkiewiecz qui comparaîtra dans quelques semaines pour homicide volontaire avec préméditation devant la même cour d'assises.

Les notaires veulent changer leur image de marque

« Nous sommes décidés à en finir avec la légende du notaire. ». Cette invitation — pressante — était adressée par la Chambre interdépartementale des notaires de Paris aux journalistes pour lesquels l'hôtel de la « compagnie » ouvrait ses portes, « pour la première fois en cent dix-neuf ans », à l'occasion d'une conférence de presse.

S'il faut les en croire, les notaires souffrent de mauvaise considération. En dépit d'une manifeste volonté d'autocritique, il était sans doute difficile en deux heures de temps, après une si longue incompréhension, de faire justice des préjugés accumulés — *« une caste, une société secrète, une association de privilégiés »* — et d'une *« fausse image de marque »*, celle du notaire *« enfermé dans ses dossiers »* et un langage hermétique.

On devait toutefois apprendre la détermination du notariat à s'adapter à l'évolution de la société moderne. De récentes initiatives permettent à la profession de développer sa formation avec la création de nouveaux diplômes universitaires et son information avec la constitution de centres régionaux d'information et de documentation juridiques, dotés d'un matériel d'informatique.

Mais les notaires ont surtout souligné l'importance grandissante de leur rôle dans les relations, et notamment dans le domaine de l'immobilier. Actuellement, l'ensemble des mutations assurées chaque année par le notariat équivaut au budget de l'État. Le rôle de conseil du notaire tend à l'emporter sur son rôle d'exécution (rédaction d'un acte). Ainsi, l'auxiliaire de justice devient de plus en plus fréquemment un auxiliaire dans le *« monde des affaires »*.

A ce propos, on peut regretter qu'il n'y ait eu que de pudiques allusions aux *« sinistres »*, mot qui dans le *« jargon »* désigne la chute d'un notaire. On aurait alors peut-être pu discuter de la multiplication du nombre de suspensions disciplinaires et des poursuites judiciaires à l'encontre des notaires. N'y a-t-il pas là aussi matière à « légende » ?

F. C.

FAITS DIVERS

L'enlèvement du petit Daniele Alemagna illustre l'accroissement inquiétant de la criminalité en Italie

Rome. — Un petit garçon de sept ans, Daniele Alemagna, a été enlevé le mercredi 23 octobre, à Milan, par deux hommes masqués, alors qu'il quittait son école pour regagner son domicile avec un domestique. Les ravisseurs ne s'étaient pas encore manifestés dans la matinée de jeudi, et la presse a d'ailleurs été invitée à ne pas rendre compte des négociations qu'ils engageraient avec la famille.

Cet enlèvement aurait presque pu passer inaperçu ; ce n'est après tout que le trentième en Italie depuis le début de l'année ! Il fait cependant la « une » de la plupart des journaux avec de larges commentaires. Sans doute

De notre correspondant

parce que le petit Daniele est le fils de M. Alberto Alemagna, le célèbre confiseur, l'un des grands industriels milanais. Mais aussi parce que ce rapt est survenu le jour même où était publiée au *Journal officiel* la loi 497 sur les séquestrations de personnes, qui prévoit des peines plus lourdes que par le passé. Les ravisseurs risqueront désormais dix à vingt années de réclusion et une amende de 40 000 livres au minimum.

Les enlèvements avec rançon sont en train de devenir une véritable maladie nationale. De deux en 1965, on est passé à dix-sept en 1973, et ce chiffre sera largement dépassé à la fin de cette année. Sur les trente rapts commis depuis le 1er janvier, dix-huit sont encore impunis. Les six qui ont eu lieu en Lombardie ont rapporté à leurs auteurs la bagatelle de 2 milliards de lires. Encore faudra-t-il voir si ce bilan englobe toutes les séquestrations de personnes qui sont signalées chaque semaine par les journaux parmi les faits divers. C'est la Sardaigne qui battait jusqu'ici tous les records : elle vient, paraît-il, d'être détrônée par la Calabre.

Deux députés libéraux ont rendu publiques, le mois dernier, des statistiques effrayantes : il y a en moyenne un enlèvement, en Italie, tous les cinq jours ; une explosion de bombe toutes les soixante-sept heures et vingt-six minutes ; un assassinat toutes les huit heures et cinquante-six minutes. La politique n'est pas étrangère à ces événements, mais elle est loin de tous les expliquer.

R. S.

● *Un meurtrier âgé de seize ans.* — Un jeune homme âgé de seize ans élève d'un collège d'enseignement technique de Bruay-en-Artois a été arrêté le 23 octobre, près de son domicile. Il a avoué avoir tué deux jours auparavant Mme Suzanne Leroy, tenancière d'un débit de boissons à Labuissière, dans la périphérie de Bruay-en-Artois, pour lui voler sa caisse.

Le Monde
RÉALISE CHAQUE SEMAINE
UNE SÉLECTION HEBDOMADAIRE
réservée aux lecteurs résidant à l'étranger
Exemplaire spécimen sur demande



En plein centre de Paris entre la Maison de la Radio, la Tour Eiffel et le Champ de Mars.

Vous jouirez d'une vue de Paris exceptionnelle dans votre appartement du Front de Seine. D'une fenêtre vous verrez le Bois, d'une autre Montmartre, d'une troisième le Champ de Mars à moins que ce ne soit Montparnasse.

Si vous ne voulez pas quitter votre quartier, tous les loisirs, tous les commerces ont été prévus sur la dalle piétonnière qui reliera les tours entre elles.

Quel que soit l'appartement que vous désirez, studio ou 6 pièces, vous le trouverez au Front de Seine. Sur un seul plan ou en duplex, tous les agencements, tous les aménagements sont possibles dans les neuf tours du Front de Seine réalisées par les plus grands promoteurs de Paris et les architectes les plus prestigieux.

Venez vous rendre compte sur place:

Tour de Mars - livraison immédiate
UFI-SAF - 35 quai de Grenelle - 577.06.03

L'Avant Seine - livraison 1er trimestre 1975
SOFAP - 51 quai de Grenelle - 577.68.21

Le Lutécien - livraison courant 1976
LUCIA - 96 avenue de Suffren - 783.55.70

La Tour Reflets - à louer début 1977
UFFI - 37 rue de Rome - 522.31.72

La Tour Rive Gauche - livraison 1er trimestre 1975
BATIMA - 71 quai de Grenelle - 577.65.03

Panorama - livraison immédiate
JOHN ARTHUR ET TIFFEN
15 quai André Citroën - 577.94.77

Perspective 1 - livraison immédiate
JOHN ARTHUR ET TIFFEN
15 quai André Citroën - 577.94.77

Perspective 2 - livraison été 1975
JOHN ARTHUR ET TIFFEN
15 quai André Citroën - 577.94.77

Espace 2000 - livraison 2e trimestre 1975
CORI - 21 quai André Citroën - 578.27.56

Au Front de Seine, vous investissez dans les dernières tours autorisées à Paris, dans des appartements qui seront les seuls à dominer Paris et qui, par conséquent, prendront d'année en année une valeur accrue.

Quel que soit votre problème logement ou investissement, le Front de Seine vous offre un choix incomparable à Paris.

Maintenant, jetez un coup d'œil sur les pages boursières de ce journal avant de venir visiter nos appartements.

FRONT DE SEINE
nouveau quartier de paris

Le Front de Seine, un quartier privilégié qui restera unique à Paris.



Photos: C. Raimond - Dityvon/ Viva.

INFORMATIONS PRATIQUES

A PARTIR DU 1er NOVEMBRE DANS LES HOPITAUX

Chaque malade recevra la charte précisant ses droits et ses devoirs

A partir du 1er novembre, toute personne qui se fera hospitaliser dans un établissement public trouvera inséré dans le livret d'accueil de celui-ci le texte de la charte définissant les droits et les devoirs de chaque malade séjournant dans un hôpital.

Ce texte vient d'être adressé, sous forme de circulaire, par Mme Simone Veil, ministre de la santé, aux préfets, aux directeurs et aux médecins-inspecteurs régionaux et départementaux (« le Monde » du 23 octobre).

Voici les éléments essentiels contenus dans cette charte :

« Si votre état exige votre installation rapide dans le service de soins, ces formalités seront remplies par un membre de votre famille ou ultérieurement auprès de vous.

» L'hôpital respecte votre liberté. Vous pouvez le quitter avec l'accord du médecin responsable ou même sans son accord. Toutefois, dans ce dernier cas, il vous faut signer une décharge de responsabilité. »

● LE RESPECT DE LA DIGNITE ET DE LA PERSONNALITE.

« Compte tenu des locaux dont dispose l'hôpital et des nécessités d'organisation des soins, la personnalité et la dignité de chacun doivent être respectées. Des instructions ont été données dans ce but à tout le personnel des hôpitaux. La plus grande courtoisie lui est demandée à l'égard des malades.

» Le personnel hospitalier respecte vos opinions et vos croyances. Vous pouvez toujours demander la visite du représentant d'un culte.

» La surveillante du service est à votre disposition pour recueillir vos demandes ou observations ; sachez dans votre propre intérêt accepter les conseils qu'elle vous donne :

» — Vous pouvez également solliciter l'aide du service social ;

» — En cas de difficultés, vous pouvez demander à rencontrer un des responsables de la direction de l'hôpital ;

» — Vous pouvez obtenir qu'aucune indication ne soit donnée sur votre présence à l'hôpital et sur votre état de santé ;

» — Vous avez le droit de refuser la visite de personnes que vous ne désirez pas recevoir ;

» — Vous avez la possibilité de conserver des effets et objets personnels utiles à votre confort dans les conditions précisées par la brochure d'accueil. Il vous est toutefois recommandé de déposer bijoux, argent et objets de valeur à l'économat. »

● LES LIENS AVEC L'EXTERIEUR.

« Votre courrier vous est distribué chaque jour. Vous pouvez expédier votre courrier, recevoir et envoyer des mandats.

» Vous pouvez utiliser les possibilités téléphoniques que l'hôpital met à votre disposition. Votre famille et vos amis peuvent vous rendre visite, sauf contre-indication médicale, aux heures qui sont indiquées dans la brochure d'accueil.

» Dans les cas particuliers, vous pouvez obtenir, après entente avec le médecin ou la surveillante, l'aménagement de cet horaire et parfois même l'autorisation qu'un accompagnant reste auprès de vous. »

● LES INFORMATIONS MEDICALES.

« Pour ce qui concerne votre état de santé, les examens qui seront faits, les traitements qui pourront être décidés, les médecins responsables ou le personnel soignant autorisé par ceux-ci vous informeront.

» Dans toute la mesure du possible, c'est le même médecin qui vous informera chaque fois.

» Votre famille peut, de son côté, sauf opposition de votre part, être informée de votre état de santé aux jours et heures indiqués pour cela dans chaque service.

» Si votre état de santé nécessite votre transfert dans un autre service ou dans un autre établissement, le médecin responsable de votre traitement vous en donnera les raisons et votre famille sera immédiatement prévenue.

» A votre sortie, une ordonnance pourra vous être remise, pour vous permettre de poursuivre votre traitement, et les indications nécessaires seront fournies au médecin que vous aurez désigné.

» Le médecin responsable de votre traitement sera toujours heureux de recevoir votre médecin traitant et de s'entretenir avec lui de votre état de santé.

» Tout médecin désigné par vous peut prendre connaissance de l'ensemble de votre dossier.

» Vous pouvez demander une copie des clichés radiographiques essentiels effectués durant votre séjour. »

Si le malade a des droits, il a aussi des devoirs. Il doit notamment respecter le repos de ses voisins, et ne pas se faire remettre des denrées, boissons ou médicaments, sauf autorisation spéciale de son médecin. *« Il va de soi,* précise la charte, *que le malade doit faire preuve de la plus grande courtoisie à l'égard du personnel comme à l'égard des autres malades et des visiteurs. »*

A L'HOTEL DROUOT

Vendredi

VENTES

S. 1 - Tableaux anciens Haute Epoque, objets d'art et d'ameublement, tapis d'Orient. S.C.P. Couturier/Nicolay.

S. 6 - Tableaux anciens, faïences, porcelaines anciennes. MM. Touzet, Lefebvre. Etude Audap, Godeau, Solanet.

S. 7 - Collection Alfredo Picasso et à divers amateurs : Antiquités américaines. M. Roudillon. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.

S. 10 - A 17 h. (expo 11 à 16 h. 30). Tapis d'Orient. Me Lenée.

S. 11 - Appt à M. X... Vente cause départ. Livres anc., mod., dessins, tableaux, meubles et objets d'art des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, argenterie. MM. L. Leconte, Antonini, Dillée, Fromanger, Déchaut. Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 16 - Meubles. Me Thuillier.

VENTE A VERSAILLES

Mes F. et J. MARTIN
Comm. Pris. Assoc. - 950-58-08
DIMANCHE 27 OCTOBRE
GALERIE DES CHEVAU-LEGERS
6 bis, av. de Sceaux : 10 h. et 14 h.
IMPORTANTS
TABLEAUX MODERNES
HOTEL DES CHEVAU-LEGERS
3, imp. des Chevau-Légers : 14 h.
TRES BELLES
CERAMIQUES ANCIENNES
Exposition vendredi et samedi.

Le Monde

Service des Abonnements

5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	94 F	173 F	252 F	330 F
II. — TUNISIE	104 F	193 F	282 F	370 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Loterie nationale

TIRAGE DE LA 20e TRANCHE

Les billets portant le numéro 34430 gagnent 500 000 F (gr. 1, sér. A), 25 000 F (gr. 2 et 3, sér. A) et 1 000 000 de francs (gr. 1, sér. B), 50 000 F (gr. 2 et 3, sér. B).

Les billets dont le numéro reproduit au chiffre des unités près le numéro 34430 gagnent 5 000 F ou 5 030 F (gr. 1, sér. A), 1 000 F ou 1 030 F (gr 2 et 3, sér. A) et 5 000 F ou 5 030 F (gr. 1, sér. B), 1 000 F ou 1 030 F (gr. 2 et 3, sér. B).

Les billets portant le numéro 95923 gagnent 200 000 F (gr. 1, sér. A), 7 000 F (gr. 2 et 3, sér. A) et 100 000 F (gr. 1, sér. B), 4 000 F (gr. 2 et 3, sér. B).

Les billets dont le numéro reproduit au chiffre des unités près le numéro 95923 gagnent 1 000 F ou 1 030 F (gr. 1, sér. A), 100 F ou 130 F (gr. 2 et 3, sér. A) et 1 000 F ou 1 030 F (gr. 1, sér. B), 100 F ou 130 F (gr. 2 et 3, sér. B).

Les billets portant le numéro 23572 gagnent 20 000 F (gr. 2, sér. A), 2 000 F (gr. 1 et 3, sér. A) et 10 000 F (gr. 2, sér. B), 1 000 F (gr. 1 et 3, sér. B).

Les billets portant le numéro 49874 gagnent 20 000 F (gr. 2, sér. A), 2 000 F (gr. 1 et 3), sér. A) et 10 000 F (gr. 2, sér. B), 1 000 F (gr. 1 et 3, sér. B).

Les billets portant le numéro 63007 gagnent 20 000 F (gr. 1, sér. A), 2 000 F (gr. 2 et 3, sér. A) et 10 000 F (gr. 1; sér. B, 1 000 F (gr. 2 et 3, sér. B).

Les billets portant le numéro 45345 gagnent 20 030 F (gr. 3, sér. A), 2 030 F (gr. 1 et 2, sér. A) et 10 030 F (gr. 3, sér. B), 1 030 F (gr. 1 et 2, sér. B).

Les billets portant le numéro 59618 gagnent 20 030 F (gr. 3, sér. A), 2 030 F (gr. 1 et 2, sér. A) et 10 030 F (gr. 3, sér. B), 1 030 F (gr. 1 et 2, sér. B).

Les billets portant le numéro 77616 gagnent 20 000 F (gr. 1, sér. A), 2 000 F (gr. 2 et 3, sér. A) et 10 000 F (gr. 1, sér. B), 1 000 F (gr. 2 et 3, sér. B).

LES BILLETS DONT LE NUMERO SE TERMINE PAR		GAGNENT SERIE A	GAGNENT SERIE B
1	1	30	30
	91	90	90
	301	280	130
	79911	8 030	5 030
2	2932	500	1 000
	8262	500	1 000
3	83	60	60
	423	250	100
	7163	500	1 000
	4333	500	1 000
4	984	250	100
	34664	8 000	5 000
	86944	8 000	5 000
5	15	60	60
	8725	500	1 000
	3495	500	1 000
	1245	500	1 000
	71785	8 000	5 000
	17965	8 000	5 000
6	126	250	100
	29806	8 000	5 000
7	8297	500	1 000
	9027	500	1 000
	9867	500	1 000
	6327	1 000	2 000
8	8	30	30
	618	280	130
	498	280	130
	27628	5 030	3 030
	63368	5 030	3 030
	89298	8 030	5 030
9	289	250	100
	229	250	100
	719	250	100
	46769	8 000	5 000
	96369	8 000	5 000
0	80	60	60
	600	250	100
	75380	8 060	5 060

COMPTE TENU DES CUMULS DE LOTS

Le prochain tirage (tranche de l'Automne) aura lieu le mercredi 30 octobre, à 19 h 45, au Centre municipal des sports, à Tours (Indre-et-Loire).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 981

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I					■			■	
II								■	
III									
IV			■						■
V				■					
VI		■			■			■	
VII							■		
VIII									
IX	■			■					
X			■			■			
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Petite pièce sans aucune profondeur ; Fin de participe. — II. Bons types. — III. La galette des rois (pluriel). — IV. Saint inversé ; Virent s'abattre maints fléaux. — V. Empire en grandissant ; Peu actifs. — VI. Points opposés ; Deux consonnes. — VII. Devins ; Couvre du papier. — VIII. Se remarque, dans les ténèbres. — IX. Préposition ; Cri de marin. — X. Conjonction ; Symbole chimique ; N'hésite pas. — XI. Se déroulent dans la joie.

VERTICALEMENT

1. Triste réveil d'un joli rêve ; Sanctionne un accord. — 2. Œuvre d'imagination ; A donc été ouvert. — 3. Façon de couper ; Très grande cuvette. — 4. Prénom féminin ; Tour de reins ; Abréviation. — 5. A besoin d'un verre quand il est altéré ; Jolie fille. — 6. Aimable, par définition. — 7. S'adressent à une allégorie boiteuse ; Enflammait ses victimes. — 8. D'un auxiliaire ; Gronde et grogne. — 9. Demande de répétition ; Rangées ou fort gênées.

Solution du problème n° 980

HORIZONTALEMENT

I. Menton ; Là. — II. Ecouteras. — III. Disette. — IV. EM ; Rôt. — V. Celé. — VI. Ironistes. — VII. Natte ; Ie. — VIII. It ; Nulle. — IX. Osera ; Eut. — X. Aser. — XI. Bombes ; Se.

VERTICALEMENT

1. Médecin ; Orb. — 2. Ecimerais. — 3. Nos ; Lotte. — 4. Tuèrent ; Rob. — 5. Otto ; Iéna. — 6. Nettes ; As. — 7. Ré ; Utiles. — 8. La ; Réélues. — 9. Asiles ; Etre.

GUY BROUTY.

Documentation

● *Vocabulaire de l'urbanisme.* L'Union des maires du Val-d'Oise publie un ouvrage qui se compose de fiches d'informations présentant les grandes lignes de la loi foncière, les documents d'urbanisme, les opérations d'urbanisme et d'aménagement. Sont explicités les différents sigles : S.D.A.U., POS, ZUP, ZAD, FDES, F.N.A.F.U., etc. Chacune des fiches renvoie aux principaux textes législatifs et réglementaires, donne la définition, l'objet et la portée de chaque opération d'urbanisme.

— Union des maires du Val-d'Oise, 1 bis, place de la Gare, Pontoise 95300. Chaque exemplaire peut être expédié sur demande, contre 8 francs pour frais d'envoi, au C.C.P. 8635-94 Paris.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 24 octobre 1974 :

DES ARRETES

● Portant attribution de diplômes d'ingénieur (Ecole nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux, Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques appliquées de Dijon, Ecole supérieure d'agronomie tropicale).

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

JEUDI 24 OCTOBRE

RÉUNION DE PRESSE A L'ÉLYSÉE

La réunion de presse du président de la République sera retransmise en direct à *15 heures* sur la deuxième chaîne de télévision et sur toutes les radios ; la première chaîne en diffusera de larges extraits à 20 h. 30.

● **CHAINE I**

18 h. 50 Pour les jeunes : La vie est là.
19 h. 18 La minute des femmes.
19 h. 20 La parole est aux grands partis politiques. *Le parti socialiste.*
20 h. 15 Feuilleton : Les Fargeot.
20 h. 30 Extraits de la conférence de presse de M. Valéry Giscard d'Estaing.
21 h. 40 Dramatique : « Stefano », d'après une nouvelle de Pavese. Adaptation N. Frank. Réalisation : B. Bouthier. Avec J. Bollery, A. Ferjac, G. Croce, B. Migeat, B. Menez, R. Riffard, F. Pages, Manouchka, et les habitants de Piana.

En 1935, un jeune ingénieur d'Italie du Nord, condamné politique, est mis en résidence surveillée dans un village de Calabre. Transposition romanesque par Cesare Pavese de sa propre expérience d'intellectuel antifasciste.

● **CHAINE II (couleur)**

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le dessous du ciel.
20 h. 35 Variétés : French Cancan, de G. Lux.
21 h. 30 Série : L'hiver d'un gentilhomme, de P. Moustiers. Réal. Y. Andrei. Avec H. Virlojeux, D. Manuel et O. Versois.

En octobre 1771, Olivier de Sagne perd sa charge de conseiller. Avec sa femme Christine et sa fille Anne, il se réfugie chez son père, le baron Jérôme de Sagne.

TRIBUNES ET DÉBATS

TELEVISION (chaîne 1) : 19 h. 20, Le parti socialiste.

FRANCE-INTER : 17 h., Radioscopie de M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture.

● **CHAINE III (couleur)**

19 h. Pour les jeunes : L'Ile aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : John l'intrépide.

LES MARIÉS DU BOUT DU MONDE
Lisez leur récit paru chez
ROBERT LAFFONT

20 h. 5 Reportage : « Les mariés du bout du monde. »
20 h. 35 Questionnaire, de J.-L. Servan-Schreiber. Réal. J.-L. Leridon. *Bertrand de Jouvenel, auteur du Principat.*
21 h. 30 Variétés : Par la grande porte, de Ch. Izard et A.-M. Grosjean. Réal. M. Hermant. *Jean-Paul Belmusm, Yalian et Domy, Alain Barosville, Guy Marchand.*

● **FRANCE-CULTURE**

20 h., « la Tentation de saint Antoine », de R. Auclair (1), d'après G. Flaubert (réal. R. Auclair), avec A. Cuny, J. Bertheau, J. Bretonnières, P. Constant. — 21 h. 20, Biologie et médecine : L'absorption intestinale. — 21 h. 50, Le livre d'or. — 22 h. 35, Le groupe de recherche musicale de l'O.R.T.F. — 23 h., Les noctambules : Les gens de la presse. — 23 h. 30, Tribune internationale des compositeurs (E. Hovland, F. Mortensen).

● **FRANCE-MUSIQUE**

19 h. 15 (S.), En direct de Bucarest. Formation de musique ancienne de la radio-télévision roumaine, direct. L. Beci : « Danceries du Codex Caion » (arrangement de Slodov et Ludovic Beci) ; « Cantate « Weichet nur betruebte Schatten » BWV 202 (Bach), G. Stoleru, soliste ; « Amphitryon » (Purcell). — Vers 20 h. 20 (S.), Formation de chambre de l'Orchestre symphonique de la radio-télévision roumaine, direction P. Bocotan : « Concerto n° 9 en mi bémol majeur pour piano et orchestre » (Mozart), V. Conta ; « Symphonie n° 28 en ut majeur » (Mozart). — 21 h. 40 (S.), Musique française (R. Ducasse, P. Hasquenoph). — 22 h. 5 (S.), Gospel songs. — 22 h. 45, Clarté dans la nuit. — 23 h., Le monde des jazz. — 23 h. 40, Jazz panorama. — 24 h. (S.), La musique et ses classiques. — 1 h. 30, Pop music.

VENDREDI 25 OCTOBRE

● **CHAINE I**

18 h. 50 Pour les jeunes : A la recherche du théâtre vivant.
19 h. 18 La minute des femmes.
20 h. 15 Feuilleton : Les Fargeot.
20 h. 30 Série : Cimarron. « Le râleur ».
21 h. 45 Emission médicale, de P. Desgraupes, I. Barrère, E. Lalou : « Réflexion sur dix ans de médecine ».

Avec la participation du professeur Jean Bernard.

● **CHAINE II (couleur)**

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le dessous du ciel.
20 h. 35 Dramatique : « Messieurs les jurés », « l'Affaire Varney ». Scénario et dialogues A. Franck. Réalisation A. Michel. Avec F. Claude, H. Gignoux, S. Flon, D. Rivière, P. Le Person.

Une femme, accusée du meurtre d'un jeune Allemand fiancé à sa fille adoptive, revendique l'entière responsabilité de son acte. Les jurés découvrent peu à peu sa personnalité tout au long du procès.

22 h. 35 Emission littéraire : Italiques, de M. Gilbert.

● **CHAINE III (couleur)**

19 h. Pour les jeunes : L'Ile aux enfants.
19 h. 40 Emission musicale : Quand les chansons vont en voyage.
20 h. 10 Reportage : Au fil de la Dronne. Réal. M. Leclerc.
20 h. 35 Théâtre : « le Procès des Templiers », de G. Vassal. Par la compagnie Guy Vassal. Réal. C.-J. Bonnardot.

La reconstitution de la fin de l'ordre des Templiers, réalisée au Théâtre des Remparts de Provins.

● **FRANCE-CULTURE**

20 h., Rencontre avec... Jean d'Ormesson. — 21 h., Entretien avec M. Bélart. — 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne. — 21 h. 50, En son temps, l'Opéra. — 22 h. 35, Art, création, méthode. — 23 h., Demain la paix ? (1), avec Pierre Emmanuel. — 23 h. 30, Tribune internationale des compositeurs (1973). Radiodiffusion autrichienne (J.-M. Horwarth).

● **FRANCE-MUSIQUE**

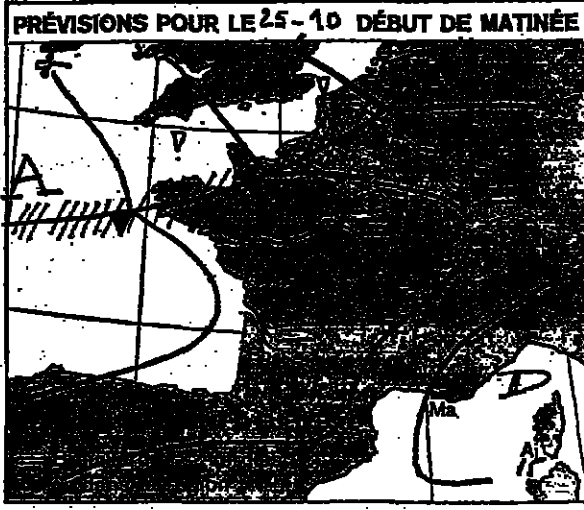
20 h. 30 (S.), Le tour du monde des auditeurs... La boucle est bouclée. « Marche royale » (Lully), « Quatre chansons françaises » (Janequin), « Diane de Poitiers » (J. Ibert), « le Bourgeois gentilhomme » (Lully), « Concerto pour un seul piano » (G. Tacchino), « Concerto pour deux pianos » (F. Poulenc). — 22 h. (S.), Groupe de recherches musicales. — 23 h., Incognito. — 24 h. (S.), La musique et ses classiques. — 1 h. 30, Nocturnales.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24.10.74. A O h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 25-10 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages → Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 24 octobre à 0 heure et le vendredi 25 octobre à 24 heures :

Les hautes pressions océaniques centrées au nord des Açores continueront de diriger sur l'Europe occidentale un flux modéré de secteur nord-ouest.

Vendredi 25 octobre, un front froid peu actif donnera des pluies matinales près de la Manche et dans le Nord. Ce front traversera ensuite la Bretagne et le Bassin parisien, où il sera suivi d'éclaircies assez belles ; il atteindra en fin de journée le nord du Massif Central, la Bourgogne et la Franche-Comté. A l'avant de ce front froid, le ciel sera nuageux et souvent brumeux.

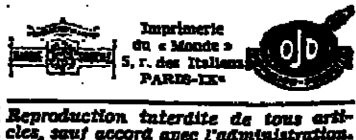
Des bancs de brouillard évolueront lentement sur le Sud-Ouest, le Massif Central et l'Est, et quelques averses pourront encore avoir lieu sur les Pyrénées et les Alpes. En revanche, le ciel restera peu nuageux de la Provence à la Corse.

Jeudi 24 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 018,4 millibars, soit 763,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 octobre ; le second, *le minimum de la nuit* du 23 au 24) : Biarritz, 12 et 8 degrés ; Bordeaux, 11 et 6 ; Brest, 11 et 9 ; Caen, 10 et 9 ; Cherbourg, 9 et 9 ; Clermont-Ferrand, 8 et 5 ; Dijon, 8 et 6 ; Grenoble, 6 et 4 ; Lille, 11 et 9 ; Lyon, 8 et 6 ; Marseille, 14 et 7 ; Nancy, 9 et 8 ; Nantes, 9 et 9 ; Nice, 15 et 7 ; Paris-Le Bourget, 11 et 10 ; Pau, 12 et 7 ; Perpignan, 14 et 6 ; Rennes, 9 et 9 ; Strasbourg, 7 et 5 ; Tours, 9 et 9 ; Toulouse, 11 et 6 ; Ajaccio, 16 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 11 et 8 degrés ; Athènes, 25 et 19 ; Bonn, 12 et 8 ; Bruxelles, 11 et 9 ; Le Caire, min. 20 ; îles Canaries, 24 et 17 ; Copenhague, 9 et 5 ; Genève, 6 et 4 ; Lisbonne, 16 et 8 ; Londres, 10 et 8 ; Madrid, 12 et — 1 ; Moscou, 7 et 4 ; New-York, 13 et 11 ; Palma-de-Majorque, 15 et 3 ; Rome, 15 et 8 ; Stockholm, 5 et 3.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Le Monde DES LIVRES

« HODGKIN 33-33 »

La maladie comme une aventure

★ HODGKIN 33.33, d'Henri Briot. Préface du Dr Jeannine Toussaint. (Éditions du Jour, 275 p., 39,90 F.)

C'EST un pur effet du hasard si, au moment où se déroule à Florence le congrès de cancérologie, paraît un livre intitulé « Hodgkin 33-33 » (dites 33-33 recommande le médecin au malade), qui est aussi le nom de la maladie dont fut atteint son auteur, une sorte de cancer des ganglions.

L'histoire de cet homme et, conséquemment, celle de son manuscrit valent d'être contées.

Henri Briot était ouvrier tôlier-chaudronnier dans une usine quand, un jour d'avril 1961, une grosseur lui poussa sur le côté gauche du cou, « une espèce d'œuf, écrira-t-il, comme un boa qui aurait avalé de travers ». Il alla consulter un médecin qu'on lui avait recommandé, une jeune femme généraliste d'un petit bourg de l'Oise. Et celle-ci, après divers examens, diagnostica la maladie de Hodgkin, considérée à l'époque comme mortelle. Commença alors une lutte qui dura six ans et qui devait se dérouler sur deux fronts : contre la maladie d'une part, et contre les usages et les tabous ou les prudences de la médecine officielle d'autre part. Henri Briot était certes un malade exceptionnel, par sa robustesse sans doute, mais surtout par son courage, son moral à toute épreuve, son optimisme... ou son inconscience. Ainsi, au plus fort d'une rechute, il absorba jusqu'à cent soixante-dix cachets par jour, et il avait pour habitude de se poser lui-même les perfusions, tenant la bouteille d'une main au-dessus de sa tête, l'aiguille fichée dans le bras, cependant que de l'autre, il faisait la cuisine pour ses enfants, car sa femme, entre-temps, n'en pouvant plus, l'avait quitté. Il était donc un malade exemplaire.

Mais on peut pourtant se demander qui, de ce point de vue, l'emporte, du malade qui fait confiance ou du médecin investi de cette responsabilité et qui prendra des risques considérés à l'époque comme redoutables : multiplier par dix les doses admises, alterner la chimiothérapie avec la chirurgie et la cobalthérapie, attaquer tous azimuts, bref, concilier ce que la médecine d'alors jugeait inconciliable. Elle voit son malade plusieurs fois par jour quand le besoin s'en fait sentir, l'assiste quand il se fait opérer, n'hésite pas à l'enlever d'un hôpital spécialisé parce qu'elle estime qu'on ne lui fait pas ce pour quoi elle l'y avait fait entrer, se bat avec les grands patrons. Et, à cet égard, on peut évidemment comprendre les réserves d'une partie du corps médical quant à la signification d'un cas trop particulier. peut-être pour avoir valeur d'exemple : cette rencontre exceptionnelle d'un malade courageux et d'un médecin énergique qui mènent leur combat contre la maladie et les routines avec la furia d'un match de double. Mais si, au plan médical, l'exploit n'est pas forcément loi (il est quelquefois précurseur de la loi), au plan littéraire, qui nous intéresse ici, c'est lui qui donne au récit sa vigueur d'épopée, son tonus. Comment expliquer autrement que par cette fureur de vivre, de sauver sa peau, et l'alléluia d'y être parvenu, le fait qu'Henri Briot, qui n'avait jamais écrit, qui n'avait pratiquement rien lu (il avait vendu des « bouquins » sur les marchés, et quels bouquins !), ait entrepris, une fois sauvé, de raconter son histoire, et l'ait fait avec suffisamment de détachement, d'humour sur soi, de drôlerie populaire pour que, malgré les évidentes maladresses et l'inévitable minutie du souvenir, son récit dépasse la simple et fastidieuse énumération de traitements et de soins, toujours recommencés et toujours semblables.

PAUL MORELLE.

(Lire la suite page 19.)

Une victoire de la cancérologie

LE « vécu » de la maladie, la relation médecin-malade, les dangers de la « vérité », ou du mensonge, le tabou du cancer et le drame de sa révélation, ont fait l'objet de multiples ouvrages — émanant de personnalités médicales illustres pour la plupart — et d'innombrables débats.

Si le premier intéressé — le malade — était toujours absent de ces débats, et si le généraliste ou l'infirmière n'y étaient qu'exceptionnellement représentés, les opinions définitives sur les états d'âme et les comportements des uns et des autres n'en ont pas moins toujours abondé.

L'ouvrage d'Henri Briot revêt à ce titre un intérêt particulier : son auteur survit depuis treize ans à une maladie de Hodgkin, considérée naguère comme constamment mortelle.

Il a donc bénéficié l'un des premiers des traitements audacieux et remarquables qui représentent en 1974 l'un des plus grands succès de la cancérologie moderne.

Et ces traitements difficiles ont été menés, à bout de bras, par une femme, médecin généraliste dans l'Oise qui a su établir avec cet homme de trente-huit ans une relation de confiance, d'autorité, d'optimisme et de consentement éclairé, qui est un modèle du genre.

Hodgkin 33 33 est la relation d'un triomphe de la cancérologie, autrement prenante sans doute que les statistiques accumulées depuis maintenant quelques années. D'un triomphe obtenu grâce aux connaissances assez exceptionnelles d'une doctoresse de campagne, grâce à la collaboration courageuse, éclairée et joyeuse — le mot sonne étrangement, mais aucun autre ne peut rendre compte du ton très particulier de ce livre — d'un malade qui a vécu ce long combat comme une aventure exaltante.

Dans les circonstances actuelles, où le cancer fait encore l'objet de tant de paniques irraisonnées, où certains médecins se croient toujours tenus au paternalisme hautain, le témoignage d'Henri Briot apporte d'éclatants démentis à certaines idées reçues, et constitue, pour ces fantassins de la médecine que sont les généralistes et les médecins de campagne, un incomparable hommage.

Hommage que valorisent encore les coups de griffes allègres assenés au passage à certains services hospitaliers célèbres. — Dr. E. L.

UN ROMAN DE JEAN BERTOLINO

La Palestine au cœur

★ LES ORANGERS DE JAFFA, de Jean Bertolino ; éditions France-Empire, 395 pages, 32,65 F.

LA maison de Jaffa. *« C'était une petite bicoque aux murs chaulés, entourée d'un jardinet fleuri et flanquée d'un figuier. »* Mais dans la nostalgie des déracinés, elle était devenue un palais merveilleux entouré de champs d'orangers, Hespérides toujours plus lointaines et cependant si proches : il n'y aurait au fond qu'un fleuve à traverser.

Mais quel fleuve ! Moins encore l'antique Jourdain, couvert par la mitraille israélienne, que le fleuve de haine et d'absurdité dans lequel se noient, jour après jour, des centaines de milliers d'écorchés vifs. Et avec eux Yussuf, qui a appris à l'école du camp de réfugiés à s'enfoncer la Palestine au cœur : *« Nous imprégnerons notre âme de son air et de son sol. Nous irons jusqu'à l'orangeraie... »* Et avec lui, devenu fedayin, les compagnons de souffrance et de gloire pris entre deux feux, en face les Israéliens, dans le dos les Bédouins de Hussein. Comme si, dernière amertume, et la plus terrible des désillusions, le mot frère n'était plus de ces mots qui font vivre.

Roman de journaliste — Jean Bertolino a reçu en 1967 le prix Albert-Londres pour ses reportages sur le Vietnam, le Cambodge et le Kurdistan, — *les Orangers de Jaffa* sont nourris d'une connaissance en profondeur du problème palestinien. Nous pénétrons dans l'intimité des camps, puis dans celle des écoles de formation de fedayin. Nous vivons les contradictions de la résistance palestinienne, sa division en organisations concurrentes, des traditionalistes du Fatha aux noyaux athées et marxistes qui tentent de développer l'idée d'une révolution véritable. Nous entrons dans les coulisses du royaume hachémite, nous assistons aux atermoiements et aux ruses d'Hussein jusqu'à la tragédie du Septembre Noir. L'art du grand reporter, maître de son sujet, sobre, clair, éclate dans l'habileté à suivre le jeu complexe des politiques, dans le trait incisif des portraits et, plus encore peut-être, dans l'attention apportée à tout ce qui fait le poids social de la vie.

Mais roman de romancier, d'un romancier doué du don de vie.

Jean Bertolino n'est pas l'homme des fracas, ni des exotismes. Jamais la voix ne se hausse. Jamais la couleur ne brouille la vision. Jamais le pittoresque ne s'installe. Même le plus singulier de ses personnages, Abu Raïd, le commandant aux cobras, qui promène des serpents enroulés autour de ses bras et de son cou, reste planté dans un univers quotidien. Mais sa phrase égale, plus savante qu'il ne paraît au premier abord, possède la vertu de susciter des présences

Voici que se lèvent Yussuf, l'enfant rêveur et tendre, Abu Mansur, le « prof », militant politique et intellectuel de race, Abu Raïd, l'officier spartiate, Khalaf, le lâche, Latifah, l'infirmière, Sinjari et Bohtani, les guerriers kurdes silencieux et solitaires, égarés dans les commandos palestiniens, et nous irons avec eux où les conduit leur passion.

Dans la faille de rocher qui abrite la base d'entraînement des jeunes soldats, abreuvés d'épreuves et de fatigue, d'où bientôt les rêves même ne s'évadent plus. Derrière les hautes herbes des rives du Jourdain, guettant la fraction de seconde où bondir entre deux éclairs des phares israéliens, *« dont les pinceaux blanchâtres dessinent dans la nuit un ballet féerique, frappent les eaux épaisses, hésitent, furètent, avec l'obstination de chiens flairant une piste »*. Entre les ruines de Karameh-la-dynamitée, Karameh dont les portes battent aujourd'hui sur les foyers détruits, alors que des réfugiés y avaient creusé les puits artésiens de l'espoir, fertilisé le sol, construit une mosquée, une école, des échoppes, et qu'y vivaient *« de vrais enfants, libres »*.

PAUL GILLET.

(Lire la suite page 18.)

YVONNE BABY



Le jour et la nuit

roman

Un poème de la mémoire, d'une double tendresse filiale, de la vérité qui se cherche au travers des mensonges.

Jacqueline Piatier – Le Monde

Un beau roman vrai, pudique et grave.

Claude Mauriac – Le Figaro

grasset

C'EST TOUT A FAIT LUI

« Cher Untel », de Jean-Jacques Gautier

POUR quelqu'un qui se trouve banal, et sous les allures d'en rajouter, Jean-Jacques Gautier brave bougrement la mode : attendre soixante-cinq ans pour parler de soi, alors que la plupart des écrivains ne font rien d'autre depuis toujours, et, tandis qu'ils s'en délectent tous, s'y risquer à distance, comme à contre-cœur ! Personne ne l'oblige, direz-vous, à scruter davantage ce *Cher untel* s'il le juge vraiment sans histoire ni relief et déjà livré, à qui veut voir, dans ses romans et ses critiques. C'est compter sans le cache-cache que jouent, chez quiconque tient une plume, la pudeur modeste du moi et son contraire (1).

Donc, pas d'aveux signés, tripes sur la table. « Je » est un autre, ou plutôt une autre : une vieille fille de cinquante ans que le « héros » a engagée comme secrétaire à mi-temps lors d'une conférence aux Célestins de Lyon, et que ça démange, histoire de faire courir sa plume, elle aussi, de croquer son maître, ses tics et ses trucs. Pas inexistante, notre Aline Moussart : des souvenirs d'enfance et d'amours, des goûts pour la religion et... le beaujolais. Mais il nous suffit de savoir d'elle, et c'est acquis, que, n'ayant rien d'un bas-bleu refoulé du stylo ou d'ailleurs, elle se contente de tenir un petit journal, et qu'à la première sensation d'agacer elle quittera sa place sans larme. Le rôle, comme on dit au théâtre, est écrit pour l'« autre ».

Qui ça ? Jamais le nom n'est lâché, ni celui de son journal, on ne sait quelle discrétion est donc sauve ; mais, enfin, quand vous saurez que l'homme a la tête « plutôt carrée » avec un souvenir d'« épi » dans les cheveux, les oreilles « pointues », la peau « la plus nue », des tenues plutôt « pequenot » — c'est lui qui le dit, — qu'il habite l'île Saint-Louis, qu'il aime Lyon, les montres et les bons mots, qu'il se baigne furtivement à l'île de Ré, qu'il a eu le Goncourt en 1946 pour *Histoire d'un fait divers*, et qu'il tient la critique théâtrale depuis trente ans dans un quotidien dirigé par ses « meilleurs amis », Pierre Brisson, puis Louis Gabriel-Robinet... vous admettrez que, comme dirait un de ses autres amis, Jacques Isorni, il y a de « fortes présomptions » pour que cet homme soit bien Jean-Jacques Gautier. Pour pasticher un de ses titres, disons que « c'est tout à fait lui ».

Mais il est vrai que, au moral, les ressemblances laissent toujours subsister des doutes. C'est même la grande question pirandellienne qui court à travers son œuvre entière et qu'il s'applique ici : Que sait-on jamais des gens ? Que gagnent-ils à se raconter, sinon un masque de plus, et à « être connus », sinon, comme disait Paulhan, « en mystère » !

DANS le cas d'un auteur, les écrits, en ce qu'ils lui échappent, valent toutes les confidences. Notre Aline le sait, qui traque le « maître », avec son aide, chez le Félix Bordes de *C'est pas d'jeu*, le Bréviaire d'*Un homme fait*, le petit Quesnel de *la Chambre du fond*, ou même l'Evelyne d'*Une femme prisonnière*. Les articles sont aussi des révélations Non seulement sur l'attitude du critique — *Cher Untel* n'apporte pas là-dessus plus de précisions que les entretiens avec Moussa Abadi (2) — mais sur une intimité que voile à peine l'inévitable subjectivité du genre.

Les propos de la narratrice et de son patron donnent cependant des confirmations, présumées de première main. On apprend ainsi que Jean-Jacques Untel se jugerait d'une « courtoisie insistante », d'une « désinvolture appliquée », « consciencieux jusqu'au scrupule, soigneux jusqu'à la minutie, méthodique jusqu'à la méticulosité, fignoleur jusqu'à la maniaquerie », et « d'autant plus méchant qu'il s'est montré injuste ».

A ces autocritiques de l'homme public s'ajoutent des secrets d'autant plus touchants que rares et dépouillés de la complaisance où baignent les confessions habituelles : nostalgie des galets de Dieppe, chagrin de n'avoir pas eu le temps de faire honneur à son père, ambiguïté devant les enfants qu'il n'a pas eus, ou devant la mort, qu'il ne voudrait ni « délayée » comme l'a refusée Montherlant, ni brusque comme une planche coupée sur le vide...

MAIS l'originalité et le profond courage du livre résident dans l'aveu de convictions ou d'aversions à contre-courant et de limites personnelles que les autobiographes les plus acharnés contre soi se gardent bien d'admettre.

Notre époque veut en effet qu'il y ait paradoxe et témérité à faire un culte de la reconnaissance et de l'amitié, comme Gautier envers Pierre Brisson notamment, ou à s'exaspérer, comme Untel et Aline, contre les « jeunes ». Il faut dire qu'à l'égard des *« chevelus de l'apathie »* et des *« hirsutes crasseux »*, le romancier laisse s'exhaler un dégoût qui en dit long sur les sacrifices du critique à la litote compréhensive, les soirs d'avant-garde. *« Ils se vautrent dans le désespoir »*, *« ils ne rêvent que de désarticuler l'ordre »*, ce ne sont que faux miséreux, faux persécutés, aux *« regards morts »*, aux *« airs abrutis »*, qu'on devrait envoyer faire *« la révolution ailleurs »* ou *« mater une bonne fois »* pour laisser la majorité silencieuse reprendre goût à la « sagesse »...

Par Bertrand Poirot-Delpech

Corollairement, l'auteur s'avoue « dépassé » par son temps, alors qu'il est de bon ton de prétendre le précéder. Ce en quoi il exprime un désarroi répandu. Quel plus de quarante ans ne s'est pas senti, comme lui, depuis environ 1950, un *« homme du dix-septième siècle »* obligé de *« sauter dans le vingt et unième »* ? Courage, encore, d'affirmer qu'on en manquerait sous la torture, qu'on a laissé les deux camps de la dernière guerre à leur « folie », qu'on n'a pas d'« idées générales », qu'on souffre de ne pas se faire entendre sur toutes choses autant que sur le théâtre — habitué qu'on est à avoir de l'influence dans sa partie, — qu'une pomme de Cézanne « *laisse plus de traces* » dans l'univers que des mouvements de masses, que l'humanité de Pascal « *ne peut être mise en balance avec celle d'un ouvrier spécialisé* », qu'on a le droit de penser ces choses sans avoir soi-même « *serré des boulons* », et que, d'ailleurs, chacun pense pareil « sans oser le dire... »

ON peut contester le propos, mais non sa sincérité intrépide face aux tartufferies du moment, d'autant que l'opinion de l'auteur sur soi-même est de la même franchise.

Alors que tout débutant crie désormais, et fait crier, à son propre génie, Jean-Jacques Untel admet loyalement que son activité de journaliste l'a plus servi que desservi, et qu'il n'aura été qu'un ardent artisan. Non pas un « écrivain raté » que ses articles défouleraient de sa « vie foutue », comme un confrère en a fait la confidence dostoïevskienne à un auteur, après l'avoir malmené au nom de l'amitié (à l'indélicatesse du papier, indélicatesse et demie de publier un aveu privé). Mais à tout le moins se place-t-il sans honte dans la famille des Trigorine, le personnage de Tchékhov dont la lucidité travailleuse lui tire ses rares rires sonores de spectateur comblé : vous savez, ce bon faiseur à succès de *la Mouette*, dont la seule prétention consiste à espérer que, au lieu de répéter : « *c'est un bon écrivain, mais ce n'est pas Tourguéniev* », on inverse un jour : « *ce n'est pas Tourguéniev, mais c'est un bon écrivain* ».

Comme Trigorine — et Turner, qui disait : « Il ne faut jamais laisser perdre un accident », — Untel ne se cache pas de « faire ventre » de tout ce qui passe à sa portée — « Tiens, un nuage en forme de piano, je m'en resservirai ! » — ni de se trouver « lent », parfois même « pâteux ». En fait d'« inspiration », il ne s'est connu que des « vols planés » dont il pouvait se dire après coup : « C'est mieux que moi. » Il n'exalterait pas l'art de l'unique « mot juste » s'il n'avait senti certains soirs, comme nous tous, la tentation pressée de laisser le lecteur choisir « dans le tas ». La seule fierté qu'il revendique est de ne pas s'être « trop répété », dans le roman psychologique traditionnel qui était le sien. Devant l'assaut actuel d'autosatisfactions mirobolantes, tant d'humilité vraie étonne.

ET avec cela, même pas de vocation irrépressible, ni signes dans le ciel. Sans la chance, offerte par Brisson, de se découvrir fou d'écrire, il se serait aussi bien retrouvé, pense-t-il, brave employé des postes du côté de Nonancourt — avec, quand même, deux gros chiens de garde à la maison, noteront les théâtreux rancuniers. Il aurait pu davantage, et il peut encore puisqu'il va bientôt prendre du recul vis-à-vis du théâtre, tenir une chronique judiciaire, tant les énigmes policières et humaines des procès vécus le captivent et semblent le reposer des dévergondages où sombre à ses yeux l'art dramatique.

Ni biographie à fracas ni inconscient à grand spectacle, Jean-Jacques Untel aurait même pu n'être « personne », comme il l'insinue, et comme sa secrétaire finit par le croire en s'éloignant sans regret. Voilà ce que c'est que de se vouloir à peine moins silencieux que la majorité en quoi on se reconnaît !

Si elle n'avait pas été intoxiquée, elle aussi, par le battage moderne, ou un rien pompette puisqu'elle a cette faiblesse, la chère Aline aurait pu s'apercevoir, comme les lecteurs de *Cher Untel* n'y manqueront pas, qu'elle côtoyait un des derniers « honnêtes hommes » à l'ancienne et un des rares « hommes honnêtes » de la profession, joint à un maître de la prose « nettoyée » selon le vœu de Brisson.

Mais cela non plus, il ne fallait pas compter sur Gautier pour le lui souffler. Alors voilà, c'est dit.

(1) Plon ; 244 pages, 29,85 F.

(2) Théâtre d'aujourd'hui. Julliard, 1972.

Commandez tous vos livres par téléphone (24 h sur 24) ou par lettre.



Vous recevrez tous les livres disponibles chez les éditeurs dans les plus brefs délais par poste ou par coursier.
Vous les paierez moins cher 10 % sur prix conseillé (sauf livres de moins de 25 F et livres techniques). Prime de fidélité. Franco pour tout envoi de 100 F (sinon forfait de 4,50 F).
Vous les paierez plus tard sur facture mensuelle.
Clients résidant à l'Etranger nous consulter.

LITTÉRATURE ET CRITIQUE

Un «vilain monsieur» heureux de l'être

★ LES MOINS DE SEIZE ANS, de Gabriel Matzneff. Coll. « Idée fixe » : Ed. Julliard, 129 pages, 19,25 F.

UN homme d'âge mûr qui drague les moins de seize ans, garçons ou filles, est facilement désigné à l'opprobre public ; c'est un « vilain monsieur » ; un « sale pédé » ; potentiellement, ce satyre est un sadique ; sa place n'est pas aux abords des écoles ou dans les camps de jeunesse, mais à l'asile ou en prison. La cause est entendue : psychiatres, juges, mères de famille, voire même les homosexuels « respectables », c'est-à-dire ceux qui ne « s'attaquent » pas aux chères têtes blondes et qui réclament un statut honorable, le statut de Monsieur Tout-le-Monde, en conviennent.

M. Gabriel Matzneff, lui, avec une impudeur tranquille et un humour très britannique, confesse qu'il aime les moins de seize ans, qu'il s'en porte très bien, merci ! que l'approbation de la société, il s'en moque et que c'est dans la clandestinité, le danger, la transgression, qu'il puise son équilibre, sa santé, sa joie. Voilà donc un « vilain monsieur », et heureux de l'être, auquel une charmante gamine envoie d'adorables lettres (elles figurent dans son livre) et qui, sans aucun prosélytisme ni forfanterie, parle de ce qu'il aime.

Il en parle bien ; avec tendresse, esprit et quelque dépit aussi, lorsqu'il voit les familles refermer leurs serres sur cet objet dont ils revendiquent rageusement l'exclusivité et l'intégralité : leur enfant.

C'est que Gabriel Matzneff n'aime pas les adultes, leur cul de plomb, leur respectabilité, leur ennui, leur désir d'efficacité et de domination. « Demeurer psychiquement un adolescent, écrit-il, c'est signifier que l'on est résolu à ne pas jouer le jeu, à ne pas s'insérer dans la comédie sociale ». Nous retrouvons ici d'autres « idées fixes » de Matzneff : la marginalité, la bohème, la solitude...

« Immature », s'écriera alors le chœur des honnêtes gens, ceux que la grâce et la fraîcheur d'un enfant de treize ans n'ont jamais troublés. « Immature », c'est vite dit et ça rassure. Mais, enfin, faut-il rappeler que pour toute l'Antiquité gréco-romaine l'amour pédérastique n'était en soit ni un bien ni un mal, mais une chose indifférente ; que, par exemple, Zénon, le stoïcien, dans ses entretiens sur l'éducation des enfants, dit qu'on peut avoir des rapports charnels aussi bien avec les enfants que l'on aime qu'avec ceux que l'on n'aime pas, aussi bien avec les filles qu'avec les garçons.

Mais pourquoi chercher à se justifier ? Il est entendu qu'aimer des adolescents, les pervertir comme on dit, est un crime ; et M. Gabriel Matzneff un fort mauvais sujet ; comme il a de l'esprit, qu'il est diablement sympathique et qu'il jouit, en outre, de quelque notoriété, on lui passera ces aveux aussi scabreux que courageux. Mais quand même...

ROLAND JACCARD.

LES INFORTUNES DE LA RICHESSE

★ JE M'AMUSE ET JE T'AIME, de Madeleine Chapsal ; Gallimard, 242 pages, 34 F.

« MONSIEUR, je vous félicite, vous allez être immensément riche ! » Cette phrase, coup de massue et de baguette magique, foudroie un modeste professeur de lycée. Le voici héritier d'une vieille amie dont il ne soupçonnait ni la fortune ni les généreuses intentions. Que va-t-il devenir ? Comment vit-on quand on est riche ? Il flotte dans sa nouvelle condition comme dans un vêtement trop large, il se gonfle de désirs pour faire le poids, pour remplir, pour habiter cette puissance inattendue. En vain. Vu de près, de l'intérieur, le luxe ne tient pas ses promesses, et, n'en déplaise à La Fontaine, les raisins sont encore plus verts sous la dent que sur la treille. Notre milliardaire malgré lui échange à regret les plaisirs du lèche-vitrines contre les devoirs du consommateur. Mais, en dépit de sa bonne volonté, il échoue, il reste en marge de la société d'abondance, il garde, comme une arête, son argent dans la gorge.

A croire que son enfance pauvre l'a marqué d'un tatouage indélébile, d'une sorte de malformation qui l'empêche de rejoindre les nantis. Il les regarde, il essaye de les comprendre, il y renonce. Mépriserait-il les biens de ce monde ? Certes pas. Il les entoure, au contraire, de respect ou de convoitise, à l'exemple de sa mère, qui « s'usait pour ne pas user les choses ». Ce sont les riches qui traitent les objets par-dessus la jambe, ne s'intéressent qu'à leur prix, leur marque, perdent ou jettent sans un soupir ces humbles compagnons.

Privilégié honteux, le héros dissimule sa situation à ses amis et se prétend le gardien des demeures qu'il possède. Chacun peut trouver le vivre et le couvert chez cet hôte discret qui semble attendre que fortune se passe. Avec les êtres comme avec les trésors qui s'offrent à lui, il oscille entre la convoitise et le détachement. Reconnaissons à sa décharge qu'il est tombé sur une redoutable sirène en la personne d'Ida, que l'auteur n'hésite pas à comparer à Kissinger. C'est prêter au secrétaire d'Etat américain un sacré tempérament. La belle, en effet, estimant qu' « il faut coucher avec tout le monde », entraîne dans son lit bouchers, camionneurs, P.-D. G.. Pour rabattre le toupet masculin de ses amants, elle les regarde dans le blanc des yeux et leur déclare : « Je vois ton cordon ombilical que tu traînes encore derrière toi comme un ténia et ta grande fatigue de bipède... » Un tel traitement sape le moral des plus guerriers. On comprend que l'apprenti capitaliste prenne le large.

Mais quel dommage qu'il soit tombé dans le piège de cette dévorante ! Il menait une si fine enquête chez les gloutons du siècle, éclairait le luxe d'un jour si perfide, boudait si résolument le veau d'or. Madeleine Chapsal lui avait délégué son don de sympathie, qui rayonnait, l'an passé, dans *Un été sans histoire*, son art de parler « sans forcer la voix, comme si toute conversation durait déjà depuis un bon moment », et son affectueuse solidarité pour les choses, les bêtes, les sans-défense. La première partie du roman émeut et ravit, Ida-Kissinger n'y montre que le bout de l'oreille. Ensuite, hélas ! elle vide le fond d'un cœur aussi tendre, aussi saignant que les gigots de son ami le boucher.

GABRIELLE ROLIN.

Éducation de prince

★ LE PRINCE DENATURE, de Didier Martin, Gallimard, 298 pages, 39 F.

CETTE saison littéraire est prodigue en romans originaux et ambitieux, comme si une inconsciente synthèse entre le livre traditionnel et les conquêtes du « nouveau roman » permettait soudain de s'intéresser aux fresques assez larges, sans que les auteurs se contentent de se pencher uniquement sur les problèmes de l'écriture ou de la psychanalyse. Dans ce contexte en somme favorable à nos lettres, *le Prince dénaturé*, de Didier Martin, apparaîtra comme une œuvre très surveillée, artistiquement soucieuse de perfection et apte à susciter chez le lecteur des prolongements féconds. Aussi peu accrocheuse que possible, elle risque de passer, aux yeux de certains, pour un divertissement hautain : qu'on veuille bien, au contraire, en découvrir la retenue et l'art de camoufler la souffrance, sous la litote apparente et la pirouette occasionnelle.

La Régente et l'oncle

Qu'on imagine une principauté électrice du Grand-Empire — lisez à peu près : le Saint-Empire — qui ressemblerait à la Moldavie ou à la Macédoine, ni tout à fait au seizième, ni tout à fait au dix-huitième siècle. Le prince qui gouverne ce pays, au moment où tout est perdu pour lui, l'amour et le pouvoir, au seuil à peine de sa maturité, fait le récit de sa vie : confession, apologie et exercice de lucidité sans complaisance, tout en un. Sur l'enfance même du narrateur nous passons sans insister. Orphelin de père, il est éduqué avec sévérité par celle qu'il appelle parfois durement la Régente : elle ne semble avoir réussi qu'à lui inspirer la peur des femmes. Le souvenir le plus vif de ses jeunes années, le prince le doit à un voyage dans le Sud, là où les gens et les paysages ne ressemblent guère à ceux de la capitale. En particulier, la forteresse de Varsagora exerce sur lui une fascination durable.

Varsagora n'est pas seulement un lieu impressionnant, mais le symbole de l'ancienne résistance du pays au pouvoir contraignant du Grand-Empire. Le prince y fait la connaissance de son oncle Manuel, esthète de trente-sept ans que la puissance intéresse peu : tout au plus lui donne-t-elle la possibilité d'envisager les simulacres humains avec recul, et de jouir des choses de la vie en parfait seigneur. Son neveu le prend pour modèle et, de retour dans la capitale où il monte sur le trône à sa majorité légale de dix-sept ans, il n'a qu'un seul désir : retrouver Varsagora et ses séductions. La tentation de la solitude ne l'empêche pas d'avoir une haute idée de ses devoirs : régner à distance, entouré de bons conseillers, ne lui paraît pas préjudiciable à la principauté. En lui, les contradictions et les ambiguïtés s'accentuent. Le prince Manuel lui déclare sa passion, qui restera platonique car il n'est pas homme à succomber à ses penchants. Le prince sait désormais que, ces mêmes penchants, il va, lui, y céder.

Plus présent à Varsagora que dans sa capitale, où son oncle le remplace dans la plupart de ses fonctions, il gouverne pratiquement à huis clos, entouré de pages et d'artistes. L'ivresse charnelle est-elle compatible avec l'espèce de détachement souverain qu'il met à gérer les affaires d'Etat ? Sa liaison avec Jakob, qu'il fait son écuyer, ne demeure pas secrète longtemps. Et ses vertus de monarque sont à rude épreuve. Il a avec le jeune empereur Gilles une entrevue peu concluante ; il promet — un peu hardiment — aux Barbaresques des relations trop amicales au goût de ses voisins. La Régente ne le voit plus et même Manuel trouve quelques délices à commander aux événements. Le prince n'a plus d'espoir. Jakob est mort en repoussant les assaillants de Varsagora. Par voisin interposé, l'empereur Gilles a déclaré la guerre à son vassal que ses initiatives politiques et ses mœurs irritent sérieusement. Les armées de Manuel tardent à se mettre en route : peut-être l'extrême habileté consiste-t-elle à ne pas déplaire à l'empereur tout en feignant de secourir, trop tard, le prince. Seule la Régente accourt enfin : elle se souvient qu'elle est la mère du monarque et qu'il lui faudra bientôt porter son deuil. Or si cette tragédie allait un jour servir la légende ? Varsagora aura été une fois de plus un symbole de la résistance nationale et, à titre posthume, le prince dénaturé sera devenu un grand prince.

Ce Henri III sans ostentation, ce Louis II de Bavière sans extravagance, la plume élégante et racée de Didier Martin l'intègre dans une lignée glorieuse, où se trouvent, entre autres, l'alcade de Zalamea de Calderon, le prince de Hombourg de Kleist, le Wallenstein de Schiller, maints personnages de Corneille et de Montherlant. C'est dire qu'on ne s'en sépare pas.

ALAIN BOSQUET.

La Palestine au cœur

(Suite de la page 17.)

A Amman, les Cadillac et les Mercedes « jaune paille, rouge vif, noir corbillard », croisent des jeunes gens gominés et des quadragénaires qui ont « la corpulence huileuse des marchands levantins » dans les quartiers neufs, tandis que l'ancien douar reste un morceau de « l'Arabie profonde, avec ses femmes furtives, couvertes de voiles sombres, qui s'esquivent pour laisser le passage à la marée masculine des keffiés ».

Sans doute fallait-il ce ton-là pour évoquer cette quotidienneté précisément, dans laquelle l'exceptionnel est la règle comme chez tous les peuples chassés pourchassés, qui vivent leur destin dans un état de tension extrême, toujours sur l'arête où se décide leur existence ou leur non-existence. Mieux que celui de l'épopée, il montre la lente élaboration d'âmes neuves.

Celle de Yussuf prend racine dans le jardin mythique de Jaffa, mais aussi dans la maison du berger où se coagulent les fromages, fantasmagorie de formes, d'humidités et d'odeurs aigrelettes, et sur les bancs de l'école où le marxiste Abu Mansur forme patiemment ses hérétiques. Elle n'aurait pas été elle-même si elle n'avait reçu un jour le choc imperceptible des deux petites sœurs s'évadant en silence de la sujétion ancestrale, brisant sans éclats le miroir des coutumes pour vivre enfin à visage découvert et combattre au poste qu'elles ont choisi. Et baptisée par le feu, elle devait encore communier avec son peuple, le jour des obsèques des fedayin tués au combat, dans Amman emportée par le raz-de-marée palestinien : quelles belles pages, sur un registre à peine plus haut, qui donnent à sentir comme physiquement la foule en délire, l'obsession des you-you des femmes, et la course des gavroches dans les pieds des grands, la lente progression des cercueils sur la houle des épaules !

Si l'une des fonctions du roman est de rendre proche, la place du livre fraternel de Jean Bertolino est une place de choix.

PAUL GILLET.

LA POÉSIE « UBURLESQUE » de Jean L'Anselme

★ LA FOIRE A LA FERRAILLE, de Jean L'Anselme, Editeurs français réunis, collection « La petite sirène » ; 96 pages, 15 francs.

DEPUIS bientôt trente ans, Jean L'Anselme sillonne le « chemin des écoliers » de la poésie, en compagnie de quelques joyeux drilles : Jacques Prévert, Jean Dubuffet, l'idiot du village.

J'écris de ma main gauche
la plus gauche des deux...

Dans ces deux vers réside l' « art poétique » de L'Anselme, qui n'a cessé, tout au long de nombreux recueils (*le Tambour de ville*, *Chansons à hurler sur les toits*, *Au bout du quai*, *Très Cher Onésime Dupon de Limouse*, etc.) de faire la nique à la Poésie avec un P majuscule.

Il y a, chez L'Anselme, une rageuse volonté de « désintellectualiser » les mots, de les rendre à leur état naturel, de les habiller de gros velours paysan, de les laver de toutes les scories culturelles.

S'il y a des facilités, parfois, dans cette poésie, de plus en plus en proie au calembour énorme, il y a surtout d'innombrables moments où le poète nous rend à l' « enfance de l'art », à l'enfance tout court. *La Foire à la ferraille*, son dernier recueil publié, ne risque guère de plaire aux admirateurs du « beau langage ». L'Anselme y confirme son « art poétique » :

Vingt fois sur le métier
dépolissez l'ouvrage
un vers trop poli
ne peut pas être au net
Méfiez-vous des vers luisants.

Il y a d'autres morceaux plus juteux. On rit, on s'émerveille des trouvailles verbales, des parodies de la « grande littérature ». On s'enchante des prouesses de « matériaux de construction » dans lesquels à partir de slogans publicitaires, de lettres à la Sécurité sociale, le poète invente de courtes proses « uburlesques », qui auraient sans doute enchanté Max Jacob.

Et puis, au détour d'une page, on tombe sur ces vers murmurés :

Un jour plus vieux,
un jour pluvieux
je suis las d'être las
je suis là d'être là.

Derrière la face du bateleur de foire, du clown, du fou de graffiti, scintille alors le rire blessé d'un François Villon, d'un Tristan Corbière.

ANDRÉ LAUDE.

LES GONCOURT AU QUÉBEC
Voyage en francophonie

DE peur, peut-être, d'être dupes, certains journaux de Montréal, notamment *le Devoir*, ont lancé des pointes contre ce qu'ils appellent « la tournée gastronomique et mini-culturelle » des Goncourt.

A la télévision, lundi soir, Armand Lanoux a dû faire face aux questions insidieuses de l'émission « Appelez-moi Lise » : « *Etes-vous venus ici pour manger le homard ? Dans les réceptions officielles croyez-vous rencontrer les gens qu'il faut ?* » Il s'en tira en affirmant que l'académie n'avait rien d'un « Magic-Circus » paternaliste et qu'elle tenait à dire aux Canadiens que « le français était à eux autant qu'à nous ».

Dans la même journée, Jean Cayrol à l'université McGill, Michel Tournier à l'université de Montréal, avaient rencontré des étudiants. Le premier, faisant écho aux tentatives des jeunes poètes et romanciers canadiens pour faire entrer la langue parlée, familière, voire argotique, dans la littérature québécoise, s'est félicité de les voir « tutoyer » leur langue pour lui apporter la vie et le rajeunissement nécessaires. Quant à Michel Tournier, il a été requis par un hippie de Montréal pour venir passer la soirée au sein d'une « communauté » qui avait fait sa bible de *Vendredi ou les Limbes du Pacifique*.

Si l'académie a pu être un moment incertaine sur le bien-fondé de sa venue outre-Atlantique et sur les réactions qu'elle suscitait, M. Bourassa, premier ministre du Québec, qui l'a reçue avec chaleur et simplicité le mardi 22 octobre, aura dit ce qu'il faut pour la rassurer.

Pour ce jeune et dynamique chef de gouvernement, qui doit prochainement rencontrer le président Valéry Giscard d'Estaing à Paris, où il négociera un programme d'échanges culturels très amplifiés, le Québec a des ressources illimitées qui lui permettent de forger en Amérique une société originale. C'est pourquoi, en juillet dernier, il a fait adopter une loi décrétant le français langue officielle du Québec, loi qu'il qualifie d'historique, accomplissant un véritable renouveau linguistique. Cette loi, qu'on appelle encore ici — par ironie, contestation ou habitude — le « bill 22 », lui a valu les critiques de la minorité anglophone et des séparatistes québécois, qui, dit M. Bourassa, se sont vu enlever le fondement le plus sûr de leur revendication d'indépendance.

Accueillant l'académie Goncourt dans la belle rotonde où siègent les membres du gouvernement du Québec, dans le très moderne palais qui, depuis trois ans, s'est édifié à côté de l'ancien, M. Bourassa a déclaré que cette visite ne pouvait être plus « *propice, puisque le Québec venait de se définir comme terre française* ».

Ces paroles, cette foi en la vocation originale de la province, l'émotion qui saisit tout Français quand il débarque à Québec, le soin que prend la ville, depuis trois ans surtout, de restaurer ou de reconstituer les vestiges de l'ancienne présence française autour de la place Royale, la rencontre chez le consul de France d'écrivains canadiens comme Anne Hébert, la visite de la librairie Garneau, d'ancienne fondation, qui étend, aujourd'hui, ses succursales de librairie française jusqu'à Toronto, ont laissé l'académie Goncourt à la fois rompue et confortée. Elle s'enfonce dans le pays et subit son charme rude, fait de vigueur, de prudence et d'enthousiaste juvénilité. Elle le dit bien : elle a plus encore à recevoir du Canada français qu'à lui apporter.

JACQUELINE PIATIER.

ÉCHOS ET NOUVELLES

— LA REVUE « L'ENERGUMENE » présente dans son numéro 3-4 des textes du futuriste italien Marinetti : « De la révolution culinaire », de Lewis Carroll : « le Chèque en blanc », de Maurice Roche : « Cave », et d'Edgar Poe : « l'Homme usé »... (22 F le numéro ; 31, rue Victor-Duruy, 75015 Paris).

— GALLIMARD LANCE DEUX COLLECTIONS POUR LES JEUNES dirigées par Pierre Marchand et Jean-Olivier Héron : « Kinkajou » pour les enfants de et « Exploits », pour les adolescents. Au sommaire de la première : « Cabanes des champs », « Cerfs-Volants » et « Le Modelage ». Déjà parus dans la seconde : « Orénoque-Amazone », d'Alain Gheerbrant, et « Victoire en solitaire », d'Eric Tabarly.

— A L'OCCASION DU VINGT ET UNIEME CONGRES EXTRAORDINAIRE DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS qui se tient jusqu'à dimanche, une grande fête du livre et du disque se déroulera dans la salle même du congrès, gymnase Maurice-Thorez, rue Henri-Barbusse, à Vitry, le dimanche 27 octobre, de 15 heures à 19 heures, avec la participation de deux cent cinquante écrivains et artistes qui dédicaceront leurs œuvres.

GUY CROUSSY
les bleuets
ROMAN
"Un livre achevé, qu'on sent médité, maîtrisé".
PAUL MORELLE "LE MONDE"
"J'ai tout aimé de ce livre : sa force autant que sa poésie. Et surtout cette gaieté qui indique sa mélancolie".
JEAN FERNIOT
"Un grand livre tragique... une sorte de Bresson de la littérature se révèle".
PATRICK BERTOMEAU "SUD-OUEST"
JULLIARD

La Bibliothèque arabe
éditée par Pierre Bernard
Kamel Hussein
La Cité inique
PRIX DE L'AMITIÉ FRANCO-ARABE 1974
Sindbad
1 et 3 rue Feutrier, Paris 18
Diffusion France : Laville

هكذا من الاصل

DOCUMENT

La maladie comme une aventure

(Suite de la page 17.)

Et pourtant ce livre étonnant, comme tout ce qui est spontané, non prévu, anormal, aura dû attendre plus de six ans pour être publié. Tous les éditeurs ou presque, des plus grands aux plus modestes, l'ont refusé. J'ai sous les yeux quelques-unes de leurs réponses. Elles sont significatives.

« Voilà effectivement, dit celui-ci, un témoignage assez impressionnant, tant par le caractère spectaculaire de la maladie et de la thérapeutique que par la personnalité de l'auteur (son courage, son humour, la spontanéité avec laquelle il s'adresse au lecteur). Si pourtant l'on demeure assez réservé après lecture, c'est peut-être à cause du caractère trop exceptionnel de ce qu'on a lu et je crains que, pour cette raison même, le livre ne puisse rencontrer un public aussi large qu'on l'aurait imaginé dès l'abord... »

« A travers ce récit, analyse cet autre, l'auteur, sans quitter à aucun moment sa maladie, qui ressemble fort à la leucémie, et sans nous faire grâce d'aucun détail chirurgical, aura pourtant réussi le tour de force d'introduire la santé, et j'allais presque dire l'invention romanesque la plus évidente. A quoi cela tient-il ? A l'humour, bien sûr, et aussi à cette faculté étonnante qu'a l'auteur de se tenir à tout moment au centre de soi. Au lieu de gémir, comme il en va de tous les récits de maladies graves, Briot se joue de sa maladie. Il la chante. Il la crée, dirait-on. Cette exaltation jamais fausse, jamais exagérée, finit par entraîner le lecteur, et ce qui devrait n'être qu'un calvaire quotidien devient, comme par magie, un récit haut en couleur. Ce qui m'empêche à regret d'accueillir favorablement cette entreprise étonnante. conclut pourtant le lecteur, c'est que ce récit pourrait, à trop bon compte (sic), s'offrir les allures d'une littérature neuve (re-sic). Mais le document est assez impressionnant. »

« Impressionnant, dit encore un troisième, mais il faudrait que ce soit réécrit. »

Il s'est finalement trouvé un éditeur qui a pris le risque de le publier tel quel. Le livre était à peine sorti des presses que le chroniqueur médical d'une station périphérique le qualifiait en ces termes : « C'est le livre le plus optimiste que j'aie jamais lu. Ce livre est important, alors que les relations médecins-malades sont à l'ordre du jour. »

Le problème reste néanmoins posé : le public français, habitué par une longue éducation judéo-chrétienne à une attitude de terreur et de fascination devant la mort, acceptera-t-il cette manière désinvolte de l'affronter, de l'exorciser, moins par la moquerie que par le mépris ? Admettra-t-il qu'on puisse parler légèrement de choses graves, impudiquement des situations les plus intimes, ou, pour reprendre une expression de théâtre, qu'on mélange les genres et que le mélodrame, quand ce n'est pas la tragédie, se teinte de comédie, parfois légère, ou de comique souvent gros ? Supportera-t-il, chez un homme, une telle dose d'orgueil que, attendu par la mort, il ait continué à marcher du même pas, en blaguant avec les compagnons de rencontre, et l'ait finalement regardée droit dans les yeux jusqu'à ce qu'elle recule ?

« Pour les uns, écrit Henri Briot, j'étais un gars formidable, gonflé à bloc, et, pour les autres, un idiot, un ignorant ou un inconscient. Tous, je les laissais seuls juges. »

Il est arrivé quelque chose d'important à quelqu'un.

Et ce quelque chose a fait de ce quelqu'un autre chose : un homme.

PAUL MORELLE.

Vient de paraître

Romans français

PAUL VIALAR : *la Croule.* — Par l'auteur de *la Grande Meute*, ce nouveau roman qui commence par une chasse aux bécasses à l'époque des amours (la croule). (Flammarion, 250 p., 28 F.)

GUY DES CARS : *la Boule de cristal.* — La magie dans la destinée des hommes et des femmes quelconques. Par l'auteur de *l'Entremetteuse.* (Flammarion, 190 p., 15 F.)

ARNOLD MANDEL : *la Vierge au bandeau.* — Une enquête romanesque sur la situation des juifs, à travers le monde. Par l'auteur du *Périple.* (Fayard, 175 p., 25 F.)

NICOLE BRESSY : *l'Eclaircie.* — Troisième roman de l'auteur de *Sauvagine.* (Robert Laffont, 208 p., 22 F.)

PHILIPPE JULLIAN : *Apollon et compagnie.* — Un roman sur la vente, le vol, le camouflage des œuvres d'art. (Fayard, 210 p., 32 F.)

Dans les poche:

DANTE : « Vita Nova ». Traduction et présentation de Louis-Paul Guignes (Poésie - Gallimard. 125 p., 4,75 F).

MONTHERLANT : « le Cardinal d'Espagne ». Le texte de la pièce publiée et représentée en 1960 (Gallimard-Folio. 190 p., 4,50 F).

RENAN : « Vie de Jésus ». Edition établie, présentée et annotée par Jean Gaulmier (Gallimard - Folio. 540 p., 8 F).

Société

JEAN ALBERT-WEIL : *J'ai été seize ans médecin à Fresnes.* — Un document sur la vie carcérale qui se double d'une étude sur la simulation des maladies, d'une galerie de portraits et d'un projet de réformes. (Fayard, 220 p., 29 F.)

GERALD MESSADIE : *la Fin de la vie privée.* — Une vie sociale demeurera-t-elle possible avec l'espionnage électronique de nos moindres faits et gestes ? (Calmann-Lévy, « Questions d'actualité », 224 p., 25 F.)

JAMES A. AREY : *les Pirates de l'air.* — L'histoire complète des détournements aériens, de 1930 à 1974. Trad. de l'américain par Claude Fregnac. (Buchet-Chastel, 470 p., 39,80 F.)

MAURICE COUTOT : *Ces héritiers que je cherche.* — La chasse aux héritiers, par un généalogiste de profession. (Robert Laffont, « Un homme et son métier », 260 p., 26,20 F.)

AUGUSTE TOUSSAINT : *l'Océan Indien au dix-huitième siècle.* — La physionomie de l'espace océanique à la grande époque des échanges entre l'Occident et l'Orient, dans l'optique du marin et du marchand. (Flammarion, « Nouvelle Bibliothèque scientifique », 358 p., 50 F.)

JEAN-FRANÇOIS DUBOS : *Vente d'armes : une politique.* — Qui vend des armes ? A qui ? Pourquoi ? Pour qui ? (Gallimard, « L'air du temps », 225 p., 29 F.)

Politique

GILLES MARTINET : *l'Avenir depuis vingt ans.* — Par l'un des créateurs du *Nouvel Observateur* et du P.S.U., aujourd'hui membre du bureau exécutif du parti socialiste. (Stock, « les Grands Leaders », 190 p., 29 F.)

Essais

HENRI LABORIT : *la Nouvelle Grille.* — Une réflexion sur l'apport méthodologique de la biologie aux sciences humaines, par un spécialiste de la neurophysiologie. (Laffont, « Libertés 2000 », 360 p., 36 F.)

ARTHUR GUIRDHAM : *les Facteurs cosmiques de la maladie.* — Un conflit entre notre personnalité et « le principe vital universel » serait à l'origine de nos maux. (Fayard, « L'expérience psychique », 206 p., 39 F.)

Histoire

DAVID HALBERSTAM : *On les disait les meilleurs et les plus intelligents.* — Ils entouraient John Kennedy à la Maison Blanche. Ils avaient tous les pouvoirs. Qu'en ont-ils fait ? Trad. de l'américain par Jean Rosenthal. (Robert Laffont/Hachette Littérature, 590 p., 68 F.)

ROBERT LAFONT : *la Revendication occitane.* — Une vue d'ensemble sur les multiples raisons de l'actuel engouement pour le phénomène occitan. (Flammarion, « Histoire vivante », 325 p., 35 F.)

ROBERT DE LA CROIX : *Histoire de la piraterie.* — La chronique des hors-la-loi de la mer, dépouillés de leur légende. (France-Empire, 388 p., 42 F.)

LEONCE PEILLARD : *la Bataille de l'Atlantique*, tome II : *la Victoire des chasseurs, 1942-1945.* — La seconde partie d'une magistrale histoire de l'affrontement entre les U-Boote de Doenitz et les flottes alliées. (Robert Laffont, 349 p., 39 F.)

Théâtre

JACQUES COPEAU : *Appels.* — Registre I. Ce premier registre, que Jacques Copeau ne rédigea jamais mais dont il rassembla la matière, fait figure d'introduction à une réflexion générale sur l'art dramatique. (Gallimard, 370 p., 85 F.)

Spectacles

ROLAND AUGUET : *Histoire et légende du cirque.* — Evocation d'une richesse vécue, menacée aujourd'hui par le spectacle audio-visuel à domicile. (Flammarion, 245 p., 34 F.)

Critique littéraire

Mémoires de Beaumarchais dans l'affaire Goezman : introduction et chronologie par Valentin Lipatti : (Nagel, 440 p., 50 F.)

PHILIP STEPHEN DAY : *Le miroir allégorique de L.F. Céline.* — Le mode allégorique dans les titres, les noms de personnages et de lieux, au niveau des images et de la narration. (Klincksieck, 290 p., 40 F.)

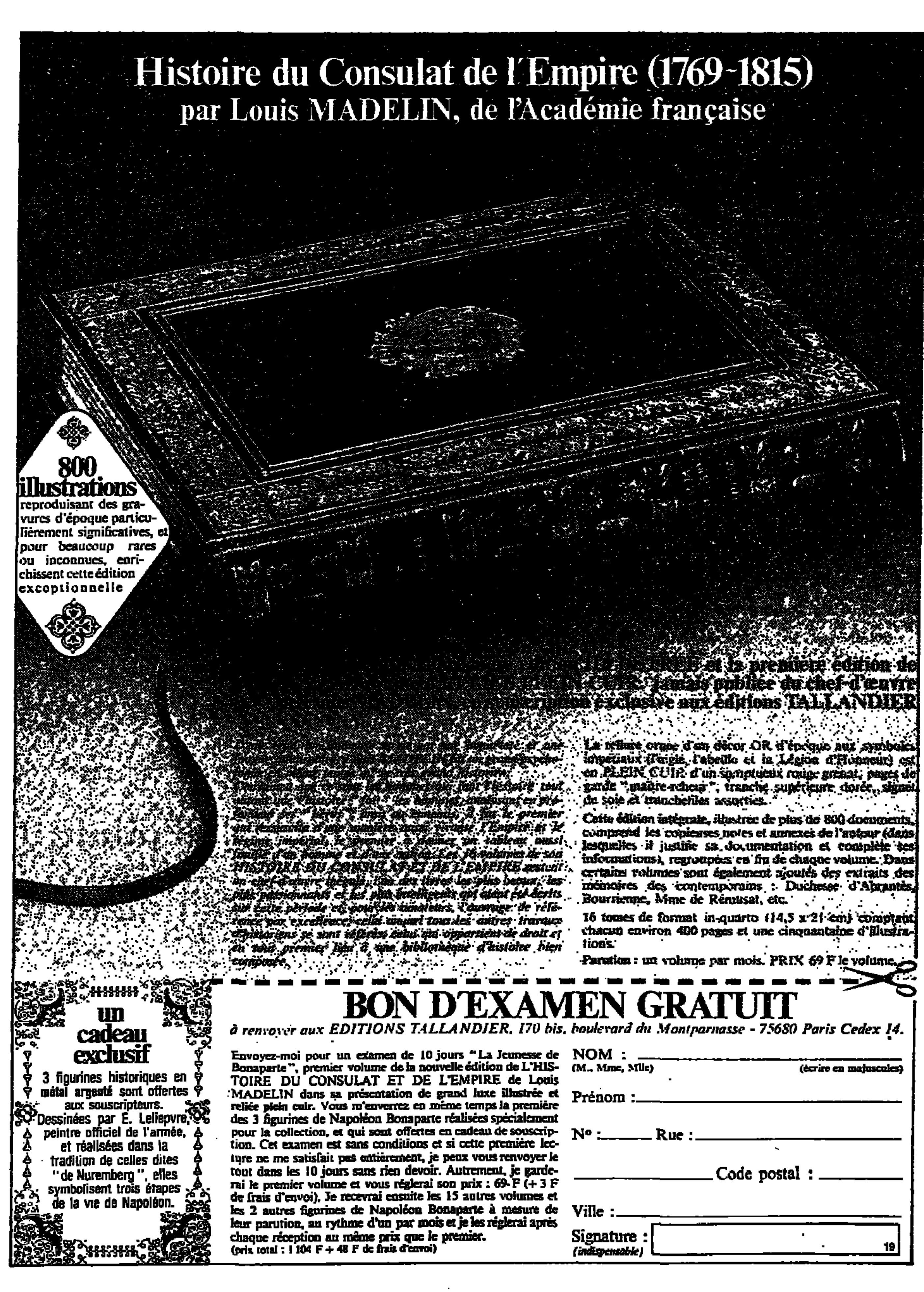
RENE GARGUILO : *la Genèse des Thibault de Roger Martin du Gard.* — Le problème de la rupture de construction entre *la Mort du père* et *l'Eté 1914.* (Klincksieck, 840 p., 136 F.)

Spiritualité

SATPREM : *la Genèse du surhomme.* — Essai d'évolution expérimentale par l'auteur de *l'Orpailleur*, roman paru au Seuil en 1960, et d'un essai sur Sri Aurobindo, en 1964. (Buchet-Chastel, 260 p., 29,85 F.)







ÉTUDE

Du concept à la contestation :

DE tous les mouvements intellectuels qui ont marqué l'horizon philosophique et sociologique de la première moitié du vingtième siècle, l'école de Francfort est sans doute l'un des plus importants et des moins connus. Le silence qui l'a enseveli a des racines profondes, historiques tout d'abord. A peine née, elle fut bâillonnée par le nazisme qui contraignit ses théoriciens à l'exil. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, avec le retour en Allemagne de Theodor Adorno et de Max Horkheimer, elle sembla renaître. Mais, vilipendée à la fois par la droite réactionnaire et une partie de l'extrême gauche qui déplorait le manque d'engagement de ses représentants, elle ne parvint pas à se reconstituer. Jürgen Habermas, qui fut grandement influencé par la « Théorie critique », est le témoin actuel de sa dislocation tant pratique que théorique.

La naissance de l'école de Francfort est l'histoire d'une rencontre, celle de Theodor Adorno, Max Horkheimer et Friedrich Pollok, qui poursuivent les travaux de l'Institut de recherches sociales, fondé en 1924 par Carl Grünberg, à Francfort, et collaborent à la revue qui en est l'organe théorique. Horkheimer en devient cinq ans plus tard le directeur. Herbert Marcuse et Walter Benjamin se joindront par la suite au groupe. Pressentant l'arrivée au pouvoir de Hitler, ils fondent une filiale de l'Institut à Genève, puis à l'Ecole normale supérieure de Paris. Avec les persécutions antisémites, ils quittent l'Allemagne et émigrent aux Etats-Unis. L'Institut sera reconstitué à l'Université Columbia. Seul Benjamin demeure en Europe jusqu'en 1940, espérant pouvoir encore lutter contre le fascisme. Lorsqu'il tente de quitter la France occupée, à travers les Pyrénées, un policier espagnol le menace de le livrer à la Gestapo. Plaisanterie sadique ou chantage ? Benjamin se suicide, et c'est en hommage à celui qui demeure le plus émouvant symbole de cette école que Marcuse termine « l'Homme unidimensionnel » sur un de ses étranges aphorismes : « C'est par ceux qui sont sans espoir que l'espoir nous est donné. »

L'horizon politique de l'école de Francfort, c'est donc l'effondrement de la révolution allemande, le triomphe de la réaction, l'espoir révolutionnaire qui meurt sur les charniers espagnols et le dégoût qu'éveille le stalinisme. Brisant les frontières fictives qui séparent les disciplines, les recherches de ces théoriciens concernent aussi bien la théorie marxiste que la philosophie et la sociologie ou l'esthétique. Si leurs premières études sont consacrées à la constitution du caractère autoritaire et à sa fonction, c'est qu'ils y trouvent un chemin qui conduit au cœur de la société industrielle et à sa critique radicale. Aussi la « Théorie critique » de l'école de Francfort s'inscrit-elle à côté d'entreprises aussi différentes (mais nées sur le même sol du « marxisme occidental ») que la théorie utopiste d'Ernst Bloch ou « Histoire et Conscience de classe » de Lukács.

Toutefois, alors que Korsch et Lukács s'efforceront de lier sans cesse leurs analyses théoriques à une pratique politique, les théoriciens de l'école de Francfort demeurent sur le plan de la

Qu'est-ce que la pensée négative ?

LES courants philosophiques n'attendent plus aucun printemps pour voir pousser leurs feuilles, ni aucun automne pour les voir se flétrir. La consommation des idéologies est devenue la manie d'un monde intellectuel en mal de nouveautés aisément commercialisables. Mais la « Théorie critique », à peine moins inconnue en France sous le nom peu pertinent d'école de Francfort, n'est pas et n'a jamais été à la mode, ce qui peut lui éviter de se démoder. Le monde entier, sauf la France, l'a, depuis des décennies, traduite, commentée, voire dépassée. Aujourd'hui enfin, la « province » française cherche à se mettre à l'heure, avec quarante ans de retard.

Les disciplines traditionnelles et séparées y trouveront leur compte, de la sociologie à la psychologie, de l'esthétique à la science politique. Mais, au-delà de ces applications spécialisées, la « Théorie critique » prétend rendre la parole au marxisme non dogmatique. L'ouvrage théorique le plus important de Theodor Adorno, « Negative Dialektik », traduit dans toutes les grandes langues sauf le français, représente une sorte de discours de la méthode de ce que l'on a appelé la « pensée négative ». Mais la dialectique dont il s'agit se refuse précisément à être une méthode ou un point de vue : elle s'interdit de formuler des lois érigées « a priori » en des lois propres. Car elle veut, pour chaque démarche de la connaissance, adapter la pensée à son objet tel qu'il se présente dans, et est présenté par, son contexte social. La pensée négative consiste, à la suite de Hegel, à rechercher dans chaque figure du réel ce qu'elle implique de limitation et de négation d'elle-même. Cet aspect négatif est non seulement aussi important que le positif pour la connaissance de l'objet dans sa figure actuelle ; mais encore, et surtout, lui seul permet de le saisir dans son devenir historique.

La face noire et la face claire

A s'en tenir là, la « Théorie critique » resterait idéaliste, si elle ne contenait, à la suite de Marx, une critique des positivismes formulée en termes sociaux, en termes de classes sociales en lutte. Ni le positivisme ni la pensée négative ne sont de purs produits d'un jeu d'idées. Leur propre limitation, leur propre négation, à l'un comme à l'autre, sont, en dernière analyse, définies par la fonction qu'ils remplissent dans un moment social déterminé. Toutefois, la « Théorie critique » ne rejoint nullement ici la caricature du marxisme qui a été inventée à l'époque stalinienne ; pour les auteurs de Francfort (comme pour Marx du reste), la dualité de l'infrastructure et de la superstructure relève d'une vision schématique, mécaniste, et, finalement, métaphysique des choses. D'une de ces prétendues sphères à l'autre, il ne s'agit que de différents modes spécifiques de présence de l'exploitation, laquelle est la seule « structure » de nos sociétés.

On propose donc une « remontée » de la dialectique pour comprendre une société faite de conflits. Société dont l'avenir réel, malgré différentes « opérations sourire » de droite et de gauche, ne peut être fait que de l'aggravation de ces conflits, cachés mais non résolus par l'optimisme de commande des pouvoirs et de leurs oppositions respectueuses.

Les fondateurs de la « Théorie critique », Max Horkheimer, Walter Benjamin, Theodor Adorno, développent une recherche marxiste qui échappe à la fois à l'embrigadement au service des Etats bureaucratiques à l'Est et à la dilution des organisations ouvrières de l'Ouest dans le réformisme. Par là, l'école de Francfort est à même d'explorer certaines prévisions de Marx et de voir ce qu'est devenue la société dite « capitaliste tardive », dont l'auteur du « Capital » avait annoncé les traits essentiels, mais qu'il n'a pas directement connue.

L'individu, dont la bourgeoisie a développé le culte à l'époque du capitalisme concurrentiel, n'est plus qu'une nostalgie à l'ère du capitalisme monopolistique. L' « homme unidimensionnel » décrit par Marcuse signifie que « l'individu a perdu sa base économique », comme l'écrit Horkheimer en 1947. Le capitalisme est comme mû par une force interne qui le condamne à « investir » progressivement des secteurs comme la science et la pensée, qui conservaient naguère une zone de relative liberté. Le travail intellectuel est intoxiqué par l'idée de progrès, dont on ne parle tant que pour mieux taire, par exemple, que les techniques avancées sont seulement au service du profit. Le processus d'évolution du capitalisme a été décrit dans ses principales étapes par les théoriciens de Francfort depuis 1933 : les impérialismes mondiaux d'Ouest et d'Est, aujourd'hui réconciliés, en représentent le stade suprême, comme disait Lénine.

C'est la face noire (et en 1933 la face brune) de l'histoire contemporaine. Mais simultanément et dialectiquement existe la face claire, la face rouge. Car, comme Marx l'a annoncé dans le « Manifeste », lorsque le capitalisme se développe en réduisant à la condition salariale des secteurs de travail qui jadis lui échappaient, dans le commerce, l'artisanat, l'agriculture, les professions intellectuelles, en même temps il engendre contre lui une opposition qui, s'appuyant sur les nouvelles couches sociales prolétarisées, transforme et amplifie la revendication révolutionnaire. Il ne s'agit évidemment pas d'une substitution de nouvelles classes « révolutionnaires » à la classe ouvrière, mais d'un élargissement social, lié à l'universalisation du salariat. Plus le système étend socialement son oppression, plus s'accroissant les masses jetées dans la bataille. De sorte qu'on peut constater au XXe siècle qu'un marxisme dont le seul sujet (dans tous les sens du terme) est le prolétariat industriel reste typiquement un marxisme du siècle précédent.

D'un autre côté, l'éclatement au grand jour, autour de 1968 et depuis, de la nécessité de déborder de toutes parts la seule destruction des rapports économiques d'exploitation revivifie des intuitions de l'école de Francfort. Dans l'école, la famille, l'armée, dans tous les secteurs de la vie sociale, intellectuelle, affective, etc., chaque libération implique, de son seul point de vue, le changement radical de la société. L'on retrouve une thèse fondamentale de Marx : la contradiction entre le caractère « privé » de l'appropriation de la plus-value et le caractère « collectif » des forces productives est l'arrêt de mort du capitalisme.

Une critique radicale

C'est ainsi que l'école de Francfort donne son contenu concret, c'est-à-dire historique, à l'idée de Marx selon laquelle, en se libérant, le prolétariat libère l'humanité entière. Mais l'élargissement de la base sociale de la révolution et de son contenu utopique nous enseigne, au moins autant que la confiscation bureaucratique du rêve bolchevique, qu'il ne suffit pas de détruire l'exploitation du travail par l'intérêt privé pour que la révolution soit faite.

Plus récemment, les théoriciens de Francfort se sont, malgré tout, révélés incapables de comprendre certaines formes actuelles du mouvement révolutionnaire, et les polémiques avec le S.D.S. allemand ont montré les limites de la « Théorie critique », ainsi que les voies possibles de son dépassement. Mais le débat se situe autour des rapports de la théorie et de la pratique, non autour d'une remise en question de la « pensée négative ». Non que celle-ci soit un absolu : elle est, au contraire, la conséquence d'un état de choses historique.

Car, pour la pensée dialectique, la dialectique elle-même n'est qu'un moment. Elle n'est système que dans la mesure où les sociétés actuelles sont des systèmes organisés et hiérarchisés. Un état de choses juste en sera libéré. Mais se « libérer » (ou se débarrasser ?) aujourd'hui de la dialectique, ou se demander en quel sens pensera la société juste, c'est rêver de dépasser en idée une situation historique que la pratique politique n'a pas encore dépassée en fait. A ce titre, la « Théorie critique » considère que les abandons de la dialectique, même lorsqu'ils se présentent comme des progrès, sont en réalité des reculs et risquent de conduire à des compromis avec l'ordre bourgeois. La pensée négative prétend échapper radicalement à ce danger, parce qu'elle se présente comme l'instrument d'une critique elle aussi radicale.

OLIVIER REVAULT D'ALLONNES.

Adorno et l'esthétique

(Dessin de JULEM.)

BIEN que laissée inachevée, *la Théorie esthétique* (1), dernier livre d'Adorno, paru peu de temps après sa mort, peut être considérée comme l'aboutissement de sa pensée philosophique, sociologique et esthétique. Pourtant, l'ouvrage, à de nombreux égards, demeure fragmentaire. Loin d'être un manque, cette incomplétude exprime plus essentiellement la haine que nourrissait Adorno à l'égard de tous les systèmes.

Pour lui, la théorie esthétique doit s'efforcer de comprendre ce que signifie l'art aujourd'hui dans un monde dominé par l'administration et l'industrie culturelle. Elle doit mettre en question l'art lui-même et accepter la possibilité de sa disparition. Devenu marchandise et support de l'idéologie dominante (malgré les tentatives les plus audacieuses des avant-gardes), l'art s'est progressivement intégré à la société. Art, art brut, anti-art, finissent toujours au musée. L'approche critique doit se méfier de tous les concepts reçus dans le domaine de l'esthétique. Kant et Hegel ont consumé la rupture entre l'art et la réalité. Mais on ne s'est libéré de l'esthétique normative, de l'idéal de la beauté absolue que pour tomber dans les pièges d'une esthétique marxiste, souvent aussi stérile, qui confond « art révolutionnaire » et « art de propagande », qui oppose aux vieilles notions bourgeoises celles de « forme », de « contenu », de « réalisme » et de « formalisme ». Même Lukacs a succombé à ses pièges, et une grande partie de *la Théorie esthétique* est une critique directe des travaux du philosophe hongrois. Adorno est d'ailleurs tout aussi sévère à l'égard de l'approche psychanalytique, à laquelle il reproche de nous renseigner sur le créateur et finalement très peu sur l'œuvre.

Art et administration

Mais l'œuvre d'art fait malgré tout éclater le système qui prétend l'intégrer. Il n'y a pas de mort de l'art, il n'y a pas non plus de décadence. Hegel, Nietzsche et Wagner se rejoignent dans les mêmes erreurs. L'œuvre est un produit social. Elle est faite par des hommes et tournée vers eux. Si l'art échappe toujours à l'intégration totale, c'est que toute création est une négation. La fonction culturelle a disparu aujourd'hui, de même que son « aura », comme le soulignait encore Benjamin dans son remarquable essai sur « l'Œuvre d'art à l'ère de sa reproductibilité technique ». Loin de le déplorer, Adorno montre que l'opposition entre l'aura et la technique de l'œuvre est un faux dilemme. Il ne faut pas regarder vers le passé, mais créer un art à la hauteur du futur.

Menacé par la mode et le modernisme, l'art contemporain remplit donc toujours une fonction essentielle. Conscience malheureuse d'un monde aliéné, il est le témoignage de la souffrance, de la révolte et du désir.

Notre propre visage

Tant que l'homme n'est pas libéré, l'art s'inscrit dans les superstructures idéologiques et ne semble exister que comme symbole de la négativité ou comme production marchande quand il est officialisé. Mais, même lorsqu'il s'exprime avec les détritus du capitalisme, le langage qu'il parle est celui de l'imaginaire et de la libération. « *Depuis l'éveil de la conscience à la liberté, il n'y a pas d'œuvre véritable qui ne révèle pas le contenu archétypal de la négation de l'aliénation* », écrit Marcuse, et Adorno voit dans l'œuvre d'art une promesse de bonheur qui se brise sans cesse.

Aussi la théorie esthétique d'Adorno marque-t-elle la fin (non pas l'achèvement, au sens hégélien, mais bien l'effondrement) de tous les systèmes esthétiques. La dialectique qui s'ouvre avec l'art ne trouve son terme que dans le renversement de la société d'exploitation. Loin de vouloir proposer une nouvelle grille d'interprétation, Adorno veut nous ouvrir les yeux sur le tissu contradictoire de l'œuvre d'art et du monde dans lequel nous vivons. L'art nous renvoie notre propre visage, celui de la tristesse et de la destruction. Mais il faut lire à travers ses formes muettes la révolte qu'il chante. Loin de nous livrer une vérité absolue, un message, l'œuvre d'art est l'expression de notre histoire, de notre travail et de nos illusions.

« *Peut-on encore écrire des poèmes après Auschwitz ?* » demande Adorno dans *la Dialectique négative*. Nelly Sachs lui répond par ces vers de *Dans les demeures de la mort* :

O doigts
Vous qui avez vidé le sable
[des chaussures des morts,
Dès demain votre poussière sera
Dans les souliers des hommes
[à venir.

J.-M. P.

(1) La traduction française, due à Marc Jimenez, est actuellement sous presse. Elle devrait paraître fin novembre, aux éditions Klincksieck.

Les principaux théoriciens

MAX HORKHEIMER

1895 : Naissance de Max Horkheimer.
1922 : Thèse de doctorat.
1924 : Fondation de l'Institut de recherches sociales.
1931 : Horkheimer devient directeur de l'Institut.
1933 : Exil aux Etats-Unis.
1947 : « Dialectique de la raison » (en collaboration avec Adorno).
1949 : Retour en Allemagne.
1973 : Mort de Max Horkheimer.

ŒUVRES TRADUITES EN FRANÇAIS

« Dialectique de la raison », Gallimard (en collaboration avec T. Adorno).
« Eclipse de la raison », suivi de « Raison et Conservation de soi ». Traduit de l'américain et de l'allemand par Jacques Debouzy et Jacques Laizé. Payot 1974. Coll. « Critique de la politique », 240 pages, 34,55 F.
« Théorie traditionnelle et théorie critique ». Traduit de l'allemand par Claude Maillard et Sibylle Muller. Gallimard 1974. Coll. « les Essais », 322 pages.
« Les Débuts de la philosophie bourgeoise de l'histoire ». Payot. Coll. « Critique de la politique », 160 p. En librairie le 18 novembre prochain.

THEODOR W. ADORNO

1903 : Naissance de Theodor W. Adorno.
1919 : Début des études à l'université de Francfort.
1921 : Rencontre de Max Horkheimer.
1923 : Thèse de doctorat sur Husserl.
1924 : Fondation de l'Institut de recherches sociales.
1933 : Exil à Oxford.
1938 : Exil aux Etats-Unis.
1947 : Publication de « la Dialectique de la raison » en collaboration avec Horkheimer.
1949 : Retour en Allemagne.
1950 : « La Personnalité autoritaire ».
1951 : « Minima Moralia ».
1966 : « Dialectique négative ».
1968-1969 : Démêlés avec la contestation étudiante.
1969 : Mort d'Adorno.
1970 : Sa femme et son assistant, Rolf Tiedemann, entreprennent la publication de ses derniers écrits.

ŒUVRES TRADUITES EN FRANÇAIS

« Philosophie de la nouvelle musique ». Gallimard 1962.
« Essai sur Wagner ». Gallimard 1966.
« Musique de cinéma ». L'Arche 1962.
« La Dialectique de la raison » en collaboration avec Max Horkheimer. Traduit de l'allemand par Eliane Kaupfholz. Gallimard, Bibliothèque des idées, 1974; 288 pages, 44 F.

A paraître :

« Théorie esthétique ». Klincksieck.
« Dialectique négative ». Payot.

WALTER BENJAMIN

1892 : Naissance de Walter Benjamin.
1912-1913 : Etudes aux universités de Berlin et Fribourg.
1913 : Premier séjour à Paris.
1914-1915 : Etude sur « Hölderlin ».
1915 : Etudes à Munich. Rencontre avec Gérard Scholem.
1917 : Mariage avec Sophie Pollak. Il enseigne à Berne. Thèse sur « le Concept de critique d'art dans le romantisme allemand ».
1923-1925 : Il prépare une thèse de doctorat sur les « Origines de la tragédie allemande ». Sa thèse est refusée par l'université de Francfort.
1926-1927 : Séjour à Moscou.
1930 : Reprise des relations avec Horkheimer et Adorno (qu'il connaît depuis longtemps). Rencontre avec Brecht.
1935 : L'Institut de recherches l'admet parmi ses membres permanents et assure sa subsistance à Paris.
1940 : Horkheimer lui fournit un visa pour émigrer aux Etats-Unis. Menacé d'être livré à la Gestapo par un policier espagnol, il se suicide.

ŒUVRES EN FRANÇAIS

Œuvres choisies. Julliard, 1959.
Walter Benjamin : 1. Mythe et Violence ; 2. Poésie et Révolution. Denoël, 1971.
Essais sur Brecht. Maspero, 1969.

HERBERT MARCUSE

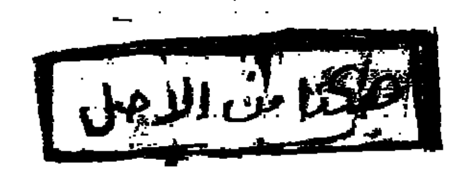
1898 : Naissance à Berlin.
1917-1918 : Membre de la social-démocratie allemande.
1919 : Etudes avec Husserl et Heidegger.
1932 : Thèse de doctorat avec Heidegger sur « Hegel et le fondement d'une théorie de l'historicité ».
1933 : Exil en Suisse et en France avec Adorno et Horkheimer.
1934 : Exil aux Etats-Unis.
1936 : Publication avec Adorno des « Etudes sur l'autorité et la famille ».
1941 : « Raison et Révolution ».
1950-1952 : Enseignement à l'université Columbia.
1952-1954 : Enseignement à l'université Harvard.
1955 : Publication d'« Eros et Civilisation ».
1958 : Publication de « Marxisme soviétique ».
1961 : Publication de « l'Homme unidimensionnel.
1965 : Enseignement à l'université de San-Diego.
1969 : Publication de « Vers la libération ».
1973 : Publication de « Contre-révolution et Révolte ».
1974 : Enseignement à l'université de Paris-VIII-Vincennes.

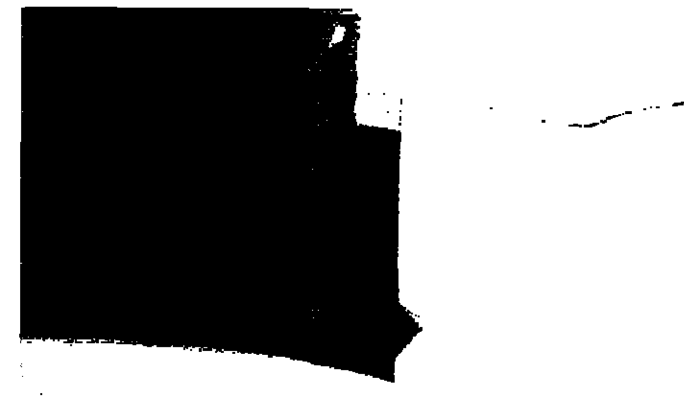
La presque totalité des œuvres les plus importantes de Marcuse a été traduite en français.

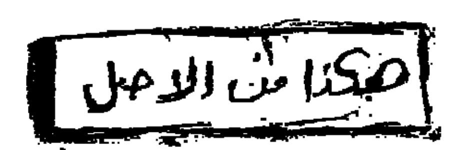
OUVRAGES D'ENSEMBLE CONSACRES À L'ECOLE DE FRANCFORT

En attendant la traduction, prévue aux éditions Payot, de la grande étude de Martin Jay, « l'Imagination dialectique : l'Ecole de Francfort 1923-1950 », on pourra consulter avec profit l'excellente introduction de Pierre Zima qui vient de paraître aux Editions universitaires (l'Ecole de Francfort, coll. Citoyens, 196 p., 29,95 F). Consacrant un chapitre à chacun des théoriciens marquants de cette école, l'essai de Pierre Zima, clair et bien documenté, constitue une excellente approche de la « pensée négative ».

Jean Guenot
L.-F. Céline damné par l'écriture
chez
JEAN GUENOT
C.C.P. 3.295-65 Paris
22 F franco
Commande au dos du chèque







contestation

l'école de Francfort

et l'esthétique

pure critique. Ni Adorno ni Marcuse ne parviendront à traduire politiquement leurs intuitions, qu'il s'agisse de la « dialectique négative » ou du « grand refus ». Aussi ont-ils été violemment attaqués par les marxistes orthodoxes, et Lukacs lui-même écrit : « Vous avez pris des chambres au Grand Hôtel de l'abîme. La chère y est raffinée, le service impeccable, les chambres confortables. La masse des clients se contente de cela et ne va jamais regarder l'abîme. Vous le fixez avec effroi et cela donne du goût à la chère et au confort. »

Pourtant, on ne peut nier l'intérêt grandissant que suscitent en Allemagne, en Italie, et à présent en France, les travaux issus de l'école de Francfort. Les écrits de Marcuse ne sont pour rien dans les événements de mai 1968, pas plus que les écrits d'Adorno n'expliquent la formation de l'extrême gauche allemande. Mais les étudiants ont trouvé en eux la justification théorique de leur révolte. Nostalgie romantique d'une révolution impossible ou redécouverte, par-delà tous les structuralismes et les compromissions, de la puissance de la pensée dialectique ?

La « Théorie critique » ne prétend pas fournir des réponses, des principes d'action, mais une arme théorique : la critique dialectique. C'est le plus grand mérite d'Adorno que d'avoir réhabilité la puissance de cette pensée en affirmant que, tant que le règne de la liberté n'est pas réalisé, elle conserve face aux fausses rationalités tous ses droits. Loin de nier la nécessité de l'engagement politique, elle estime qu'il est d'abord nécessaire de montrer les brèches par lesquelles la société peut être attaquée. Par-delà la résignation ou l'optimisme, elle assigne à la philosophie une tâche thérapeutique. Le marxisme n'est pas pour elle un système achevé ou un discours magique qui fait violence aux faits pour qu'ils entrent dans la théorie, mais une problématique ouverte, une école de lucidité.

JEAN-MICHEL PALMIER.

Horkheimer et les infortunes de la raison

S'IL est un thème constant dans l'œuvre de Horkheimer, c'est bien cette étude minutieuse, impitoyable et sans cesse approfondie de la rationalité occidentale, de sa naissance et de son déclin. Les quatre livres récemment traduits en français : *la Dialectique de la Raison* (1944), *Eclipse de la Raison* (1947), *Les Débuts de la philosophie bourgeoise de l'histoire* (1970), *Théorie traditionnelle et Théorie critique* (1970) semblent ne former qu'un seul et même ouvrage dont l'objet serait à la fois l'archéologie de la rationalité, l'inventaire de ses formes et de ses perversions.

Pour comprendre le sens profond de cette interrogation, il convient de la replacer dans le contexte historique où elle prit naissance : la flambée d'irrationalisme qui, en Allemagne, prépara et accompagna la montée du nazisme, avec la philosophie de la vie (Dilthey, Simmel, Spengler), le néo-romantisme de Klages, l'aristocratisme mystique de Stefan George. En un mot, la haine de l'hégélianisme, de la pensée dialectique et du matérialisme, conçus comme autant d'obstacles au développement de la vision nationale-socialiste. C'est cette conscience du danger historique que faisait courir l'irrationalisme à l'Europe tout entière qui explique la genèse commune d'œuvres telles que cette *Dialectique de la Raison*, écrite en collaboration avec Adorno, *Raison et Révolution* de Herbert Marcuse et la *Destruction de la Raison* de Georg Lukacs.

L'héritage des Lumières

La Révolution française et l'*Aufklärung* ont *entraîné en Allemagne comme en France la découverte* de la rationalité. Non pas de cette raison instrumentale cartésienne qui propose la domination de la nature, mais celle qui s'efforce d'organiser le monde selon les principes du progrès et de la liberté. La dialectique qui oppose le bohème au philosophe dans *le Neveu de Rameau* de Diderot n'est rien d'autre que la découverte de la puissance de l'esprit du négatif dévoilant le néant de toute réalité qui se prétend éternelle. L'histoire occidentale n'est pour Horkheimer qu'une gigantesque lutte entre la Raison et le Mythe qui, d'Homère à Spengler, ne cessent de s'affronter. Que cette rationalité historique trouve son origine dans la philosophie bourgeoise, Horkheimer ne le nie aucunement. Mais il ne cesse d'affirmer qu'elle est inséparable de la liberté. Dès que l'on tente de bannir la raison de l'histoire, celle-ci se met à charrier des cadavres.

Toute abolition de la rationalité conduit au totalitarisme. C'est la thèse centrale que ne cesse d'illustrer Horkheimer. Combattre la raison au nom de la nature et du mythe est un leurre : la glorification de la nature chez Sade ne conduit qu'au déchaînement du petit-bourgeois criminel. Tous les exemples cités concourrent vers un même but : montrer que l'autodestruction de la rationalité est le prélude à la barbarie.

Mais il ne saurait être question d'opposer à l'irrationalisme n'importe quelle sorte de « rationalité ». Si celle-ci est inséparable de la liberté, il existe toutes sortes de perversions de la raison aussi dangereuses que l'irrationalisme : la raison d'Etat, la raison scientifique, la raison *technologique*, sont également nuisibles. Bien plus, elles recourrent aux mêmes mythes. Trop souvent on a sacrifié la liberté individuelle et fait de l'utopie une puissance aliénante.

Le « pouvoir des gangsters »

Aussi Horkheimer insiste-t-il sur ce qui sépare la raison bourgeoise de la raison dialectique, la théorie traditionnelle et la théorie critique. Si la rationalité dégénère, il faut la combattre à son tour. Dès qu'elle perd sa dimension dialectique, ce n'est qu'un masque hypocrite qui dissimule à *peine les forces d'oppression et de domination qui* s'en sont emparées. Hostile à tout dogmatisme, Horkheimer ne peut que constater que l'irrationalisme a conduit au fascisme, que la raison bourgeoise sert de support au capitalisme, que la raison dialectique a dégénéré dans le stalinisme. C'est ce qui explique le pessimisme qui marque souvent ses derniers écrits. Comme Marcuse, il reconnaît la facilité avec laquelle le négatif se *change en positif, c'est-à-dire en aliénation.*

Les premières analyses qu'il proposait s'appuyaient sur la croyance en l'imminence d'une révolution dans les pays capitalistes et sur la foi dans le marxisme. Les dernières semblent marquer la faillite de toutes les entreprises critiques, y compris de la contestation dans laquelle — contrairement à Marcuse et Adorno — il ne semble placer que bien peu d'espoir. Horkheimer constate que *la technologie est devenue une puissance* aliénante, que la démocratie n'existe nulle part, que le progrès est l'idéologie de la bourgeoisie réactionnaire.

Y a-t-il même une différence essentielle entre nos démocraties et le fascisme ? Il n'en est pas certain : « *Ce ne sont pas des gangsters, qui, pénétrant par effraction, eurent l'audace de s'approprier le pouvoir sur la société en Allemagne, mais c'est le pouvoir social qui est sorti de son propre principe économique pour passer du côté du pouvoir des gangsters.* » On aura beau montrer à tous les images de la barbarie hitlérienne, cela n'empêchera pas le développement du fascisme quotidien : « *Jamais les dupes n'ont accepté avec autant de foi qu'aujourd'hui, comme des arrêts surhumains, les forces de la répression, car chacun parle de la rénovation de la société* ».

Ce n'est pas seulement la raison dialectique qui est en miettes, c'est l'individu et, comme l'affirme Adorno, « *l'idée qu'il est en train d'être liquidé est encore trop optimiste* ». En lisant aujourd'hui ces ouvrages, pendant si longtemps occultés, on découvre ce que peut signifier la force de la pensée dialectique, même dans ses accents les plus désespérés. Réhabilités dans leurs universités, couverts de gloire, les théoriciens de l'Ecole de Francfort n'ont jamais oublié qu'ils avaient été des gibiers de camps de concentration. Dans un monde où s'épanouissent les pseudo-théories philosophiques et politiques, leur lecture est une entreprise salutaire. — J.-M. P.

Les recherches actuelles : Jürgen Habermas

★ LA TECHNIQUE ET LA SCIENCE COMME « IDEOLOGIE », de Jürgen Habermas, traduit de l'allemand et préfacé par Jean-René Ladmiral, Gallimard, XLIX et 214 p., 26 F.

SUCCESSEUR désigné de Horkheimer et d'Adorno, Habermas (*né en 1929*) *se* propose de remédier au « dénuement » méthodologique de la théorie critique par une articulation entre celle-ci et l'épistémologie contemporaine. S'il est vrai que Habermas a « refusé » l'héritage de ses maîtres sur le plan institutionnel, et qu'il a préféré travailler depuis 1971 à *l'Institut Max-Planck*, sa carrière reste étroitement liée à son séjour à Francfort. Professeur de philosophie et de sociologie depuis 1964, Habermas a milité pour une réforme démocratique de l'Université, et ses idées se sont concrétisées partiellement dans la nouvelle loi de l'enseignement supérieur en Hesse (« loi du siècle »). Longtemps considéré comme théoricien du mouvement étudiant socialiste (S.D.S.), Habermas a été conduit, dès 1967, en accord avec Adorno, à critiquer fermement la pratique politique de ses disciples. Pour lui, ce n'est pas un activisme délirant mais un « réformisme radical » qui peut seul mener à une transformation structurelle des sociétés industrielles. Mais il ne continue pas moins de considérer que les motivations non économiques du mouvement contestataire posent un problème insoluble au système capitaliste avancé. Ce livre, qui regroupe cinq textes publiés entre 1964 et 1968, est là pour en témoigner.

La Technique et la Science comme « idéologie », remarquablement traduit par J.-R. Ladmiral, introduit à une critique propre à l'auteur de la séparation positiviste entre la théorie et la pratique.

D'une part, Habermas analyse d'un point de vue empirique le nouveau rapport qui s'établit entre la science et la politique (la science et la technique sont devenues la première force productive et jouent le rôle d'une nouvelle forme d'idéologie, comme l'a déjà *affirmé* Marcuse). D'autre part il s'appuie, d'un point de vue transcendantal, sur la thèse selon laquelle le contexte objectif (qui seul permet de comprendre les activités sociales) est constitué par le langage, le travail et la domination. Toute pratique sociale présuppose donc pour Habermas la communication linguistique. Ainsi il peut espérer une repolitisation de l'opinion publique et une émancipation de l'homme grâce à des dialogues (socratiques) entre citoyens éclairés. Enfin, il travaille aujourd'hui à une théorie de la communication qui puisse jouer le rôle de la critique.

Pour Habermas, la « théorie critique » doit donc prendre la forme d'une épistémologie orientée par la linguistique, en opposition avec la pensée adornienne d'une *Dialectique négative (processus infini* de la pensée qui nie son propre fondement) et d'une *Théorie esthétique* (l'artiste comme sujet social collectif). En abandonnant à la fois certaines positions marxistes et les présupposés utopico-théologiques de Horkheimer et d'Adorno, il réduit le « noyau rationnel » de la « théorie critique » et affaiblit son contenu. Mais en plaçant l'homme qui communique au centre de cette théorie, il n'abandonne pas sa problématique anthropologique abstraite. GERHARD HOHN.

Le livre majeur de
BRUNO BETTELHEIM
La forteresse vide
Re-naissance de Marcia
connaissance de l'inconscient
GALLIMARD

Par suite du retard dans l'acheminement du courrier,
LIBRAIRE PILOTE
DISCOPILOTE
ART PILOTE
prient leurs correspondants de bien vouloir les excuser de la non-réception de leurs commandes et suggèrent à ceux qui habitent la région parisienne de bien vouloir se rendre en leur LIBRAIRIE s'ils souhaitent entrer rapidement en possession des œuvres désirées.
Jours ouvrables de 9 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30.
Samedi 26 octobre de 15 h. à 18 h. 30.
1er novembre de 16 h. 30 à 18 h. 30
22, rue de Grenelle, 75007 Paris
222-82-40

(Publicité)
« A la Relativité scientifique ne manque-t-il pas son complément logique et naturel, une Relativité sociale ? »
« LE JARDIN DE PYTHAGORE »
(Essai pour une sociologie relativiste)
ÉDITIONS GILLES TAUTIN
71, rue Louis-Blanc - 75010 PARIS - Téléphone : 206-41-75.

En vue de la publication du second volume des Œuvres complètes de Jarry dans la Bibliothèque de la Pléiade.
MICHEL ARRIVÉ recherche tout renseignement, de quelque nature et de quelque importance qu'il soit, sur les manuscrits de Jarry.
ARRIVÉ, B.P. 2, 78330 FONTENAY-LE-FLEURY.



Certains Français lisent un second quotidien chaque jour.
(Comme le font 250.000 autres Européens avertis.)
International Herald Tribune.

Pour les jeunes, à partir de 15 ans
Une nouvelle collection
GRAND ANGLE
Pierre PELOT : LE PAIN PERDU
Paul BERNA : LA DERNIERE AUBE
C. GRENIER - W. CAMUS : CHEYENNES 6112
Éditions G.-P. ROUGE et OR

PROMÉTHÉE
Magazine littéraire bimestriel
B.P. 166-10, Paris Cedex 10
Publie les poètes chevronnés ainsi que les jeunes talents inconnus.
Edite :
Thèmes préférés de poètes
Méridiens Poétiques (français-anglais et français-allemand)
Dictionnaire de poètes francophones
Prix internationaux annuels « Prométhée »

LETTRES ÉTRANGÈRES

ENTRETIEN AVEC NIGEL NICOLSON

AUJOURD'HUI paraît chez Stock l'ouvrage de Nigel Nicolson (1), qui défraya la chronique à sa publication en Angleterre, l'an dernier. Il s'agit du « Portrait d'un mariage », celui de ses parents : Vita Sackville-West, la romancière qui fut l'amie de Virginia Woolf, et Harold Nicolson, écrivain et diplomate. Un couple étrange dans l'Angleterre post-victorienne, à la fois très uni et très peu orthodoxe. Leur fils, que Viviane Forrester a rencontré dans son château de Sissinghurst, dans le Kent, lui a expliqué en quoi.

« Seul un fils pouvait revivre la vie de sa mère et ses passions »

● *Dans la tour où Vita Sackville-West, votre mère, vivait, écrivait, quasi en recluse, vous avez découvert après sa mort, en 1962, un cahier manuscrit ; il contenait une sorte d'autobiographie qui racontait sa passion pour une femme, Violet Trefusis. La spontanéité, la fraîcheur surprenante de cette confession, la douleur qu'elle trahissait vous ont-elles touché aussitôt ?*

— Oui. Je n'ai pas été choqué par cette histoire, dont j'avais vaguement entendu parler. En lisant les détails relatés par ma mère, à l'époque même où elle vivait cette crise, j'ai été très ému. Il m'a semblé qu'elle avait écrit ce texte avec l'espoir qu'il serait diffusé, plus tard, et que cela pourrait aider les générations futures à ne pas avoir honte de leurs passions. Elle espérait qu'on admettrait, *« même pour le déplorer »*, que des gens du même sexe puissent s'aimer ; elle savait qu'alors son témoignage sur sa propre expérience deviendrait un document précieux. J'ai donc, après maintes hésitations, une fois tous les protagonistes morts, publié ce cahier ; je l'ai complété à l'aide de documents (journaux intimes, lettres) et je l'ai commenté.

● *Il y a chez Vita Sackville-West une approche de la vie très ingénue, exceptionnelle, comme la franchise totale avec laquelle elle se livre et se juge ; jamais elle n'est dupe d'elle-même. Jamais elle ne cherche de faux-fuyants. D'où vient l'accent juvénile de cette histoire, qui pourtant a suscité beaucoup de souffrance ?*

— Violet et elle se sont rencontrées enfants. Elles furent liées, d'abord, par une très grande sympathie, comme deux petites filles de l'aristocratie, très timides et assez solitaires. C'est vers 1918 seulement, après le mariage de ma mère, que leur amitié s'est muée en amour. Mon frère Ben et moi étions déjà nés. Elles se sont aimées au point de s'enfuir ensemble, en France, avec le désir de ne plus revenir, de ne plus se quitter. Mais leurs deux maris les ont suivies pour les reprendre et les ramener en Angleterre. Ils y sont parvenus après des scènes incroyables. La liaison des deux jeunes femmes (ma mère avait alors vingt-huit ans) s'est apaisée pour se terminer bientôt.

● *Pendant tout ce temps votre mère continuait d'aimer son mari, Harold Nicolson. Qui était votre père ?*

— Un diplomate, un écrivain ; plus tard, un membre du Parlement. Un homme très calme, sans rien de passionné, très différent de ma mère. Leur relation était d'une qualité rare : il ne lui a jamais adressé le moindre reproche, mais lui a fait comprendre tout au long de cette épreuve qu'il était là, près d'elle, pas même comme un mari mais comme un ami, un ami très intime. Et ma mère a su dès lors qu'il était le seul, le seul qu'elle aimait profondément, à jamais.

● *Leur mariage fut-il heureux ?*

— Très, très heureux. Ils ont toujours vécu proches l'un de l'autre, dans une atmosphère confiante, sans rien se cacher des liaisons qu'ils pouvaient avoir par ailleurs. Leur amour n'était pas fondé sur une fidélité imposée, exigée, mais sur une entente, une compréhension profondes, une générosité totale. Ma mère a aimé par la suite, avec calme cette fois, un autre homme et plusieurs femmes, mais elle était, avant tout, attachée à mon père et à cette maison de Sissinghurst où elle est morte. Après sa mort j'ai vu mon père au désespoir : il ne lui a survécu que de très peu.

● *Que serait-il advenu si Vita avait refusé de suivre votre père, si elle et Violet avaient poursuivi leur projet ?*

— Elles auraient vécu pendant quelques années en France, peut-être en Sicile, mais cela se serait achevé, j'en suis sûr, par un désastre. Violet était trop passionnée, elle prenait des risques tout le temps, elle détestait la campagne. Ma mère était bien plus simple, elle aimait sa maison, les champs, les jardins. Elle serait retournée à mon père, sans aucun doute, et à nous, les bébés.

● *Qu'est devenue Violet Trefusis ?*

— Elle a rejoint son mari, qui est mort jeune. Par la suite, elle est devenue une grande dame un peu excentrique qui vivait en Italie, en France et qui écrivait des romans. Pendant la dernière guerre, elle est revenue en Angleterre, où ma mère et elle se sont revues. Leur tendresse avait survécu. Elles ne s'étaient pas adressé une seule lettre en douze ans, après cela elles n'ont plus cessé de s'écrire.

● *L'amitié avec Virginia Woolf fut d'un tout autre ordre. Quel souvenir gardez-vous de ses visites à Sissinghurst ?*

— Elle aimait beaucoup les enfants. Comme je lui demandais conseil, car j'avais du mal à parler aux autres, elle me répondit : *« Il faut voir l'amitié comme un lac. Quelque chose de tranquille, de silencieux ; parfois un ruisseau pénètre le lac et le ruisseau devient les paroles, la conversation. Ne t'inquiète pas : l'amitié, c'est plutôt une question de silence et de sympathie. »* Pour moi, cela décrit l'affection qui liait ma mère et Virginia. Une amitié très intime, très simple et, pour ma mère, très fructueuse, car Virginia était un génie et ma mère n'en était pas un.

● *Quelle image gardez-vous de Vita Sackville-West ?*

— Celle d'une mère distante, très douce, un peu étrange, que j'aimais beaucoup. Et que j'aime davantage maintenant que je connais ses épreuves et ses luttes. Dans cette tour, en solitaire, il lui arrivait de travailler toute la nuit. Elle mangeait, dormait peu. Personne ne pouvait pénétrer dans cette chambre ; moi-même je n'y suis entré que six fois peut-être de son vivant. Avec mon père elle a créé ces jardins de Sissinghurst, aujourd'hui célèbres dans le monde entier. Le jour elle était jardinière. La nuit, écrivain.

● *En commentant la vie intime de votre mère, vous avez créé une relation neuve, véritablement adulte entre parents et enfants, mais que certains vous reprochent. Que fut votre sentiment en écrivant ce livre ?*

— J'y ai pensé pendant dix ans, et je l'ai écrit en deux mois. J'étais très nerveux ensuite. Je faisais des cauchemars, je voyais dans mes rêves le fantôme de ma mère qui me faisait des reproches. Mais, à présent, je suis tout à fait calme et certain d'avoir agi comme je le devais. Seul un fils pouvait publier un tel livre, car seul un fils connaît aussi bien les personnages, les événements, et lui seul a suffisamment d'amour, de sympathie, pour revivre ainsi la vie de sa mère et ses passions.

Propos recueillis par
VIVIANE FORRESTER.

(1) Traduit de l'anglais par Viviane Forrester, 319 pages, 35 F.

LES PRISONS DE PAUL GOMA

★ **ELLES ETAIENT QUATRE...**, de Paul Goma. Traduit du roumain par Alain Paruit. Gallimard, « Du monde entier », 223 pages, 39 F.

LE moins qu'on puisse dire, c'est qu'une indéniable odeur de scandale avait accompagné la « naissance » littéraire de Paul Goma. C'était à Francfort, il y a trois ans, lors de la Foire du livre, quand l'éditeur allemand Suhrkamp présenta Ostinato, *d'un jeune écrivain roumain inconnu à l'Ouest et interdit de publication dans son pays : la délégation officielle de Roumanie ferma son stand et quitta, sur-le-champ, la ville de Goethe. Du jour au lendemain, et malgré lui, Goma devint une sorte de héros qu'on baptisa, parce qu'il était « persécuté » par la censure, parce qu'il avait connu la vie carcérale (deux ans) et la relégation (cinq ans), parce qu'il dénonçait les excès du stalinisme, le «* Soljenitsyne roumain *».*

Trois mois plus tard, son livre paraissait en français chez Gallimard, sous le titre la Cellule des libérables. *Ce ne fut pas une déception. Au contraire, ce récit dense, où alternaient le réalisme le plus avoué et l'onirisme le plus imprévisible, tranchait sur tout ce que nous connaissions des lettres roumaines actuelles. On pensait à* Ulysse, *on pensait à* Ivan Denissovitch. *La quatre millième journée d'un jeune détenu, condamné pour euthanasie, était perçue au prisme de sa subjectivité blessée en une série de rêveries, de délires et de souvenirs obsessionnels, agencés selon l'art de la fugue. Avec pour contrepoint des séquences descriptives, véritable reportage sur les prisons politiques qu'enrichissait l'écho d'un certain nombre de « moments » d'histoire récente, par exemple la mort de Staline (vécue par un lycéen) ou les manifestations de soutien que firent les étudiants de Bucarest, en 1956, lors des événements de Hongrie.*

Mais le plus remarquable était dans l'interrogation en filigrane qui planait sur le livre, celle que pose Dostoïevski dans une texte célèbre, le Grand Inquisiteur : *celui-ci ne fait-il pas œuvre utile en délivrant l'homme du plus lourd de ses fardeaux, la liberté, la «* terrible liberté *» ? Ambiguïté, prudence ou ironie, Goma ne pouvait — ne voulait ? ne savait ? — pas répondre.*

Les dangers de l'euphorie

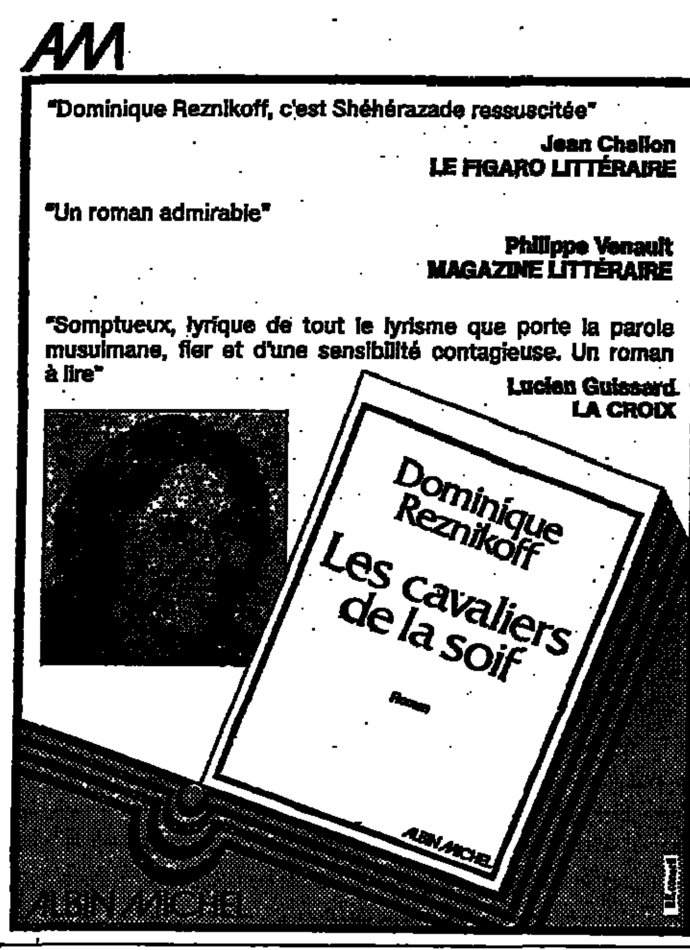
Depuis la Cellule des libérables, *il a entrepris un cycle romanesque qui comptera quatre ouvrages. Celui-ci est une variation, en mineur cette fois, sur le même thème. La prison, expérience-clef pour Goma et levier de son inspiration, se fait ici métaphorique : dans un chalet enneigé, une chambre insidieusement, inexplicablement, se clôt sur les quatre femmes qui y avaient pénétré, en proie à une crise de fou rire, et devient cellule. Combien d'heures ces femmes vont-elles devoir passer ensemble ? Parler, boire, coexister... Quoi de plus difficile quand la contrainte exaspère les réactions, les sentiments ? A moins que la prison — ou plutôt, l'état d'emprisonnement — ne soit, aussi, un révélateur qui permet aux êtres de se définir, voire de s'épanouir...*

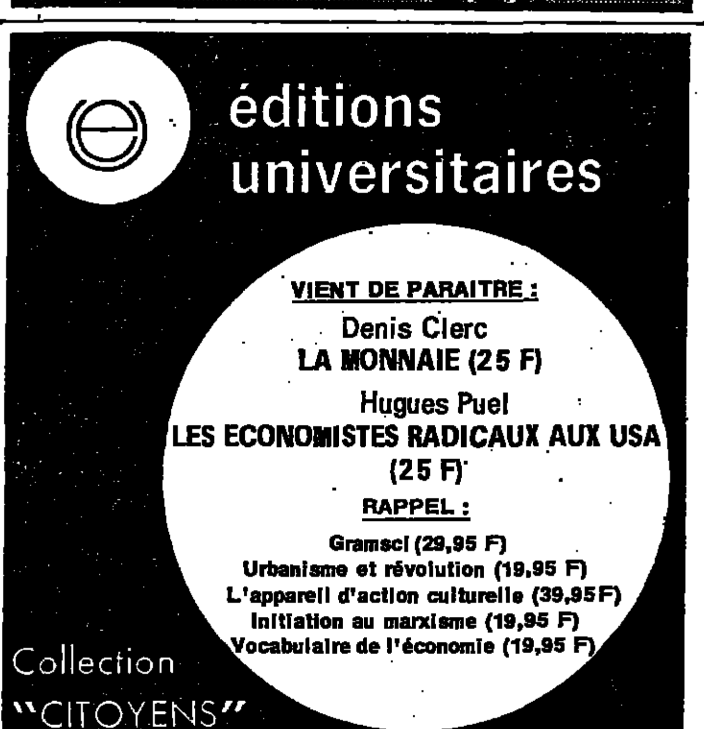
Curieux quatuor obligé, en tout cas : une comédienne trop préoccupée d'elle-même et trop limitée pour se créer un espace intérieur autonome, une institutrice de campagne, éternelle seconde, incapable de la moindre initiative ; une militante sur le retour, livrée aux démons de la justification a posteriori *qui évoque — et ce sont les meilleurs pages du livre — la « campagne de persuasion » qu'elle mena auprès des paysans, au temps de la collectivisation des terres ; enfin une jeune fille, personnage sympathique en dépit de son insolence et de sa mythomanie et qui n'accepte pas l'emprisonnement.*

Quand la panique gagnera ces femmes (elles savent qu'elles sont enfermées, mais non pourquoi), *quand elles seront, à l'image d'un pays subjugué, vaincues par la terreur ambiante — ou qu'elles portent en elles, — quand elles ne pourront que se lamenter, la jeune fille, elle, tapera du pied, et aussi secouera de toutes ses forces la poignée de la porte, qui finira par se rouvrir. Ce qui ranimera le fou rire général. On ne dit pas assez les dangers de l'euphorie, et, insensiblement, la porte se refermera...*

Malheureusement, le propos de Goma entraîne moins loin que dans son précédent livre. Malheureusement, il dilue l'argument de ce qui aurait constitué une excellente nouvelle. La mise en place difficultueuse des personnages, le rythme trop lent des premiers chapitres où il décompose tranquillement et sans drôlerie le rire de chacune des femmes, et, surtout, son vocabulaire pataud, donnent à ce roman, en fin de compte, plus de lourdeur que de puissance.

FRANÇOISE WAGENER.







Première revue française de
SCIENCE-FICTION
au sommaire du n° 29 :

inédit de
J.-G. BALLARD
extrait de son roman « l'Ile de béton » à paraître chez Calmann-Lévy

Les paradoxes des univers de
Gérard KLEIN

Le peintre
Jacques WYRS

Entretien avec
Michel JEURY

Nouvelles inédites de
G.-O. CHATEAU-REYNAUD
Pierre FERRAN
Michel JEURY
J.-F. THOMAS

2e Convention européenne de science-fiction
etc.

et les rubriques habituelles
PANORAMA DU CINÉMA
LA VIE LITTÉRAIRE

Le numéro 10 F (Etr. 11 F)
4 numéros 30 F (Etr. 34 F)
8 numéros 52 F (Etr. 60 F)

Sommaires complets des numéros disponibles, sur demande

Horizons du fantastique (LM)
153, bd Voltaire, 92600 Asnières

mouton éditeur

*

L'autogestion, l'homme et l'Etat
L'expérience algérienne
par Serge KOULYTCHIZKY
482 pages — 55 F

Monopolville
L'entreprise, l'Etat, l'urbain
par Manuel CASTELLS et Francis GODARD
496 pages — 58 F

La politique urbaine dans la région lyonnaise, 1945 - 1972
par Jean LOJKINE
294 pages

Développement et environnement
Faits et perspectives dans les pays industrialisés et en voie de développement.
par Albert SASSON
424 pages — 64 F

Révolution industrielle et sous-développement
par Paul BAIROCH
381 pages — 39 F

Un domaine contesté : l'anthropologie économique
Recueil de textes
par Maurice GODELIER
392 pages — 44 F

*

diffusion
LIBRAIRIE NOUVELLE FACULTE
30, rue des Saints-Pères - Paris 7e
tél. 222.21.48
C.C.P. Paris 13.655.72

QUAND ON ECRIT, C'EST POUR ETRE LU

Si vous avez écrit un bon livre, nous éditerons votre manuscrit

En rejoignant LES ECRIVAINS ASSOCIES vous serez publié

Ecrivez à M. le Directeur des ECRIVAINS ASSOCIES
Réf M. 38, rue Charles Baudelaire 75012 PARIS

(Publicité)

A PARIS UN EDITEUR. SUR LA RIVE GAUCHE LA PENSÉE UNIVERSELLE
RECHERCHE
• manuscrits inédits de romans, poésies, essais, théâtre.
étudie formule avec participation aux frais.
Adresser manuscrits et curriculum vitae à :
M. LE DIRECTEUR GENERAL DE « LA PENSEE UNIVERSELLE »
3 bis, Quai aux Fleurs, 75004 PARIS
Tél. : 325.85.44

(Publicité)

APPRENEZ A ÉCRIRE ET A VENDRE VOS MANUSCRITS
en lisant la brochure n° 414, « Le plaisir d'écrire », envoyée gratis par l'ECOLE FRANÇAISE DE REDACTION.
Etablissement privé soumis au contrôle pédagogique de l'Etat.
10, rue de la Vrillière, 75001 PARIS.

NOUS EDITONS
VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS
EDITIONS REGAIN — MONTE-CARLO
Nous écrire pour recevoir docum. sur nos condit. financ. d'édition



ROBERT LAFFONT

"Un excellent roman d'adolescence. Max Gallo a réussi à nous faire entendre parfois le battement d'ailes du destin". ROBERT KANTERS (Le Figaro)

"Prenant, incandescent dans le noir intérieur. Remarquable par l'écriture et le ton... C'est un livre aux racines profondes". PIERRE SEGHERS

"Une aventure où s'engage tout l'être, avec son âme et son corps" JOSANE DURANTEAU (Le Monde)

L'oiseau des origines
Un grand roman de
MAX GALLO

DEUX ESSAIS DE MALRAUX

« Lazare » : antimémoires d'outre-tombe

★ Gallimard, 264 pages, 29 F.

TOUT est parti d'une expérience personnelle Mais André Malraux, qui avait senti souvent le souffle de la mort le frôler et vu les êtres les plus chers frappés autour de lui, n'avait pas attendu ce long colloque avec lui-même dans sa cellule de condamné — une chambre d'hôpital, — dans son caveau provisoire plutôt pour en faire l'objet majeur de sa méditation. Cette fois l'ombre de la mort recouvre totalement un *Lazare qui, malgré sa délivrance*, ne peut plus parler d'autre chose.

Certes, c'est de lui qu'il s'agit dans cette confession hachée, sereine ou fiévreuse lorsque les calmants ont cessé d'agir, courbe calquée en quelque sorte sur une feuille de température physique et mentale. On est cependant assez familiarisé, depuis un demi-siècle qu'elle s'exprime, avec la manière de Malraux pour ne pas s'étonner qu'il sache élargir son champ visuel et conférer une portée universelle aux faits les plus singuliers.

« Mon passé m'encombre »

La mort, la Mort avec un petit ou un grand M, circule donc dans ces feuillets d'outre-tombe, et il n'est pas impossible qu'un faiseur de thèse s'évertue, tôt ou tard, à comptabiliser l'emploi du mot aux quatre lettres fatidiques.

La voici déjà matériellement présente : en attendant son hospitalisation, Malraux est hanté par le souvenir du camp de prisonniers où, en 1940, il écrivit le début des *Noyers de l'Altenburg*, et c'est un nouveau fragment d'un récit non réédité jeté comme une passerelle entre l'œuvre romanesque et les écrits sur l'art. La description intolérable des effets des gaz de combat expérimentés *in vivo* par les Allemands sur les troupes russes à Bulgako pendant l'autre guerre élève la nouvelle arme à la hauteur d'un mythe : « *Les gaz sont le Fléau — qui doit être la mort.* »

Pas la mort métaphysique, le cadavre. Ne pas confondre. C'est à la première que Malraux a donné *toujours tant d'importance qu'on l'a cru « obsédé par le trépas »*. L'autre, l'appréhension de devenir des chairs moisies, un corps pourri, fait son apparition concrète et redoutable, car le cadavre, avec la terrible fascination qu'il exerce, « *est plus fort que l'homme* ».

Cette mort-là rôde dans les couloirs de l'hôpital, ses fantasmes traquent le malade qui se traîne, égaré, dans les ténèbres de sa chambre : vingt-cinq minutes *de pré-coma. Elle finit par emporter son voisin, dont il* suivait l'agonie à travers la cloison, puis le successeur de son voisin Et le passé se mêle au présent du train-train de la maison, des allées et venues des infirmières, un passé en miettes — l'enfance exceptée : Malraux ne se souvient pas de son enfance — qui remonte par flashes : la guerre d'Espagne, la Résistance, le front d'Alsace, l'Inde, la Malaisie, partout où l'on mourait, quoi !

Les images se bousculent, s'ordonnent par analogie, puzzle impossible à reconstituer parce que, Malraux en est conscient, « celles qui se succèdent ici se hèlent, biographie aussi fausse que les autres » : il avoue encore : « *Mon passé m'encombre.* »

Et puis une biographie, à quoi ça sert, sinon à se glisser dans l'oraison funèbre ? Si Malraux ne peut repousser les voix encombrantes, s'il se penche sur son cas personnel : « *La mort aspire Je suis habité par l'entonnoir de sable au fond duquel un insecte meurtrier attend les fourmis* », il surmonte ses propres vertiges, une épouvante qui se révèle sans objet : il dissocie, qu'on nous pardonne l'expression, la mort subjective de la mort objective ; il cherche à imaginer les dernières pensées, à reconstituer les dernières paroles de ceux qu'il a aimés, ses camarades tués en Espagne ou en France, son père, Josette Clotis, Bernard Groethuysen. Avec un psychiatre ami, il tente de faire le tour du problème. En regard de la mort sereine, indolore, de Socrate — or « *nul ne parle sous la torture avec sérénité* », — l'agonie de Jésus le bouleverse, parce que Malraux, qui ne croit pas à la Rédemption, « *sait* » que « *le sacrifice seul peut regarder dans les yeux la torture, et le Dieu du Christ ne serait pas Dieu sans la crucifixion* ». Peut-être se superposent à ces réflexions les images du retable d'Issenheim, mais on verra autre part que Grünewald ne peignait pas l'irréel... et l'on constatera l'attirance *croissante que la personne du Christ exerce sur* Lazare. Le choix d'un tel parrain, d'ailleurs, n'est pas le fait du hasard...

« Au fond de l'ennemi il y a la miséricorde »

Quelle est la part de fiction là-dedans ? Nous ne prenons pas la question à notre compte, sinon nous n'aurions pas « marché ». Seulement elle risque d'être posée. Non en ce qui concerne le carnet de bord d'un rescapé : il sonne vrai ; mais la progression dialectique du monologue ou du dialogue, la qualité de l'écriture, supposent au moins un travail de re-création propre à l'ordonnance de toute œuvre d'art, et *Lazare* en est une. *L'essentiel, ce sont les interférences provoquées à l'infini* dans une conscience par un choc qui devait, qui pouvait être mortel — et qui s'est révélé bénéfique, salubre, tonique.

Réduites à elles-mêmes, les pensées sur la mort sont toujours plus ou moins vaines : Malraux le reconnaît le premier. La négation de la peur, l'oubli du monde des morts au bénéfice du monde des vivants sont *proclamés par* Lazare revenu de l'au-delà. (Au fait, le livre ne s'abrite-t-il pas, avec les *Antimémoires, les Chênes qu'on abat, la Tête d'obsidienne,* sous le titre générique de *Miroir des Limbes ?*) Il faut revenir à l'épisode des gaz asphyxiants, tiré des *Noyers de l'Altenburg*, parce qu'on en a omis la fin. Le massacre apocalyptique se clôt sur la vision des soldats allemands ramenant sur leur dos des Russes gazés. Un monde fraternel s'oppose *à la cruauté aveugle, car, « au fond de l'ennemi, il y a la miséricorde ».*

JEAN-MARIE DUNOYER.

« L'Irréel » : les splendeurs de l'illusion

★ Gallimard, 312 pages, 195 F en souscription et 220 F ensuite.

POUR Malraux — qui l'ignore ? — la suprême réponse de l'homme au destin, c'est l'acte par excellence : l'art. L'art s'oppose à la mort, et Lazare rappelle à son ami médecin un autre passage des *Noyers* : « *Le plus grand mystère... c'est que, dans ce que Pascal appelle notre prison, nous tirions de nous-mêmes des images assez puissantes pour nier notre néant...* »

Comme les précédents essais sur l'art, *l'Irréel* est contenu en germe dans cette phrase. Il l'était dans les lointaines lueurs de *la Tentation de l'Occident*. Toujours et encore la condition humaine.

Malraux d'ailleurs coupe court à toute équivoque. L'a-t-il assez répété : « *Ce livre n'est pas une histoire de l'art* »... Ni une esthétique. On était prévenu dès le premier volume, dès 1957. Mais son propos proprement dit, les *états successifs* de la métamorphose du regard, suit par force un processus historique. L'importance des dates n'est nullement escamotée. Elles ponctuent nécessairement les temps forts de cette espèce de thèse, qui ne relève en rien du divertissement, sur le rôle du divin et du sacré repris par l'illusion. A la façon d'un géant en effet, ou, pour baisser l'emphase d'un ton, d'un Petit Poucet chaussé des bottes de l'Ogre, l'écrivain enjambe les abîmes, pose le pied de cime en cime, sans négliger les sites intermédiaires lorsqu'il le faut : le sculpteur florentin Nanni di Banco, qui peut être crédité de la première rupture avec les valeurs de la chrétienté ; Masaccio Piero della Francesca, Uccello, Andrea del Castagno ; Donatello, Botticelli et Léonard ; Rome avec Raphaël et Michel-Ange ; Venise avec Titien et le Tintoret ; *Rembrandt enfin*. Deux siècles et plus d'irréel, englobés d'un coup d'œil.

La plus haute activité de l'espèce

La plus haute activité de l'espèce humaine se trouve donc enchâssée dans l'histoire. Elle s'insère du moins ici dans un certain secteur de l'histoire, où sont impliqués les privilégiés auxquels sont réservés des chefs-d'œuvre dont l'objet essentiel est l'admiration qu'ils inspirent.

D'autres synthèses des efforts de l'homme-démiurge, s'entêtant bizarrement à tailler ou à tracer des images, ont certes été tentées. Elles se recoupent parfois, comme se rejoignent leurs fils conducteurs. L'ambition de Malraux, à notre sens, est d'un ordre différent. Ce qui le frappe dans l'éloignement rapide d'un merveilleux à base d'amour, de communion, d'anti-esthétisme supplanté par un art d'illusionnistes appliqué à représenter ce qui n'existe pas, c'est précisément l'*irréel*.

« L'homme de l'interrogation »

L'irréel, clef universelle de l'art de la Renaissance à Manet, revient comme un leitmotiv tout au long du volume. Illustrations à l'appui, chaque œuvre, chaque artiste, sont étudiés en fonction de leur « irréalité ». L'irréel réapparaît, *en conclusion*, au bout de mainte séquence. Le mot figure dans toutes les définitions. Par exemple, « *les mythologies toscanes sont la déclaration des droits de l'irréel* » et la démiurgie, « *le pouvoir par lequel les grands artistes de l'irréel font de leurs figures imaginaires les rivales triomphantes des créatures* ».

Car Malraux a gardé le génie des formules. « *En Italie*, dit-il, *la chrétienté change de rêves* », lorsque les contemporains d'une ère qui s'ouvre avec le *Gattamelata* de Donatello exhument, découvrent l'antique du même œil purement admiratif que nous découvrons les églises romanes, l'antique qui fait entendre aux artistes « *l'accent... de la mort vaincue* » ; lorsque surgit un nouveau type d'homme, « *l'homme de l'interrogation* » ; lorsque les saints font place aux héros et le spirituel à l'irréel, ce « *divin dé-divinisé* ».

On assiste alors à la résurrection des statues ; à l'invasion du nu souverain, idéalisé par Botticelli dans la « naissance » d'une Vénus qui n'est pour lui qu'un mythe, *à peine voilé dans la* fiction profane du *Printemps*. Irréelle, la merveilleuse *Ecole d'Athènes* de Raphaël, dont Malraux célèbre les « *accords d'hommes-statues avec des arcades inventées comme celles de Piranèse* », irréels ses philosophes, ses saints, son Christ. Quant à la représentation picturale de Michel-Ange, elle « *est l'une des plus arbitraires de tout l'art de l'irréel* ».

Faut-il toutefois réduire l'ouvrage de Malraux à une *série* d'équations dont le zéro symbolique serait figuré par ce vocable cent et cent fois transcrit ?

Irréel, soit, ce « sur-monde » l'est, ou l'a été, mais isoler le thème de son contexte serait dénaturer la somptueuse complexité d'un essai passionné, dépouiller le squelette de sa chair vivante, méconnaître la transcription « à la Malraux » d'une admiration lucide et motivée pour toute une aile du Musée imaginaire dont les hôtes sont devenus, antérieurs ou non à la Renaissance, pour notre vingtième siècle, les divinités d'une religion nouvelle.

Les sortilèges de Venise

Longtemps maîtrisé, le lyrisme de l'auteur s'amplifie, se déchaîne à mesure qu'il aborde les mues ascendantes d'un irréel amplifié, déchaîné. Les sortilèges de Venise suscitent un morceau de bravoure, un raccourci, dans le temps et l'espace, du miroitement de la cité des Doges, Venise où « *le destin de la couleur va se jouer* », Venise qui « *rendra manifeste, quelquefois jusqu'à la provocation, la transmutation de l'apparence* ». Par le catalogue de l'exposition Malraux à la fondation Maeght on connaissait déjà les pages sur Titien : « *Il ne s'agit pas de peinture pour la peinture : elle est devenue l'Irréel supérieur.* » Mais connaissait-on celles qui glorifient Rembrandt ?

« *Cette fois l'Irréel va toucher à l'âme* » avec une puissance si indicible que le secret de celui à qui l'on doit l'un des paroxysmes de la *création picturale, en quête* du Christ *réel* des *Pèlerins d'Emmaüs*, échappe à nos coups de sonde. Mais, pour Malraux, c'est encore l'art de l'irréel, où il n'y a pas d'incarnation. Avons-nous le droit de forcer la conscience intime de Malraux et de supposer que cet agnostique *au fond* déplore qu'un art qui « *se conçoit lui-même comme tel* » n'ait pu fournir à Rembrandt, profondément croyant, que la vie de Jésus et non la divinité du Christ ?

J.-M. D.

Ne soyez pas le dernier à lire le livre qui divise les Français, un pamphlet virulent contre tous ceux qui se prennent au sérieux :

les intellectuels en chaise longue

de

GEORGES SUFFERT

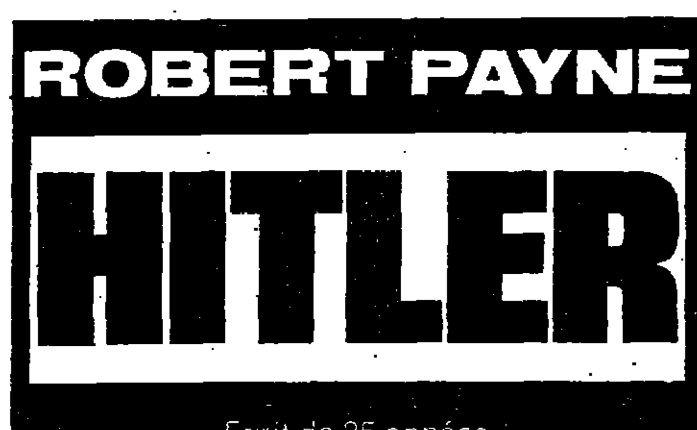
POUR :

"Terrorisme, conformisme, ignorance sont les trois mamelles du "parti intellectuel". Dans un pamphlet corrosif et impitoyable, Georges Suffert larde par-dessous les faiseurs de système en chaise longue".
GEORGES VEDEL "LE POINT"

CONTRE :

"Ce qui rend plutôt faible le petit brouillamini pamphlétaire de Suffert, c'est que, s'il sait très bien ce qui est bien (être puissant), il fait de la "peinture" du camp des réprouvés, qu'il désapprouve, une curieuse salade parisienne".
CLAUDE ROY "LE NOUVEL OBSERVATEUR"

75 000
exemplaires vendus
PLON



Anne Denieul
ROIS FOUS ET SAGES DE LA PREMIERE MAISON DE VALOIS
1328-1498
LIBRAIRIE ACADEMIQUE PERRIN

RICHARD GRIFFITHS
PETAIN ET LES FRANÇAIS
"Du Maréchal-miracle au Maréchal-tragédie, l'itinéraire de Pétain d'une guerre à l'autre... Un maître livre."
ALAIN GERARD SLAMA (Le Point)
"Fouillé, minutieux, d'une réelle objectivité."
PIERRE SIPRIOT (Le Figaro)
CALMANN-LÉVY

HISTOIRE

HITLER SANS L'HITLÉRISME

★ « Hitler », de Robert Payne, Buchet-Chastel. 571 pages. 59,70 F.

« *IL avait dépassé les limites du bien et du mal, et il avait pénétré dans un étrange paysage, où rien n'était ce qu'il semblait être et où les valeurs humaines courantes étaient inversées* », écrit Robert Payne d'Hitler, au lendemain du suicide-meurtre de Geli Raubal, sa nièce avec laquelle il entretenait une liaison trouble. La quarantaine passée, le candidat dictateur pouvait non sans raisons se reprocher intimement d'avoir armé lui-même la main de la seule personne qu'il ait sans doute jamais aimée. Cela devait suffire à faire basculer sans retour cette psychologie détraquée dans le *no man's land* où il lui était loisible d'apporter « *librement mort et destruction à n'importe qui et n'importe quoi sur son chemin* ».

Il est cependant douteux que les limites du bien et du mal aient jamais existé dans l'esprit de l'étudiant raté, de l'estafette de la Grande Guerre, du braillard des brasseries munichoises, du guignol du putsch raté de 1923 ou de l'écrivain hystérique de *Mein Kampf*. Et c'est bien là la clef : cette absence, ce vide, cette non-appartenance à une humanité dotée d'une âme.

Psychopathe et magicien

On l'a écrit et répété, jamais Adolf Hitler n'a semblé plus heureux qu'au Männerheim de Vienne, le foyer des hommes dirigé par un officier en retraite, où chacun de ceux qui entraient laissait à la porte la couleur de ses rêves. Dans une caserne, on a au moins son lit et son placard à paquetage. Au Männerheim, les cinq cent quarante-quatre alcôves séparées par des cloisons, alignées sur deux étages, devaient être tous les matins vidées de tout objet personnel, et personne n'avait le droit d'y rester. On pouvait aller dans la salle à manger, prévue pour cinq cent cinquante-deux places, mastiquer un plat convenablement cuisiné, se réfugier dans la salle de lecture ou dans la salle d'écriture, ou sortir. Le jeune Hitler y vécut trois ans, pérorant politique dans le hall et peignant des cartes postales.

Reste-t-il encore quelque chose à découvrir dans le mécanisme intérieur du psychopathe qui s'était baptisé *Oberster Gerichtsherr*, maître suprême de la loi ? Tout a été dit, ou peu s'en faut. Quant aux quelques obscurités qui subsistent dans sa biographie, elles sont de peu d'importance.

De ce que nous savons, Robert Payne a fait une excellente synthèse, vivante et claire. Son Hitler est « *un homme étrange, capricieux, terrifié* », traînant avec lui ses morbidités et ses manques sexuels, enfermé très tôt dans un monde imaginaire, qui s'est fabriqué une image de lui-même et y conforme son existence. Payne, qui l'a rencontré rapidement autrefois, en a gardé l'image d'un être « *frémissant de vie, d'une intelligence impitoyable* ». Fut-il un peu trop impressionné ? Il a peut-être été lui aussi touché par ce magnétisme si souvent relevé par les historiens, qui faisait tout le talent de l'orateur et une grande partie du « charme » par lequel le chef national-socialiste s'attachait ceux qui l'approchaient. Il sait en tout cas reconnaître chaque fois qu'il se présente l'infantilisme de la pensée, qui, joint à une volonté souvent parente de l'entêtement, et à un goût démesuré du prophétisme, faisait un mélange détonant. Tous les garçons ont ouvert les yeux sur le monde à travers d'absurdes histoires de Peaux-Rouges. A l'époque de Stalingrad, Hitler continuait à y trouver ses paramètres intellectuels.

Robert Payne note très justement qu'il n'existe pas de philosophie du national-socialisme, et qu'il s'agit d'un « *système improvisé au jour le jour* ». Ni *Mein Kampf*, malgré son cynisme et ses vivacités de politicien habile, ni les laborieuses constructions d'un Rosenberg ne peuvent passer pour des élaborations théoriques.

La vraie réussite est dans la parure magique du régime, dans l'envoûtement créé par le déploiement de la force, les rituels minutieusement mis au point, la transfiguration d'une réalité sordide. Aujourd'hui encore, les nostalgiques qui chantent le *Horst Wessel Lied* dans les réunions d'anciens croient célébrer le sacrifice d'un héros, qui ne fut en réalité qu'un petit maquereau poignardé par un rival. Là est le véritable chef-d'œuvre, un immense opéra mis au point par un drogué de wagnérisme.

Mais pour aussi convaincant que soit le portrait, il laisse entier le problème. Robert Payne le voit bien, qui écrit : « *Le mystère réside dans la question de savoir comment il arriva à transformer* (les Allemands) *en victimes consentantes et pourquoi ils montrèrent tant d'empressement à aller vers leur perte.* » On pourrait sans doute faire remarquer que les victimes furent si peu consentantes dans leur ensemble qu'il fallut un déploiement de terrorisme pour que le nazisme puisse non pas s'installer au pouvoir — ce fut le fait de simples manœuvres de coulisse, — mais pour y demeurer, et qu'après tout, les premiers locataires des camps de concentration furent les Allemands anti-hitlériens. Mais la question reste en effet sans réponse.

Il est peu probable qu'elle en reçoive une si on s'enferme, comme le fait Payne, dans les données psychologiques du personnage, et si on refuse une analyse des conditions de l'Allemagne de l'époque.

Cela est si vrai que le portrait se gauchit de lui-même et que, dès qu'il quitte le terrain d'une réalité qu'il observe scrupuleusement pour se livrer à des considérations plus systématiques, Robert Payne hypertrophie pour les besoins de l'explication le caractère volontaire de son héros. Hitler « *conquit le peuple allemand par la seule force de sa volonté* ». Il fut « *un de ces rares hommes qui émergent de temps à autre de l'obscurité pour secouer le monde* sur ses *fondations* ». Il « *fit irruption comme une force de la nature, tornade ou typhon, dévastant tout sur son passage* ». Et « *les marques qu'il imprima sur le monde sont si profondes qu'il faudra probablement des siècles pour que les blessures s'en cicatrisent* ». Bref, volonté démoniaque, mais volonté. Surhomme dévastateur, mais surhomme.

Cela ne va pas sans quelques contradictions. Comment concilier ce miracle d'énergie avec le Hitler que l'auteur surprend à maintes reprises « *en rupture de la vie courante* », commandant à des forces dont il n'a pas « *une notion précise* » ?

La « nuit des longs couteaux »

Cela ne va pas non plus sans une interprétation simpliste de quelques événements. Ainsi dans la genèse de la « nuit des longs couteaux », qui vit l'assassinat des principaux chefs des S.A. — et, dans la foulée, de plusieurs opposants — Payne passe pratiquement sous silence le calcul politique de Hitler : se concilier la Wehrmacht, pour mettre l'accent sur la jalousie. Hitler tue Roehm et Strasser « *parce qu'il ne pouvait tolérer l'idée qu'ils continuent à vivre pour lui rappeler que son sort avait dépendu d'eux* ». L'exemple est caractéristique.

Dans son livre publié l'année dernière (1), Joachim Fest avait évité le piège, montrant que les « idées » de Hitler avaient pris naissance sur un terrain où proliféraient déjà les bacilles de l'antisémitisme, du darwinisme social et du pangermanisme, et qu'elles s'étaient prodigieusement développées sur ce même terrain, fertilisé par les rancœurs de la défaite.

Robert Payne le voit, d'ailleurs, à l'occasion. Il ne peut pas ne pas relier le brutal renouveau du national-socialisme, qui semblait moribond en 1928, aux secousses de la crise qui éclate en 1929. Mais ce n'est qu'à l'occasion et il s'arrête en chemin.

Il a d'ailleurs loyalement annoncé la couleur : « *J'ai peu parlé de la situation sociale de l'Allemagne... Il ne s'agit pas d'histoire sociale ou politique.* » Simplement de ce qui se passe dans la tête de « *l'homme le plus dur qui ait jamais existé* ».

On peut le regretter. Car l'essentiel, au fond, ce n'est pas Hitler, c'est l'hitlérisme.

PAUL GILLET.

(1) Joachim Fest, *Hitler*. Gallimard.

Les filières du gang

★ LES CRIMINELS DE GUERRE, de Philippe Aziz ; Denoël, 368 pages, 45 F.

AVEC *les Criminels de guerre*, de Philippe Aziz, nous sommes au cœur du réseau de brigandage que constituait le national-socialisme. Tableaux et œuvres d'art pillées, réserves bancaires mises à l'abri, fausse monnaie, profits tirés des camps de concentration. Car, pour qui l'ignore, Auschwitz, c'était aussi 400 400 kilos d'or bon an mal an, et Treblinka entre octobre 1941 et août 1942, vingt-cinq wagons de cheveux de femmes, deux cent quarante-huit wagons de vêtements, cent wagons de souliers, deux cent quarante-cinq wagons de couvertures et de literie, 2 800 000 dollars américains, 40 000 livres sterling, quatre cent mille montres en or, 145 000 kilogrammes d'alliances en or, 4 000 carats de diamants de plus de 2 carats chacun, etc.

A la fin de la guerre, cet immense trésor avait pris le chemin soit du fond des lacs de l'Alpenfestung, le dernier réduit alpin que les derniers SS auraient dû défendre jusqu'à l'anéantissement, soit de quelques banques neutres discrètes sur les origines de leurs capitaux.

Depuis trente ans, il en reste peu, très peu au fond des lacs. C'est dans les banques et certaines très grandes chaînes d'entreprises que le trésor a fructifié. Non pas grâce à quelques indélicats qui l'auraient subtilisé à leurs risques et périls (bien qu'il y en eut ; l'affaire était vaste), mais selon des directives élaborées à l'avance.

Car tout était prévu.

Tandis que le Führer se suicidait dans son bunker, et que Goering, Papen et quelques autres se berçaient de l'illusion de pouvoir encore jouer un rôle, les plus avertis nouaient les fils de l'avenir.

Le gratin des criminels

Le 10 août 1944 à Strasbourg, à l'Hôtel de la Maison-Rouge, une conférence secrète réunissait autour des hommes de confiance de Himmler une soixantaine de personnes, dont les représentants des grandes sociétés Thyssen, Krupp, Messerschmidt, etc. Les intérêts, bien entendus, étaient divergents, mais la nécessité commune. Pour les chefs SS présents à la Maison-Rouge, il s'agissait d'assurer la sécurité du trésor de l'Alpenfestung et des banques neutres et d'organiser des filières d'évasion.

Patiemment, avec la méticulosité de l'ancien élève de l'Ecole des chartes qu'il est, Philippe Aziz a reconstitué l'histoire des filières et celle du trésor. En réalité, c'est la partie visible de l'iceberg. Bien des choses demeurent obscures et le resteront sans doute. Ce qui est connu suffit à donner à la question sa véritable dimension, qui n'est pas celle d'une banale intrigue policière.

Derrière des destins énigmatiques comme celui de Martin Bormann, dont on perd la trace en Amérique latine, ou de Gestapo Muller, évanoui quelque part entre l'U.R.S.S. et l'Allemagne de l'Ouest, derrière les inquiétantes silhouettes qui peuplent des bureaux confidentiels en Syrie ou en Egypte, il est question du maintien, organisé, du national-socialisme. Avec ce que cela comporte de danger.

Suit un dictionnaire, aussi précis que le permettent les lois d'amnistie, comportant d'importants détails biographiques sur le gratin des criminels de guerre.

Suit également un échange de correspondance entre René Bousquet, secrétaire général de la police de Vichy, et le général Oberg, commandant supérieur de la police et des SS, et un certain nombre de pièces inédites qui établissent définitivement dans quelles conditions la police française collabora à la répression de la Résistance.

Un livre sans bavardages, lucide, et froid comme un couperet. — P. G.

ADRIEN SALMIERI
chronique des morts
ROMAN
"Histoire à la fois heureuse et désolée, douce et très amère, intense surtout, pleine d'une ardeur bousculée, d'une espèce de frénésie triste, d'une révolte, d'une juste violence où passe parfois l'ombre de Camus."
YVES FLORENNE - "LE MONDE"
"Chronique des morts" est un beau livre vrai"
CLAUDE ROY
"Œuvre de cœur, œuvre de chair aussi où s'affirme, brillant, sensible et sérieux, un des meilleurs écrivains que ces dernières années aient révélés."
ANDRÉ STIL - "L'HUMANITÉ"
JULLIARD

un aspect jusqu'ici inconnu de la "drôle de guerre"
NICHOLAS BETHELL
La guerre qu'Hitler a gagnée
Enfin révélées, à la lumière des archives anglaises jusqu'à présent tenues secrètes, les incroyables carences "alliées" qui ont permis aux nazis d'envahir la Pologne.
PIERRE HORAY

FRANTZ-ANDRE BURGUET

Les Meurtrières
roman
Avec "Les Meurtrières" voilà Burguet parmi les meilleurs romanciers de sa génération.
LAURENCE DURRELL




Le Liberté.

A 2 stations de l'Etoile, un nouveau parc boisé. On peut y habiter.

Le Liberté : c'est le nom d'un nouvel immeuble que nous construisons à côté de la Défense; dans l'Ouest de Paris, devant un grand parc, près du RER. Un nom un peu insolite parce que nous avons voulu qu'il soit aussi un manifeste. Un manifeste de la vie nouvelle.

Le Liberté, c'est le meilleur résultat d'un urbanisme nouveau. Tout a été pensé en fonction de l'homme qui bénéficie à la fois des avantages et des équipements conférés par la structure urbaine, et du charme d'un quartier résidentiel en bordure de parc.

C'est le droit à la nature. Le Liberté est construit face au Sud, devant le nouveau parc de la Défense, près de la Préfecture de Nanterre. 24 hectares d'arbres et de pelouse. Le droit aussi de respirer. Le ciel est pur, sans fumées : le chauffage est urbain, c'est plus sain que les chaudières à mazout.

C'est le droit à la vie. Autour du Liberté, le parc de la Défense : des arbres, des pelouses, des massifs fleuris, un lac, sans parler des aires de jeux, du jardin botanique et du coin des animaux. Pour vos enfants, des écoles neuves, un CES, une école d'architecture, l'école des Arts-Déco, une Université.

Pour les sportifs : gymnase, stades, tennis, piscine.

Ici, la vie est saine. A quelques pas de chez vous, un centre commercial et tout autour les commodités de la ville : les centres administratifs, les bureaux, les boutiques.

Et pour vivre la nuit, à 7 mn par le RER, toutes les lumières des Champs-Elysées.

C'est le droit au transport. A 200 mètres, le RER (station Nanterre-Préfecture). Défense-Etoile-Opéra (10 mn), trois stations et vous êtes au cœur de Paris. A la sortie de votre parking, une voie raccordée au boulevard circulaire de la Défense, vous mènera directement au périphérique par la nouvelle avenue de Neuilly : pour la Concorde, c'est tout droit.

C'est le droit à l'espace. Se bien loger dans Paris, près d'un parc, est devenu inabordable. Ici, votre famille aura le droit de vivre au large.

La plupart des appartements ont de vastes balcons-loggias bien exposés pour vivre au grand air, et de grandes baies vitrées pour la lumière et le soleil. Les surfaces sont judicieusement réparties.

Tout y a été pensé pour gagner le maximum de place : le coin repas, isolé dans le living est à proximité de la cuisine. Les rangements sont très importants et largement équipés. Partout de la moquette de haute qualité (un choix de 5 couleurs), sauf pour la cuisine et la salle de bains carrelées de mosaïque (là aussi vous pouvez choisir vos couleurs).

C'est le droit à la sécurité. Les piétons ont leur chemin : aériens au-dessus des routes, souterrains sous les immeubles, verts dans le parc. Du RER, à votre ascenseur, flânez loin des vapeurs d'essence.

Les voitures ont leurs allées : des grands axes routiers à votre parking, directement : ni feu rouge, ni passage clouté, ni contractuel.

C'est le droit à la beauté. Pas de cube de béton, mais une architecture tout en décrochements : des lignes brisées, des cascades de balcons.

Bref, c'est le droit de vivre en ville avec les arbres et la lumière. Une occasion unique. Un pari gagné d'avance : celui que firent les Parisiens qui s'installèrent les premiers en bordure du Parc Monceau.

Livraison : 3e trimestre 76.

Vers Nanterre-Préfecture
Etoile 7 mn
Opéra 10 mn
CNIT
Autoroute Paris St Germain A 14
Préfecture
Nanterre-Préfecture
RER
Défense
Pont de Neuilly
Bd circulaire
CD 131
Le Liberté.

Réalisation UFIC-SIVEGI
15, avenue de l'Opéra 75001 Paris

Le Liberté. Un immeuble sur un parc boisé de 24 hectares à Nanterre, face à la Préfecture.
Du studio au 5 pièces.
Maisons en duplex.
Prix fermes.

prima

Renseignements et bureau de vente :

Sortie de la Station RER Nanterre Préfecture - 774.59.75 et 774.59.64
Tous les jours de 10 h à 19 h.
Prima 66, Champs Elysées - 75008 Paris

Ecrivez-nous pour une documentation. En toute liberté.

Nom : ______________________

Adresse : ______________________

La voiture la plus vendue en Europe en 1962, 1963, 1964, 1965, 1966, 1967, 1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 1973.

Pendant un an ou deux, c'était peut-être à cause du prix. Après, il a bien fallu que ce soit à cause de la voiture.

On peut vendre une voiture parce qu'elle n'est pas chère. Mais on ne peut le faire qu'une fois.

Si la voiture, après un certain temps, ne répond plus aux attentes du consommateur, il n'en rachètera pas une autre. Quel que soit son prix.

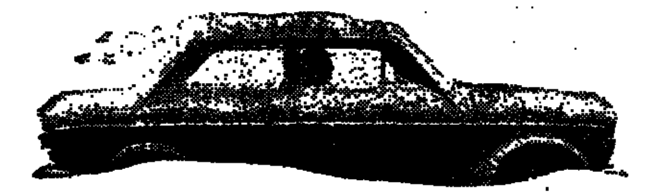
Si Fiat est la voiture la plus vendue en Europe depuis aussi longtemps, ce n'est pas seulement parce qu'elle est moins chère, c'est parce qu'elle est meilleure.


Sans traitement anti-rouille. **Avec traitement anti-rouille Fiat.**

Pour son prix c'est une meilleure voiture.

A quelques exceptions près, une Fiat vous offre plus de place que n'importe quelle autre voiture de sa catégorie. Plus de place pour les jambes, plus de place en hauteur, et même plus de place pour les bagages.

Elle vous offre aussi des avantages que vous n'avez pas l'habitude de trouver dans des voitures du même prix.


En Suède, là où les hivers durent 6 mois, les Fiat durent dix ans et demi.

Des freins à disque, la traction avant, une suspension à 4 roues indépendantes sont des équipements courants même sur nos modèles les moins chers.

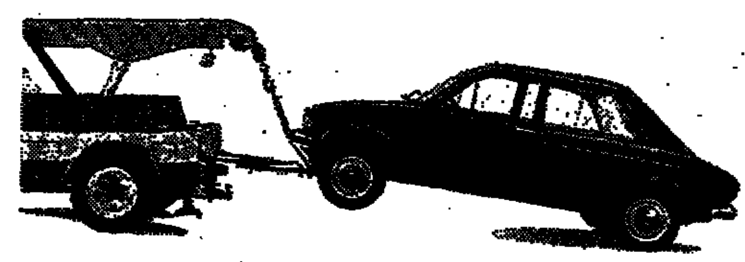
Enfin, les Fiat sont agréables à conduire. Et si l'on devait trouver une explication à leur succès, ce serait celle-là.

Ce sont les principales raisons pour lesquelles beaucoup d'automobilistes achètent des Fiat. Mais il y a d'autres raisons pour lesquelles ils continuent d'en acheter année après année.

Pour son prix c'est une meilleure qualité.

D'après un test effectué par le gouvernement suédois il a été prouvé que les Fiat avaient une durée de vie de dix ans et demi.

(Et comme ce test a été fait sur des routes suédoises, et pendant les hivers suédois, il est probable qu'ici, elles dureront plus longtemps encore).


D'après un test effectué par le Touring Club Suisse, sur 34 marques, il apparaît que 80% des voitures tombent en panne plus souvent que les Fiat.

Dans un autre test, effectué par le Touring Club Suisse, sur 34 marques, il apparaît que 80% des voitures tombent en panne plus souvent que les Fiat.

Dans un autre encore comparant chaque voiture actuellement vendue aux Etats-Unis, la Fiat 128 est considérée comme la meilleure grande routière compacte.

Les résultats de ces tests se sont pas aussi surprenants qu'ils en ont l'air si l'on tient compte des faits suivants :

Fiat est le seul constructeur automobile en Europe qui chaque jour, au hasard, retire de ses chaînes de fabrication des voitures pour les tester sur 50 km.

C'est le seul encore dont les moteurs, avant d'entrer en production, tournent pendant 1000 heures, sans s'arrêter. Ce test mécanique est le plus long et le plus dur du monde.

C'est le premier au monde qui ait rendu chacun de ses ouvriers responsable du contrôle de la qualité. Et le coût de ce contrôle est supérieur à celui de tous ses concurrents.

Nous pourrions encore parler des soupapes spéciales, du traitement anti-rouille, des pots d'échappement en acier inoxydable, des systèmes de sécurité perfectionnés, des essais d'endurance diaboliques. Et nous pourrions devenir ennuyeux.

Aussi, le meilleur moyen de profiter de tous ces avantages, est de faire comme tant d'autres. Ne plus lire les publicités Fiat. Et conduire une Fiat.


Carl Ally



Chaque année, depuis 12 ans, la voiture la plus vendue en Europe.

هكذا من الأصل

CARNET

Naissances

— M. Joao Amhiat et Mme, née …cole Roulet, sont heureux de faire …art de la naissance de
Jean-Pascal.
Le Blanc, le 19 octobre 1974.
2, allée du Dauphiné, 78 140 Velizy.

— M. Bernard Blondel et Mme, …ée Laurence Muller-Cordonnier, sont …eureux d'annoncer la naissance de
Constance.
Le 17 octobre 1974.
23, rue Singer, 75 016 Paris.

— M. et Mme Jean Michel,
M. et Mme Olivier Philip,
…nt la joie de faire part de la naissance de leur petite-fille
Emmanuelle,
au foyer d'Anik et Jean-François Michel.
Rennes, le 15 octobre.

Décès

— On apprend la mort du peintre
Maurice BLOND,
à l'âge de soixante-quinze ans.

[*Maurice Blond est peut-être l'un des derniers peintres du Montparnasse des années 20. Né à Lodz (Pologne), de parents russes, en 1899, il fait partie de ces peintres russes, dont Pougny, Krémègue, Larionov, Gontcharova et autres, qui ont enrichi l'école de Paris d'accents nouveaux. L'apport du discret Maurice Blond, dont on a pu voir récemment la peinture exposée galerie Kriegel, avenue Matignon, est l'un des plus suaves et des plus attachants.*]

— On apprend le décès de
M. Florian BRUYAS,
ancien sénateur du Rhône,
…urvenu le 22 octobre au château …e Bonson (Loire) dans sa soixante-…eizième année.

[*M. Florian Bruyas, né le 26 juillet 1901, à Lyon, avait siégé au Sénat … 1953 à 1968 et avait été aussi …seiller général du Rhône (deuxième …nton, 1967-1973). M. Bruyas appar…ait, au palais du Luxembourg, au …upe des indépendants.*]

… Paris. Tunis.
…. Daniel Cariglio,
…es familles Cariglio, Scemama, …alevi, Enriquez, Schneider, pa…es et alliées,
… la douleur de faire part du …s de
Mme Frida CARIGLIO,
née Enriquez,
…enu le 22 octobre 1974.
…s obsèques ont lieu le jeudi …octobre, à 16 heures. Départ de …pital Thonon pour le cimetière Bagneux.
…, rue de Nice, Paris-11e.

… M. Germain Descombes
… toute la famille
… la douleur de faire part du … de
Mme veuve DESCOMBES,
née Alice Brochont,
…estaurant Le Louis-XIV, à Paris,
…nu le 22 octobre à Paris (12e).
… service religieux sera célébré le …redi 25 octobre 1974, à 16 heures, …'église Saint-Laurent, 119, rue …aubourg-Saint-Martin, Paris-10e.
…staurant Le Louis-XIV,
… boulevard Saint-Denis,
…010 Paris.

… Mme Paul Fleury,
…ugues et Marie-Claire Fleury,
…an-Luc et Lore Fleury,
…ul et Mireille Almayrac,
… enfants,
…ndrine, Franck, Anne-Catherine, …an Fleury,
…hilip et Eric Fleury,
…laire et Philippe Almayrac,
… petits-enfants,
…a famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Paul FLEURY,
ingénieur civil des mines,
survenu en Provence le 18 octobre après une courte maladie.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.
Aix-en-Provence,
Madrid,
Los Angeles,
Cabriès.

— Mme Hélène Grimaldi,
M. et Mme Roland Grimaldi et leurs filles,
Mme Françoise Renateau,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Toussaint GRIMALDI,
ancien consul de France,
ancien combattant 1914-1918,
officier de la Légion d'honneur,
décédé à Genève le 22 octobre dans sa quatre-vingtième année.
Les obsèques auront lieu le vendredi 25 octobre, à 14 heures, en l'église Saint-Joseph à Genève.
Cet avis tient lieu de faire-part.
27, route de Malagnou, 1208 Genève.
20, rue de la Fontaine à Gros-Bouillons, 59360 Le Cateau.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mlle Jeanne IGNAZI,
survenu le 15 octobre à l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches (92), à l'âge de soixante-quinze ans.
De la part des familles Ignazi, Corne, Zuber, Sauret et Brigodiot.
Le service religieux, en l'église Saint-Louis de Garches, et l'inhumation, dans le caveau de famille au cimetière d'Ivry communal, ont eu lieu le vendredi 18 octobre dans la plus stricte intimité.
14, rue Mouton-Duvernet,
75014 Paris.

— M. Louis Kieffer,
Les docteurs Michel et Cécile Kieffer,
Le docteur et Mme Henri Kieffer,
M. et Mme René Kieffer,
M. et Mme Roger Pequeriaux,
M. et Mme Jean Courtois,
Mlle Françoise Courtois,
Les familles Meuvèze, Kieffer, Rouzeau et Fourreau,
son époux, ses enfants, petits-enfants et alliés,
ont la douleur de faire part du décès, à Verdelot dans sa soixante-douzième année, de
Mme Louis KIEFFER,
née Nadia Fridlein.
La cérémonie religieuse suivie de l'inhumation aura lieu le vendredi 25 octobre 1974, à 15 heures, en l'église de Verdelot (Seine-et-Marne).
Il ne sera pas envoyé de faire-part, cet avis en tenant lieu.
32, boulevard Jourdan, 75014 Paris.
La Croix-Viorné-Verdelot,
77510 Rebais.

— On nous prie d'annoncer la mort, dans sa quatre-vingt-douzième année, de
Mme Pierre LAHALLE,
née Hélène Chastellier,
décédée dans la Joie du Seigneur, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, à l'hostellerie de l'abbaye des Bénédictines de Limon (Essonne), le vendredi 18 octobre 1974.
La messe a été célébrée dans l'église de l'abbaye et l'inhumation a eu lieu, dans l'intimité et la simplicité, au cimetière de Vauhallan (Essonne).
De la part de ses enfants, Dominique, Rosemarie (O.S.B.), Nicolette, Jérôme, Olivier et Monique,
De ses petits-enfants,
De ses arrière-petits-enfants,
Et de toute sa famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Hostellerie de l'abbaye des Bénédictines de Limon, 91430 Igny.

— M. et Mme Michel Massonaud et leurs enfants, Delphine, Emmanuelle, Gilles et Marianne,
M. et Mme Jean-Denis Massonaud et leurs enfants, Sibylle, Céline et Camille,
Mme Denise Decourdemanche,
M. et Mme Adrien Massonaud,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 22 octobre 1974, de
Mme Pierre MASSONAUD,
née Renée Decourdemanche,
leur mère, belle-mère, grand-mère, sœur et belle-sœur.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 25 octobre, à 8 h. 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés à Paris.
L'inhumation aura lieu en province.
Cet avis tient lieu de faire-part.
28, boulevard Raspail, 75007 Paris.
11, parc de Montretout,
92210 Saint-Cloud.
8, rue de Monceau, 75008 Paris.
10, rue Octave-Feuillet, 75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme veuve MUFRAGGI,
née Suzanne Mock,
maire adjoint honoraire
du 18e arrondissement de Paris,
Chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
croix de guerre 1940-1944,
officier
dans l'ordre de la Santé publique,
survenu le mardi 15 octobre à 58300 Decize, dans sa quatre-vingt-neuvième année.
L'inhumation a eu lieu le 19 octobre dans le caveau de famille, au cimetière de l'Est à 06000 Nice, dans la plus stricte intimité.
De la part de M. et Mme Roger Bloch, ses enfants.
Cet avis tient lieu de faire-part.
3, square Patenne, 75020 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 17 octobre 1974, de
M. Omer WILHELM
conseiller commercial de France honoraire,
officier de la Légion d'honneur.
La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille à Saint-Saulve (Nord), a eu lieu le 21 octobre.
39, rue de Moscou, Paris-8e.

[*Né en 1889, à Saint-Saulve (Nord), M. Omer Wilhelm fut avocat avant d'être conseiller commercial à Berlin et à Amsterdam avant la dernière guerre. Membre de divers cabinets ministériels en 1940, puis du cabinet du préfet délégué à Paris jusqu'en 1943, il fut attaché à la direction de l'énergie industrielle de 1944 à 1953 et secrétaire général de la chambre de commerce franco-allemande de 1955 à 1965.*]

« Indian Tonic », c'est l'un des SCHWEPPES. Bitter Lemon c'est l'autre SCHWEPPES.

JEUNESSE

Le secrétariat d'Etat envisage de développer les subventions directes aux petits groupes de jeunes

Le projet de budget pour 1975 du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports ne fait pas plus que les précédents, la part belle aux activités de jeunesse et socio-éducatives. En ne consacrant qu'un septième de ses ressources à ce secteur, le secrétariat d'Etat se condamne, ou se trouve condamné à ne disposer que d'une étroite marge de manœuvre.

A défaut d'obtenir des moyens supplémentaires en 1975, le secrétariat d'Etat paraît en effet vouloir modifier, dans des proportions qui resteraient à fixer, le sens de certaines actions déjà engagées. A cet égard, on peut noter un projet assez concret et un vœu d'ordre plus général et de portée plus vaste. Le projet concerne *« les actions directes »* en faveur de la jeunesse dite inorganisée. Actuellement, l'aide financière de l'Etat va dans sa presque intégralité à des associations nationales ou locales, bénéficiaires de l'agrément ministériel. Le projet consisterait donc à créer un système complémentaire d'aide à l'initiative individuelle.

Le secrétaire d'Etat accorde d'autre part déjà des *« prix à l'initiative des jeunes »*. Cette action très limitée et à petit budget (30 000 F en 1974) n'a cependant rien de comparable avec celle que le secrétaire d'Etat voudrait lancer en 1975 : d'abord le maintien et le renforcement, même sous une autre appellation, de ce système des « prix d'aventure », dont le budget annuel pourrait être porté à 300 000 F et qui concernerait exclusivement des projets individuels ; ensuite la création d'un mode de subvention directe à de petits groupes de jeunes (dix personnes au maximum). Il s'agirait d'encourager la formation de groupements d'implantation locale, qui recevraient aussi bien des municipalités que des directions départementales ou régionales de la jeunesse et des sports, une sorte d'agrément provisoire.

Sur présentation d'un projet d'activité à caractère collectif et d'ordre plutôt social que sportif ou para-sportif (par exemple des actions d'animation en faveur des handicapés physiques ou de personnes âgées), les membres du groupe recevraient chacun, pendant environ un semestre, une bourse mensuelle. Celle-ci serait d'environ 600 F. Des expériences de ce type ont déjà été réalisées à l'étranger, notamment au Canada, avec la mise en place, dès 1971, d'un *« programme des initiatives locales »* (*le Monde* du 10 novembre 1973).

Cette opération *« aide à l'exploit social »*, si elle se réalise, aurait une ampleur certaine, puisque dans un premier temps, on envisage, au secrétariat d'Etat, d'y consacrer un crédit expérimental d'environ 1 million de francs. Mais ce crédit ne figure pas dans le projet de budget pour 1975. Reste donc à savoir où l'on va trouver cette somme. Il semble difficile qu'elle puisse être prélevée, comme il en est question, sur les crédits *« déconcentrés »* — c'est-à-dire affectés aux directions régionales et départementales — sans une augmentation de l'enveloppe budgétaire.

La nouvelle conception de l'aide, qui implique une décentralisation et une souplesse plus grandes des interventions publiques, est résumée dans une expression un peu barbare : la *« contractualisation des activités de jeunesse »*. Ce système n'est pas nouveau, puisque 10,6 millions de francs ont été versés à des associations sous cette forme en 1974.

Mais il semble que, par le passage de la précédente notion assez vague du *« quasi-contrat »* à celle plus précise du contrat, le secrétariat d'Etat veuille manifester son intention de ne plus subventionner uniquement les associations de jeunesse sur ce qu'elles sont ou représentent, mais pour ce qu'elles *font* ou veulent faire. Sur ce sujet aucun calendrier ni aucun chiffre ne sont pour l'instant avancés. Il est simplement précisé que ce changement nécessairement progressif ne serait pas total et que, par exemple, de grandes associations nationales, et notamment celles assurant la formation des cadres diplômés d'Etat (animation, colonies et centres de vacances), resteraient soit intégralement, soit partiellement, sous le régime de la subvention directe de fonctionnement. Il est précisé aussi que ce changement ne pourrait se faire contre l'avis des associations intéressées.

PIERRE GEORGES.

(Publicité)

l'homme distingué portera les couleurs du
CLUB DES GRANDS CISEAUX

Les tailleurs de qualité de Paris viennent de décider d'adopter le Ciseau comme symbole de la perfection qu'ils proposent à l'homme hors du commun.
L'art du Grand Ciseau n'est pas seulement de couper un vêtement aux mesures de l'homme qui s'en remet à lui, c'est surtout de savoir dégager la personnalité de celui-ci et d'y adapter et son style et la mode.
Ainsi l'homme habillé par le Grand Ciseau se sentira sûr de lui-même "comme de l'univers" dans cette seconde peau qu'est un vêtement créé pour lui.
Un ciseau, deux ciseaux, trois ciseaux, tous les Grands Ciseaux méritent le détour. Le nombre de ciseaux, choisi par chacun d'eux, symbolise le prix qu'ils s'engagent à pratiquer. Un ciseau : 2 200 F. Deux ciseaux : 2 500 F. Trois ciseaux : 3 000 F.

Voici les dix tailleurs de qualité de Paris qui s'honorent d'associer les ciseaux à leur griffe : Berceville - Buntley - Courtès - Cambourakis - Déodato - A.L. Guériot - Lorys - Quin - A. Schléret - Talon.

Parce que la distinction est la subtile mise en valeur de la personnalité, l'homme distingué se fera recevoir dans le Club des Grands Ciseaux.

THE BEST OF
Aquascutum
LONDON
CHARVET - PLACE VENDOME

PERIPHERIQUES D'ORDINATEURS ?

ce que les autres promettent...

de l'innovation
• *nous avons une politique de recherche qui vous apporte la meilleure technologie!*

des performances
• *grâce à notre matériel de pointe, vous gagnez plus de temps, donc plus d'argent!*

du service
• *notre réseau après-vente est le plus dense et vous êtes dépanné immédiatement!*

des spécialistes
• *notre expérience est basée sur des années d'activité dans l'informatique!*

du dynamisme
• *grâce à ces qualités, notre clientèle augmente notablement chaque année!*

ce que tient MDS!

• MDS consacre 7 millions de dollars par an pour la recherche.
• 1965 : MDS invente la saisie des informations sur bande magnétique. Avantage : rapidité d'entrée des informations en ordinateur, permettant de l'alimenter à son rythme propre.
• 1974. 3 gammes complètes MDS : 2.400, 2.300, 1.200... et toujours le data recorder.
• MDS : 5 produits nouveaux chaque année.

• quand MDS dit "imprimantes 1250 LPM", elles impriment réellement 1250 lignes par minute, avec un jeu de 64 caractères. Quand MDS dit : les terminaux lourds MDS transmettent à 50K bauds, ils le font bien à la cadence de 5.000 caractères par seconde.
• si MDS réalise 20 % de son chiffre d'affaires avec des constructeurs d'ordinateurs, il y a une raison...

• en France : 17 agences, 35 centres techniques.
• MDS n'est qu'à 1 heure de votre succursale ou de votre filiale.

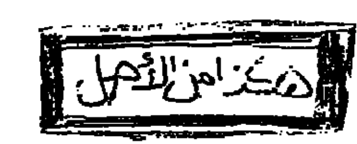
• MDS ne fabrique pas d'ordinateurs, mais des systèmes périphériques d'ordinateurs. En tout, 150 systèmes ou produits, tous destinés à libérer votre ordinateur des tâches d'intendance.
• 40.000 postes de saisie et plus de 15.000 équipements de transmission et d'impression, dans le monde, sont des MDS.

• chiffre d'affaires 1973 de MDS : 170 millions de dollars.
• progression annuelle : + 20 %...



MDS FRANCE S.A.
Tour Gamma B
197, rue de Bercy
PARIS 12e Tél. 345.40.45

Jacques Fouy Pub



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : Hernani.
Odéon, 20 h. 30 : la Nostalgie, camarade...
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. : Cinéma.
Théâtre de la Ville, 20 h 30 : Concert.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 21 h. : Et à la fin était le bang.
Athénée, 21 h. : le Sexe faible.
Biothéâtre, 20 h. 30 : 12 rouge pair manque carré cheval et plein.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : Monsieur Amilcar.
Carré Thorigny, 21 h. : Pourquoi la robe d'Anna ne veut pas redescendre.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : le Coït interrompu.
Charles-de-Rochefort, 21 h. : Les portes claquent.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Colombe.
Cour des miracles, 18 h. 30 : la Terrine du chef ; 20 h. : Tonton Couteau ; 21 h. 30 : Occupations.
Daunou, 21 h. : Hello Douby.
Edouard-VII, 21 h. : la Mamma.
Espace Cardin, 21 h. : Khôma.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : l'Orestie.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 20 h. 45 : De l'influence des rayons gamma sur les marguerites.
Le Lucernaire, 18 h. 30 : Chansons de guerre, chansons d'amour ; 20 h. 30 : Pasiphaé ; 22 h. : Molly Bloom.
Madeleine, 20 h. 30 : le Tournant.
Mathurins, 21 h. : le Péril bleu ou Méfiez-vous des autobus.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : l'Arnacœur.
Moderne, 20 h. 45 : Bonne fête, Amandine.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Mouffetard, 20 h. 30 : Question de virilité.
Œuvre, 21 h. : la Bande à Glouton.
Le Palace, 20 h. 30 : Clark Coolridge contre l'assemblée des femmes d'Aristophane.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : Un étrange après-midi.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : l'Exil.
Tertre, 20 h. 30 : la Dame au petit chien.
Théâtre des Bouffes du Nord, 20 h. 30 : Timon d'Athènes.
Théâtre de la Cité internationale. — La Galerie, 21 h. : Nuit de guerre dans le musée du Prado. — La Resserre, 21 h. : le Soleil foulé par les chevaux. — Grand Théâtre, 21 h. : Danse.
Théâtre des Deux-Portes, 20 h. et 22 h. : Action chanson.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. 30 : la B.I.D.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Comment harponner le requin ; 22 h. 30 : Mougnou-Mougnou. — Salle II, 20 h. 30 : Phèdre.
Théâtre Mécanique, 20 h. 30 : Trotsky à Coyoacan.
Théâtre de la Nouvelle-Comédie, 20 h. 30 : Zalmen ou la Folie de Dieu.
Théâtre d'Orsay, 21 h. 30 : Harold et Maude. — Petit Orsay, 18 h. 30 : les Emigrés.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Baal.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Voraces.
Théâtre 13, 21 h. : les Caprices de Marianne.
Théâtre 347, 20 h. 45 : Arlequin prend la mouche.
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Choco, prognathe ; 21 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 22 h. 45 : Chansons interdites.
Au vrai chic parisien, 20 h. 30 : Luis Rego ; 22 h. 30 : Poussez les murs.
Bar du Marais, 22 h. : le Guichet.
Café d'Edgar, 20 h. 30 : Ph. Pouchain ; 22 h. : P. Pechin et S. Joly.
Café de la Gare, 20 h. : Just quick sweet dream ; 22 h. : les Semelles de la nuit.
Café-Théâtre de Neuilly, 21 h. 45 : Interrogatoire de l'élève Didier M.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. 30 : Femmes parallèles ; 21 h. 30 : Huis clos ; 23 h. : Quand j'serai grande, j'serai paranoïaque.
Le Fanal, 21 h. : Confession d'une bourgeoise.
Hôtel Herouet, 20 h. 30 : la Maîtresse.
Le Jour-de-Fête, 21 h. 30 : J.-C. Abadie, Laville ; 23 h. : J. Mauzac ; 23 h. : Ch. Mousset.
Petit Casino, 21 h. 15 : la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h. 45 : le Beau Rôle.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Sainte-Jeanne du Larzac ; 22 h. 30 : Jean Vasca.
Sélénite, salle I, 20 h. 30 : Tous des frères ; 22 h. : Prévert ; 23 h. 30 : les Mille et Une Nuits. — Salle II, 21 h. : la Folie ; 22 h. 30 : la Jacassière ; 24 h. Nuits de sabbat.
Le Splendid, 20 h. 30 : Ma tête est malade ; 22 h. 30 : J'vais craquer.
La Vieille Grille, 21 h. : Pourquoi-je ? ; 23 h. : Cyclamour et le pape.

Jeudi 24 octobre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Le music-hall

Alcazar, 23 h. : Une nuit à l'Alcazar.
Caf' Conc de Paris, 21 h. : Coluche.
Casino de Paris, 20 h. 45 : Zizi, je t'aime.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Elysée-Montmartre, 21 h. : Oh ! Calcutta.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Lido, 22 h. 30 et 0 h. 45 : Grand jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Olympia, 21 h. 30 : Claude Nougaro, Baden Powell.

Les opérettes

Bobino, 20 h. 30 : Il était une fois l'opérette.

Les comédies musicales

Européen, 20 h. 30 : Gomina.
Henri-Varna-Mogador, 20 h. 45 : la Révolution française.
Théâtre de Paris, 20 h. 45 : les Aventures de Tom Jones.
Variétés, 20 h. 30 : Comme la neige en été.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : La p'tite bal-baisse qui monte.
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du pèze et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : l'Esprit fraudeur.

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre Firmin-Gémier, 20 h. 45 : les Nibelungen.
Gennevilliers, salle des Grésillons, 20 h. 45 : Dom Juan.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 : les Bottes de l'ogre et la Résistance.
Rueil-Malmaison, espace Malmaison, 21 h. : De certains môssieurs clowns.
Versailles, Théâtre Montansier, 17 h. 30 : Concert. — Palais des congrès, 21 h. : Barbara.
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland, 21 h. : Jazz.
Vincennes, Théâtre-Daniel Sorano, 21 h. : la Mandore.

La danse

Palais des sports, 21 h. : Ballets polonais Mazowsze.
Salle Adyar, 20 h. 45 : Danse et musique de l'Inde.
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Ensemble folklorique d'Etat de la R.D.A.
Théâtre de la Cité internationale, 21 h. : Nourkil, théâtre de la danse.

Les concerts

Maison de l'O.R.T.F., 20 h. 30 : Orchestre lyrique, dir. J. Beaudry (la Finta Giardiniera, de Mozart).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : M.-A. Pictet et D. Varsano, piano (Fauré).
Sorbonne, grand amphithéâtre, 20 h. 30 : Musique de l'Inde.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de chambre de l'O.R.T.F., dir. H. Szeryng (Mozart, Sarrier, Vivaldi).
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. A. Lombard (Beethoven, Mahler).
Eglise de la Madeleine, 21 h. 45 : New Chamber Orchestra, dir. D. Ramamert (le Messie, de Haendel).
Eglise des Billettes, 20 h. 45 : J.-F. Lassay et L. Novak, orgue et flûte (Pachelbel, Albinoni, Franck, Vierne, Bourdin, Debussy, Gluck, Bach).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Ch. Benbour, orgue, et F. Hardy, trompette (Messiaen, Telemann, Albinoni).

Le jazz

River Bop, 22 h. : George Coleman.

Festival d'automne

Musée Galliera, 20 h. 30 : Strider, ballets contemporains.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : l'Amant de lady Chatterlay, de M. Allégret ; 18 h. 30 : Les yeux ne veulent pas en tout temps se fermer, de J.-M. Straub ; 20 h. 30 : Nicht Versöhnt, de J.-M. Straub ; 22 h. 30 : Abschied von Gestern, d'A. Kluge ; 0 h. 30 : les Pieds dans le plat, de F. Tashlin.
Rue d'Ulm, 19 h. 30 : Una Mujer sin Amor, de L. Bunuel ; 21 h. : Simon le Borgne, d'A. Cavalcanti.

Les exclusivités

A BIGGER SPLASH (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
AMARCORD (It., v.f.) : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.o. : Studio Galande, 5e (033-72-71).
ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Studio Raspail, 14e (326-38-98).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), la Clef, 5e (337-90-90) ; v.f. : Omnia, 2e (231-39-36), Bretagne, 6e (222-57-97).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
CONRACK (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LA COUSINE ANGELIQUE (Esp., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41), Mistral, 14e (734-20-70).
DE LA CHAIR POUR FRANKENSTEIN (It., v.f.) (**) (en relief) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES DERNIERES FIANÇAILLES (Can., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Marivaux, 2e (742-83-90), Studio Cujas, 5e (033-89-22), Arlequin, 6e (548-62-25), Triomphe, 8e (225-45-76), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Plaza, 8e (073-74-55).
ERICA MINOR (Suis.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-84), Ermitage, 8e (225-15-99), Caméo, 9e (770-20-89), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (288-99-75).
FROGS (A.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Normandie, 8e (359-41-18), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; (v.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Caravelle-Pathé, 18e (387-50-70).
GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Bonaparte, 6e (326-12-12) ; (v.f.) : Madeleine-Gaumont, 8e (073-56-03), Biarritz, 8e (359-42-33), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Telstar, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (734-20-70), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Murat, 16e (288-99-75).
LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Royal-Passy, 16e (527-41-16).
HISTOIRE D'A (Fr.) (**) : Ciné-Halles, 2e (236-71-72), St-Germain-Village, 5e (633-87-59), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).
ILLUMINATION (Pol., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
KASHIMA PARADISE (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
KID BLUE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LANCELOT DU LAC (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Impérial, 2e (742-72-52), Marignan, 8e (359-92-82), Cambronne, 15e (734-42-96).
LA PROPRIETE C'EST PLUS LE V... (It., v.o.) (*) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marais, (278-47-86). - V.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LARRY LE DINGUE, MARRY GARCE (A., v.o.) : UGC-Odéon, (325-71-08).
LE MARCHAND DES QUATRE-SAISONS (All., v.o.) : Panthéon, (033-15-04).
MEMOIRES DU SOUS-DEVELOPPEMENT (Cub., v.o.) : la Pagode, (551-12-15).
LES MILLE ET UNE NUITS (... v.o.) (**) : Studio Médicis, (633-25-97), U.G.C.-Marbeuf, (225-47-19).
LE MILIEU DU MONDE (Suis.) : Quintette 4 et 5, 5e (033-35-...), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, (633-87-59), A.B.C., 2e (236-54-...), Montparnasse 83, 6e (544-14-...), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Fauvette, (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-...), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
NE VOUS RETOURNEZ PAS (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
NOUS VOULONS LES COLONELS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-...), Cinoche de Saint-Germain, (633-10-82).
LA RIVALE (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Grand-Pavois Bâbord, 15e (531-44-58).
RUBY (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE SECRET (Fr.) : Cluny-Palace, (033-07-76), Montparnasse 83, (544-14-27), Concorde, 8e (359-92-...), Mercury, 8e (225-75-90), Lumière, 9e (770-84-64), Maxeville, 9e (770-72-87), Fauvette, 13e (331-60-...), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES SEINS DE GLACE (Fr.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) (jusqu'au ...), George-V, 8e (225-41-46), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-...), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Ermitage, 8e (359-15-71).
S.P.Y.S. (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Cluny-Ecoles, (033-20-12) ; v.f. : Miramar, (326-41-02), Magic-Convention, (828-20-32), Clichy-Palace, 17e (387-77-29).
LA TERRE PROMISE (Chil., v.o.) : Studio St-Séverin, 5e (033-50-9...), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
VERDICT (Fr.) : Gaumont-Champs-Elysées-II (s.f.), 8e (225-67-...), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Athéna, 12e (343-07-48), Montréal-Club, 18e (607-16-81).
VINCENT, FRANÇOIS, PAUL ET LES AUTRES (Fr.) : Hautefeuille, (633-79-38), Gaumont-Colisée, (359-29-46), Français, 9e (770-33-8...), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les films nouveaux

REFROIDI A 99 %, film américain de John Frankenheimer, avec Richard Harris. — v.o. : Bilboquet, 6e (222-87-23), Ermitage, 8e (359-15-71), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Liberté-Club, 12e (343-01-59), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24).
LES BICOTS NEGRES VOS VOISINS, de Med Hondo. — v.o. : Studio de La Harpe, 5e (033-34-83).
ON N'EST PAS SERIEUX QUAND ON A DIX-SEPT ANS, film français d'Adam Pianka. — Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LE TROISIEME CRI, film suisse d'Igaal Niddam, avec Jacques Denis. — Luxembourg, 6e (633-97-77), Studio République, 11e (805-51-97).
L'EXECUTEUR NOIR, film américain de Gordon Douglas. — v.f. : Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41).
QU'EST-CE QUE JE SUIS VENU FOUTRE DANS CETTE REVOLUTION, film italien de Sergio Corbucci, avec Vittorio Gassman. — v.o. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-87), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BORSALINO AND CO, film français de Jacques Deray, avec Alain Delon. — Danton, 6e (326-08-18), Le Paris, 8e (359-53-99), Madeleine-Gaumont, 8e (073-56-03), Helder, 9e (770-11-24), Richelieu-Gaumont, 2e (233-56-70), La Rotonde, 6e (633-08-22), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Napoléon, 17e (380-41-46), Images, 18e (522-47-94), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA GIFLE, film français de Claude Pinoteau, avec Lino Ventura, Annie Girardot, Isabelle Adjani. — Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Ambassade-Gaumont, 8e (359-19-08), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler-Pathé, 18e (387-50-70).
ONCE, film américain de Morton Heilig : Studio de l'Etoile (17e) (ETO 19-93).
A PARTIR DU 25.
LES MURS ONT DES OREILLES, film français de Jean Girault, avec Louis Velle. — Boul'Mich, 5e (551-44-11), Galaxie, 13e (331-76-86), Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96), Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), George-V, 8e (225-41-46), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Odéon, 14e (580-03-75), Publicis-Sofitel, 15e (842-04-68), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).

THEATRE DES VARIETES
REGINE
MOULOUDJI
NICOLE CROISILLE
COMME LA NEIGE EN ÉTÉ
JACQUES LANZMANN
DOV SELTZER
LYDIA PINCUS-GANY
JONATHAN KARMON
JOHN DAVIS
ANNIE SINIGALIA • LILIANE PATRICK
MAX ANDRE • STANISLAS ZMARK
LOCATION : THEATRE, AGENCES et par tél. 231.09.92

FACULTE DE DROIT, 92, rue d'Assas - Vendredi 25 octobre, 21 h.
RECITAL
SCHWARZKOPF
avec GEOFFREY PARSONS piano
SCHUBERT - SCHUMANN - BRAHMS
PATHÉ MARCONI EMI

CONNAISSANCE DU MONDE
PLEYEL - Mardi 5 nov. (18 h. 30 et 21 h) ; Dimanche 10 nov. (14 h. 30). Nouvelles séances
du LIBAN à l'ATLANTIQUE
AVEC LES PHÉNICIENS à la poursuite du soleil sur les routes de l'étain et de l'or
Récit et films couleurs de JEAN MAZEL Documents sonores originaux
Liban - Rhodes - Malte - Tunisie - Maroc - Ibiza - Andalousie - Canaries - Sénégal...
PLEYEL : Samedi 26 oct. (17 h. 30) ; Dimanche 27 oct. (14 h. 30) - 2 dernières séances
LES MILLE ET UN CHARMES DE MARRAKECH VILLE IMPÉRIALE
Récit et films couleurs de Marcel TALABOT Documents sonores originaux
Féerie du Sud et des Kasbahs - Vestiges des grandes dynasties - La place Djemaa-el-Fna - Les Souks - Traditions - Artisanat - Magie des danses

ODEON THEATRE NATIONAL
Loc : 325.70.32 et agences
FRANÇOIS BILLETDOUX
la Nostalgie, camarade...
CRÉATION PAR LA COMÉDIE FRANÇAISE

théâtre des amandiers
60 rue Greuze 92000 Nanterre
204.18.81 Direction : Pierre DEBAUCHE Pierre LAVILLE
A 20 h. 30, les 23, 24, 25, 26, 30, 31 octobre et 2, 6, 7, 8, 9 novembre
LES BOTTES DE L'OGRE ET LA RÉSISTANCE
Un spectacle de Philippe ADRIEN

THEATRE HENRI VARNA



LA REVOLUTION FRANCAISE
ROCK • OPERA
A PARTIR DU 27 OCTOBRE
2 MATINEES le dimanche
14 h 45 et 17 h 45

ORCHESTRE du CONSERVAT. de PARIS
Dir. : Marc SOUSTROT
avec Frédéric AGUESSY, Piano
SALLE GAVEAU
Vendredi 25 octobre à 20 h. 30 (Kiesgen)

HAUTEFEUILLE
film : 11 H 30 - 14 H 55 - 18 H 20 - 21 H 50
DRAGON
film : 14 H 15 - 17 H 30 - 20 H 50
Céline & Julie vont en bateau

Le roi du ROCK'N'ROLL
BILL HALEY and his COMETS
ENFIN EN FRANCE !
Avec en première partie : « AU BONHEUR DES DAMES ».
A PARIS : le vendredi 25 octobre à l'ancienne gare de la Bastille. Location ouverte aux 3 FNAC et au LIDO musique.
A MARSEILLE : le dimanche 27 octobre à la salle Vallier. Location ouverte à la salle et à l'office du Tourisme.
A LYON : le mardi 29 octobre au Palais d'Hiver. Location ouverte à la Salle et au journal « le Progrès ».

LE MARAIS
Les Dernières Fiançailles
de Jean-Pierre LEFEBVRE
« Un des plus beaux films du Festival de Cannes. » J.L. BORY

LE 3e CRI
Film Suisse d'Igaal NIDDAM
3 Luxembourg (6e) - MED. 97-...
St. République (11e) - VOL. 51-...

BIARRITZ vo CLICHY PATHE vf MADELEINE vf BIARRITZ vf
CINEMONDE OPERA vf ST MICHEL vo
UGC ODEON vo BIENVENUE MONTPARNASSE vf
MISTRAL vf CAMBRONNE vf TELSTAR vf
MELIES-MONTREUIL • MARLY-ENGHIEN • ARIEL-RUEIL • ARTEL-NOGENT
ARTEL-VILLENEUVE-ST-GEORGES • C2L-VERSAILLES • FLANADES-SARCELLES
ROBERT REDFORD MIA FARROW
GATSBY LE MAGNIFIQUE
le samedi, dans les salles parisiennes, séance supplémentaire vers minuit.

Mercredi 30 octobre, à 21 h, concert donné par l'ORCHESTRE DE PARIS, à la FACULTE DE DROIT, 92, rue d'Assas, av... Georg Solti et Lubeu Yordano... Au programme : Bartok, Brah... Location Fac., Durand, Copar.

Le Théâtre du Petit Mont... Roland Pilain a ouvert ses port... mercredi 23 octobre, à la Sal... Chopin Pleyel, où il donnera tous les mercredis à 15 h. « Le Petit Chaperon rouge... trois petits cochons ». Les déc... sont d'André Peigris, et la chorégraphie est réglée par Jacqueli... Gout.

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre



Daniel Emilfork [l]a folie de Dieu

● *Daniel Emilfork est juif*, et [i]l a cinquante ans. Il affirme [s]on identité en lançant les [s]yllabes comme des couteaux [t]ranchants ; avec cet accent qui [l]ui appartient en propre, qui ne [v]ient de nulle part, avec dans [l]e pâle de son regard l'étincelle [s]arcastique de l'humour.

« Le judaïsme, dit-il, n'est [p]as une religion, mais une [m]anière de vivre, et nous ne [v]ivons que pour la transmettre. [I]l ne s'agit pas de faire adhérer, [m]ais de faire connaître. »

Daniel Emilfork met en [s]cène à la Nouvelle-Comédie [(]ex-Daunou) « Zalmen ou la [f]olie de Dieu », d'Elie Wiesel. [«] La folie de Dieu, dit-il, c'est [l]a création. D'une façon obscure, [D]ieu s'est rendu compte que [l']immobilisme est dangereux. » [D]aniel Emilfork joue également [l]e personnage du rabbin et pré[c]ise : « Je suis un juif agnos[t]ique. » Et il raconte : « Dieu [é]tait là-bas. Où ? On ne sait [p]as. En bas était l'Homme, [m]atière vivante. Dieu lui a [pr]oposé un double contrat : [«] Si tu m'acceptes et me reconnais, je t'apprendrai à signifier et non plus seulement à être. Tu es esclave ; je te donne une petite terre. » Il fallait que la tribu devienne parfaite et se répande de par le monde. Et le jour où elle sera parfaite, le monde entier le sera. »

Le thème de « Zalmen » est celui des « Juifs du silence » : l'attente et la crainte dans lesquelles vivent les juifs soviétiques. « Mais, dit Daniel Emilfork, je ne suis pas spécialiste en politique et je ne suis pas sioniste. Il y a des questions que beaucoup de jeunes se posent aujourd'hui. Ils trouvent invraisemblable, inacceptable, inexplicable que des millions de juifs se soient laissés déporter sans résistance. Il faut expliquer.

» Je veux faire connaître les sonorités du chant d'Elie Wiesel. De même que l'on ne peut pas monter Kleist si l'on n'est pas curieux du mystère germanique, on ne peut monter « Zalmen » sans faire entendre le chant secret des Hassidiques. Le fait slave existe : la grande steppe, la solitude où les gens se rencontrent. Le mysticisme.

» Le spectacle ne propose pas l'analyse d'une situation historique. Il ne s'agit pas non plus d'ethnologie. Il s'agit de faire comprendre une communauté. De montrer que l'ambivalence juive est celle de tout organisme vivant, qu'elle est simple, évidente comme cette vérité : on vit de la mort, on meurt de la vie.

» Sur un plateau de 5 mètres d'ouverture comme celui-ci, nous sommes dix-sept comédiens. Cette contrainte permet de faire apparaître l'être de chacun. Nous sommes des acteurs nus. C'est notre âme qui va vers la salle plus que notre talent.

» Je ne sais pas si le chant [i]ntérieur d'Elie Wiesel sera [e]ntendu. Moi, j'entends le son [q]u'à mon avis il doit avoir. »

C. G.



Harold et Maude

matinées dimanche 15 h et 18 h 30

[l]ocation 548-65-90 et agences

Culture

M. Michel Guy définit sa politique théâtrale

M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, s'est entretenu avec des représentants de la presse, mercredi, au cours d'un déjeuner. Il a défini sa politique théâtrale, sans toutefois annoncer de nominations dans le secteur de la décentralisation dramatique. Celles-ci devraient être connues avant la fin de l'année.

Les grands principes développés par M. Michel Guy et par son directeur de cabinet, M. G. Montassier, ont déjà été exposés, notamment dans un communiqué du secrétariat, en juillet dernier.

● *Mobilité des créateurs*. — Les mandats des directeurs d'institutions théâtrales (théâtres nationaux, centres dramatiques) ne seront pas inférieurs à trois ans ni supérieurs à dix ans. Pour les théâtres nationaux : cinq ans (au lieu de trois) ; pour les centres dramatiques : trois ans, renouvelables. Cette mobilité a pour but d'éviter *« la sclérose des créateurs et d'assurer un renouvellement d'intérêt du public »*.

● *Accroissement des moyens de la création*. — Pour donner de nouvelles possibilités de travail aux créateurs français et permettre d'accueillir des créateurs étrangers, une augmentation des ressources financières est prévue dans le prochain budget.

● *Adaptation des entreprises théâtrales aux nouvelles conditions d'exploitation*. — Celle-ci doit être facilitée par la création de l'Office de diffusion culturelle, dont la direction est confiée à M.-Philippe Thiry. Le rôle de cet organisme est de favoriser la circulation en province de productions lourdes en informant les éventuels demandeurs (municipalités, maisons de la culture, centres dramatiques...) et en leur offrant une assistance financière.

Une mission a également été confiée à M. Georges Guette pour mettre sur pied un système d'abonnement inter-spectacles et de location, au moyen d'un téléphone unique. Une revue d'information sera vendue dans tous les théâtres. Cette formule sera d'abord appliquée à Paris puis étendue à la province.

A propos de la décentralisation dramatique, le secrétaire d'Etat à la culture a déclaré qu'il tenait « à conserver et à développer la politique contractuelle » engagée par M. Jacques Duhamel. A l'occasion de l'expiration de la plupart des contrats liant les centres dramatiques à l'Etat en juillet prochain, des mesures seront prises en vue d'élargir leurs missions. Un système d'association de certains centres avec de jeunes compagnies est envisagé ainsi que la création de *« centres multipolaires »* regroupant plusieurs troupes qui garderont néanmoins leur indépendance artistique et budgétaire. M. Michel Guy *« attache une grande importance à l'aide au jeune théâtre »*.

Toutes ces dispositions relatives à l'action théâtrale régionale supposent des moyens financiers accrus. L'Etat est disposé à augmenter ses subventions. Son budget de fonctionnement doit croître de plus de 20 %. Mais il demande aux collectivités locales une participation à parité dans les entreprises de la décentralisation. Treize millions de francs supplémentaires seraient ainsi dégagés. De plus, l'Etat s'engage à augmenter de 25 % sa participation jusqu'à la fin des contrats sans exiger une réciprocité de ses partenaires (villes, conseils généraux, régions). Les négociations avec les collectivités locales sont en cours.

Pour le jeune théâtre il est notamment prévu d'équiper Paris de lieux d'accueil mis gratuitement à la disposition des compagnies. Le fonds de soutien au théâtre privé devrait leur accorder des aides. Le théâtre privé, enfin, bénéficiera de l'augmentation des subventions au Fonds de soutien, qui passe de 1,8 à 2,8 millions de francs.

S'accommoder de la pénurie avec art

Le secrétaire d'Etat a souligné, d'autre part, qu'il souhaitait une concertation suivie avec les organismes professionnels et les syndicats. Une réunion avec des représentants de la Fédération française du spectacle, de l'Action pour le jeune théâtre et du Syndicat des directeurs d'établissements culturels aura lieu à la fin de ce mois.

La lecture de cet exposé de la politique théâtrale de M. Michel Guy ne surprendra pas. Elle est la conséquence logique des intentions dont il avait fait part dès sa nomination au secrétariat d'Etat à la culture. Les précisions qu'il vient d'apporter permettent désormais de voir comment elle sera appliquée. M. Michel Guy, commentant son budget devant la commission parlementaire, l'a qualifié de « budget d'imagination ». Les mesures qu'il prend dans le secteur théâtral montrent qu'il s'accommode de la pénurie avec art. Le budget des affaires culturelles est en stagnation (son augmentation de 13,4 % sur celui de 1974 risque d'être absorbée par le renchérissement du coût de la vie). Mais les choix du secrétariat d'Etat à la culture lui permettent d'élaborer une politique cohérente. Les crédits de fonctionnement sont en croissance, leur ventilation évite l'éparpillement. Le théâtre est rendu prioritaire par l'échéance des contrats de la plupart des centres dramatiques. L'occasion s'offrait au secrétariat de réorganiser l'ensemble du secteur. Il ne l'a pas laissé passer.

Ses propositions risquent cependant d'achopper sur les chartes avec les municipalités. Celles-ci accordent à la culture une aide beaucoup plus importante que celle de l'Etat. L'offre de participation à parité dans le financement des entreprises de la décentralisation ne sera sans doute pas toujours bien reçue. Le secrétariat, il est vrai, s'est donné des arguments pour négocier. Plus qu'une augmentation des crédits affectés à la culture, il demande aux collectivités locales d'opérer des reclassements. Au lieu d'investir, par exemple dans des opérations de qualité douteuse ou de simple prestige, elles sont conviées à collaborer à des entreprises permanentes pouvant exercer une action culturelle réelle. De plus, l'Etat s'engage à doubler pratiquement ses subventions en trois ans (durée des contrats des centres dramatiques). Les villes ne sont pas perdantes. Elles devront simplement faire un effort de planification. — L. D.

■ M. Michel Guy, entendu par la commission sénatoriale des affaires culturelles, a rappelé sa volonté d'améliorer la qualité de l'architecture ; il a assuré, d'autre part, qu'il veillerait à ce que les cahiers des charges des nouvelles sociétés de radiotélévision déterminent les obligations au titre de l'information et de la culture, pour la diffusion de spectacles dont la retransmission pourra, le cas échéant, être coproduite par le secrétariat d'Etat, un crédit étant désormais prévu à cet effet.

UN SALON DE L'ÉLYSÉE AU MUSÉE

La Manufacture des Gobelins vient d'achever plusieurs tapisseries d'artistes contemporains portant notamment les signatures de Messagier et de Courtin. Parmi elles, une œuvre du peintre cinétiste Agam, sorte de tableau en laine de 6 × 5,40 m, destiné à compléter l'un des salons contemporains de l'Elysée, décorés, à la demande de Georges Pompidou, pour stimuler la création artistique française.

Des trois pièces modernes dont l'ameublement a été commandé par l'ancien président de la République, celle-ci est la plus singulière : elle ne comprend ni meubles ni objets. En *fait*, c'est un *espace* vide qui se veut œuvre d'art total. Murs et plafonds sont des tableaux cinétiques où foisonne une variation de quelque deux cents coloris qui changent avec les déplacements des spectateurs. On peut les voir même du couloir en passant, à travers une porte de plexiglas coloré transparente. La fonction de ce salon sans siège était de servir de refuge pour les conversations en aparté du président de la République dans un bain de couleurs « euphorisantes ».

Il semble que M. Giscard d'Estaing ait décidé de l'exposer au Musée national d'art moderne et de l'installer, par la *suite*, au *Centre Beaubourg* Georges-Pompidou. — J. M.

Petites nouvelles

■ Le film « le Ghetto expérimental » de J.-M. Carré, dont on a annoncé par erreur qu'il était un court métrage alors qu'il a reçu le Prix spécial du jury international du film 8 et 16 mm de Thonon-les-Bains, va sortir prochainement à Paris.

■ M. Pierre Dux, administrateur de la Comédie-Française, a fait, mercredi 23 octobre, une communication intitulée : « Viol et respect du répertoire du théâtre classique », devant les membres de l'Académie des beaux-arts.

A.F.C.A.E. L'ASSOCIATION FRANÇAISE des CINEMAS d'ART et d'ESSAI *présente au* Studio Git-le Coeur 12, rue Git-le-Coeur (VI[e]) - DAN 80.25

Les Cinéastes de Notre Temps

Du 24 Octobre au 5 Novembre

Le Cinéma a une histoire. Cette histoire est faite d'œuvres. Les œuvres sont faites par des auteurs. Des livres leur sont consacrés. Ils sont souvent bons mais aucune image cinématographique ne les illustre. Grâce à Janine BAZIN et André S. LABARTHE des films présentent ces auteurs et leurs œuvres. Notre désir, en les présentant au public, est de permettre de mieux connaître l'art majeur de notre temps. *Jean LESCURE*

Jeu. 24 Oct. : **MELVILLE** VU PAR LABARTHE (1971), réal. A.S. Labarthe
ENTRE CHIEN ET LOUP, **JOHN FORD** (1968) réal. H. Knapp

Ven. 25 Oct. : **JOHN CASSAVETES** (1969), réal. A.S. Labarthe et H. Knapp
ROME BRULE, PORTRAIT de **SHIRLEY CLARKE** (1970), réal. A.S. Labarthe et N. Burch

Sam. 26 Oct. : **FRANÇOIS TRUFFAUT** ou L'ESPRIT CRITIQUE (1965) réal. J.P. Chartier
FRANÇOIS TRUFFAUT, 10 ANS 10 FILMS (1970), réal. J.P. Chartier

Dim. 27 Oct. : **MAX OPHULS** OU LE PLAISIR DE TOURNER (1965) réal. M. Mitrani
SAMUEL FULLER, INDEPENDANT FILM MAKER (1967), réal. A.S. Labarthe

Lun. 28 Oct. : **RAOUL WALSH** OU LE BON VIEUX TEMPS (1966), réal. A.S. Labarthe et H. Knapp
CLAUDE AUTANT-LARA, L'OREILLE DU DIABLE (1972), réal. A.S. Labarthe

Mar. 29 Oct. : **ABEL GANCE** VU PAR JANINE BAZIN (1964) réal. H. Knapp et A.S. Labarthe
LUIS BUNUEL (1964), réal. R. Valey

Mer. 30 Oct. : **ROGER LEENHARDT** OU LE DERNIER HUMANISTE (1965), réal. A.S. Labarthe
JERRY LEWIS (1968), réal. A.S. Labarthe

Séances de 12h. à 24h. **ENTRÉE LIBRE**

Musique

XENAKIS, DUTILLEUX ET BRAHMS par l'Orchestre de Paris

Créé la semaine dernière au Festival d'automne, *Noomena*, de Iannis Xenakis, a soulevé une tempête de huées, surclassant (à 60 % environ) les bravos, chez le public très conservateur du Palais des Congrès, sans doute effrayé de voir *« ces êtres (noomena), imaginés dans l'abstrait, se matérialiser par des sons, apparaître et disparaître à la poursuite de l'objet réel »*. Ici, on n'aime pas beaucoup le changement...

L'œuvre est pourtant l'une des plus vivantes de Xenakis, d'une fluidité étonnante, constamment en mouvement, souple, éclatante de mille couleurs, bien moins « intellectuelle » que celles de naguère. Fourmillement d'énergies vitales, tissus de glissando évoluant rapidement en tous sens, arborescence des lignes qui se courbent et se tordent, étincellent et disparaissent, stridences détonnantes, musique ruisselante, un monde en expansion aux enchevêtrements prodigieux, sous-tendu cependant par la ferme unité de la composition et la rigueur dionysiaque de Georg Solti à la tête d'un Orchestre de Paris éblouissant dans cette œuvre qu'il n'aime guère.

Le public réservait ses délires pour *Tout un monde lointain*, d'Henri Dutilleux, et son soliste prestigieux, Mstislav Rostropovitch, plus exubérant et enflammé que jamais. Celui-ci a-t-il cependant rendu un bon service à Dutilleux en lui commandant un concerto pour violoncelle ? Il y a en effet disparité entre la partie de violoncelle de haute virtuosité, constamment au premier plan selon le modèle romantique, et un discours rare, souvent pulvérisé, d'une écriture presque post-webernienne ; et, malgré la beauté plastique de ces grands soli, Dutilleux ne semble pas de plain-pied avec ce genre d'expression qui date. Merveilleusement écrite, émouvante par cette recherche d'une pure essence musicale que voile la volubilité du soliste, l'œuvre nous atteint moins profondément que les *Symphonies* ou les *Métaboles*.

Solti dirigeait enfin la *Quatrième Symphonie* de Brahms dans un climat d'un « démonisme » quasi mahlérien. L'orchestre manque cependant encore un peu de « fond » brahmsien pour donner toute la mesure de cette interprétation pleine de noble énergie, où la force et le recueillement vibrent de la même intensité intérieure.

JACQUES LONCHAMPT.

En bref

Théâtre

« Bonne fête Amandine »

Jacques Duby a tué une dame de mauvaise vie pour voler son rubis et l'offrir à sa chère Amandine, Monique Tarbès. Le voilà en cour d'assises, impliqué dans un étrange procès, acquitté, et... sauvé par sa victime.

Comment, pourquoi ? Peu importe, c'est un rêve, cette sorte de cauchemar où l'on se retrouve là où l'on n'a rien à faire, comme devant un examinateur qui pose des questions *idiotes*. *Les spectateurs regardent* les acteurs prendre des temps pour leur laisser le temps de rire, et se demandent de quoi ils pourraient bien rire. Le Boulevard ne peut pas se contenter de bons acteurs, il lui faut un minimum de pièces. — C. G.

★ Théâtre Moderne, 20 h. 45.

« Le Roi Jean »

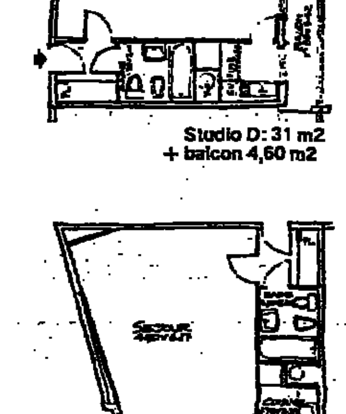
C'est un « Roi Jean » tyran, cruel et parfois pleutre que présente le Théâtre Romain-Rolland de Villejuif. Pour le dixième anniversaire de son théâtre, Raymond Gerbal a choisi de monter et de mettre en scène *le Roi Jean*, de Shakespeare, qu'il a adapté avec Pierre Roudy.

L'action se situe entre 1200 et 1216. Le roi de France Philippe Auguste accuse le roi Jean d'Angleterre d'avoir usurpé le trône à son jeune neveu Arthur. Des guerres s'engagent et se dénouent selon le bon vouloir de l'Eglise, du pape. Richard Falconbridge, fils bâtard de Richard Cœur de Lion, est, selon le vœu de Raymond Gerbal, un personnage à mi-chemin entre « le cynisme dévastateur de Don Juan et la révolte ironique de Figaro ». — C. C.

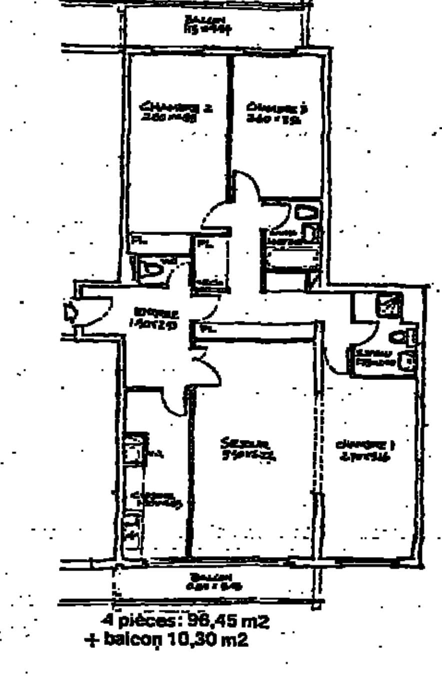
★ Théâtre Romain-Rolland, 18, rue Eugène-Varlin, 21 h.

lecourbe 201

il ne reste plus que 15 appartements



Studio D : 31 m2 + balcon 4,60 m2



Studio E : 37,80 m2 + balcon 3,80 m2

4 pièces : 98,45 m2 + balcon 10,30 m2

Par le fait d'une rénovation intelligente qui a su lui garder un caractère humain, le 15[e] est devenu un «grand quartier», un autre 16[e] en quelque sorte. Aux avantages spécifiques de l'endroit (commerçants nombreux, écoles, piscine et tennis tout proches, métros et bus à la porte). Lecourbe 201 ajoute, pour certains appartements, la vue sur un parc de 3500 m2 (celui de la clinique Blomet). Du studio au 5 pièces, tous les appartements possèdent évidemment une cuisine équipée, une salle de bains luxueuse, des espaces de rangement et un balcon-loggia. Mais c'est surtout par l'excellente conception de leurs plans (bonne répartition des mètres carrés, parfaite circulation) que les appartements de Lecourbe 201 vous prouveront qu'ils sont véritablement les appartements de qualité d'un «grand quartier».

c'est une réalisation

SEFRI-CIME  BAL 92 92

Bureau de vente et appartement-témoin sur place, 201 rue Lecourbe.
Renseignements : 61 avenue Franklin Roosevelt Paris 8

Régidés

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

Importante Société d'Engineering Chimique recherche

INGENIEURS D'AFFAIRES

(X - ECP - Mines - A & M - Génie Chimique)

Agés d'au moins 30 ans et ayant au moins 5 ans d'expérience d'ingénierie, susceptibles d'être mis à la tête des contrats que l'entreprise prend sur les marchés extérieurs.

Postes à pourvoir dans la région parisienne.

Déplacements assez fréquents à prévoir.

Connaissance de l'Anglais nécessaire.

Adresser CV sous référence 21.012 à :



GEDEV SÉLECTION
34 BIS, RUE VIGNON, 75009 PARIS

Dans le cadre de son expansion

PRONUPTIA

le plus grand spécialiste de la robe de mariée et de cortège offre pour son magasin principal, 18, rue du Faubourg-Montmartre, PARIS (9e), et ses autres magasins de Paris et sa région, situations à plein temps et temps partiel (lundi, mercredi, samedi), libre de suite ou pour janvier 1975 :

1) HOTESSES CONSEILLERES mêmes débutantes
très bonne présentation, souriantes, optimistes, aimables, altruistes.
Formation gratuite assurée, possibilité promotion.

2) HOTESSE D'ACCUEIL (anglais, allemand souhaités).

3) UN RETOUCHEUR HOMME

Ecrire avec curric. vitae manuscrit et photo ou se présenter, PRONUPTIA, 18, rue du Faubourg-Montmartre, PARIS (9e), de 10 heures à 18 heures.



emplois régionaux

GROUPE DU NORD

recherche pour prendre localement la responsabilité de l'analyse, la programmation et l'exploitation informatique.

CHEF SERVICE INFORMATIQUE

Age minimum 35 ans. Formation type ENSI, AM...

IMPERATIF : compétent en matériels, langages et systèmes IBM (niveau 370/145) et en commandement de personnel.

La sécurité d'emploi et les possibilités d'évolution sont garanties par la taille de la société, par le développement du service et par l'expansion soutenue de la branche d'activité.

Ecrire avec curriculum vitae sous référence INFUS.

CETAGEP — 2 CITE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS

Si vous cherchez un emploi de

COMPTABLE

pour faire carrière dans une importante Société Marseillaise,

- Si vous êtes titulaire du Brevet Professionnel de Comptable ou équivalent ;
- Si vous avez quelques années de pratique en matière de comptabilité générale :

Votre candidature nous intéresse

Ecrivez avec C.V. sous le nº 7460, « le Monde » P., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e, qui transm.

IMPORTANTE USINE METALLURGIQUE D'ACCESSOIRES AUTOMOBILE GRANDE SERIE recherche pour son

Usine de NORMANDIE

1 INGÉNIEUR de FABRICATION

Adjoint au Directeur de l'Usine
Formation Arts et Métiers ou équivalent
Perspectives d'avenir - Logement assuré.

Adresser C.V. et prétentions sous nº 78715, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

SOCIÉTÉ DE SERVICES

(600 personnes)

recherche

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

pour ces agences :

Dijon - Tours - Limoges

Ils : définiront avec la Direction Commerciale les objectifs qu'ils auront à réaliser.
— Travailleront en équipe avec les services d'exploitation.
— Jeunes, ils auront une expérience de 2 à 3 ans de vente (formation supérieure appréciée).
— Ils pourront par leur réussite accéder à des postes de direction d'agences.

Adresser curric. vitae manuscrit et prétentions à Agence HAVAS, LIMOGES, nº 087 - 668 - H.

CGR

Branche médicale du Groupe THOMSON-BRANDT

recrute pour ses filiales d'AMÉRIQUE DU SUD DE LANGUE ESPAGNOLE

ATTACHÉS de DIRECTION

ayant expérience dans les domaines administratifs et contrôle de gestion.
Poste d'avenir au sein du groupe pour candidats dynamiques et très disponibles.
AGE MINIMUM 28 ANS.

INGÉNIEUR ou CADRE

Industriel et administratif pour assurer direction fabrications et gestion au sens large d'une usine de production de matériels électromécaniques. Expérience nécessaire de direction d'une petite usine ou d'un atelier.
Mentalité entrepreneur, formation type Arts et Métiers.

Tél. pr rendez-vous : DIRECTION du PERSONNEL, 783-50-64, poste 527.

Société des

Parfums Christian Dior

PARFUMS COSMETIQUES

recherche

1 CHEF de PRODUITS

Diplômé HEC, IEP, ESSEC ou licence Sciences Eco.

4 ans d'expérience minimum chez annonceurs ou cabinets conseils.

Expérience avec un Service INFORMATIQUE vivement appréciée.

DANS LE CADRE DE LA GESTION DES PRODUITS, il devra :
— collecter, centraliser et interpréter les informations sur les produits,
— établir et mettre en oeuvre les recommandations d'un plan marketing.

Excellentes connaissances en Anglais et en Allemand exigées.

Appointement suivant expérience.

Résidence : PARIS puis ORLEANS à partir de Juillet 1975.

Adresser C.V., prétentions et photo au Chef du Personnel — Parfums CHRISTIAN DIOR — 258, av. N. Bonaparte 92504 Rueil-Malmaison

C&C

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INGENIERIE NUCLÉAIRE

PROCHE BANLIEUE SUD

recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

GRANDE ÉCOLE

QUELQUES ANNES EXPERIENCE POUR :
ETUDES GENERALES DE PROCEDE AUX INTERFACES AVEC CHAUDIERES NUCLEAIRES :
GENIE CIVIL
SYSTEMES AUXILIAIRES,
SALLE DES MACHINES.
ANGLAIS NECESSAIRE.
GENIE ATOMIQUE APPRECIE

Adresser C.V. et Prétentions sous référ. J.B. 22 à nº 74.564, PUBLIALE, B.P. 153-02, 75062 PARIS, CEDEX 02, qui transmettra.

---

cadre de vente

Banlieue Nord

VERMED, Chambly (Oise) - Fabricant matériel médico-chirurgical à usage unique recherche,

CADRE DE VENTE

28 ans minimum, apportant une expérience de la vente en milieu hospitalier.

Déplacements fréquents. Rémunération fixe intéressante + participation sur objectifs. Promotion rapide pour candidat de valeur.

Adresser lettre manuscrite, photo, prétentions, C.V. sous réf. 698/M (réponse et discrétion assurées) au :



Groupe Opéra Sélection
8, RUE DE LA MICHODIERE - PARIS 2e

Importante Société d'Ordinateurs recherche

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

POUR COMMERCIALISER :
- des ordinateurs universels ;
- des matériels de saisie de données.

Une expérience de 2 à 3 ans dans le domaine de la vente de matériels informatiques est souhaitée.

Importantes possibilités d'évolution dans le cadre d'une société multinationale.
Adresser C.V. détaillé avec photo à nº 77.858, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

Société INGENIERIE, banlieue Ouest, recherche

PERSONNE DE FORMATION LITTERAIRE

bon style, bonne orthographe, pour lecture, mise en forme et édition rapports techniques.

INGENIEUR GRANDE ECOLE

30 ans minimum, sachant prendre initiatives et ayant esprit d'équipe, pour DIRIGER des études sur ECONOMIES D'ENERGIE devant aboutir à des conceptions nouvelles de l'utilisation de l'énergie dans l'industrie. Expérience dans ce domaine EXIGEE.

Ecrire avec C.V et prét. à nº 10191 EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney 75002 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INGENIERIE NUCLÉAIRE

PROCHE BANLIEUE SUD

recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

EXPERIENCE 5 à 10 ANS DE PROJETS DE REACTEURS NUCLEAIRES
ANGLAIS INDISPENSABLE.

Adresser C.V. et prétentions, sous la référence J.B. 21, sous le numéro 74.566, à PUBLIALE, B.P. 153-02, 75062 PARIS, CEDEX 02, qui transmettra.

Centre aéré rég. Saint-Germain rech. animateurs (trices) pour les mercredis. S'adresser : M. Fleurant, 85, rue Maurice-Grandcoing, 93 Villetaneuse ou Tél. 833-25-10 de 8 h. 30-16 h. 30.

Groupement de Société sud de Paris rech. d'urgence : 1 chef comptable capab. de dirig. équipe 7 empl. sal. en fonct. compét. possib. logt. Adr. C.V. détaillé, photo et prét. à G.I.E. Rhône-Alpes, 23, rue des Filoirs, 77480 Bray-s/Seine. Téléph. 401-10-28.

Entreprise spécialisée dans ECLAIRAGE PUBLIC ET INDUSTRIEL recherche pour son service vente Paris : VENDEURS exclus. tech. cctal (Ingén, ou assimil. 30 a min.) ayant psychologie vente, facilité de contact et sens respons. pour vendre appareils Eclair. public et industriel auprès installateurs, serv. tech. villes Ponts et Chaussées. Compét. dans partie souhaitée, possédant voiture. SITUATION D'AVENIR Env. lettre manuscr. + C.V. détaillé avec photo et rémunération souhaitée à Nº 78.725 Contesse publicité, 20, avenue Opéra, Paris-1er, qui transm.

Société négoce métaux non-ferreux, cherche collaborateur expérimenté pour distribution domestique et transactions internationales. Ecr. av. C.V. et prétentions Nº T 061726. REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Banque de groupe à Paris rech. pr son siège à Paris 1 jeune comptable ayt acquis expé. de la comptabilité informatisée préf. ds un établ. bancaire depuis 3 ans au moins, cette exp. profess. pourra englober outre le contrôle interne, les statistiques et la rédact. des docum. périodiques. Faire acte candidature av. C.V. photo et prétentions à Régie Presse Nº T 61632 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e (discrétion assurée).

Société Internationale cherche Collaborateurs/trices travail bien rémunéré. Tél. : 260-39-40.

Bur. de traduct. ch. traducteurs ttes langues, ttes disciol. Ecr. Nº 1.708 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CGR

Branche médicale du Groupe Thomson-Brandt (Radiologie - Chirurgie - Electronique médicale)

recherche pour son département TUBES

INGENIEUR

ELECTRONICIEN AUTOMATICIEN
Diplômé INSA ou INSTITUT ELECTRO - TECHNIQUE
Expér. souhaitée 2 à 3 ans pour être responsable de projets de machines automatiques de fabrication.
Une initiation sera donnée pour les processus par calculateurs.

Ecrire en envoyant C.V. et rémunération souhaitée à C.G.R. Boite Poste 66 92133 Issy - les - Moulineaux. DISCRETION ASSUREE.

SOCIETE GUILLEMINOT recherche pour son service comptabilité générale

COMPTABLE (Homme)

25 a, minim., niveau B.P. ou D.E.C.S. avec quelques années d'expérience - Connaissances :
— Plan comptable 1957;
— Fiscalité, lois sociales, payes, analyse des compt. Ecriture jusqu'au bilan. Collaborateur direct chef compt., lib. rapid.

5 X 8, 13e mois, tickets restaurant. Ecrire en joignant C.V. et prétentions, si possible photo à : Direction du Personnel, 22, rue de Chateaudun, Paris-9e.

PR BANQUE PRIVEE

— CADRES;
— GRADES 2 et 3.
Pour gérer situat. suivantes : STATISTIQUES B.F.
— COMPTABLES;
— INSPECTEURS.
Se présenter Claude BARNA

P.A.G.E.

15, rue Gaillon. — Paris. METRO OPERA.

Recherchons :

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

— Formation universitaire;
— 3 ans expérience minimum;
— Connaissance système base de données I.M.S. et très expérimentés PL 1 sous O.S.
Ecr. av. CV s/nº 16.618, P.A. S.V.P., 37, r. Gal-Foy, Paris-8e.

URGENT

recherchons :

PROGRAMMEUR-ASSEMBLEUR

— Connaissance SOFT UNIVAC souhaitée;
— 2 à 3 ans expérience minim.
Téléphone : 742-35-25.

Société avenue Opéra (2e) recherche d'urgence

RESPONSABLE ORDONNANCEMENT

Hme ou fme (25 ans minim.) Demandons solide expérience import export transit? bonnes connaiss. anglais et dactylo. Poste stable. Salaire en fonction expérience. Prendre rendez-vous. Tél. 073-62-10, M. SODERBOM.

Institut de recherches multinationales basé Paris cherche

SECRETAIRE ADMINIS-TRAT.

(H. ou F.). Responsable personnel, comptabilité; connaissances anglais indispens. Tél. : 548-77-94.

FRAMATOME

ISTE D'INGENIERIE ET DE CONSTRUCTIONS NUCLEAIRES

recherche

Pour son service documentation technique interne

AIDE-DOCUMENTALISTE

Titulaire du baccalauréat - et du diplôme de l'INTD ou du diplôme de l'école des bibliothécaires - documentalistes, pour enregistrement, indexation, classement, prêt des documents et accueil des utilisateurs.

Anglais lu. Notions d'allemand.

Env. C.V. dét., salaire désiré, en mentionnant la réf. G. 480 à FRAMATOME, Serv. du pers., 77-81, r. du Mans, Courbevoie 92400.

SECTEUR ASSURANCES CENTRE OUEST (60 km. de la mer), recherche

ANALYSTE CHEF DE PROJET DE GESTION

Profil du candidat :
— 8 à 10 années d'expérience informatique ;
— 3 à 5 ans d'expérience concrète en analyse organique et fonctionnelle ;
— Parfaite maîtrise d'un assembleur et du Cobol ;
— Age minimum 28 ans ;
— La connaissance du GE 128 serait un atout complément.
Le poste :
— Responsable de l'analyse et de la programmation (1 analyste, 5 programmeurs), sous la direction du Chef du Service Informatique.

Env. lettre manuscrite avec C.V., photo et niveau actuel de rémun. à HAVAS, B.P. 14.102, 75060 PARIS, qui tr. nº 9.891. Discrétion assurée.

Pour remplac. longue durée, région Vélizy-Versailles

COMPTABLES 2e échelon (H. ou F.)

URGENT - 704-51-39.

IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE équipé d'ordinateurs I.B.M. 370/158

recherche pour son siège social

COURBEVOIE

PROGRAMMEURS GESTION

Hommes libérés obligat. milit. Expérience en programmation souhaitée. Formation complémentaire assurée.

Restaurant entreprise.

Ecr. avec C.V. dét. et photo à nº 78.626, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Société construction électro-mécanique Bagnolet recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

débutant ou 2-3 ans expérience. La personne recrutée aura, sous la responsabilité du chef du bureau technico-commercial, la charge de l'administration des activités commerciales : ventes, promotion, gestion commerciale.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions nº 4.148 B, à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transm.

BANQUE INTERNATION

(Quartier Opéra) recherche son futur

AUDIT MANAGER

Le candidat retenu, après une période de formation dans différents services, assistera le Chef du Service Contrôle pour devenir lui-même le responsable de l'Audit dans un proche avenir.
Ce poste ne peut convenir qu'à une personne ayant une bonne formation comptable de base (B.T.S. ou D.E.C.S.), et qu'une expérience d'au moins 2-3 ans au sein d'un Cabinet ou d'un Service d'Audit.
Bonnes connaissances d'anglais indispensables.
Excellente rémunération et bon. perspectives d'évolution. Téléph. 261-51-07 (M. Battioulle) ou écr. ss réf. AM/RB, à TA 77, rue La Boétie, PARIS (8e). Nos Consultants vous garantissent une discrétion absolue.

Cabinet expertise comptable Saint-Lazare cherche

COLLABORATEUR

CADRE haut niveau d'études expérimenté. Situation avenir. Libre rapidement si possible. Env. C.V. et prétent. à SEC 12, rue du Rocher, PARIS (8e).

MARCHAL

BEAUCHAMP (95) recherche

SECRETAIRE bilingue

franç.-anglais. Nationalité anglaise si possible, pour service export. 5 X 8, horaire personnalisé. Restaurant - Autocar. Envoyer C.V. et prétentions 271, chaussée Jules-César, 95250 BEAUCHAMP.

emplois féminins

SECRÉTAIRE COMMERCIALE

recherchée par **GONDARD S.A.**

PROFIL DE LA CANDIDATE :
— Elle parle et écrit couramment le français, l'anglais, l'allemand et l'espagnol.
— Elle est bonne sténodactylo.
— Ce n'est pas une débutante.
— Elle a une disponibilité qui lui permet de ne pas être à cheval sur les horaires de travail et de se déplacer éventuellement en France et à l'étranger.
— Son âge et sa nationalité sont sans importance. Seules comptent sa compétence, son éducation et sa présentation.
— Elle a son permis de conduire.

NOUS OFFRONS :
— Un cadre et une ambiance de travail agréables (lieu de travail Métro Porte de Vanves).
— Un horaire flexible sur cinq jours par semaine.
— Un petit groupe de travail dans lequel le poids de chacun a son importance.

Prière adresser candidature avec photo (retournée) à GONDARD S.A., 53, rue de la Convention - 75015 PARIS, à l'attention de Mme FAU.

Réponse immédiate - Discrétion assurée.

Kelly Girl

Secrétaires & Sténos Dactylos bilingues

Agence Opéra

Agence Montparnasse Tour Maine Montparnasse

PR BANQUE PRIVEE

Situations haut niveau
— SECRETAIRES trilingues arabe, anglais, français 3 sténos souhaitées
— SECRETAIRES bilingues anglais, français 2 sténos indispensables
— SECRETAIRES
Expér. bancaire 5 ans minim. Se présenter : Claude BARNA

P.A.G.E.

15, rue Gaillon, Paris. Métro OPERA.

STENODACTYLO de 13 à 18 h. Se prés. ou tél. matin seulem. T.A.M., 22, r. Pierre-Brossolette, La Garenne-Colombes. 242-45-93.

TRADUCTRICE TRILINGUE

FRANÇAIS - ALLEMAND langue maternelle ANGLAIS

— travail stable et varié traduction, interprétation. Secrétariat INT
— ambiance dynamique
— bureau situé PLACE DE LA MADELEINE

Envoyer C.V. manuscrit et photo sous référ. 13.248 à SNPM Petites Annonces 100, Av. Charles de Gaulle 92522 NEUILLY.

Usine machines-outils près gare Rueil-Malmaison recherche pour sa direction commerciale parfaite SECRETAIRE TRILINGUE ANGLAIS - ALLEMAND, sténos anglais et allemand indispens. Ecrire en indiquant référ. et prétent. sous nº 5.493 B, BLEU, 17, r. Lebel, 94-Vincennes, q. tr.

demandes d'emploi

SOCIOLOGUE Maîtrise + certif. éco-Po + DT, bil. angl.-franç. + all., SPE et socio-éco, exp. éval. péda. inst. form. prat. plus. années O.M., étud. tte propos. Fr., étranger. Fulton, 61, av. Bolivar, Paris-19e.

CADRE GESTION

E.S.C. 33 ans, dir. admin. entreprise moyenne, offre :
— attirance problèmes gestion, organisation, finances ;
— expérience nord-américaine conseiller entreprise ;
— b. connaiss. de l'anglais ;
— intègre, goût simplicité, capable bcp dévouement ;
— disponible rapidement ;
— rémunération à négocier ; souhaite :
— possibilité de me développer et carrière d'avenir ;
— atmosphère dynamique, simple, efficace.
Si mon C.V. vous intéresse, écrivez donnant qq. détails sur emploi à Havas Reims, nº 109.495 qui transmettra. Réponse immédiate.

URGENT

HOMME - 25 ANS DEG. O.M.
— BTS ELECTRONIQUE
— LICENCE INFORMATIQUE
— ANGLAIS COURANT

cherche emploi correspondant à ses capacités.

Ecr. nº 6.595 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Directeur administratif 36 ans, licence droit, informatique, gestion. EXPERIENCE personnel, gestion financière, droit des sociétés, gestion administrative direction commerciale.
POSTE SOUHAITE : Direction administrative ou secrétariat général. — Ecrire sous nº 5.139 B, EDITIONS BLEU PUBLICITE, 17, rue Lebel, 94 - VINCENNES.

J.F., 35 ans, st.-dact., réf., bon. not. anglais, cherche mi-temps après-midi, Paris-Sud. 588-43-55.

Jeune juriste expérimenté ch. collabor. avec cabinet conseil juridiq., étud. ttes propositions. — Ecrire HAVAS LYON 6.147.

J.F. 24 a., documentaliste DPL, angl., esp., not. all., ch. sit. stab. Paris. Libre suite. BARBET, 64, rue de Bagnolet, Paris (20e).

Jne femme 26 ans cherche poste COLLABORATRICE COMMERCIALE. — Téléph. 627 - 94 - 24.

J. F. 24 ans, maîtrise philo, lic lettres classiques, cherche emploi Paris. — Mme BOURLAND, 6, r. Gambetta, 95340 PERSAN. Téléph. 470-03-56.

INGENIEUR COMMERCIAL Diplôm. université de Louvain, 33 ans, célib., rentre en Europe après séjour de trois ans à Mexico, parlant espagnol, anglais, néerlandais, russe, cherche situation organisateur. — Ecr. nº 83.449, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

J.F. 24 a., maîtrise angl. et français, certif. audio-visuel et certif. Of Proficiency, ch. emploi mi-temps de préférence. Ecrire Mlle BITTON, 149, allée Colonel-Fabien, 93320 Pavillons-ss-Bois.

Comptable 2e échelon, femme, comptabilité génér., paies, décl. sociales et fiscales, bilan, expér. P.M.E. cabinet comptable, ch. poste à responsabilités. Libre de suite. — Téléph. 280 - 35 - 01.

J. H., 30 a., lic. en droit, expér. admin. et financ., contentieux et immobil. ch. sit. position cadre. Ecr. nº 1.705, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JOURNALISTE SPECIALISEE GRAPHOLOGIE cherche emploi dans publication. Ecrire HAVAS GRENOBLE, nº 12.935.

CADRE COMPTABLE F. 59 a., énergiq., dyn., comptabil. gén., bilan audit interne, trésorie, rech. poste sal. an. 60.000. T. 660-17-59 ou écr. nº 1.715, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

هكذا من الاصل

L'immobilier

exclusivités

appartements vente

Paris

...ert, propr. vd duplex indép. jardin, confort. KLE. 93-15.

...s-Chaumont, immeuble neuf 2 Pièces, cuisine aménag., park. en s.-sol. Tél. le ma... 206-11-89 et après 20 h. 30 469-03-52, toute la journée.

...LEX, XIIIe, stdg. Partic. 85 m² + 46 m² terrasse. Téléphone : 707-27-45.

...AIS. P. à P., imm. classé, 51 m², tt cft, s/jard., tél., ...e, standing. Tél. : 278-26-99.

...Partic., 2 séj., 4 chbres, GRAND JARDIN PRIVE. ...-Moulin-Vert. - ODE. 42-70.

...HAMP-MARS. Splend. 220 m², ...R. EXCEPTIONN. 742-23-80.

... - SENAT - LUXEMBOURG ...terre, 4e étage, asc., v.-o. ...ctère, confort. — 555-47-52.

...TR. BON MARAIS
...euble de très grand standing BEAU DUPLEX ...ption 70 m², 2 chambres. ...CEP. ORIG. ET AGREAB. ...CLUSIVITE Cabinet Dauchez 720-94-95 - Poste 254.

...E CASTEL D'AUTEUIL
57, BD D'AUTEUIL (Face au Bois de Boulogne)
Petit imm. de tr. gde classe; Au calme : jardins privatifs; 4 P. 108m² hab. + 30m² balc.; 5 P. 122m² hab. + 32m² balc. ...A.S. - Téléphone : 705-37-85.

6 PIECES TT CONFORT 585.000 F. - 285-46-46.

AVENUE TRUDAINE
Studios, 2 et 3 Pièces, gd conft, imm. stdg. Visite, 3, r. Gerando, 10 h. 30-13 h. et 14 h.-18 h.

Mo NATION. Imm. p. de t. rav. 3 p., c., s. de bs, wc, chff., 73 m², parf. état, tapis esc. Prix 190.000 F. - 343-62-14.

XIXe Ds imm. rénové 2 et 3 p., cuisine, poss. confort. 2.000 F le m2. Rentab. assurée. S/place 14-18 heures, jeudi 24 : 38, rue de Lorraine

16e Imm. gd stdg, en r.-de-ch. Garçonnière, lux. décorat. Liv. 60 m2 + ch. + discoth. s/sol, Box. Ch. serv. 800.000 F. 734-98-87

Pr. Pte VANVES. Part. vd appt neuf, jam. habité, 5 P., 106 m², 2 bains, garage : 2 voit. Prix 329.000 F. - Tél. 660-63-51.

16e A rénover 80 m², 3 p., cuis., tél., s. de bns. T. 578-90-11.

Région parisienne

FONTENAY-LE-FLEURY
Parc Montaigne, 2/3 P., 64 m², ss vis-à-vis, cave, park., téléph. Prix : 128.000 F. Tél. : 468-14-53.

Suresnes, 5 P., 115 m², confort, immeuble 3 ans, prix 370.000 F. Téléphone : 506-48-98.

ST-CLOUD, av. Eugénie, 2 P., balc. s/parc, grand standg. par propriét. 180.000 F. — 734-28-74.

Le Vésinet Part. vd appt 83 m² résid. p. de t., 4 p. tt cft, gar. 10' RER. T. 966-21-45.

VINCENNES Bois. 4 pces, gde allure. Ds imm. de classe. 450.000 F. - 285-46-46.

bureaux bureaux

CHATOU

BUREAUX TERMINÉS
A LOUER
200 à 2.500 m2
260 F LE m2 H.T.
H. LE CLAIR - ÉLY. 69-36

Au 17, av. GEORGE V
...reste à louer
...920 m² de bureaux divisibles
...ots à partir de 190 m²
...restations luxueuses.

...Richard Ellis s.a.
7, rue de la Baume - 75008
...él : 225.27.80 et 551.08.54

VIVIENNE, angle Gds BDS. ...reaux à louer sans pas de p. ... m², 2 lign. tél., chff. centr., ...cons. — 231-49-21 ou 233-94-90.

...CARDINET : 530 M2. ...INCO. — Tél. : 256-35-50.

NOUVEL ORLEANS
PARIS 14
97-99 AV GENERAL LECLERC
135 M2 DE BUREAUX AVEC TEL
A VENDRE OU A LOUER
S'ADRESSER SUR PLACE
AU BUREAU DE VENTE
TEL 588 87 11
OU 589 55 74

appartem. achat

...ech. d'urgence APPTS grandes ...rfaces 7e-8e-16e-17e. Faire off. KIJOXSON : LAB. 13-09.

...ciété rech. à acheter appart. ...ès NATION. Tél. : 343-62-14.

fermettes fermettes

Près COSNE-SUR-LOIRE
...ermette impeccab., sortie pays, ...che, chasse. 3 gdes pièces, ga...ge. Dépend. Possib. 3 pièces. ...au, El. Jardin clos 1.000 m². Prix 85.000 F. crédit 80 %. **CHARON** LES BEZARDS Tél. 33 à Bois-morand (45) ou TUR. 26-76.

Près BRAY-SUR-SEINE
1 h Paris, village touristique. Fermette retour d'équerre, parf. état, de plain-pied 3 P., dépend. 48 m². Grenier am. Cave. Jardin 900 m². Px 90.000 F, créd. 80 %. **CHARON** 162, rue Grande, Fontainebleau Tél. 422-27-78 ou TUR. 26-76

locaux commerciaux

UNE OFFRE EXCEPTIONNELLE !
AU CŒUR DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE
BEAU LOCAL
Commercial ou industriel (725 m2 divisibles)
A VENDRE DE SUITE : 1.700 F HT le m²
Possibilité location : 180 F HT le m2
Plusieurs lignes téléphoniques.
OGIC, 116, rue de la Tour, 75016 PARIS - 504-16-07.

PARIS-Xe. A vdre occupé, locx commerc. 380 m² envir., Revenu 30.000 F. Téléphone : 272-18-94.

LE PERREUX
SUR GRANDE ARTERE
Je vends en toute propriété BOUTIQ. D'ANGLE + 3 BURX Cuis., s. eau pos., appt amén., impecc., garage, cave, chff cal. 3 lignes téléphoniques. — PRIX EXCEPTIONN. Rens. 871-11-03.

constructions neuves

CHATOU
R.E.R.-OUEST
12 MINUTES ETOILE
IMMEUBLE DE LUXE
de 1 à 7 PIECES
Ex. : 3 P., 60 m², 156.938 F. PRIX FERMES, EN LIVRAISON
20 % COMPTANT
RENSEIGNEMENTS : H. LE CLAIR. — ALM. 13-72.

JOUY-EN-JOSAS
(Cottages de Montebello)
Exceptionn. ds parc boisé, 9 ha, Maisons gd standing, 5/6 Pces, cuis. équipée, s. de b., douche, double garage, chff. électr., à partir 360.000 F. Visites, s/place, tous les jours, 10 h. à 18 h. 30, sauf mardi, mercredi - chemin du Cordon - 78350 JOUY-EN-JOSAS / LES METZ (946-21-16).

CHAMPS-ELYSEES
11, RUE DE BERRI
STUDIOS, 2 et 3 PIECES
AU 7e ETAGE 6 PIECES 168 m2 TERRASSE 100 m2
TRES GRAND STANDING
PRIX FERME ET DEFINITIF
Finitions - Livraison début 1975
Bur. de vte s/place ouv. ts les jours de 14 à 19 h (sf mercredi)
P. DOUX 3, av. Grande-Armée 553-16-62

TROCADERO 6 et 8, rue CHARDIN
IMMEUBLE HAUTE QUALITE Reste 1 duplex 120 m2 + terras. 2 beaux 3 pièces, 70 m2. Livraison février 1975. PRIX FERME ET DEFINITIF Appt témoin, vente sur place ts les jours 13-19 h, sauf dimanche. 527-33-20 et 622-16-08.

locations meublées

Offre

XVIe, V.-HUGO. Cbre 6e ss asc. Dche, chauff. 350. KLE. 04-17.

locations non meublées

Offre

PTE CHAMPERRET - STUDIO tt cft, tél., 900 F CC. AMP. 18-18.

Direct. stud. tt cft Montmartre. Tél. propr. apr. 17 h. : 637-48-67.

NEUILLY, près Mo - CHARM. 2 PIECES, 65 M2, TEL. Imm. stand. 1 400 F. - 704-88-18.

hôtels-partic.

BOULOGNE RESIDENTIEL 10 pièces, 350 m², tr. beau jardin. Exclus. 637-14-40.

propriétés

VESINET RESIDENTIEL Verdure
DEMEURE « Ile-de-France » 1964 Récept. 70 m², 6 chbres, bains, salle de jeux, garage 3 voitures. Beau jardin 1.250 m². AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

Mme MEYER-SABATIE 9, rue Saint-Florentin, Paris, présente à la vente quelques propriétés de classe de 15 à 40 kilomètres de Paris, dont entre autres :
— JOUY-EN-JOSAS (78). Relais poste XVIIIe siècle, impeccable, 9 Pces, gd conft, 4.000 m² jardin bien dessiné.
— DAMPIERRE (78). Gentilhommière XVIIIe siècle. 6 ha, parc, bois, rivière.
— GAMBAIS (78). Raviss. demeure Ile-de-Fr., confort raffiné, 12 Pièces, 4 hectares, tennis, piscine.
Consultez-la. 260-15-51 et 260-16-04.

VESINET Très RESIDENTIEL
DEMEURE classiq. s/2 niveaux Récept., 5 ch., s. de bains, salle douches = 250 m². Garage 2 voit. Jardin 900 m². AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

pavillons

OISE, sortie Beauvais, lisière bois, à vendre villa à la française 7 Pièces principales, sous-sol total, terrain 1.335 m². Prix 336.940 F. Crédit agricol. Renseignements, tél. à : 445-19-03.

Rueil, 6 Pièces, confort, jardin. Prix : 420.000 F. Tél. : 506-48-98.

Suresnes, 4/5 Pièces, confort, jardin : 270.000 F. — 506-48-98.

viagers

Résid. 4 km. PORTE ORLEANS. Villa 5 P., 2 bains, mais. gard., parc 1.500 m². Libre décès 2 têt. 75-80 ans. 80.000 compt. + rente. ETUDE LODEL, Tél. : 708-80-99.

terrains terrains

EXCEPTIONNEL
TERRAINS A BATIR
à
La Celle-St-Cloud Vaucresson
S.F.T.B. 929 91 50

Par autoroute Sud, à bâtir
1° Pr. NEMOURS, 5.000 m², faç. 40 m. Px 87.700, créd. poss.;
2° Près MONTARGIS, 1.280 m². Px 22.400, av. 2.000 comptant.
Reste crédit vendeur. Viabilité. — 805-33-97.

PRES MONTFORT-L'AMAURY Terrain à bâtir, clos, 6.100 M2. Prix total : 250.600 francs. Mme MEYER-SABATIE, 9, rue Saint-Florentin. — Paris. Téléphone : 260-15-51.

appartements vente

Paris

6e. Rue DAUPHINE. Propriét. vd ds imm. de caract., rez-ch. et entresol sur cour, 70 m² + possib. rattaché grande cave voûtée 140 m² env. A V. ens. ou séparém. WAG. 96-17, p. 42.

13e. Près FACULTE. A vendre dans bel imm. 2 appts de 4 p., cuis., bs, tt cft. aux 1er et 6e étages. Visite sur place vendredi 25, de 13 à 16 heures. 2, RUE JULES-BRETON.

SAINT-MICHEL. Vue s/Seine. Elégant et confort. 6 P. + chambre service. - MED. 97-40.

COURS ALBERT-1er. 50 m². Gd stdg. 300.000 F. BAL. 30-97.

Victor-Hugo. Imm. neuf, calme, lux. 2-3 p., soleil. - 256-16-87.

RUE JOUFFROY 5 P., entr., cuis., wc, bs, tél., 110 m² chbre serv. Bel imm. Prix 375.000 F. 229-44-41.

Mo ALESIA. B. imm., 3 p., c., s. de bs, wc. 150.000 av. 30.000. T. 331-49-28. 66, r. Ducouëdic.

16e EXELMANS Prop. vend plusieurs 2 et 4 p. libres et occupés, bel imm. P. de T., asc. Vis. s/pl. vdl. sdl. lundi, 14 h. 30-18 heures, 3, RUE FANTIN-LATOUR, 553-93-55.

18e. Studio 30 m², imm. gd stdg, moderne, avec box. Agence s'abstenir. - Tél. 250-71-08.

ALESIA. Bel imm. P.d.T., entr., SEJ., 2 CH., TT CFT, TEL. ch. cent., 300.000 F - 325-03-16.

15e CONVENTION BEL APPARTEMENT de 3 p., cuis., salle eau. Tél. 163.000 F. Vend. 14 h. 30 à 19 heures. 4, RUE VICTOR-DURUY.

NATION. Récent. Etage élevé, liv. + 3ch., verd. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

Avenue Simon-Bolivar Beau 2 pièces, tout confort. Prix 165.000 F - DID. 97-15.

NATION. 3 P., confort, 70 m². TRES JOLIE VUE. Prix 245.000 F - DID. 98-54.

RUE DE L'ECHIQUIER Plusieurs studios tout confort. IDEAL pour PLACEMENT. Prix à partir de 65.000 F. DID. 97-15 - DID. 98-54.

ALESIA Récent. 2 p., tt conft, calme. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

12e. Pr. av. St-Mandé, part. vd b. 3 p., 76m² + 14m², balc., imm. réc., stdg, 6e étage s/jardin, sol. R. calme. 344-35-99 avant 9 h. 30 et après 19 h. 30 de préférence.

Propr. vend appt exception. 200 m², plein ciel, 10 fenêtres s/balc., part. état, 5 ét., 700.000 F. tél. et voir sur place, 27, rue de Dunkerque (9e). - LAM. 40-81.

QUARTIER LATIN Propriétaire vend studios, tout cft. Visite samedi, de 14 à 17 h. 30, 8, rue des Anglais, ou 277-62-23.

JARDIN DES PLANTES
EXCEPTIONNEL Dans immeuble rénové
POSS. DUPLEX 130 M²
Vue impr. s. Jard. des plantes. Dir. prop. s. pl. Vdi 12-17 hres, 1, rue de Linné, 75005 PARIS.

EUROPE
Ds imm. anc. pierre de taille Beau 5 pces, 126 m2, 4e étage. Bains. Cuisine. Chbre service. Prix modéré. Travaux à prévoir. FRANK ARTHUR — 924-07-69.

PLAINE MONCEAU
Récent - Gd standing Lux. 4 pièces. 7e et dernier ét. Terrasse, 2 salles de bains. Chbre serv. Box. — 525-27-08.

12e BASTILLE (400 mètres)
Dans très bel immeuble genre MARAIS et ILE ST-LOUIS Magnifique spécimen fin 17e siècle style Epoque précieusement préservé GIRPA - PROPRIETAIRE vend 87 STUDIOS 2 PIECES ET DUPLEX entièrement installés, tt confort, grand standing, ascenseur, v.-o., interphone, jardin patio planté avec fontaine. Splendides poutres apparentes d'Epoque, fenêtres à petits carreaux. INVESTISSEMENT DE 1er ORDRE ET D'AVENIR ou habitation de connaisseur. Location et gestion assurées. Prix intéressants. 325-25-25 et 56-78

5 P. MONTPARNASSE 2 bains, serv. - 578-93-93.

7e AVENUE BOSQUET
DERN. ETAGE. VUE S/SEINE DUPLEX 250 M2. Balcon. TERRAS., 2.200.000 F. EXCLUSIVITE : NEVEU ET CIE - JAS. 51-84.

VICTOR-HUGO Récent standing lux. 3 pces, 110 m² en partie sur jardin, parking. 527-05-38.

TROCADERO Appt caractère 6 pièces duplex 220 m², 2 portes palières, 2 chambres serv., état neuf. AUDOLI - 525-27-08.

AUTEUIL récent standing élégant 5 pièces, 2 sanitaires, gar. parfait état. Px 750.000 F, dont 100.000 F crédit cessible à 9,5 %. AUDOLI - 525-27-08.

RANELAGH Immeuble gd standing, très beau 8 pces, 4 sanitaires, 2 chbres serv., gar., tr. raffiné, étage élevé, calme absolu, soleil. AUDOLI - 525-27-08.

GEORGE V. Immeuble 1969. STUDIO TOUT CONFORT. Kitchenette équipée. Pet. balc., 192.000. SUF. 42-25.

XVIe Récent, grand standing. plein ciel, av. terrasse 2-3 pièces, calme, soleil, parking. 525-27-08.

18e - VIEUX MONTMARTRE
Quartier d'artistes, calme, aéré et ensoleillé dans typique petit hôtel particulier entièrem. restauré PROPRIETAIRE VEND DIRECTEM. 9 STUDIOS 2 PIECES ET DUPLEX ENTIEREMENT EQUIPES magnifiques poutres apparentes, luxueuse décoration réalisée par spécialiste, matériel rare et très recherché. Location facile et assurée à haute rentabilité de 8 à 11 % indexé. LE PROPRIETAIRE - GIRPA 325-25-25 et 56-78.

CONTRESCARPE Immeub. P. de T. Grand séj., chb., cuis. équipée, sal. de bns, w.c., chauff. cal. Moquette, 250.000 F. 343-93-54.

15e Morillons. 2 P. tout conft, 40 m², R.-de-ch. ss vis-à-vis. S/jardin privatif. 567-22-88.

19e PRES LAUMIERE GIRPA
lance un nouveau programme pour investisseurs avisés ds beaux immeub. entièrement restaurés. 30 STUDIOS ET 2 PIECES salle de bains, cuisine, décoration luxueuse, prix très modestes, rentabilité jamais atteinte, agréable résidence. Location et gestion assurées. GIRPA. 325-25-25 et 56-78.

2e BOURSE (150 mètres)
Emplacement de 1er ordre en plein quartier des affaires, dans très bel imm., ancien de caractère, entièrement restauré PROPRIETAIRE VEND DIRECTEMENT STUDIOS 2 PIECES ET 3 PIECES AVEC OU SANS LOGGIA (hauteur plafond 4,10 m, av. poutres), conft maxi., décoration réalisée par véritable spécialiste, habitation originale, luxueuse et rare INVESTISSEMENT SUR ET REFLECHI LE PROPRIETAIRE - GIRPA 325-25-25 et 56-78.

Région parisienne

NEUILLY. Rue Boutard 2e étage, 130 m², récept., 2 ch. + service. Téléph. : 225-86-00.

BOURG-LA-REINE Mo. Liv. + 2 CHBRES, tout confort, ASC. Prix 155 000 F - ROB. 85-94.

PANTIN (Mo Eglise). Propriétaire vend, libres, studios et 2 pièces, confort. Crédit important. M. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 PARIS. - 742-99-09.

DEFENSE (3' R.E.R.) 5 pièces, tout confort, garage. MARTIN, Dr Droit, 742-99-09.

ROSNY-SOUS-BOIS Immeuble récent, bon standing, double living + 2 chambres, cuisine équipée, bs, wc, 82 m², impeccable. Visite vendredi 14 h. 30 à 17 h. 30. 13, rue François-Couperin, Bâtiment no 6 (11e étage), porte droite, ou AMP. 17-47.

NEUILLY Près Mo récent standing, appartement original, 4 pces, 2 sanitaires, chb. serv., garage. AUDOLI - 525-27-08.

MEUDON **VAL FLEURY**
2/3 P. 71 m² + loggia, plein sud, grand liv., park., J. G. PINET - LAB. 67-73.

EXCEPTIONNEL 930 F LE m² A FONTAINEBLEAU près gare, Ecoles, Commerces. 3 et 4 pces libres ou occup. Depuis 39.000 F comptant + C.F. à 2,75 %. Rend.-vous uniquement samedis s/place. Téléph. 422-01-13.

Province

URGENT CANNES CALIFORNIE VUE IMPREN. BAIE CANNES. liv., 2 ch., s. de bs, dche, 89 m², loggia 20 m², PARKING, 490.000 F, NEVEU - AUT. 20-00.

appartem. achat

Achète cpt studio ou 2 pièces Paris, tout confort. OPE. 40-06.

locations non meublées

Offre

16e. R. C.-Terrasse, lux. studio cuis., bs, tél., 800 F - 744-73-01.

5e. Censier. Imm. ancien bail, Studio cft, vide ou mblé, 850 F. 4 P., cft, 1.500+C. - 256-13-29.

Ds 15e. P. à P., loue 3 p., chbre serv., tt cft, 1.200 m. C.C. R.-v. 19 h. 30 Vdi, 21, r. Morillons.

BOULOGNE Mo Billancourt, ds immeub. nf, 3 P. 1.200 + ch., 4 P. 1.400 + charges, 5 P. 1.600 + charges. H. LE CLAIR - ELY. 69-05.

constructions neuves

LOGEMENT ET CREDIT INFORMATION
— Des conseils pour l'achat et le financement de votre logement ;
— Un choix de logements aidés par l'Etat (appartements et maisons) ;
— Des possibilités méconnues de financement :
- taux de crédit, 2,5 % à 7,75 % sur 25 ans,
- mensualités de remboursement, 43 à 75 F par 10.000 F empruntés ;
— Une documentation sur le prêt 1 % employeur.
Renseignez-vous : 5, AVENUE DE L'OPERA PARIS
(Ouvert tous les jours, sauf dimanche, de 10 h 30 à 19 h.)

15e VOUILLE PLAISANCE
56, RUE LABROUSTE Studios, 2, 4 et 5 pièces PRIX FERMES Renseign. : 3, rue Rosenwald, tous les jours de 14 h. à 19 h. 30. SERCO 14, rue Magellan **720-80-00**

immeubles

10e Près bd Strasbourg. Imm. r.-de-ch. 3 étages, celal et habit. Joubert et André, 5, r. Alphonse-de-Neuville, Paris (17e). Tél. : 924-96-17, poste 26.

12e GARE DE LYON
Dans imm. très bon état, je vds 925 m², dont 225 m² libres, rap. assuré 10 %. Prix très intéress. Téléph. 285-17-40.

locaux commerciaux

CRETEIL (métro ECHAT)
2 000 ou 4.000 m² ateliers 500 ou 1 000 m² bureaux. Loc. Téléph 292-23-18

REPUBLIQUE. 1 loc. r.-de-ch. et 1er, impecc. Bail et propr. lib. suite. 2 bur., loc. 387-52-88.

Idéal fourreur et confection 31, RUE DE L'ECHIQUIER A vendre toute propriété. Gd local Celal. 220 m² rez-ch. LE PROPRIETAIRE. DID. 97-15.

Marais. Ret. sans pas-de-porte, boutique 60 m² — belle cave voûtée. - 531-47-25

locaux indust.

Sté cherche atelier de fabricat. ou locaux industriels 1 500 m² PARIS pr aménage. bureaux et atelier de dessin. S.M.U.H. 89, rue de Turenne 75003.

fonds de commerce

SEVRES PRES BON MARCHE
Propriétaire vend murs de boutique RESTAURANT BELLE DECORATION, avec grandes caves voûtées. Bail 3, 6, 9. Très gros rapports. ANTIQUAIRE très bien situé caves voûtées. Saint-Germain-des-Prés. Affaires de 1er plan. Placement sûr à haut rendement

Rue populeuse SAINT-CHARLES SALON DE COIFFURE plus de bail expulsion av. indemnité en cours. LE PROPRIETAIRE - GIRPA 325-25-25 et 56-78

PARFUMERIE, prox. pl. Vendôme, gdes marques. bux. ICCI - Tel : 359-97-55.

bureaux

CHAMPS-ELYSEES Immeuble neuf de prestige à louer 170 m². Parkings - Téléphone. Hampton and Sons 225-50-35.

PARIS-9e. 350 à 2.400 m² de bureaux neufs à louer. ANDRE EICHER - ELY. 85-90

Location sans pas-de-porte TTES SURF. TOUS QUARTIERS AGENCE MAILLOT - 293-45-55.

CHAMPS-ELYSEES A louer 1.500 m² de bureaux sur 3 étages. Situation exceptionnelle. Hampton and Sons. 225-50-35.

PROPRIETAIRE Loue 1 ou plus. bureaux dans immeuble neuf. Tél. : 758-12-40.

Le Saint-Simon **à louer 290 F le M²** Créteil (Métro ECHAT) Tél. : 292-23-18.

12e A VENDRE, 2.800 m² divisibles. 252-10-72.

VIIe 450 M2 BUREAUX dans imm. récent. Tt conft, 10 lig. téléph., 4 park., bail. 225-66-10.

hôtels-partic.

DEAUVILLE
PRES GARE - BELLE VUE SUR PORT, vends très BEL HOTEL PARTICULIER restauré comprenant : 10 STUDIOS et CHAMBRES CONFORT (entrée, kitch. équipée, bains, w.-c.), vendus en bloc ou à l'unité. Très gros rapport par longue location saisonnière et week-end. Visite sur place les 26 et 27 octobre 1974, 14, quai de la Touques, ou GIRPA - 325-25-25.

HALLES - SAINT-EUSTACHE Pet. hôtel part., décoration sublime, inintéress. pour famille conventionnelle. Px intéress. - CIABA, 720-46-66.

pavillons

AVEC PISCINE PALAISEAU. Pav. 65, part. état, cft. 4 p., gar., gymnase, terrain 270 m², 260.000. - CABINET POULAIN, 920-00-69.

MONTREUIL Mo. Grand pavill., tt conft. récept. + 5 chb., 2 sanit., depend., gar. + pavillon annexe nf. Jdin 410 m². Possib. extens. EXCEPT. Px 290.000 F. 580-01-28, le matin de préfér.

Maurepas (près gare), lux. pav., séj. + 5 ch., 2 bs, gar., tél., jdin, 243.000 + C.F. - 874-56-59.

Plaire vd pr. g. Bois-Colombes résident., gd pav., 350 000. S/pl. Vdi, sam., 6, r. Amélie, Asnières

ANTONY. R.-d.-ch., s sous-sol. SEJ.+2 CH., tt cft, IMPECC., id., possib. amén. 2 chambres, 240.000 + C.F. - 702-09-07.

ST-GERMAIN-EN-LAYE
Pav. à rén., jardin 400 m². 3 P., cuis., ch. cent., gar. Px 175.000 F. - EXCLUSIVITE FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE - 976-07-06.

BAGNEUX (Résidentiel)
Pavill. de caract. Construction robuste. Impec. Ss-sol tot., de pl.-pied. Séj. + 3 chbres, cuis., tt cft. Jdin. PRIX 325.000. Facil. 589-52-68, même dimanche.

propriétés

LYS - CHANTILLY Magn. propriété 4.500 m2 jard., construct. récente, lux. grandes réceptions. 4 chbr., 4 sanitaires. gar., terrasses. — T. 567-22-88.

REGION CHANTILLY BELLE DEMEURE XIXe Récept 120 m2. 6 ch., 3 brs. Nombr. depend. Etat impecc. Magn. parc 6.000 m2 Px 680.000. G BOURGUET. — 522-19-41

VESINET — 1815 Très bel. mais. meulière, récept. 6 chbres. tt cft. Jard. d'angle 1.500 m2, 2 gar. — Tel. 567-22-80.

5 KM FONTAINEBLEAU. Bel mais. cft, 42 m2, salon, bur., 4 bel ch., meq. tél., bns. w.-c., ch. cal. gde cuis., gren., cave gar., clos. 240 m2 jard. 183.000 avec 36.000. — AVIS. 1. 407-02-78.

FORET ORLEANS, 105 k. Paris Chalet typic 4.5 pièces, cuis., parc 1.000 m². Prix . 125.000 F. avec 10 000 F. — Tel. : 278-02-49

SOLOGNE. Propriété rustique Impecc. 6 P. Tt cft. Sér. 55 m². Cheminée. Poutres. Bois 7 ... 11 ha. étang 1 2 ha. — Agence CHASSE et PECHE B.P. 1322 ORLEANS. — Tél. . 62-20-91

110 km. Paris autoroute Sud région Montargis à Douchy
LA FERME DU HAUT
Beau corps de ferme de 9 m. x 25 m. (230 m² au sol) séjour rustique + 3 pièces, cheminées, poutres apparentes ... suite dépend. à aménager. très beau grenier sur le tout
AU MILIEU DE 4.600 M²
clos de haies, nombreux arbres vue superbe. Prix 155.000 F. — ROCHET, 5, rue du Longeard. 45200 Montargis. 15 (38) 85-16-57.

S/8.000 M² Nombrx arbres, entièrement clos. Fermet. caract. jouis., vue exc. pl.-pd Séj. rust., bel. chemin. + ... chb., 2 bs, wc, chf. cal fuel Grenier (2 P.), cave, gar., état absol. impecc., 255 000 av. facil 428-11-74 ou 428-02-09.

G.I.M. FACE EGLISE à 77 **NEMOURS**

VERSAILLES Glatigny
BELLE PROPRIETE FIN 19e. Récept., 6 ch., 290 m² habitab Garage 2 voit. Parc 1.600 m² Prix : 1.150.000 F. AGENCE COLBERT. Tél. : 950-48-24.

45 KM OUEST. Bel. ppté, gde récept., 6 ch., 3 s.d.bs., tt cft. dép., sol. jdin. 5.500 m². Piscine, LARGIER, ANJ. 18-83.

120 km Paris. 2 km As. Unique **PPTE** 4 gdes pièces, splendide dépend., sur 11.000 m². **165.000 F** AFFAIRE RARE. Crédit 50 %. Thyrault, 89 St-Fargeau. T. 108

LARGIER
AGENCE DES AMBASSADES 32, bd Malesherbes, Paris (8e) ANJ. 18-83, recherche d'urgence pour sa client. PROPRIETES JUSQU'A 70 KM PARIS OUEST, SUD et NORD. Prix indiffér. si justifié.

terrains

BOURG-LA-REINE 700 m METRO. B. terr. à bâtir 20 m façade, 800 m2, tte viabil. A saisir. 300.000 F. - 350-42-45

Particulier achèterait TERRAIN à bâtir, environ 500 m2, proche banlieue sud ou sud-ouest. Agence s'abstenir. Ecr. no 6.595 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PARIS-18e RESIDENT.
TERRAIN A VENDRE
avec permis R + 6 étages
960 M² HABITABLES
PRIX : 1.050.000 F
Ecrire MELLIORAT, 325, rue de Charenton, PARIS (12e).

484 F P/MOIS
Vous devenez propriétaire à **ORRY-LA-VILLE**
22 mn Paris-Nord S.N.C.F. d'un terrain à bâtir viabilisé. eau, gaz, électricité, tt à l'égoût, 583 m2, fac. 20 m. au prix de 74.000 H.T. Crédit maximum 80 %. **DEVIQ** 75, Grande-Rue COYE-LA-FORET (60). 456-63-40 et 458-63-64.

villas

10' de Versailles, superbe villa, double séjour 45 m², grande cuisine, 4 ch., dble garage sur terrain 1 000 m². 495.000 F. - 950-21-70.

SARTROUVILLE. Bord de Seine, splend. villa 6 pces, garage, tt cft, vue, 650.000 F. 742-91-38.

CELLE-SAINT-CLOUD, « LES GRESSETS », 3' gare et commerçants. Magn. PPTE, réception 100 m², 5 ch., 2 bs, cab. toil. + serv. av. cuis. et bs. Magnifiq. parc 3.750 m², piscine couverte et chauffée. Garage. Poss. de division. Prix justifié 1.500.000 F. Tél. J.M.B., 970-48-10.

fermettes

150 km Paris. Splend. fermette, cachet anc., séj., 2 chbr., cuis. 5.600 m2 magn. terr. 108.000, av. 20 000. AVIS. 10, av. Gaulle, Montargis. T. (15-38) 85-16-28.

viagers

Vendez aux meilleures conditions FONCIAL, 32 ans de références. 19, bd Malesherbes, 266-32-35.

châteaux

ANJOU - CHATEAU 15 P. B. état, maison ann. sup. parc 3 ha. Poss. 10 ha terres. - Cab D. Houdiard. 31, r. Crossardière LAVAL. — Tél. : 53-25-21.

représent. offre

LES ÉDITIONS DU SEUIL
recherchent pour un nouveau secteur en province
REPRÉSENTANT EXCLUSIF
25 ans minimum. Niveau : Etudes supérieures. Expérience professionnelle souhaitée dans l'Edition ou la Librairie.
Envoyer curr. vitae manuscrit et détaillé aux E.d.S. Service des Ventes 27, rue Jacob, 75261 Paris Cedex 06.

FABRICANT **REVETEMENTS SOLS** recherche toutes régions **V. R. P.** Introduction indispensable gros négoce, grande surface. Ecr. no T 61.743, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

locat.-autos

TOURISME - UTILITAIRE 48, rue Sarrette, 14e - 589-60-85.

formation profession.

PROGRAM. D'EXPLOITATION SUR IBM 3 Niveau BAC ou 1re 6 à 7 mois — 180 h. de cours
FAX Ecole privée 6, rue d'Amsterdam, 874-95-69.

proposit. com. capitaux

SOCIETE DU LICHTENSTEIN IMPORT - EXPORT offre ses services pour toutes transactions commerciales. Dans ce contexte elle offre entre autres nouveautés sensationnelles inventions utilitaires, pare-soleil amovible, auto télescopique évitant éblouissement sous tout angle. Intéressés prière de demander M. Ostermann, Paris hôtel Terminus-Est. Tél. 208-58-50, le 25-10 de 15 h. à 18 h. Le 26-10 de 10 h. à 12 h. ou éventuellement faire offre s/no 1.934 à Régie Presse Gmbh D. 6 FRANCFORT. 1 A Rathenauplatz, qui transm.

Importante Société Immobilière recherche CAPITAUX garantie hypothécaire en 1er rang sur ses immeubles. — Apport minimum 300.000 F. — Intermédiaire s'abstenir. 92, bd du Montparnasse, 75014 Paris. Téléph. GIRPA 325-50-50.

Marchand d'immeubles rech. 800.000 F garantie hypothécaire 1er rang sur immeuble + caution bancaire import. groupe bancaire, frais financ. à débat. SOPIFREN 24, av. L.-Rollin, 12e. 307-55-36, 255-06-33, après 20 h.

cours et leçons

Jne enseign. sup. donne cours math. tous niveaux. - ODE. 08-94

Travail de textes poétiques, scènes classiques et modernes. Improvisation - diction. Pose de voix. Prép. intensive aux examens. Admission écoles. Prix modérés. Conseils grat. 606-44-50.

autos-vente

Part. vend à part RENAULT 17 TL. 1973. Très bon état Prix Argus. Tél. : 607-23-67.

Personne intéressée pour achat de voiture neuve ou occasion téléphoner après 19 heures à : 527-74-73. Avantage et condition.

A vdre urgent Fiat 850 spider 67 peu roulé, prix Argus. Tél. : 754-75-21 ou : Ecr. No 6.597 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Part. vd VW 1300 72, 35.000 km, 6.000 F (Argus — 10 % av 1.500 F) 738-13-59.

Vends coupé 504 1971 55.000 km, état except. Tél. : 899-01-40, poste 46 heures de bureaux.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
au
233.44.31
233.44.21

SPORTS

FOOTBALL

EN COUPE D'EUROPE DES CLUBS CHAMPIONS

Saint-Étienne s'enlise à Split

Tel le Phénix, le football yougoslave surprendra toujours par ses facultés de régénération. Pillé chaque année de ses meilleurs éléments et parfois même de ses entraîneurs par les clubs professionnels occidentaux, il réapparaît avec une belle régularité au premier plan des compétitions internationales avec des visages nouveaux, mais toujours avec les qualités traditionnelles des footballeurs de ce pays : sérieux des Slaves dans la préparation, imagination et fantaisie latines dans l'exécution.

Mieux que tous autres, les clubs français, premiers importateurs de joueurs yougoslaves, connaissent et apprécient ce football. Le test proposé aux Stéphanois, opposés au Hadjuk de Split pour le compte du deuxième tour de la Coupe européenne des clubs champions, était dès lors d'autant plus attendu que, par la valeur de ses joueurs et le sérieux qu'elle met dans tout ce qu'elle entreprend, l'équipe forézienne semblait devoir être la première en France capable de succéder au Stade de Reims et de réaliser une belle carrière dans les compétitions européennes.

L'enregistrement filmé du dernier match de Hadjuk, l'analyse de son système de jeu, la parfaite connaissance de ses adversaires, dont huit sont internationaux et forment l'ossature de l'équipe de Yougoslavie, n'ont pu empêcher les Stéphanois de revenir de Split après une sévère défaite (4 à 1) et un handicap jugé quasi insurmontable lors du match retour, prévu le 6 novembre à Saint-Etienne.

Comme l'équipe de France, le 12 octobre à Bruxelles, les Stéphanois, appliqués, déterminés et vigilants dans toutes leurs interventions, ont bien résisté durant une mi-temps avant de s'effondrer sur ce terrain transformé en bourbier qui ne facilita pas la tâche des vingt-deux acteurs.

La plus sévère défaite

Bien regroupés devant leur gardien de but... yougoslave Curkovic, alors intraitable, les Stéphanois auraient même pu atteindre la pause avec un léger avantage si l'on tient compte des péripéties qui présidèrent au premier but de Split, marqué par Jerkovic, et consécutif à un coup franc accordé par l'intransigeant arbitre turc, M. Babacan, à la vingt-cinquième minute, pour une faute bien bénigne (Curkovic avait fait cinq pas au lieu des quatre réglementaires avant de dégager le ballon), de l'égalisation stéphanoise par Hervé Revelli sur passe de son frère Patrick à la trente-quatrième minute et du penalty indiscutable refusé à Synaeghel à la quarantième minute.

Ces regrets allaient pourtant être bien vite balayés, en seconde mi-temps, par Surjak, un escogriffe de vingt et un ans, qui, par deux fois, sur son aile gauche, s'offrit le luxe d'un slalom de plusieurs dizaines de mètres au milieu de ses adversaires, suivi de deux centres parfaits pour Zungul (cinquante-cinquième minute) et Jerkovic (soixante-cinquième minute). Le quatrième but yougoslave, marqué par Mijac sur passe de Jerkovic (quatre-vingtième minute), ne faisait qu'entériner la plus sévère défaite subie par Saint-Etienne en vingt-trois rencontres de Coupe européenne, après le 4-0 de Glasgow en 1968. Pour se qualifier, les Stéphanois devraient maintenant gagner le match retour par 3-0... Comme en 1969, devant le Bayern de Munich, au cours d'une partie si exceptionnelle qu'on en parle encore aux veillées foréziennes.

GÉRARD ALBOUY.

LES RESULTATS

COUPE DES CHAMPIONS
(huitièmes de finale)

*Hadjuk Split (Youg.) b. Saint-Etienne (Fr.)	4-1
*Feyenoord (P.-B.) et Barcelone (Esp.)	0-0
*Ruch Chorzow (Pol.) b. Fenerbahce (Tur.)	2-1
Atvidaberg (Suède) b. *Helsinki (Finl.)	3-0
Leeds (G.-B.) b. *Ujpest Dosza (Hongrie)	2-1
Erevan (U.R.S.S.) b. *Cork (Irl.)	2-1
*Bayern Munich (R. F. A.) b. Magdebourg (R. D. A.)	3-2
*Anderlecht (Belg.) b. Le Pirée (Grèce)	5-1

COUPE DE L'U. E. F. A.
(seizième de finale)

*Nantes (Fr.) b. Ostrava (Tch.)	1-0

LA DÉSIGNATION DE MOSCOU POUR LES JEUX OLYMPIQUES DE 1980

Un choix accueilli avec enthousiasme en Union soviétique

De notre correspondant

Moscou. — La presse, la radio et la télévision soviétiques n'ont pas économisé les superlatifs pour saluer la désignation de Moscou comme siège des Jeux olympiques de 1980. Dans un commentaire publié quelques minutes après l'annonce du résultat du vote secret de Vienne, l'agence Tass affirmait que la décision du Comité international olympique est un « triomphe de justice ». En conclusion, l'agence officielle soviétique déclare que « pour les Soviétiques, les Jeux olympiques de Moscou ne seront pas seulement une compétition sportive. Ils constitueront aussi l'application du principe léniniste de coexistence pacifique entre Etats aux systèmes sociaux et politiques différents ».

La plupart des journaux tiennent le même langage, de la *Pravda* à la *Vie agricole*, sans oublier, bien sûr, *Sports soviétiques*, qui consacre deux de ses quatre pages à l'événement. Certains articles donnent d'autre part l'impression au lecteur que la désignation de Moscou n'a été obtenue qu'après une longue et difficile lutte. C'est ainsi que la *Pravda* de Moscou, notamment, reproche à une agence de presse occidentale d'avoir écrit que l'issue du vote ne posait pas de problème. « *Mais si*, affirme ce journal. *Personne ne pouvait être sûr du résultat du scrutin.* »

Sports soviétiques, de son côté, célèbre non seulement « *la reconnaissance des mérites olympiques de la capitale de notre patrie socialiste* », mais dénonce aussi « *les antisoviétiques et les ennemis de la coopération entre les peuples qui, embusqués dans certains organes de la presse occidentale et aidés par certains membres âgés du CIO, ont tout fait jusqu'à la dernière minute pour mettre des bâtons dans les roues de l'histoire olympique* ».

Tous les journaux rendent compte, d'autre part, de la conférence de presse organisée à Vienne par la délégation soviétique et mettent en relief le grand nombre d'installations sportives existant à Moscou et à Tallin, où seront organisées les épreuves de voile. Rappelons qu'aucun spécialiste ne met en cause la capacité de Moscou à organiser les épreuves sportives.

Pas de difficulté financière

La ville — à laquelle ne se posera aucune difficulté financière, — M. Kossyguine lui-même l'a garanti — aura amplement le temps d'améliorer les installations existantes (et donc le « complexe » sportif de Noujniki, dont fait partie le stade Lénine) et d'en construire de supplémentaires.

Il n'en ira pas de même forcément en ce qui concerne l'hébergement de dizaines de milliers de touristes qui voudront se rendre aux Jeux olympiques de 1980. Moscou, en effet, compte actuellement moins de 80 000 lits d'hôtel, ce qui est considéré, même par les responsables, comme nettement insuffisant. Un effort supplémentaire portant sur 20 000 lits est d'ores et déjà en cours, mais les officiels se rendent compte qu'il faudra faire mieux. C'est pourquoi l'organisme Intourist a ouvert des pourparlers depuis quelques mois avec plusieurs grandes compagnies hôtelières internationales. Ces discussions portent sur la construction à Moscou de plusieurs hôtels.

Ces hôtels pourraient être remis à Intourist « clés en main », c'est-à-dire entièrement aménagés. L'une des formules à l'étude prévoit même la construction des hôtels par du personnel étranger (du terrassier jusqu'au plombier). Si cette formule était retenue, ce serait la première fois que les Soviétiques autoriseraient des travailleurs occidentaux à exercer leurs talents sur le territoire de l'U.R.S.S.

JACQUES AMALRIC.

OMNISPORTS

Ce qui fait courir en R.D.A....

Sur l'initiative de l'Association France - République démocratique allemande (1), une délégation de la R.D.A. a donné une conférence de presse le 23 octobre à l'Institut national des sports à Paris. M. Westphal, professeur de sciences sportives à l'Ecole normale supérieure de Potsdam, Mme Haltenhof, chef de service à la Fédération est-allemande de gymnastique et de sport (D.T.S.B.), les athlètes Wolfgang Nordwig et Karin Janz, respectivement champions olympiques à Munich de saut à la perche et de gymnastique, ont donné leurs avis sur les causes des succès sportifs de la R.D.A.

Pour l'essentiel, tout repose sur « *l'état de la société dans lequel se pratique le sport en R.D.A.* », et plus précisément, pour la jeunesse, sur trois motivations : 1) donner la joie de la pratique du sport ; 2) développer la fierté des résultats obtenus ; 3) faire en sorte que le cercle familial ainsi que les autres facteurs sociaux jouent un rôle positif dans l'approche de l'enfant au sport.

Quelques chiffres ont été rappelés qui soulignent l'importance du sport en R.D.A. (17 millions d'habitants) : 180 000 moniteurs et entraîneurs, 300 000 fonctionnaires responsables des clubs, 75 000 arbitres de compétition. En revanche, il n'a pas été possible de connaître le budget du sport en R.D.A. et son pourcentage par rapport à celui de la nation, « *en raison de la complexité des ressources* ». C'est-à-dire les cotisations, ce qui vient des clubs, des entreprises et de l'Etat. Dans un élan, Mme Haltenhof a cependant voulu apporter une estimation, aussitôt contestée par M. Westphal. Il se pourrait bien cependant que la part financière qui est faite au sport en R.D.A. soit au moins le double, sinon le triple, de celle qui est dévolue au sport en France dans le budget national (0,70 %).

La délégation a précisé à nouveau la position de la R.D.A. à l'égard du dopage : la R.D.A. combat ces pratiques et apporte son soutien inconditionnel à toutes les mesures de contrôle. Le fait qu'aucune enquête sérieuse n'ait pu être effectuée dans les camps d'entraînement de la R.D.A. a naturellement été évoqué. Encore une fois, il a été dit que l'organisation de tel voyage d'information « *n'était pas impossible* » et qu'un effort serait fait dans ce sens. — F. J.

(1) Association française pour le développement des échanges et de la coopération entre la France et la République démocratique allemande.

D'un sport à l'autre...

ATHLETISME. — *Cinquante-trois athlètes nationaux et internationaux, réunis à l'I.N.S. le 23 octobre, ont décidé de créer une association dont les objectifs seraient de permettre aux athlètes de prendre une part active à l'évolution de leur sport. Sylvie Thelliez, Yolande Roche, Sainte-Rose, Firca et Lurot font notamment partie du bureau provisoire constitué en attendant l'extension de l'association aux athlètes de province.*

GYMNASTIQUE. — *L'Union soviétique a conservé son titre mondial féminin par équipes en prenant, à Varna, la première place devant la R.D.A. et la Hongrie. L'équipe de France est quatorzième.*

RUGBY. — *M. Ganga, secrétaire général du Conseil supérieur des sports en Afrique (C.S.S.A.), a été reçu par M. Mazeaud, secrétaire d'État à la jeunesse et aux sports. Il a protesté contre la venue en France de l'équipe de rugby d'Afrique du Sud.* « Si la tournée est maintenue, il est plus que vraisemblable que l'Afrique sera alors amenée à réexaminer son attitude à l'égard du sport français »; *a affirmé M. Ganga.*

BUREAUX A LOUER
290 F le m² annuel
à la sortie de Paris
dans une importante zone d'affaires
métro à 150 m de l'immeuble
tél. 292 23 18
le SAINT SIMON nouveau créteil

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

CIRCULATION

La limitation du trafic automobile dans les villes

Des responsabilités partagées entre les mairies et l'État

Un comité interministériel, réuni le mercredi 23 octobre sous la présidence de M. Jacques Chirac, a étudié différentes mesures destinées à limiter la consommation de carburant et à favoriser les transports en commun dans les villes.

Aucune décision n'a encore été annoncée mais, en tout état de cause, des dispositions seront prises d'ici à la fin de l'année, indique-t-on dans l'entourage du premier ministre.

De leur côté, le bureau de liaison de soixante associations de défense de l'environnement dans la région parisienne viennent de demander que soient décider « dans les délais les plus brefs » : une restriction du stationnement automobile et la généralisation des couloirs réservés aux autobus, de manière à créer « un véritable métro de surface ».

C'est à l'aide du « catalogue » mis au point par le secrétariat d'Etat aux transports en liaison avec le ministre de l'équipement et le ministre de l'industrie (*le Monde* du 17 octobre) que le gouvernement s'efforce d'arrêter des dispositions pour « *réduire la consommation d'essence sans pour autant changer la vie des Français* » comme l'a déclaré M. Robert Galley, ministre de l'équipement à l'issue du comité interministériel de mercredi.

Certaines des mesures à l'étude relèvent de l'Etat lui-même. Il en est ainsi de l'abaissement de la limitation de vitesse sur les autoroutes à 130 km/heure au lieu de 120 km/heure, ou de l'augmentation du taux des amendes pour infraction au stationnement. Mais il faut bien reconnaître que la plupart des dispositions qui permettraient de freiner la circulation des voitures particulières et de donner la priorité aux transports en commun (couloirs réservés au autobus, stationnement payant, interdiction de circulation, etc.) sont de la compétence des collectivités locales.

Sur le tas

Ainsi l'article 98 du code d'administration communale donne aux maires la faculté « *d'interdire à certaines heures l'accès de certaines voies de l'agglomération ou de certaines portions de voies, ou de réserver cet accès, à certaines heures, à diverses catégories d'usagers ou de véhicules* ». Dans une récente réponse à une question écrite, le ministre de l'intérieur précisait, en outre, que dans le cadre de ses pouvoirs de police, le maire pouvait prononcer des interdictions générales. Celles-ci doivent cependant être justifiées par « *les nécessités de l'ordre public, cette notion étant entendue au sens le plus large et pouvant notamment comprendre au titre de la tranquillité des habitants les nuisances provoquées par un intense trafic de poids lourds* ».

La crise de l'énergie et les multiples inconvénients qu'entraîne une circulation automobile excessive semblent être des raisons suffisamment sérieuses pour encourager les élus à prendre les dispositions nécessaires et fondées sur le plan juridique. Jusqu'à ces derniers mois, il faut bien dire que la majorité des collectivités locales étaient surtout soucieuses de ne pas mécontenter les automobilistes ou les commerçants qui craignaient que des entraves à la circulation n'entraînent une baisse de leurs chiffre d'affaires. Le récent colloque de Toulouse consacré aux transports urbains et organisé par l'Association des maires de France (*le Monde* daté 13-14 octobre) témoigne toutefois d'une nouvelle prise de conscience dans ce domaine. A cette occasion, les édiles les plus dynamiques n'ont pas hésité à revendiquer davantage de responsabilités pour que, dans le cadre d'une politique d'urbanisme d'ensemble, une priorité réelle soit accordée aux transports en commun.

Mais, pour cela, le gouvernement devrait accepter notamment d'étendre aux villes de moins de trois cent mille habitants la « taxe de transport » versée par les entreprises et accorder une aide plus importante pour financer les transports collectifs en province. Dans ces conditions, les élus seraient mieux armés pour atteindre le double objectif qui les intéresse, comme il semble préoccuper le gouvernement : freiner le gaspillage de l'énergie et améliorer les conditions de vie dans les cités.

En tout état de cause, les mesures de portée nationale que pourraient prendre les pouvoirs publics devront être relayées par une action concrète « *sur le tas* ». Les véritables initiatives appartiennent aux communes. — E. M.

A PROPOS DE...

Des trains en retard

LES CHEVAUX DU « CAPITOLE »

Beaucoup d'usagers de [la] S.N.C.F. se plaignent actuell[e]ment du « dérapage » d[es] horaires. Les voyageurs, [les] hommes d'affaires tout par[ti]culièrement, supportant mal [les] retards des trains de luxe, d[es] trains à supplément.

Ainsi du Trans-Europ-Express Capitole, qui roule entre Paris [et] Toulouse. Ce rapide n'est pas so[u]vent au rendez-vous de Limoge[s] constatent les habitués du rail. [La] S.N.C.F. reconnaît ses torts : au mo[is] de septembre dernier, sur les cent d[es] T.E.E. en circulation dans les de[ux] sens sur cette ligne, onze ont eu [un] retard au terminus supérieur à quin[ze] minutes et trente-cinq un retard inf[é]rieur au quart d'heure.

La Société nationale explique ain[si] ces bavures : « Bien que les loc[o]motives du Capitole soient les pl[us] puissantes de la S.N.C.F., elles [ne] peuvent respecter absolument l'h[o]raire qu'à la condition que le to[n]nage du train ne dépasse pas dou[ze] voitures (soit quatre cent soixant[e-] quatorze places). Aussi, lorsque [le] nombre de voyageurs paraît devo[ir] être supérieur, la S.N.C.F. e[st] conduite à ajouter des voitures. [Il] est alors indispensable d'augment[er] de quelques minutes le temps [de] parcours. Il ne saurait, en effet, êt[re] question, en raison des économie[s] d'énergie, de mettre en marche u[n] deuxième train dont deux voiture[s] seulement seraient occupées. »

Des excuses

Sur la totalité du réseau, 4,7 % des rapides et des express o[nt] accusé, au mois de septembre der[nier], un retard supérieur à quator[ze] minutes (6,8 % au mois de septem[bre] 1973) et 13,3 % un retard d[e] trois à quatorze minutes (13,4 %). Est-ce tolérable ? La S.N.C.F. a de[s] excuses pour expliquer tous le[s] retards : trafic de pointe, travau[x] sur la voie, intempéries, grèves, etc.

Pour autant, les voyageurs ne son[t] pas disposés à se satisfaire de ces explications. Ils comprennent ma[l] que les ingénieurs du fer, qui savent bâtir un système de réservation électronique des places, organiser la circulation des rames de banlieue à la gare Saint-Lazare, soient désarmés lorsqu'il s'agit de faire arriver le Capitole à la minute près à Limoges. Tout cela pour une simple affaire de chevaux.

Faits et projets

Aménagement du territoire

● LE TRANSFERT DE LA PREFECTURE DU VAR. — A M. Gaudin, député socialiste du Var, qui s'étonnait que le transfert de la préfecture du Var ait été décidé avant l'avis du conseil général, M. Poniatowski, ministre de l'intérieur, a précisé, le 23 octobre, qu'il attend d'avoir les consultations du conseil général et des deux conseils municipaux intéressés pour soumettre ces propositions au gouvernement.

Environnement

Montagnes à vendre

La société pour la protection de la nature dans le Sud-Ouest (SEPANSO), a présenté, le mercredi 25 septembre, un film, « Montagnes à vendre ». Tourné grâce à six cents souscripteurs privés, le court métrage expose la situation de la haute vallée du Soussoueou (Pyrénées-Atlantiques), menacée par un projet de station de ski de sept mille lits.

Cette vallée ne fait pas partie du parc national des Pyrénées dont, au cours du débat qui a suivi, on a vivement critiqué le découpage et la gestion. Un autre projet d'aménagement touristique a été dénoncé : celui qui, sur les pentes du puy de Sancy (Puy-de-Dôme), prévoit une station de cinq mille lits.

● MYSTERE A MARKOLSHEIM. — Les militants du Groupe d'information et de sauvegarde de l'environnement de Marckolsheim (GISEM), qui occupent depuis cinq semaines le terrain de la Chemische Werke, protestent à nouveau (*le Monde* du 29 septembre) contre un autre projet d'installation, sur la même zone industrielle : celui d'une usine productrice de plomb tétraéthyle du groupe américain Ethyl Corporation. Le nouveau maire de Marckolsheim souligne que la municipalité « *n'a jamais été avisée de ce projet* », et la préfecture du Bas-Rhin déclare que la société en question « *n'a pas, à ce jour, déposé de demande d'implantation* ».

● LES MEDECINS ET LES ESPACES VERTS. — Dans la communication qu'ils ont faite le 15 octobre devant l'Académie de médecine, les professeurs R.-A. Marquezy et J. Boyer ont notamment déclaré : « *Paris, avec ses vingt-cinq mille habitants au kilomètre carré — trente-cinq fois la densité urbaine moyenne et six cent cinquante fois la densité rurale moyenne, — est la capitale la plus dense du monde : deux fois plus que New-York et que Tokyo, trois fois plus que Londres et huit fois plus que Berlin.*

» *Il serait bon que l'Académie rappelle le vœu unanime qu'elle avait émis en 1961, se réjouisse du projet de création d'un espace vert à l'emplacement des Halles et souhaite que cet espace vert ne soit pas altéré par un vaste garage ou un immense central téléphonique sous-jacent.* »

District parisien

● AU CONSEIL DE PARIS. — Dans l'article intitulé « Le débat sur le statut de la capitale est ouvert » (*le Monde* du 22 octobre, p. 31), il fallait lire : « *Cent vingt conseillers seraient élus au lieu de quatre-vingt-dix actuellement* (et non quatre-vingt-treize) ».

Marine marchande

● LE BUDGET DES PORTS MARITIMES. — Dans l'article intitulé « Les ports français s'équipent pour le trafic par conteneurs » (*le Monde* du 22 octobre), il était indiqué que la direction des ports maritimes disposait d'une « enveloppe » d'une cinquantaine de millions de francs qui n'étaient pas encore affectés. Cette somme devrait être utilisée essentiellement pour éponger la hausse du coût des travaux portuaires, d'une année sur l'autre. En effet, de juin 1973 à juin 1974, l'indice d'augmentation des coûts dans les travaux publics est passé de 160,8 à 201,2, soit une hausse de 25,1 %.

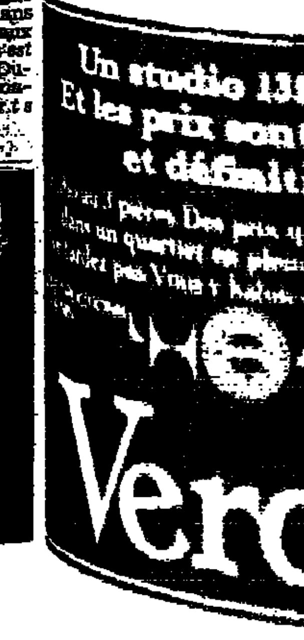
● UN NOUVEAU PRESIDENT POUR LES CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE. — Le conseil d'administration des Chantiers de l'Atlantique, le plus important chantier naval français, se réunit ce jeudi après-midi 24 octobre. Le conseil devrait enregistrer la démission de M. Jean Cahen-Salvador, qui est président-directeur général depuis 1971.

C'est M. Pierre Loygue, vice-président - directeur général des Chantiers depuis 1966, qui devrait être nommé président.

Tourisme

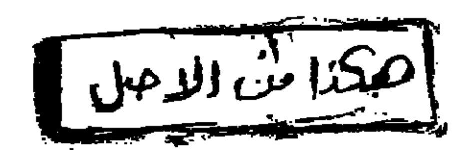
● MOINS D'ARGENT POUR LA NEIGE. — La commission sénatoriale des affaires économiques a entendu, le 23 octobre, M. Gérard Ducray, secrétaire d'Etat au tourisme. M. Ducray a informé les commissaires que le taux de la T.V.A. applicable aux terrains de camping sera réduit par la loi des finances pour 1975. L'aide à la montagne souffrira d'une réduction dans la dotation inscrite aux charges communes. « *Il n'est pas prévu*, a précisé M. Ducray, *de lancer en 1975 de nouvelles stations de sports d'hiver.* »

FAITS ET CHIFFRES 1974
numéro hors série du
NOUVEL observateur
vient de paraître !









ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

TRANSPORTS

ROISSY OU L'ENFANCE DE L'AIR

Les grandes personnes, tout [em]barrassées de leurs préjugés [et] de leurs habitudes, ont mis [du] temps à accepter l'aéroport [Ch]arles-de-Gaulle à Roissy-en-[Fr]ance. « Orly, c'était tellement [m]ieux », disaient-elles alors, [pr]ises de panique devant le [j]amais vu ».

Les enfants, eux, pénètrent de [pl]ain-pied, sans référence, dans [ce] nouveau monde. L'aéroport [Ch]arles-de-Gaulle n'a pas, pour [eu]x, le goût d'un fruit amer. [Lâ]chés dans l'aéroport, ils n'y [p]araissent pas dépaysés. Le test [d]'Air France fait le mercredi [2]3 octobre sur une centaine de [je]unes — de neuf à quatorze [a]ns — a démontré que point [n]'était besoin d'être polytechni[c]ien pour savoir prendre un [a]vion à Roissy.

« Ici, c'est moderne. Il y a [d]es tapis roulants qui montent [e]t qui descendent, des portes qui [s]'ouvrent toutes seules », note [u]n enfant. « Le béton est un [p]eu triste, constate un autre, [m]ais c'est animé, il y a beau[c]oup de magasins, des hôtesses [d]e toutes les couleurs. » Un [p]oint noir quand même : les [C].R.S. qui fouillent les passagers. [«] Pourquoi la police ici, on n'a [r]ien fait de mal. Alors, ils peu[v]ent nous emmener ? » s'inter[r]oge un jeune voyageur.

Plus rien vraiment ne les [é]tonne ni ne les émerveille. [«] Roissy, on l'a déjà vu à la [t]élé », disent-ils. « Décidément, [i]l n'y a plus d'enfants », sou[p]irent les esprits chagrins. — [J].-J. B.

UN EMPRUNT POUR AIR INTER. — Le conseil d'administration d'Air Inter a décidé de faire deux emprunts pour un montant d'environ 250 millions de francs. Une émission de 42 millions de francs d'actions convertibles sera lancée par les actionnaires de la compagnie — notamment Air France, la S.N.C.F. et la Caisse des dépôts — en collaboration avec le Crédit lyonnais.

Ces mesures aideront à financer le plan d'équipement de la compagnie, notamment l'achet des dix Mercure.

Elles permettron taussi de redresser la situation d'Air Inter, qui prévoit un déficit de 45 millions de francs pour 1974 (*le Monde* du 18 octobre).

LE NOUVEL AÉROPORT DE BERLIN-OUEST A ÉTÉ INAUGURÉ

(De notre correspondant.)

Bonn. — M. Olivier Wormser, ambassadeur de France en République fédérale, et M. Klaus Schütz, bourgmestre de Berlin-Ouest, ont inauguré le mercredi 23 octobre le nouvel aéroport de Tegel-Sud. Celui-ci est appelé à remplacer, à partir du 1er novembre, l'aéroport de Tegel-Nord, utilisé par Air France, et à partir du mois d'avril 1975 celui de Tempelhof, utilisé par la PANAM et B.E.A.

« Les raisons pour lesquelles l'ambassadeur de France est présent à la cérémonie d'aujourd'hui sont connues de tous », a déclaré M. Wormser, faisant ainsi allusion au fait que c'était lui, en sa qualité de haut commissaire, et non un représentant de la République fédérale, qui inaugurait les nouvelles installations.

Situé en secteur français, l'aéroport de Tegel-Sud, qui représente un investissement de 450 millions de deutschemarks, est prévu pour accueillir dans un premier temps cinq millions de passagers par an. Le Sénat de Berlin s'est vu contraint d'accorder des indemnités de 9,6 millions de deutschemarks aux compagnies américaine et britannique pour les convaincre de déménager de Tempelhof à Tegel.

D. V.

● D'AUTRES PISTES POUR NICE ? — Le conseil général des Alpes-Maritimes a décidé de porter sa participation à l'extension de l'aéroport de Nice-Côte d'Azur à 46,2 millions de francs, soit 17,5 % du montant des travaux, au lieu de 15 %. Le coût de cette opération, qui consiste à gagner près de 300 hectares sur la mer, est estimé à 200 millions de francs. Cette dépense doit être supportée pour un tiers par la ville de Nice et le conseil général des Alpes-Maritimes, un tiers par la chambre de commerce et d'industrie des Alpes-Maritimes, un tiers par l'Etat. Or ce dernier, dans le budget de 1975, a différé sa participation (*le Monde* du 3 août). Pour M. Jacques Médecin, président du conseil général, *« précéder l'Etat dans une opération de cette nature l'incitera à prendre une décision de financement »*.

DEUILS DANS LA GRANDE CUISINE

Deux grands chefs de cuisine viennent de mourir : en France, [Je]an-Baptiste Troisgros ; en Suisse, Jacques Lacombe.

« PAPA TROISGROS »

[C]'est un deuil de la table, mais [au]ssi de l'amitié que la dispari[tio]n de « papa Troisgros ». C'est [en] 1930 que ce Bourguignon, dont [la] truculence roulait les « r » [co]mme les tonneaux dans un cel[lie]r, s'installa place de la Gare, [à] Roanne. Il avait des idées et [l'o]piniâtreté nécessaire pour les [im]poser. D'abord, l'intransigeance [su]r la qualité des produits ; en[su]ite, une aversion pour les faus[se]s richesses et des sauces trop [lo]ngues. Enfin, il provoquait et [pr]ovoque toujours une petite ré[vol]ution en affirmant que les vins [ro]uges ne doivent pas être servis [ch]ambrés mais dans un seau [d']eau froide.

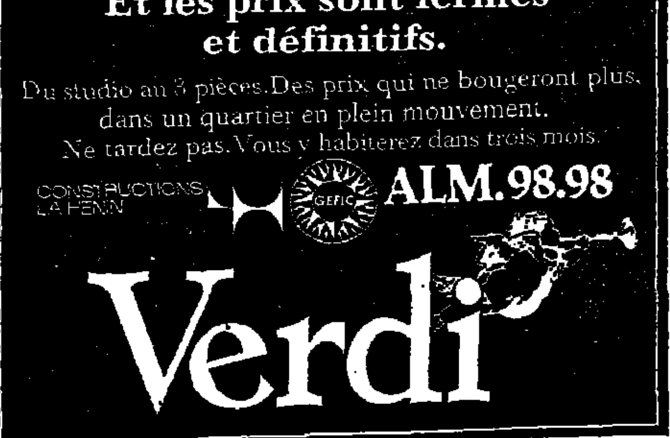
Jean-Baptiste Troisgros a eu le [bo]nheur d'avoir deux fils, Jean et Pierre, qui, tous deux, après avoir été élèves de Fernand Point et « Meilleur ouvrier de France », se sont réunis pour faire de l'hôtel de la Gare de Roanne, chez les Troisgros, une maison renommée internationalement, un coq rouge couronné au Kléber, *trois étoiles au* Michelin.

Jusqu'à sa mort, Jean-Baptiste Troisgros aura été là pour animer de son bon rire et de sa chaude amitié cette maison qui restera toujours la sienne. Et tous les gourmets qui passeront par Roanne se régaler des escalopes de saumon à l'oseille, du navarin de homard, de la côte de bœuf au fleury et du grand dessert, se souviendront de Jean-Baptiste Troisgros.

JACQUES LACOMBE

En quelques années, Jacques [L]acombe avait fait de Cologny, [p]rès de Genève, un haut lieu de [la] cuisine. C'est à l'auberge du [Li]on d'Or que les gourmets de [Su]isse apprirent, grâce à ce cui[si]nier prestigieux, la sincérité et [la] simplicité de la vraie grande [cu]isine. C'est chez lui que vinrent, [po]ur le micro de Catherine [M]ichel, la « gourmette » de la [ra]dio suisse romande, commenter leurs recettes, des chefs comme Paul Bocuse, Alain Chapel, Jacques Manière, Raymond Oliver... Tous m'ont dit combien l'amitié et le talent de Lacombe les avait impressionnés et on n'oubliera point son gratin de poireaux, son gâteau de foies blonds et vingt autres plats qui firent sa renommée.

LA REYNIÈRE.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

BILLET

L'ÉCONOMIE ÉCONOME

« S'il est normal que des pays cherchent à atténuer le choc que leur économie subit actuellement par des emprunts, il est indispensable de concevoir ces emprunts non pas comme un moyen de prolonger les déséquilibres mais comme un procédé pour mieux concentrer les efforts vers une réorientation structurelle », *a notamment déclaré M. Raymond Barre qui traitait mercredi soir à Paris devant les membres de l'Association nationale des docteurs ès sciences économiques le thème redoutable suivant :* « L'économie occidentale va-t-elle vers une grande crise ? » *Pour l'orateur, aucune des catastrophes qui étaient couramment évoquées à la fin de l'année dernière et au début de celle-ci ne s'est encore produite. Il n'empêche que si certains pays considéraient les appels aux crédits extérieurs* « comme le moyen de se faire assister », *le moment arriverait bientôt où les pays détenteurs de capitaux leur refuseraient leur concours et où les institutions internationales ne seraient plus disposées* « à prendre de trop grands risques ».

M. Barre, qui n'a pas l'habitude de chercher à contredire les idées reçues pour le simple plaisir de contredire mais qui les bouscule souvent par souci de l'analyse, se trouve ainsi dans plusieurs occasions amené à prendre le contre-pied de la mode. Certains se souviendront qu'il y a trois ans, alors qu'il était encore vice-président de la Commission européenne, il s'était élevé contre les propositions simplistes faites par les partisans de la croissance zéro et cela à l'époque où le président de la même commission, qui était M. Sicco Mansholt, se ralliait bruyamment aux thèses les plus extrémistes du club de Rome. Aujourd'hui tout le monde parle de crise. M. Raymond Barre, sans faire preuve pour autant « d'un optimisme de commande » *qu'il laisse à d'autres, rappelle les capacités d'adaptation et le dynamisme des économies capitalistes modernes.*

Un gouvernement courageux

Dans les circonstances présentes, un double effort s'impose à elles. Il s'agit d'abord de procéder à un « assainissement conjoncturel », *qui comporte d'abord la lutte contre l'inflation, pour laquelle, du reste, M. Raymond Barre estime que les objectifs à la portée des gouvernements sont relativement modestes. C'est ainsi qu'il ne croit pas que les Etats-Unis et l'Allemagne, les deux principales économies* « sur lesquelles les autres doivent bon gré mal gré se régler », *puissent retrouver — ou en ce qui concerne le deuxième des pays cités maintenir — un rythme d'inflation qui soit inférieur à 7 % environ. Si la République fédérale est seule aujourd'hui à connaître une hausse des prix de cet ordre, cela tient à plusieurs circonstances exceptionnelles :* « Les Allemands croient au mérite de la stabilité, et ils ont un gouvernement courageux... »

En somme, les nations occidentales vont être amenées à « retrouver les exigences et les contraintes auxquelles elles ont essayé d'échapper. Nous venons de vivre une période de grande consommation, la période à venir sera celle de l'épargne et de l'investissement. Nous venons de vivre une période de gaspillage, la période à venir sera une époque d'économie ». *Et, ajoute M. Raymond Barre,* « peut-on s'étonner que l'économie soit économe ? ».

La réorientation structurelle doit s'accompagner d'une modification de la composition de la demande. Tout cela ne se fera pas sans peine. « Il est illusoire de s'imaginer, *a dit encore M. Barre,* que l'économie puisse retrouver son souffle sans préalablement connaître un ralentissement ou même, dans certains pays, une récession. » *On ne pourra donc pas éviter un accroissement du chômage, et, à plus long terme, un nouvel équilibre se produira très différent* « de la situation de suremploi artificielle » *que les pays industrialisés ont connue au cours des dernières années.*

Est-ce à dire qu'on pourra éviter une répétition des tragiques événements de 1929 et des années qui s'ensuivirent ? M. Raymond Barre estime que la situation présente est très différente de celle qui régnait à l'époque. Les économies modernes ont en quelque sorte un certain nombre de « filets » *pour les empêcher de plonger dans une grave dépression. Ces filets sont d'ordre économique (importance des activités de l'Etat et des dépenses publiques), social (aide aux chômeurs, qui garantit un certain revenu aux ménages), monétaire (les banques centrales sont prêtes à jouer le rôle de prêteur de dernier ressort en cas de difficulté de l'appareil bancaire). Tous ces facteurs tendent à limiter l'intensité du retournement de conjoncture.*

De toute façon, « le temps de la facilité est terminé ».

PAUL FABRA.

Rumeurs et démentis

Il a fallu que les rumeurs courant depuis plusieurs semaines dans les milieux bancaires et boursiers sur d'éventuelles difficultés du groupe Paribas se fassent vraiment insistantes pour que ce dernier se résolve à publier un démenti énergique et... inhabituel. Non, « *la Banque de Paris et des Pays-Bas ou ses filiales n'ont subi aucune pertes importante sur les marchés des changes, de l'or et des eurodevises, où elles ne prennent jamais aucune position spéculative* ». Non, « *le groupe Paribas n'a jamais effectué aucune opération sur le marché des matières, auquel il est totalement étranger* ». Il est, en outre, « *extrêmement attentif à la qualité de ses contreparties dans toutes ses opérations, et n'a, de ce fait, subi aucune répercussion des difficultés rencontrées ces derniers mois par des établissements étrangers* », notamment la Bankhaus Herstatt, avec laquelle il n'était plus en relations depuis trois ans (pas plus que le groupe Suez, sur lequel les mêmes rumeurs avaient couru, soit dit en passant).

Enfin, son président, M. Jacques de Fouchier, a demandé à la Commission des opérations de bourse de « *procéder à une enquête pour tenter de déterminer pour qui et dans quel intérêt de telles rumeurs ont pu être propagées avec une semblable insistance* ».

Effectivement, il est peu commun de voir l'un des deux premiers groupes bancaires du secteur privé français se trouver contraint de publier un communiqué pour éviter une dégradation plus accentuée de son crédit « moral ». Ce genre de bruit est de plus en plus fréquent dans l'atmosphère très lourde qui règne dans les milieux bancaires nationaux et internationaux, fortement secoués par les nombreux « accidents » survenus depuis le début de l'année. En juillet dernier, par exemple, il ne se passait de journée ou de semaine sans que, de source londonienne, ou zurichoise, l'on ne fasse état de difficultés rencontrées par une banque européenne, « peut-être française », à laquelle, dans un cas précis, la Banque de France aurait même dû porter secours, ce qu'elle avait, à l'époque, officieusement démenti avec la dernière énergie, de même que le Crédit Commercial de France, dont le nom avait été le plus prononcé. La toute puissante Commission de contrôle des banques sait parfaitement à quoi s'en tenir sur ce sujet ; l'on pourrait déplorer, à cette occasion, qu'elle ne veuille jamais se départir officiellement de son mutisme pour calmer les esprits et couper les ailes aux « canards » qui volent de plus en plus vite ces temps-ci. Relevons, néanmoins, que la Commission n'a guère la possibilité de contrôler les activités des filiales étrangères des établissements français. — F.R.

LE MARCHÉ FRANÇAIS DE L'AUTOMOBILE S'EST LÉGÈREMENT REDRESSÉ EN SEPTEMBRE

Les résultats du mois de septembre publiés par la Chambre syndicale des constructeurs d'automobiles sont meilleurs que les commentaires des firmes ne le laissaient prévoir. Les immatriculations de voitures particulières ont atteint 186 915 unités, en recul de 9,7 % sur septembre 1973 (de 13,7 % si l'on tient compte des jours ouvrables). Le marché s'est donc redressé, puisqu'il accusait, depuis le mois de juin, une chute de 20 % environ sur l'an passé. La Chambre syndicale note cependant que ce redressement est dû pour l'essentiel à une reprise « provisoire » des ventes au cours des derniers jours de septembre « du fait de l'annonce d'une prochaine augmentation des prix », et que pour le mois d'octobre les commandes ont retrouvé leur « niveau inquiétant » du début du mois de septembre. Les constructeurs français sont toutefois mieux placés que leurs concurrents étrangers : ces derniers ont vu, en effet, leurs ventes diminuer de 33,3 % en septembre contre 8,3 % seulement pour les firmes françaises. Le niveau des exportations s'est également redressé en septembre ; elles ont atteint pour les voitures particulières et commerciales 113 706 unités, soit 1,8 % de plus qu'un an auparavant, et au cours des neuf premiers mois de l'année n'ont accusé qu'une baisse de 3,7 %, alors que sur les principaux marchés européens les ventes chutaient de quelque 20 %. La production, enfin, a diminué en septembre de 11,3 % par rapport à l'an passé, atteignant 251 996 unités. Les constructeurs français semblent donc avoir sérieusement réduit leurs cadences depuis la rentrée, puisque, au cours des neuf premiers mois de l'année, la production n'a diminué que de 2,5 % par rapport à 1973.

● ERRATUM. — Une regrettable coquille typographique nous a fait écrire dans le bulletin de l'étranger du 24 octobre intitulé « La peur de manquer », que le coût de 200 000 tonnes de sucre achetées sur le marché mondial serait de 220 millions de francs. Il fallait lire bien entendu 220 millions de dollars.

M. MALINVAUD EST NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INSEE

M. Cortesse lui succède à la tête de la direction de la prévision

M. Edmond Malinvaud, directeur de la prévision au ministère de l'économie et des finances, a été nommé directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), en remplacement de M. Jean Ripert, devenu commissaire général du Plan.

M. Pierre Cortesse, qui succède à M. Malinvaud, était jusqu'à ce jour directeur de cabinet du secrétaire d'Etat du budget, M. Poncelet.

Un économiste

Grand, très anglo-saxon d'apparence, M. Edmond Malinvaud est né en avril 1923. Ancien élève de l'Ecole polytechnique (1942), il a été administrateur à l'INSEE de 1947 à 1966. Il mena parallèlement des activités de chercheur et d'enseignant à la Cowles Foundation for Research in Economics, à Chicago (1950-1951), et à l'université de Californie, à Berkeley (en 1961 et en 1967). Directeur de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE) de 1962 à 1966, directeur du département de la recherche à l'INSEE depuis 1967, professeur associé à la faculté de droit de Paris (1969-1971), M. Edmond Malinvaud avait été nommé directeur de la prévision, en février 1972, succédant alors à M. Jean Serisé, actuel chargé de mission auprès du président de la République.

Il avait accepté ce poste pour confronter — avait-il confié — les vues théoriques et abstraites de l'homme de science aux nécessités qui pèsent sur l'homme politique (la direction de la prévision est en effet une sorte de phare éclairant le court terme et donc en butte aux contraintes qui pèsent sur la politique). Côté pouvoir, il semble que M. Giscard d'Estaing, du temps où il était ministre de l'économie et des finances, avait été très sensible à la renommée de M. Malinvaud comme économiste, renommée qui lui permettait de faire bonne figure face aux attaques qui, à l'époque, se multipliaient contre la Rue de Rivoli, à laquelle on reprochait d'être trop financière et d'ignorer l'économie.

M. Malinvaud est l'auteur de plusieurs ouvrages d'économétrie et, plus récemment, d'une étude sur la croissance française.

Un financier

M. Pierre Cortesse, qui succède à M. Malinvaud à la tête de la célèbre D.P. (direction de la prévision) du ministère de l'économie et des finances, n'est pas un économètre comme son illustre prédécesseur. Né le 20 novembre 1927, M. Cortesse a d'abord reçu une formation philosophique. Après être sorti de l'Ecole nationale d'administration en 1951, ce lettré un peu sceptique, fin et cultivé, lecteur assidu d'Arnold Toynbee, fut directeur adjoint au cabinet de M. Michel Debré, alors ministre des finances (1966), puis directeur du cabinet de Robert Boulin, secrétaire d'Etat au même ministère. M. Pierre Cortesse fut ensuite chef du service du commerce à la direction générale du commerce intérieur et des prix du ministère de l'économie et des finances (1968), avant d'être nommé chef de la mission de contrôle économique et financier des entreprises de recherche, d'exploitation et de transport des produits pétroliers. Il était depuis juin directeur de cabinet du secrétaire d'Etat du budget, M. Poncelet.

Al. V.

AU CONSEIL DES MINISTRES

M. Giscard d'Estaing : l'agriculture française a de très grandes chances devant elle

Au cours du conseil des ministres du mercredi 23 octobre, le ministre de l'agriculture, M. Bonnet, a rendu compte de l'accord des Neuf à Luxembourg sur la politique sucrière.

Selon M. Rossi, le président de la République a insisté à ce propos sur deux points : le premier est que la solidarité à neuf a parfaitement joué, notamment pour les problèmes des déficits anglais et italiens. Le deuxième point est celui-ci : « Il y a une situation difficile pour l'agriculture française, mais les besoins mondiaux vont croissant à une dimension et une cadence telles que l'agriculture française a devant elle de très grandes chances. Et la France, qui a toujours voulu avoir une politique agricole, et qui a soutenu cette position contre certains économistes qui pensaient que c'était un fardeau, a donc maintenu un secteur qui présentera dans l'avenir des avantages fort importants. »

Le conseil a d'autre part discuté de l'emprunt européen. M. Rossi a rappelé que la France avait demandé cet emprunt et qu'elle s'était heurtée aux réticences d'un de nos partenaires, l'Allemagne. Le conseil a en définitive approuvé le principe de cet emprunt dont un certain nombre de modalités restent à fixer. Il donne satisfaction aux Allemands, qui craignaient que l'on n'aboutisse à des détournements de procédure. Aussi a-t-il été bien précisé que cet emprunt ne servirait qu'à compenser les déficits des balances des paiements.

Le président de la République a fait observer, selon M. Rossi, qu'il y a quelque temps tout le monde s'inquiétait des rapports franco-allemands, on y voyait des tumultes et des orages. En fait la solidarité franco-allemande a joué, ce qui montre qu'en matière communautaire il ne faut pas trop s'inquiéter de la situation du moment précis. Les réunions de Bruxelles ont démontré, a-t-il conclu, une volonté politique certaine.

● *M. Paul Gentil*, directeur général de la Société nationale des chemins de fer français, a été nommé directeur des transports par fer. (Cette fonction, qui a été précisée par un décret du 15 décembre 1965, a été créée pour les besoins de la défense nationale.)

● *Au Conseil économique et social*, deux nouveaux membres viennent d'être nommés : M. Alain Bienaymé, professeur de sciences économiques à l'université de Paris-Dauphine, ancien conseiller technique au cabinet de M. Edgar Faure aux ministères de l'agriculture (1966-1968), puis de l'éducation nationale (1968-1969), et M. Jean-José Clément, directeur général des Rhums Clément, administrateur de la Banque des Antilles françaises, expert auprès de l'Union européenne des alcools, eaux-de-vie et spiritueux.

Un trois pièces 309.500 F.
Et c'est dans Paris, à Italie, à la porte de deux métros.
C'est près de tout. Venez tout de suite.
Les prix sont fermes et définitifs.
Appartements modèles 146, boulevard Masséna, ouverts tous les jours de 14 à 19 heures, samedi et dimanche de 10 à 19 heures.
Verdi

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Les « tiers-mondes »

II. — Les avatars du « modèle industriel »

par PHILIPPE SIMONNOT

Dans un premier article (« le Monde » du 24 octobre), Pierre Drouin a montré que les cartes du tiers-monde n'étaient pas seulement brouillées par ce qu'il est convenu d'appeler la « crise du pétrole ». C'est la notion même de développement qui est remise en cause.

« Partant de ce raisonnement économique très profond qu'en Amérique le capital est bon marché et la main-d'œuvre coûteuse, alors que chez nous c'est l'inverse. et que par conséquent nous ne devrions pas singer l'Amérique. Fédétov en vint à la conclusion suivante : « Nous n'avons aucun intérêt, pour le moment, à acheter des chaînes de montage américaines très onéreuses; pour les dix années à venir, il nous est plus avantageux d'acheter à meilleur prix des machines anglaises moins perfectionnées et d'y affecter davantage d'ouvriers. Dans dix ans. de toute façon, il faudra les remplacer, quelles qu'elles soient, et alors nous en achèterons de plus coûteuses. » Et voilà, nuisance ! Sous couleur d'économie, l'accusé s'oppose, en fait, à ce que l'industrie soviétique soit dotée de matériel de pointe (1). »

Le procès de l'ingénieur Fédétov, l'un des membres du « parti industriel » date de 1928, c'est-à-dire au moment du « décollage » économique de l'U.R.S.S. — situation dans laquelle beaucoup de pays du tiers-monde se trouvent aujourd'hui. Quarante-six ans plus tard, ce ne sont plus des chaînes de montage que l'Union soviétique achète en Occident, mais des usines « clé en main » ultra-modernes. Qu'en sera-t-il dans quarante-six ans pour les pays actuellement « en voie de développement » selon l'expression consacrée ?

Le problème posé alors en U.R.S.S. est toujours actuel pour le tiers-monde : Quelle est la meilleure combinaison possible de travail et de capital pour un pays donné, dans des circonstances données, afin d'assurer son développement ?

Les disciples de Fédétov sont plutôt de lignée libérale : ils partent de la constatation des prix relatifs actuels du travail et du capital et en déduisent la combinaison optimale.

A l'opposé, se situent les révolutionnaires, ceux qui veulent forcer le destin, rompre « les cercles vicieux du développement », brûler les étapes en accumulant le plus vite possible le plus possible de capital. Les Soviets ne sont rien sans l'électricité. En termes modernes, le modèle est devenu celui de l' « industrie industrialisante », nouvel avatar de la mystique de l'industrie lourde et des grands travaux d'infrastructure, basée sur l'idée que l'industrie possède en soi des vertus de développement et que plus elle contient de capital par unité de production (plus elle est « capitalistique »), plus grands sont ses effets d'induction sur le reste de l'économie. Le « parti industriel », au fond, ce n'était pas Fédétov et ses camarades-ingénieurs qui s'efforçaient de limiter les gâchis de capital d'une industrialisation outrancière, mais leurs accusateurs. Et leur triomphe a été quasi universel. Il a même atteint la France de Georges Pompidou !

Jusqu'à la découverte de l'anti-modèle de Mao, le modèle industriel était universellement célébré par tous les économistes depuis la victoire de l'école de Manchester sur celle des physiocrates, d'Adam Smith sur Quesnay. Quel mépris pour le monde rural! Marx parlait de la « *stupidité* » des paysans. Nées de l'observation de la révolution industrielle, les catégories de l'économie politique s'appliquent mal à l'agriculture, au « tertiaire ». La réflexion sur l'économie de l'éducation — domaine essentiel s'il en est — a lamentablement échoué.

Variantes et illusions

Le modèle a connu de multiples variantes, soit à cause du régime juridique de la propriété (capitalisme, socialisme), soit à cause du système politique (centralisé, décentralisé), soit encore tout simplement du fait des particularismes nationaux : d'où les fameux « miracles » allemand, français, japonais, italien, et — le dernier en date — brésilien.

Chaque culture a réagi à sa manière pour tenter de se défendre contre l'agression du système de valeurs industrielles — avec plus ou moins de bonheur, selon la force des traditions existantes au moment de l'impact et le rapport des forces qui s'est instauré entre le colonisateur et le colonisé.

Même l'Afrique noire décimée par l'esclavage, dont le passé a été en quelque sorte détruit, qui ne peut s'appuyer que sur les trous de sa mémoire collective pour projeter son avenir, même l'Afrique noire a son propre style de croissance, et ce qui n'apparaît aujourd'hui que comme des copies maladroites et disparates du « modèle blanc », ce sont les « débris » d'un monde futur bien à elle.

De même qu'il est inévitable que les puissances dominantes cherchent à imposer leur modèle de développement — les Soviétiques n'ont pas échappé à ce travers du Blanc qui veut faire le bonheur des « indigènes » malgré eux — de même est-il fatal qu'en se transposant le modèle éclate et engendre des résultats méconnaissables aux yeux de ceux qui l'ont apporté. Le capitalisme n'est pas issu des civilisations dominantes du quinzième siècle, mais est apparu à leur périphérie. C'est à la périphérie des sociétés industrielles que naissent et naîtront les anti-modèles.

Il y a trop de pays dans le monde où le modèle industriel flamboie dans un environnement de misère ; une minuscule élite se pavanant devant les masses encore impuissantes ; bref, la dictature, de droite ou de gauche, d'une bourgeoisie qui souvent dans les pays les plus faibles et les plus petits n'est que le paravent derrière lequel l'ancien colon exerce son pouvoir, mais qui peut aussi, intégrée à l'Etat, avoir sa propre autonomie de décision.

La valeur donnée au temps

Si l'on décante toutes ces expériences, si l'on revient au modèle pur de l'industrialisme, qu'observe-t-on ? Une certaine valeur donnée au temps, en d'autres termes une certaine valorisation du futur par rapport au présent. Et ici, l'on retrouve encore le procès de Fédétov, c'est-à-dire la combinaison du travail et du capital. Quelle importance relative donner à l'un ou l'autre de ces facteurs ? Plus on tient compte du futur — c'était le cas au début en U.R.S.S., — plus les lendemains sont enchanteurs, plus « capitalistique » sera la technique de développement choisie. L'accumulation forcée du capital suppose le sacrifice d'une ou deux générations, et donc aussi la dictature d'une élite qui, elle, bien sûr, profite plus ou moins ostensiblement du temps présent. Dans la mesure où l'aide étrangère est une aide en capital au capital, elle abaisse le coût relatif du capital et, donc, renforce le processus.

L'accumulation du capital peut cependant prendre deux formes : ou bien elle est mise directement en œuvre par l'élite, qui est assez sûre de son pouvoir pour imposer le chômage à une ou deux générations et promettre des lendemains combien incertains ; ou bien elle est en quelque sorte déléguée aux cerveaux centraux du système, par le truchement des multinationales ; une industrie de main-d'œuvre peut alors se développer, comme au Mexique, en Corée du Sud ou en Inde, et à l'état embryonnaire en Côte-d'Ivoire. Ces derniers pays connaissent une situation de l'emploi un peu moins dramatique, mais ils se condamnent à ne jamais obtenir une quelconque autonomie technologique et à servir de relais à l'accumulation du capital par les pays les plus riches, la plus-value engendrée par leur travail étant transférée sous une forme ou sous une autre vers les métropoles dont ils sont les colonies, au sens économique du terme.

La tentative de Mao

Mao Tse-toung, en s'appuyant non pas sur l'industrie et la ville mais sur l'agriculture et la campagne, a tenté d'inverser le modèle industriel. La combinaison de travail et de capital dans monde rural chinois est fait ment capitalistique, autrement les outils utilisés par les pays sont rudimentaires, voire pri tifs. Aussi bien la valeur du ter est-elle différente : comme remarqué Wassily Léontief, si paysans appuient le régime co muniste chinois, c'est parce qu leur a promis non pas des len mains lointains, mais de pe progrès au jour le jour, visible l'œil nu, si l'on peut dire, et c ces promesses ont toujours tenues.

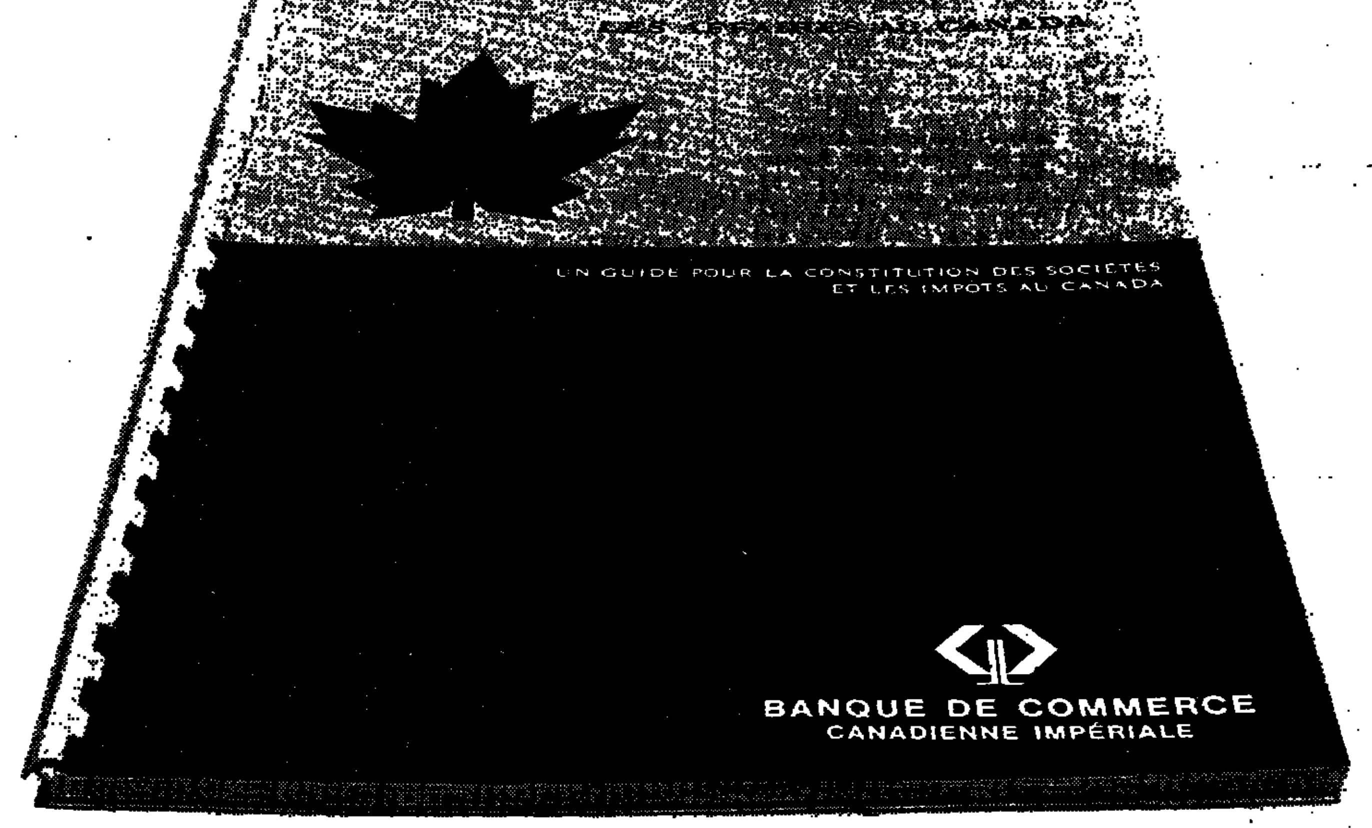
Il reste que la grande indust chinoise est, semble-t-il, confor au modèle « capitalistique ». L'é nomie chinoise n'échappe pas fameux « dualisme », et sa doute la désarticulation du s teur moderne par rapport à l'e semble est-elle aussi forte qu'a leurs. Il n'en reste pas moins q grâce à une meilleure combin son du travail et du capital da l'agriculture, la Chine paraît av réussi là où l'échec des politiqu de développement est le pl patent, mais — on l'oublie tr souvent à cause de la « mode » moment — à un prix de sa considérable. Du même coup, e a entravé l'exode rural, empêc la formation de bidonvilles, et mendicité, qui sont si souvent règle dans le tiers-monde.

Mais de quoi s'agit-il d'abord de développement ou de pui sance ? La généralisation du m dèle industriel — ou de son ant modèle — n'est peut-être q secondairement un phénomè économique. Les meilleurs écon mistes avouent ne pas savoir e pliquer les causes de la croissan en longue période. Dans les ra ports de forces qui s'établisse à l'intérieur des nations comm entre les nations, l'industrialism sert de prétexte et aussi de sup port au pouvoir.

Prochain article :

« ILS NE MOURAIENT PAS TOUS... »

(1) Soljenitsyne, *l'Archipel du Goulag.*



Une bonne idée en a appelé une autre.

L'une de nos bonnes idées pourrait vous entraîner jusqu'au Canada.

Avez-vous jamais songé à tirer parti de l'incroyable potentiel que représente le Canada en matière d'affaires? Nous pouvons vous aider. Nous avons écrit un livre intitulé 'Doing Business in Canada' ("Les affaires au Canada") dans lequel nous expliquons, sur plus de 60 pages, tout ce qui a rapport à l'implantation d'une entreprise dans ce pays, tout ce qui touche aux différentes formes d'entreprises commerciales, à la taxation, les accords internationaux, la douane, les tarifs et bien d'autres choses.

Si nous savons tant sur les affaires au Canada, c'est que depuis plus d'un siècle nous soutenons l'exploitation des richesses naturelles de ce pays.

Aujourd'hui, nous avons plus de 1600 succursales aux quatre coins de cet immense pays, et notre actif dépasse 16 milliards, ce qui fait de notre banque l'une des plus importantes au monde.

Le Canada est un pays où les bonnes idées payent encore. Si vous envisagez de faire des affaires au Canada, pensez donc à nous. Et demandez notre livre gratuit.

L'une de nos bonnes idées à votre service.

Ecrivez à:
Canadian Imperial Bank of Commerce,
Commerce Court, Toronto M5L-1A2,
Canada, ou à Dept. FL 9
Canadian Imperial Bank of Commerce,
19 Avenue Montaigne, 75008 Paris.



Commerce Court, Toronto M5L-1A2, Canada.
Siège international de l'une des banques les plus importantes au monde.

FAITS ET CHIFFRES 1974
numéro hors série du
NOUVEL observateur
vient de paraître!

Assurer l'avenir. Faire un bon chiffre d'affaires. Prendre part aux marchés.

„Münsterland", région d'activités économiques. Au coeur de l'Europe, en Allemagne de l'ouest. Terrains pour zones industrielles et d'habitation à un prix avantageux. Main d'oeuvre stable. Bonne infrastructure. Des débouchés commerciaux et des marchés sont à votre portée. D'un intérêt certain pour les entreprises de toute importance qui déjà aujourd'hui pensent à l'avenir. Demandez notre documentation détaillée à :

ARBEITSGEMEINSCHAFT WIRTSCHAFTSFÖRDERUNG MÜNSTERLAND
44 Münster (R.F.A.)
Klemensstraße 10, Téléphone 02 51 / 49 27 00, Télex 089 2618

LANVIN

Des costumes en tweed comme vous n'en avez jamais vu ...

HOMESPOUM gris moucheté ou à rayures carreaux dans les camaïeux de bleu, le tweed est idéal pour les voyages. Comme ce Prince de Galles fond gris dans les camaïeux de vert ou celui-ci à petites géométries cuivre, bistre sur fond grège. Ou encore ce grain-de-riz dans les grège et marron (à partir de 1490 F).

Ligne près du corps ou ligne plus classique, les costumes en tweed de chez Lanvin 2 sont entièrement finis à la main : les boutonnières, les emmanchures, les cols... pour être plus souples, plus solides. Pour redécouvrir, de l'automne au printemps, le confort britannique du tweed.



2 rue Cambon Paris 1er

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

EMPLOI

Le nombre des faillites dans le bâtiment a augmenté de 27 % en un an

Deux mille huit cents faillites et dépôts de bilan dans le secteur du bâtiment et des travaux publics de janvier à septembre 1974, deux mille deux cents durant la même période de 1973 : cette augmentation de 27 %, qui apparaît dans les dernières statistiques de la Banque de France, traduit les premiers craquements d'une branche économique *dont les structures financières sont traditionnellement* fragiles du fait notamment d'une insuffisance des ressources propres des entreprises. Dès lors que la conjoncture générale faiblit, que les banques font preuve de moins de largesses dans la distribution de crédits, les firmes de ce secteur, surtout celles qui se sont développées très — trop — vite, subissent les conséquences de leur vulnérabilité.

Déjà, selon la dernière enquête de conjoncture de l'INSEE, le fléchissement de la demande de logement neuf, qui était observé en juillet, s'est accentué au cours des derniers mois. Les stocks augmentent, surtout dans la région parisienne, *et on enregistre une nouvelle baisse des perspec*tives de mises en chantier. Cependant, le rythme de hausse de prix des logements se ralentit pour retrouver celui qui était enregistré l'an dernier. Ce ralentissement est encore plus net pour les prix des terrains. Il est vrai qu'un certain assainissement peut résulter des temps difficiles.

Une entreprise stéphanoise de mille quatre cents salariés dépose son bilan

De notre correspondant

Saint-Etienne. — L'entreprise *de bâtiment et de travaux publics* Jean-Charles Stribick, dont le siège social est à Andrezieux-Bouthéon, dans la banlieue stéphanoise, a déposé son bilan le mercredi 23 octobre, au greffe du tribunal de grande instance de Montbrison. Elle a été admise à bénéficier du règlement judiciaire ; l'autorisation de poursuivre son activité ne pourra éventuellement lui être accordée que par le magistrat instructeur, M. Poudensan, sur requête du syndic, M. Galléa. Les six cent cinquante salariés de l'usine de Bouthéon, qui avaient été convoqués par la C.G.T. et la C.F.D.T., à une assemblée générale, ont aussitôt décidé, à l'unanimité, d'occuper les locaux.

Portant le nom de son P.D.G., l'entreprise Stribick — la deuxième de la Loire et la vingt et unième au niveau national dans le secteur du bâtiment — emploie 1 400 salariés, dont 658 dans la Loire. Mais les difficultés de cette société vont se faire sentir *sur l'activité d'une vingtaine* de sous-traitants, employant plus de 3 000 salariés.

L'entreprise Stribick a réalisé un chiffre d'affaires de 118 millions de francs en 1973 contre 148 millions en 1973. Les difficultés financières *ne datent* pas d'hier. A différentes reprises, ces trois dernières années, M. Stribick a refusé un rapprochement avec la Société des grands travaux de Marseille et c'est sans doute parce qu'il ne voyait pas d'autre chance de survie qu'il avait *finalement* accepté tout récemment de constituer avec la société Fougerolles, un groupement d'intérêt économique (*le Monde* du 24 septembre). Son en*treprise n'a pas eu le temps de* profiter de ce ballon d'oxygène et, « victime » des mesures d'encadrement du crédit, elle s'est trouvée incapable d'assurer l'échéance du 10 octobre, alors que l'Etat et les collectivités locales lui sont redevables de 20 millions de francs, d'après la propre estimation de M. Stribick. Le département de la Drôme, à lui seul, lui doit 3,5 millions de francs, selon une source syndicale.

La mission technique envoyée ces jours derniers par les fédérations du bâtiment et des travaux publics a été infructueuse. Lauréate de l'opération « *quinze mille logements* » en 1968-1969 et du « *jeu de construction* » en 1972-1973, l'entreprise Stribick a consenti des efforts importants *pour se moderniser et s'adapter* à la demande. Elle se préparait à livrer sur la zone à urbaniser en priorité de Montreunaud, à Saint-Etienne, un millier de logements. Les directives de M. Olivier Guichard relatives à l'équilibre à réaliser entre l'habitat individuel et collectif dans les nouvelles zones d'habitation l'ont privée de ce marché, qui devait assurer une grande part de son plan de charge pour 1974.

Six cents licenciements ?

Dernièrement, M. Stribick, qui est maire et conseiller général de Saint-Genest-Malifaux et fut président de la Fédération nationale des travaux publics de 1967 à 1971, déclarait : « *Le gouvernement veut un million deux cent mille chômeurs, car il considère le chômage comme un moyen d'action économique — c'est la conception allemande et américaine — alors qu'il doit être pris comme une maladie. Le secteur du bâtiment et des travaux publics est accusé de créer l'inflation. Pourtant y a-t-il moins inflationniste qu'un secteur qui consomme exclusivement des matières premières françaises comme le ciment ou les aciers ?* »

Si l'entreprise est autorisée à poursuivre son activité, celle-ci sera réduite en fonction même des restrictions de crédit, ce qui entraînerait quelque six cents licenciements. Les difficultés de Stribick ont été évoquées, le 23 novembre à l'Assemblée nationale, par M. Lucien Neuwirth, député U.D.R. de la Loire. Il a demandé « *que l'on puisse achever les chantiers en cours et permettre aux sous-traitants de percevoir le montant des travaux qui ont été exécutés pour le compte des donneurs d'ordres sans avoir à passer par l'entreprise pilote défaillante* ».

Le ministre de l'équipement a répondu qu'« *il existe des cas où les sous-traitants peuvent être payés directement sans qu'il soit nécessaire de passer par l'entreprise. C'est une formule que nous pourrons peut-être généraliser. Dans d'autres cas, c'est l'Etat lui-même qui facilite le règlement des sommes dues aux sous-traitants par le desserrement ou une rallonge des crédits. Nous sommes maintenant en train d'élaborer un catalogue de mesures qui devraient permettre de faire face à chacune des situations* ». Pour M. Galley, il est évident que la situation de l'entreprise Stribick est « *différente de celle de l'entreprise Laïka, qui est elle-même différente de celle de la société Astre, à Béziers. Par conséquent, il nous faut prévoir des mesures qui puissent s'appliquer à chaque cas particulier* ».

De son côté, le ministre de l'économie et des finances a donné son accord à une formule qui permettra aux donneurs d'ordres de payer directement les sous-traitants, *pour éviter que les sommes* dues ne tombent dans le pot commun de la faillite.

PAUL CHAPPEL.

Un appel de la Fédération française des travailleurs du livre (C.G.T.)

Le comité fédéral national de la Fédération française des travailleurs du livre C.G.T. « *appelle l'ensemble des travailleurs du livre (ouvriers, cadres, employés) à participer massivement à la journée de lutte pour l'emploi organisée le 25 octobre par les confédérations C.G.T. et C.F.D.T.*

» *Les fermetures et les menaces de fermeture risquent de priver d'emploi des milliers de salariés du livre dans toutes les régions de France.*

» *Cette situation met en péril le potentiel graphique, porte atteinte à l'économie du pays, à la liberté d'expression, à sa culture et à son indépendance.*

» *La solution de ces problèmes exige des pouvoirs publics et du gouvernement des mesures immédiates :*

» *1) Stopper l'exode des travaux vers l'étranger, représentant 28 % de la production française ;*

» *2) Contraindre les éditeurs et l'Etat à rapatrier leurs publications ;*

» *3) Entreprendre un examen sérieux de l'approvisionnement en papier et des coûts de fabrication ;*

» *4) Développer l'industrie de la machine-outil et donner à notre pays les moyens de fabriquer son propre matériel graphique.*

» *Pour les y forcer, la situation appelle des travailleurs du livre une nécessaire riposte en participant : dans un premier temps, aux manifestations organisées ce jour par les unions départementales et locales.*

» *Afin de résoudre les problèmes des imprimeries de labeur et de la presse, avec la C.G.T. la F.F.T.L. demande au gouvernement de réunir d'urgence une « table ronde » avec l'ensemble des parties concernées : patronat des imprimeries de labeur, éditeurs de presse périodique, syndicats patronaux de la presse quotidienne et les organisations syndicales intéressées : journalistes, cadres, ouvriers, employés.* »

[La crise de l'imprimerie française a des causes anciennes et multiples. Elle est particulièrement illustrée par les difficultés que rencontre actuellement l'important groupe de la Néogravure.

La « table ronde » que réclame la C.G.T. est en effet nécessaire, et « le Monde », pour sa part, l'a plus d'une fois souhaitée. Elle doit pouvoir, si elle rassemble le gouvernement, les représentants du Parlement, ceux des éditeurs et des imprimeurs, comme ceux des travailleurs de la presse et de l'édition, élargir sa réflexion à tous les problèmes de l'information, et notamment proposer ce statut juridique et fiscal de la presse qui est seul susceptible de sauvegarder le pluralisme de l'information. — J. S.]

‹LA› GARANTIE DE RESSOURCES ‹SER›A ÉTENDUE AUX PERSONNELS NON TITULAIRES ‹D›E LA FONCTION PUBLIQUE

‹A› l'issue du conseil des minis‹tr›es du 23 octobre, M. André ‹Ro›ssi, secrétaire d'Etat, porte-‹pa›role du gouvernement, a donné ‹lec›ture de la déclaration sui‹va›nte : « *Le président de la ‹Ré›publique a souhaité que l'on ‹in›scrive, à un terme proche au ‹co›urs de la présente session ‹par›lementaire, le problème de ‹l'e›xtension au secteur public de ‹l'a›ccord du 14 octobre qui garan‹tit› un salaire de douze mois aux ‹tra›vailleurs privés d'emploi.* »

‹C›e texte sera donc débattu, a ‹aff›irmé le porte-parole du gou‹ver›nement, au cours de la pré‹sen›te session. Il a précisé qu'il ‹s'a›ppliquerait aux personnels non ‹tit›ulaires de la fonction publique ‹et› a donné pour exemple le cas ‹des› maîtres auxiliaires de l'édu‹cat›ion nationale, dont un grand ‹no›mbre n'a pas retrouvé d'emploi ‹lor›s de la récente rentrée scolai‹re›.

‹[› Commentant à la télévision, le ‹…› octobre, l'accord qui venait d'être ‹sig›né entre le patronat et les syn‹dic›ats, le premier ministre avait déjà ‹an›noncé que la garantie de salaire ‹ser›ait étendue aux agents de l'Etat ‹no›n titularisés. Ils sont environ huit ‹cen›t mille dans ce cas, y compris ‹ceu›x des collectivités locales.]

‹P›ÉLECTIONS ‹P›ROFESSIONNELLES

● *Dans l'entreprise de M. Le* ‹…›*n, à Lorient*, le premier tour ‹des› élections de délégués du per‹son›nel a donné 61 bulletins blancs ‹ou› nuls et 12 voix pour la C.G.T. ‹Le› deuxième tour, pour lequel un ‹sy›ndicat autonome pourra pré‹sen›ter des candidats, aura lieu le ‹… n›ovembre. *Rappelons que, dans* ‹cet›te entreprise, un conflit a ‹écla›té entre le patron, M. Roger ‹Le› Béon, soutenu par la majorité ‹de› son personnel, et un prêtre-‹ouv›rier, M. Michel Guillaume, qui ‹a p›articipé à la constitution d'un ‹sy›ndicat C.G.T. dans l'entreprise ‹(le› *Monde* du 19 octobre). L'union ‹loc›ale C.G.T. a décidé de porter ‹l'af›faire devant les tribunaux en ‹inv›oquant des atteintes au droit ‹syn›dical et à la liberté du tra‹va›il. — (*Corresp.*)

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
‹…› heures	8 1/2	9 1/2	9	10	17 1/2	21
‹…› mois	10	10 1/2	9 3/8	9 7/8	9	9 1/2
‹…› mois	10 1/4	10 3/4	9 1/2	10	9 3/4	10 1/4
‹…› mois	10 3/8	10 7/8	9 3/8	9 7/8	9 1/2	10

M. SOUFFLET DEMANDE A LA SNIAS DE RÉDUIRE SES EFFECTIFS « SANS PROCÉDER DANS UN PREMIER TEMPS A DES LICENCIEMENTS COLLECTIFS »

Le syndicat C.F.D.T. de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) a rendu publique une lettre adressée, en août, à M. Cristofini, président du directoire de la société, par M. Jacques Soufflet, ministre de la défense, qui préconise un plan de déflation des effectifs jusqu'à fin 1965.

Le ministre, qui affirme que ce plan « *devra mettre en œuvre en priorité les actions susceptibles d'entraîner une diminution rapide des effectifs sans procéder, dans un premier temps, à des licenciements collectifs* », conseille de :

— Limiter strictement, voire interdire le recrutement et encourager les départs volontaires ;

— Rechercher les possibilités de réemploi ;

— Encourager les transferts de personnel entre les établissements en sous-activité et ceux dont la charge s'accroît ;

— Diminuer le nombre des personnels loués ;

— Accélérer la mise en pré-retraite des personnels de plus de soixante ans ;

— Encourager les congés formation ;

— Procéder à des dégagements des personnels âgés de plus de cinquante-sept ans, voire de cinquante-cinq ans ;

— Réduire les horaires hebdomadaires de travail.

Situation extrêmement préoccupante

M. Soufflet souligne aussi la situation « *extrêmement préoccupante* » de la division « avions » de la SNIAS, due aux « *difficultés rencontrées dans la commercialisation des principaux programmes aéronautiques civils* ».

Le ministre de la défense ajoute que l'« *excédent des effectifs* » et « *le sous-emploi du potentiel industriel de la division avions* » ont gravement compromis la productivité de l'ensemble de la société. « *Des mesures de redressement s'imposent donc à court terme* », conclut M. Soufflet.

[Avec l'arrêt de l'embauche, le non-remplacement des personnels admis à la retraite et la mise en pré-retraite de certains travailleurs, la SNIAS a supprimé depuis le début de cette année, sept cents à huit cents emplois. Actuellement, la société occupe environ trente-sept *mille travailleurs, sans compter les* filiales et les groupements d'intérêt économique propres à certaines de ses productions.]

CORRESPONDANCE

Les difficultés du groupe Néogravure

A la suite de l'article consacré aux difficultés de groupe la Néogravure (*le Monde* du 15 octobre), la fédération C.F.D.T. du Livre nous demande de préciser qu'« *elle a toujours dénoncé l'opération de restructuration et ses conséquences pour l'emploi des travailleurs. Ce fut le cas pour la fusion entre Crété et Chaix-Desfossés. En aucune manière la C.F.D.T. n'a réclamé une restructuration de l'imprimerie, elle ne peut que constater la volonté du pouvoir et du patronat de restructurer la profession pour le maintien de ses profits sur le dos des travailleurs.* »

[Que la C.F.D.T. condamne les conditions de restructuration de l'imprimerie, comme d'ailleurs nous l'avions indiqué, paraît bien normal en égard aux positions habituelles *de la centrale mais on comprend mal* comment elle peut s'opposer à une réorganisation, qui, si elle intervient très tard, est désormais urgente et nécessaire sous le double point de vue de l'emploi et de l'avenir de l'imprimerie.]

AGRICULTURE

● DES PARLEMENTAIRES COMMUNISTES DU NORD, MM. Didier Eloy et Emile Roger, députés, et M. Gérard Ehlers ont adressé un télégramme au premier ministre pour lui demander de déclarer le Nord « *zone sinistrée* » à cause de la « *persistance des intempéries* » et de ses conséquences sur l'agriculture du département.

Parmi le gotha de la haute fidélité et à prix égal, c'est tout de même plus agréable de choisir sa chaîne à St Germain des Prés

Vous avez envie de choisir, de changer ou d'améliorer votre chaîne Haute-Fidélité. Pourquoi courir tout Paris, supporter la foule des grandes surfaces, vous fatiguer inutilement ?

Chez PAN, Rue Jacob, dans un cadre et des auditoriums conçus pour les mélomanes les plus exigeants, vous trouverez tout le gotha de la Haute-Fidélité à des prix qui ne sont pas plus chers qu'ailleurs.

Nos vendeurs-conseil prendront tout le temps de vous expliquer et de vous faire essayer une très vaste gamme de modèles (B & O - BRAUN - ELIPSON - HARMAN KARDON - LANSING - LENCO - LINEAR - MARANTZ - NIVICO - QUAD - REVOX - ROTEL - SCOTT - SONY - TEAC - THORENS YAMAHA) dont les prix varient de 1 450 à 20 000 F et plus ; et sont garantis par un service complet d'après-vente.

pan

tous les disques classiques et contemporains
11 rue Jacob 75006 Paris - Tél. 326.18.25
parking assuré place St-Germain-des-Prés

Messieurs les Secrétaires Généraux, au Péricentre de Caen vous ne louerez vos bureaux que 190 F le m².

Le Péricentre : un nouveau centre d'affaires entièrement équipé, dans 6 hectares d'espaces verts. Avec téléphones, parkings, BNP, PTT, restaurants, locaux commerciaux, boutiques, NOVOTEL 3 étoiles. A Caen, ville active, capitale universitaire, à 2 h de Paris par turbotrain (St-Lazare) ou par autoroute.

1re tranche à louer : livraison immédiate.

Renseignements :
S.A. GRECO : 292.23.18 (Paris).
M. MOZES 86.11.65 (Caen).

Le Péricentre.
Des bureaux à Caen-Porte de Nacre.

et si vous choisissiez un "investissement Pierre" aux U.S.A. !

à partir de $17000



J. et P. COURTOIS S.A.
17, bd Malesherbes – 75008 Paris
tél. 265.21.39

Voyages gratuits au départ de Paris à tout investisseur

Je désire recevoir sans engagement de ma part une documentation.
NOM
PRÉNOM
ADRESSE
VILLE
DÉPT
TÉL.

LA VIE SOCIALE

CRISE ÉCONOMIQUE ET CRISE DE CIVILISATION

(Suite de la première page.)

La lutte contre l'inflation ne peut donc s'accommoder uniquement de mesures spécifiques, mais exige un dispositif global comportant des éléments d'action d'ordre national mais aussi d'ordre international.

Les obligations indexées

Les mesures adoptées par le gouvernement ont le mérite d'exister. Le principal reproche que l'on puisse faire, en effet, aux autorités qui se sont succédé à la tête du pays, c'est d'avoir beaucoup tardé avant de prendre un certain nombre de dispositions indispensables. Il était nécessaire de lutter contre l'inflation de crédit. Par conséquent, je ne critiquerai pas *a priori* les mesures restrictives prises par le gouvernement. Je crois néanmoins qu'elles doivent être plus sélectives.

Dans la distribution des crédits accordés à l'économie, il faut donner une priorité aux entreprises qui travaillent pour l'exportation et à celles qui peuvent diminuer les importations, plus particulièrement de matières premières ou d'énergie.

Il est exact, aussi, qu'il existe un problème spécifique pour les petites et moyennes entreprises, qui n'ont pas accès aux marchés internationaux et qui, au surplus, ne bénéficient pas des mêmes relations que les grandes affaires auprès des directions générales des banques.

Je crois également qu'il est nécessaire — et je rejoins sur ce point une préoccupation du gouvernement — de s'en prendre aux profits spéculatifs, qui encouragent l'inflation.

Le gouvernement a envisagé la taxe conjoncturelle, qui a pour objet de pénaliser les profits inflationnistes réalisés par les entreprises. Il serait plus efficace et plus équitable de permettre aux entreprises d'émettre des emprunts à long terme, à des taux d'intérêt moins élevés que les taux actuels (3 à 4 %), mais avec une garantie de maintien du pouvoir d'achat du capital souscrit. Ce serait un moyen de cesser de léser l'épargne. L'on pourrait, si l'on veut éviter de favoriser les personnes les plus riches, attribuer dans les émissions de ces emprunts une part à ceux que l'on appelle les « petits épargnants ».

Certains — et c'est le cas du ministère des finances — objectent qu'un tel système, qui se substituerait dans une certaines mesure à l'octroi de crédits financés sur la monnaie, serait de nature à décourager les entreprises d'investir. Je ne puis croire que celles-ci envisagent de vivre uniquement de profits inflationnistes. Au surplus, étant donnés les taux d'intérêt actuels d'émission, qui, pour les entreprises privées, vont jusqu'à 12 %, on peut se demander si les charges financières pesant sur les entreprises, en cas de ralentissement de la hausse des prix, ne seraient pas moindres, malgré l'indexation du capital, en raison de la différence du taux d'intérêt (8 ou 9 %).

S'il n'est pas sain d'indexer des dépôts à vue, car ceux-ci constituent une monnaie, que ce soit sous forme de chèques ou de billets de banque, en revanche, le financement des investissements nécessaires au redéploiement de notre économie, par une épargne consolidée grâce à un système d'indexation, permettrait de maintenir un taux d'expansion raisonnable, sans dérapage inflationniste.

Pour une entente entre les pays consommateurs

Le second problème est celui d'équilibrer à nouveau notre balance commerciale. L'expérience du passé montre, en effet, que l'on est toujours appelé à prendre des mesures anti-inflationnistes lorsque le déficit de la balance commerciale devient persistant et ne peut pas être financé par les ressources monétaires du pays intéressé.

Il convient donc dans l'immédiat de diminuer ce que l'on peut qualifier de gaspillage. L'expérience du dernier conflit mondial montre qu'il existe des possibilités de récupération de vieux papiers et de vieux métaux. Nous devons aussi réviser notre programme de réduction et d'exploitation des bassins miniers. Enfin, disons-le franchement, à partir du moment où il y a une entente des pays producteurs de pétrole, ce qui est leur droit, pourquoi ne pourrait-il y avoir une entente des pays consommateurs, qui devrait inclure les Etats-Unis si l'on veut qu'elle ait un sens, c'est-à-dire qu'elle nous mette dans une position sinon de force, du moins d'égalité de puissance pour négocier.

Mais ces mesures conjoncturelles ne suffisent pas. Il est indispensable d'adapter nos structures économiques aux nécessités présentes, notamment dans le domaine de l'énergie.

La France, la Communauté européenne et, d'une manière plus générale, le monde occidental, doivent rechercher leur indépendance énergétique. Il est inadmissible, pour tous ceux qui tiennent à la liberté vis-à-vis de l'OPEP, que nous soyons sous son empire. La question n'est pas de savoir si dans le passé nous en avons fait autant; mais de garantir aux générations qui viennent, de même qu'aux générations présentes, leur niveau de vie et la sécurité de l'emploi.

Nous avons la possibilité d'utiliser les permis d'exploitation sur les gisements pétroliers qui nous ont été accordés en mer du Nord. Il serait évidemment souhaitable que nous trouvions d'autres nappes qui soient sous souveraineté française, par exemple au large des côtes bretonnes. Par ailleurs, nos chercheurs devront trouver les moyens d'utiliser d'autres sources d'énergie.

Tout cela exige, sans être un fanatique de la planification, la mise en place d'un dispositif à long terme. Mais, me dira-t-on, il faut également trouver les ressources nécessaires pour le financer.

A cet égard, l'on peut envisager un recyclage de ce qu'il est convenu d'appeler les arabodollars. Mais il ne faut pas s'illusionner sur leur ampleur. En admettant que les émirs du golfe Persique consentent à faire des placements à long terme et non pas à vue, nous ne pourrons guère admettre qu'ils contrôlent notre patrimoine industriel ; et c'est là où se situe le véritable problème.

Je crois que les Français, si on leur donne des garanties et si la confiance renaît, sont parfaitement capables d'augmenter leur épargne et de l'investir à des fins utiles à la collectivité économique tout entière. Mais cela sera d'autant plus facile que l'on aura résolu les problèmes monétaires.

La première mesure qui s'impose est de cesser de laisser divaguer le marché des euro-dollars, car ils ont incontestablement constitué une source d'inflation mondiale. Il faut qu'un organisme international joue le rôle des banques d'émission à l'intérieur de chaque pays et contrôle la multiplication des moyens monétaires.

Dans ce domaine, comme dans d'autres, rien d'efficace ne peut être fait sans l'accord des Etats-Unis. En revanche, il n'en est pas de même d'une réévaluation au cours du marché de l'or qui se trouve actuellement dans les caves des instituts d'émission.

En augmentant les réserves monétaires des principaux pays, l'on facilite un retour à des parités fixes tout en leur laissant une certaine forme d'ajustement, ce qui est de nature à faciliter le commerce international et à rendre confiance aux épargnants par un retour à une convertibilité généralisée.

Aucune de ces mesures ne peut constituer en soi un remède unique. C'est leur ensemble qui peut nous permettre de surmonter la crise économique actuelle : les questions ne sont pas simplement nationales, mais internationales. Cela suppose de la part des citoyens de nos différents pays la volonté de supporter ces remèdes. Il faut que l'opinion comprenne que le temps des subterfuges et des artifices est terminé, que le choix est d'accepter cet ensemble de mesures, dont l'effet ne peut être immédiat, ou de s'acheminer vers une catastrophe généralisée, avec son cortège de chômage et de misère.

ANDRÉ MALTERRE.

I.A.E. *rappelle que les inscriptions*

au

C.A.A.E.

diplôme national de troisième cycle

cycle dit long, le soir

seront closes le 31 octobre

Dépôt des dossiers :

2, avenue de Pologne - 75116 PARIS.

Tél. : 553-50-20 - poste 3003.

(PUBLICITÉ)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL

Un avis d'Appel d'Offres National et International est lancé en vue de la réalisation de l'extension du Centre d'Études et de Recherches en Informatique à Oued-Smar.

Comprenant :

— Lot Entreprise Générale.

Les Entreprises intéressées pourront retirer le dossier nécessaire à la présentation de leurs offres au COMMISSARIAT NATIONAL A L'INFORMATIQUE, Bureau n° 27, 4 et 6 boulevard Mohamed-V — ALGER (8e étage), à partir du lundi 14 octobre 1974 contre paiement de la somme de 400 DA représentant les frais de reproduction et payable par chèque ou en espèces. Aucun envoi ne sera fait contre remboursement.

Les plis devront être déposés sous double enveloppe cachetée et cirée, celle contenant l'offre doit porter la mention « Appel d'Offres, construction de l'extension du Centre d'Études et de Recherches en Informatique à Oued-Smar », adressés au COMMISSARIAT NATIONAL A L'INFORMATIQUE, 4 et 6, bd Mohamed-V. — ALGER (8e étage), ou y parvenir par poste en recommandé au plus tard le vendredi 15 novembre 1974 avant 17 heures, le cachet de la poste faisant foi.

A L'ÉTRANGER

L'inflation dans le monde

ÉPARGNE FORCÉE POUR LES TRAVAILLEURS NÉO-ZÉLANDAIS

Wellington *(A.P.)*. — Pour lutter contre l'inflation, le gouvernement travailliste a décidé d'obliger les salariés percevant plus de 60 dollars néo-zélandais (374 F français) par semaine à reverser 9 % de leurs salaires, pendant cinq mois, sur un compte bloqué. Cet argent leur sera rendu ensuite, sans intérêt.

Le gouvernement a aussi décidé de réduire les augmentations de salaires prévues, qui auraient dû être de l'ordre de 7 à 8 %, et il a menacé les syndicats, s'ils n'acceptent pas cette mesure, d'« *augmenter les impôts sur les revenus* ».

Le premier ministre, M. Rowling, en fonction depuis sept semaines seulement, a expliqué que les difficultés économiques actuelles de la Nouvelle-Zélande sont provoquées par des événements extérieurs dont le gouvernement n'est pas maître.

BOURSE DU BRILLANT
communique
MARCHÉ DU BRILLANT
Prix d'un brillant rond spécimen
BLANC EXCEPTIONNEL
1 CARAT
24 OCTOBRE : 41.992 F T.T.C.
+ commission 6,90 %
M. GÉRARD JOAILLIERS
8, avenue Montaigne, PARIS (8e)
Tél : 359-22-96

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PARIBAS

communique.

Interrogé sur les rumeurs répandues à diverses reprises dans certains milieux boursiers concernant des pertes importantes qu'auraient subies la Banque de Paris et des Pays-Bas ou des filiales de son groupe à la suite d'opérations malencontreuses de diverses natures, le président Jacques de Fouchier a répondu par le démenti le plus général et le plus catégorique.

En particulier, a-t-il précisé, le groupe ne prend jamais aucune position spéculative ni sur le marché des changes ou de l'or, ni sur celui des euro-devises. Il est d'autre part extrêmement attentif à la qualité de ses contreparties dans toutes ses opérations. Il n'a de ce fait subi aucune répercussion des difficultés rencontrées ces derniers mois par des établissements étrangers.

Quant aux allégations plus récentes relatives à de prétendues pertes du groupe sur les marchés de matières premières, elles relèvent bien évidemment de la plus grande fantaisie. Jamais le groupe, dont ce n'est en rien la vocation, n'a effectué sur aucun de ces marchés la moindre opération.

Le président Jacques de Fouchier a demandé à la Commission des opérations de Bourse de procéder à une enquête pour tenter de déterminer par qui et dans quel intérêt de telles rumeurs ont pu être propagées avec une semblable insistance.

SACILOR

Pour le premier semestre 1974, les résultats bruts de Sacilor, au niveau de la seule société, s'établissent à 422 millions de francs avant tout amortissement propre, mais après prise en considération d'une provision pour hausse des prix de 150 millions. Pour la période homologue de 1973, le résultat brut s'élevait à 40 millions de francs, sans provision ni amortissement.

Consolidés avec les quotes-parts de la société dans Sollac et Richemont, les résultats bruts, avant tous amortissements et provisions, sont de 711 millions de francs contre 87 millions pour le premier semestre 1973.

SINTRA

Le bénéfice du premier semestre 1974 se monte à 6 700 462 F avant impôt des sociétés et déduction d'une provision pour impôt exceptionnel de 786 049 F.

Ce bénéfice, qui est inférieur à celui de la période correspondante de l'exercice 1973, n'est pas significatif du résultat de l'exercice, la facturation du premier semestre ayant été faible. Les prévisions de chiffre d'affaires et de résultat demeurent celles qui ont été annoncées en début d'exercice. Le dividende sera au moins égal à celui du précédent, soit 30,18 F brut par action.

BANQUE ROTHSCHILD

Le conseil d'administration, réuni le mardi 22 octobre 1974, a constaté que le résultat d'exploitation au 30 septembre s'établissant à 12,3 millions de francs est déjà supérieur au résultat final de l'année 1973, qui était de 12 millions de francs, hors profits exceptionnels.

Ce progrès est le fruit de la politique commerciale suivie depuis plusieurs années. Il tient également, comme le montre la croissance des postes « hors bilan », au développement volontaire des interventions en francs français sur le marché monétaire de la place de Paris dont le bénéfice atténue la charge traditionnelle de la trésorerie, aucun risque n'étant par ailleurs couru sur le marché des changes. Il s'explique enfin par la maîtrise des frais généraux qui augmentent à raison de la seule croissance contractuelle des salaires.

Le conseil d'administration a approuvé les changements d'attributions et de personnes intervenues parmi les directeurs de la banque, pour une meilleure adaptation de l'entreprise aux missions qu'elle a reçues à l'automne 1973, ainsi que le programme de développement des postes d'exploitations (ouverture prochaine de la succursale de Toulouse et des agences La Boétie et Spontini à Paris, études de nouvelles implantations dans le Languedoc-Roussillon et dans le Nord). Il a remarqué les débuts satisfaisants de l'agence de Monte-Carlo et des bureaux de Téhéran, São-Paulo et Tokyo.

En ce qui concerne le cambriolage de quelques compartiments de coffres de l'agence Suffren, le conseil d'administration a noté que l'ampleur du dommage, qui se situera entre 1,5 et 3 millions de francs, est très inférieure aux sommes parfois citées. Il en a conclu que le compte de pertes et profits de l'exercice ne sera pas sensiblement affecté par cet incident.

GROUPE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

SITUATION DES SICAV AU 30 SEPTEMBRE 1974

	Compagnie d'investissement et de placement C. I. P.	A.G.F.I.M.O. Société anonyme pour la gestion financière de valeurs immobilières
Nombre d'actions au 30 septembre 1974 (action de 100 nominal)	311 624	637 150
Actif net par action	198,02	132,31
Actif net total	61 708 848,16	84 306 418,49
Répartition actif net en % :		
— Disponible	6,96	1,94
— Obligations françaises	41,01	36,11
— Obligations étrangères	0,55	—
— Actions françaises	21,98	61,28
— Actions étrangères	29,50	0,67
Rappel : Dividende par action de 100 F nominal :		
— Montant net et avoir fiscal ..	10,43 + 2,13	8,64 + 0,62
— Date de paiement	1er juillet 1974	1er juillet 1974

COMPAGNIE FINANCIÈRE DELMAS-VIELJEUX

Les actionnaires de la Compagnie financière Delmas-Vieljeux, réunis en assemblée générale ordinaire au siège administratif, le 21 octobre, ont :

— Approuvé les comptes de l'exercice 1973-1974 ;

— Décidé la mise en distribution à compter du 30 octobre 1974, d'un dividende de 10,05 F par action, plus 3,35 F représentant l'impôt payé au Trésor (contre 12,75 F au titre du précédent exercice).

Ce dividende s'applique à un nombre d'actions augmenté d'un tiers à la suite de la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 17 juin 1974, qui a attribué gratuitement une action nouvelle pour trois anciennes.

Elle a, en outre, décidé de répartir une somme de 1,30 F par action à être distribuée à titre de complément de dividende pour 1975.

Le dividende sera payé dans les banques habituelles contre remise du coupon n° 77 pour les actions au porteur et estampillage des certificats nominatifs.

ÉPARGNE DE FRANCE

La distribution gratuite par incorporation de réserves à raison d'une action pour cinq anciennes, décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 25 juin 1974, est en cours de réalisation depuis le 21 octobre 1974.

Les cours de l'action Epargne de France, qui a fait preuve d'une bonne tenue pendant toute la période actuelle, est de 395 francs la veille des présentes opérations.

L'action après détachement du droit est cotée 320 francs et le droit demandé est de 65 francs.

Nous rappelons que l'Epargne de France avait déjà procédé à des distributions d'actions gratuites en ... et 1973 à raison respectivement d'une action nouvelle pour ... actions anciennes de 100 francs et d'une action nouvelle pour ... actions anciennes de 50 francs.

PATERNELLE - DE NEUFLIZE, SCHLUMBERGER, MALLET

En décembre 1973, la Paternelle S.A. et de Neuflize, Schlumberger, Mallet S.A. s'étaient mis d'accord sur le principe d'un rapprochement.

Depuis lors, compte tenu de l'évolution économique générale, les deux parties, en accord total, ont décidé de ne pas donner suite à leur projet tout en maintenant les liens professionnels et amicaux qui existent entre elles.

LIAISONS SOCIALES *

à ses abonnés

En raison de la grève décidée par les Centres de Tri des P.T.T., nos abonnés ne pourront, provisoirement, recevoir nos bulletins quotidiens d'information et de documentation que nous sommes dans l'impossibilité d'acheminer. Dès la fin du mouvement nous posterons « les Liaisons sociales » en regroupant, sous une même enveloppe, deux journées de parution pour faciliter le travail des services postaux. Ceux de nos abonnés de Paris ou de la région parisienne qui le souhaiteraient, ont la possibilité de faire prendre à nos bureaux les plis qui leur sont destinés.

* 5, avenue de la République, 75541 PARIS CEDEX 11. Tél. 805-91-05 Métro République.

Team 5.
Le ski à des prix dingues chez les dingues du ski.
(Du 19 octobre au 2 novembre).

C'est le moment ou jamais de bien vous équiper pour le ski chez Team 5 : du 19 octobre au 2 novembre, il y a des affaires incroyables à faire sur du matériel neuf et des vêtements de très grande qualité (73 et 74). Par exemple :

Chaussure Lange	390 F
Anoraks Hechter	250 F
Skis Dynamic 70	350 F
Fixations Look N 17	195 F
Anoraks Fusalp	190 F

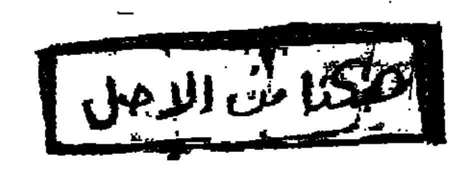
Il y a aussi les chaussures et les skis d'occasion (de bonnes occasions).

Etre skieur, ça n'empêche pas de savoir compter. Choisissez un des 9 magasins Team 5 et foncez.

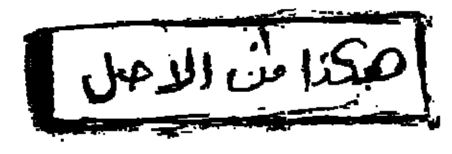
Paris :
TEAM 5 MONTPARNASSE 44-46, rue St-Placide 7e
TEAM 5 NATION 30, rue d'Avron 20e
TEAM 5 ITALIE 66, avenue d'Italie 13e
TEAM 5 HAUSSMANN 55, rue de l'Arcade et 80, bd Haussmann 8e
Centres Commerciaux :
TEAM 5 ROSNY 2
TEAM 5 MASSY RADAR
TEAM 5 BELLE EPINE
TEAM 5 VELIZY 2
TEAM 5 CRETEIL



Team 5. Les magasins de sports qui vous donnent envie de faire du sport.







LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
23 OCTOBRE

Tassement

...dépit du comportement ...s satisfaisant de Wall Street, l'influence sur les places ...ncières européennes reste ...urs prédominante, la der... séance du mois boursier a ...noins mauvaise que certains ... craignaient.

...effet, à peine plus de trente ...urs ont baissé de 2 % environ ...r le reste de la cote, la ten...e est apparue assez résis...., si bien que l'indice Cap...z n'a finalement reculé que ...,97 points à 627,41. Bref, ...e liquidation à l'autre, les ...s du marché ne devraient ...e excéder 1,5 % en moyenne.

...anifestement, l'effet négatif ...uit par le repli du marché ...-yorkais a été contrebalancé ... la légère détente enregistrée ... le loyer de l'argent au jour ...our, retombé au-dessous de ...%, et la promesse faite par ... Fourcade de prendre des ...ures de relance en faveur de ...Bourse.

...u cours de cette séance, les ...tions de Poclain et de Citroën ... dû être différées, l'une en ...on de l'afflux des ventes, l'au... à cause d'une forte demande.

...a également remarqué la ...e reprise de la Financière de ...is à la suite du démenti publié ... l'établissement sur les pertes ...on lui prêtait.

...ecul de B.C.T., Cetelem, Eura...nce, Paternelle, B.S.N., C.D.C., ...ave Clicquot, Auxiliaire d'En...prises, Bouygues, Grands Tra...ux de Marseille, Générale d'En...prises, Générale de Fonderie, ...tra, L.M.T., Moulinex, C.S.F., ...llon, Générale des Eaux, ...onnaise des Eaux, Sommer, ...D.G., Bic, L'Air Liquide, Saint-...bain.

...alourdissement quasi général ... valeurs étrangères.

...ur le marché de l'or, les cours ... fléchi. Le lingot a perdu 170 F ...4 480 F (après 24 490 F), le kilo ... barre 90 F à 24 479 F, et le ...poléon 2,90 F à 267,10 F. Le vo...e des transactions a diminué: ...13 millions de francs contre ...0 millions.

...a rente 4 1/2 % 1973 a bien ...sté.

LONDRES

Nouveau recul

Déprimé par la baisse de Wall Street et le développement des conflits sociaux en Ecosse, le marché s'alourdit jeudi à l'ouverture. Recul des industrielles et des pétroles. Les mines d'or sont soutenues. Stabilité des Fonds d'Etat.

OR (ouverture) dollars) : 158 50 contre 157 80

VALEURS	CLOTURE 23 10	COURS 24 10
War Loan 3 1/2 % ...	23 3/8	23 3 8
Beechamps ...	135	135 1 4
British Petroleum ...	274 ...	272 1 2
Shell ...	151 ...	150 .
Vickers ...	90 ...	89 1 4
Imperial Chemical ...	160 ...	158 ..
Courtaulds ...	63 ...	68 3 4
De Beers ...	178 ...	178
* Western Holdings ...	28 ...	27 7 8
Rio Tinto Zinc Corp. ..	89	87 ..
* West Driefontein ...	37 1 2	37 1 4

(*) En livres

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics...	....	...
Effets privés...	....	12 7/8 %
Moyen terme	....	11 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23-10	24.10
1 dollar (en yens) ...	299 985	298 95

NOUVELLES DES SOCIETES

COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FINANCIERE BABCOCK-FIVES. — Résultat provisoire au 30 juin après amortissements, provisions et impôt : 44,8 millions de F. Ce résultat inclut le dividende versé en juin dernier par Fives-Cail Babcock de 14,39 millions et un solde de plus-value à long terme de 27,76 millions.

CIT ALCATEL. — Résultats avant impôts au 30 juin : 45,8 millions de F (+ 18 %).

B. H. V. — Bénéfice net au 30 juin: 3,4 millions de F contre 1,09 million. Ce dernier chiffre incluait une plus-value de 427 000 F.

SACILOR. — Résultat brut de la société pour le premier semestre : 422 millions de F après provision pour hausse des prix de 150 millions, contre 40 millions au 30 juin 1973 avant provision.

PRESSES DE LA CITE. — Bénéfice avant impôt au 30 juin : 4,4 millions de F contre 4,9 millions.

S. A. T. — Bénéfice au 30 juin avant impôts et provisions pour participation de 18,24 millions de F contre 16,19 millions.

NEW YORK

La baisse s'accélère

Le mouvement de baisse, qui s'était amorcé mardi à Wall Street, s'est fortement accéléré jeudi, affectant les deux tiers environ des valeurs de la cote, dont vingt-quatre sont tombées à leur plus bas niveau de l'année, si bien que, en clôture, l'indice des industrielles accusait une perte de 17,83 points à 645,03.

L'activité, toutefois, s'est sensiblement ralentie : 14,20 millions de titres ont changé de mains contre 18,93 millions la veille.

Les milieux professionnels attribuent cette forte baisse à la dégradation inquiétante de la conjoncture, qui a incité les opérateurs à prendre leurs bénéfices, notamment sur les « Blue Chips », qui avaient profité au premier chef du récent mouvement de hausse.

A l'exception des mines d'or, fermes pour la plupart, tous les compartiments ont subi des pertes. Les plus touchés ont été les automobiles, les compagnies aériennes, les produits chimiques et pharmaceutiques.

Sur 1 771 valeurs traitées, 1 139 ont baissé, 280 ont monté et 352 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transport, 148,72 (— 4,02) ; services publics, 67,84 (— 0,64).

VALEURS	COURS 22.10	COURS 23-10
Alcoa ...	35 7-8	35 1 8
A.T.T. ...	45 7/8	45 1-2
Boeing ...	17 ...	16 5 8
Chase Manhattan Bank .	30 1/2	28 1/4
Du Pont de Nemours ...	103 1/2	104 ...
Eastman Kodak ...	72 3 4	69 7 8
Exxon ...	68 7 8	68 3 4
Ford ...	32 7/8	31 1-2
General Electric ...	37 1-8	36 1-2
General Foods ...	19 3 4	19 5.8
General Motors ...	34 1.2	33 1/4
Goodyear ...	14 7 8	14 1-2
I.B.M. ...	187 3 4	182 ...
I.T.T. ...	16 3 4	16 ...
Kennecott ...	32 1-2	31 ...
Mobil Oil ...	37 3 8	35 1/4
Pfizer ...	27 7 8	27 1/8
Schlumberger ...	99 1-4	96 ...
Texaco ...	23 7.8	22 1/2
U.A.L. Inc. ...	19 ..	17 7 8
Union Carbide ...	42 3/4	41 3 4
U.S. Steel ...	40 1/2	39 ...
Westinghouse ...	9 1 4	9 ...
Woolworth ...	10 3 4	10 3 4

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 28 déc 1973)

	22 oct.	23 oct.
Valeurs françaises ..	67,6	67
Valeurs étrangères ..	74,4	75

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc 1961.)

Indice général	57.6	57,1

BOURSE DE PARIS — 23 OCTOBRE — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
...%	38 80	0 189	France (Vie)	474	478	Sequanaise Banq.	187	183	Un. Imm. France	183	183
...%	57 80	3 630	Préservatrice S.A.	296	300	SLIMINCO	129 50	129	Acier investiss.	84 50	85
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
...I.F. parts 1956	338	338	Financière Sofal	102	102	Voitures à Paris	240	238	Electro-Financ.	220	220
... parts 1958	.	331 60	Foncilel	102 50	104	Cogifi	103	102	Fin Bretagne	c 33 10	32 10
... France 3 % .	99 95	99 20	Fr. Cr. et B (Cie)	70	68	Foncina	85	93 80	Fin. Haussmann	47 50	48 40
...eille-I.G.A.R.D.	.	415	France-Bail	190	190	Gr Fin. Constr	185	184	Financière Igna.	84 50	85
...ille (Vie)	246	246	Hydro-Energie		34 30	Immindo		93 50	Gaz et Eaux	d286	299 80
...I.P.	356	354 50	Immobanque	116	119	Imminvest	75 40	d 78 50	La Mure	82 90	82 50
...ncorde	252	256	Immofice	108	108	Cie Lyon Imm.	88	88	Lebon et Cie	149 80	147
...rgne France	*328	330	Interbail	113	113	Sagimo	96	95	(Ny) Lordex	189 50	189 60
...c. T.I.A.R.D.	77	75 20	Locafinancière	115	114 50	UFIMEG	82	82	Cie Marocaine	26 80	26 50
...neière (Vie)	185	196 50	Lyon-Alemand	105	104 20	U.G.I.M.O.	95	95	O.V.A.L.M.	48 50	49 20
...nne (I.A.R.D.)	d346	348	Loc Mars. Crédit	255 40	255 50	Union Habit	115	115 10	OPB-Paribas	85 30	95

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
512	4,50 % 1973	520	512 10	517 40	518 .
955	C.N.E. 3 %.	951 50	955	956	955 10
240	Afrique Occ.	238	242	242	243
250	Air Liquide	255	250 50	250 50	250 10
62	Als. Part. Ind.	54 30	52 20	52 20	53
64	Alsthom	65 30	64	64 30	65
24	Antar P. Atl	24 05	23 50	22 80	23 05
220	Applicat. gaz	227	220	217 50	220
410	Aquitaine	415	410	409 90	410
75	— (certif.)	77 60	77 35	77 85	75 50
455	Cie Gle Eaux	472	465	460	461
87	Electro-Méc.	87	87	87	88 60
195	Eng. Matra.	202	194 90	193 90	194 90
133	E. J. Lefebvre	135	133 50	134 50	136
52	Esso S.A.F.	53 10	51 90	51 90	51
116	Euratrance	128	116 50	114 50	117 80
	— (nouv.)	...	...	...	...
270	Europe n° 1	270	270	272	275
162	Ferodo	165 50	161 20	161 20	161 20
105	Fin Paris P B	107 20	105 10	107	105 10
55	Fin. Un. Eur	55	55	55	55 ..
152	Gladio-Caby	158	152 ..	152 20	158
72	Opti-Paribas	71	72	72 .	71 10
104	Paris-France	105 50	104	104	103 10
119	Patern. S.A.	122	119	118 50	119
53	Pechelbronn	55	53	53	52 50
107	P U K.	108	106 10	106	106 10
73	Penarroya	73	72 50	72 90	73
180	Penhoet	181 50	180	180	180 90
355	Pernod	365	356	359 50	355
118	Perrier	120	118	118	119
188	Telec-Lux	191	187 50	190	185
180	T.R.I.	177	180	180	183 80
695	Tél. Electr.	699	695	691	695
465	Tél. Ericss	463	462	461 10	460
60	Terres Roug.	64	60 85	60 85	61
120	Thomson Br	121 20	119 30	119 70	120
138	U.I.S	140	137 50	137 50	135 60
200	U.C.B	202	202	202	202
127	Un Fr Banq	135	127	128	127
54	U.T.A.	54	54	54	53 90
95	Usinor	95 50	95 10	95 50	95
125	— (obl.)	125 10	125 10	125 30	125 10
139	Vallourec	139 20	139 50	139 40	135 80
176	Gen. Electric	185	176 50	175	179 30
161	Gen. Motors	164 90	160 80	160	159
20	Goldfields	20 10	20 10	20 10	19 95
47	* Harm. Gold	49 60	46 80	46 80	47 50
205	Hoechst Akt.	206 80	207 50	207 50	207 50
18	Imp. Chem.	19 40	18	18	18
131	Imperial Oil	131 20	130 80	130 80	130
890	I.B.M.	901	887	874	872
114	Internickel	114 40	113 40	112	112 50
78	I.T.T.	77 80	77 50	76	77 50
174	Mob Oil Co	178 50	173 20	172	175 60
4000	Nestlé	3950	3995	3990	3920
410	Norsk Hydro	424	410	405	416
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
368	C.F. Fr.-Can	354 50	351	351 ..	356
13	De Beers (S)	13 25	13 40	13 20	13 50
215	Dome Mines	214 60	215	220	218
485	Du Pont Nem	493	4 3 50	480 ..	491 50
340	East Kodak	350	338	335 .	339 90
84	East Rand	84 55	83 50	81 50	82 80
220	Ericsson	218 30	220	220	219
320	Exxon Corp	322 80	320 50	321	325 50
152	Ford Motor	158	152 .	150 50	150
152	Free State	152	152 50	151 40	151 30
23	Sony	23 50	23 .	23 10	23
12	Tanganyika	11 60	11 80	11 75	11 65
127	Unilever	131	127 20	127	129 70
25	Union Corp.	23 70	24 65	24 75	24 60
145	U. Min 1 10	149 .	145	145 ..	144 60
270	West Driel	272	268 20	268 ..	264 20
131	West Deep.	132 50	131	128 90	131 ..
220	West Hold.	222	219	218 10	217
4 50	Zambia Cop	4 50	4 45	4 45	4 50

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23 10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 739	4 725	4 71
Canada ($ can. 1)	4 813	4 806	4 76
Allemagne (100 DM)	183 250	183 575	182 50
Belgique (100 fr.)	12 332	12 362	12 20
Danemark (100 krd.)	79 020	79 210	78 25
Espagne (100 pes.)	8 270	8 255	8 09
Grande-Bretagne (£ 1)	11 062	11 027	10 97
Italie (100 lires)	0 708	0 708	0 67
Norvège (100 krn.)	85 770	85 750	85
Pays-Bas (100 fl.)	179 250	179 825	178 50
Portugal (100 esc.)	18 830	18 845	17 50
Suède (100 krs.)	108 320	108 220	107 25
Suisse (100 fr.)	164 525	165 250	164 25

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES et DEVISES	COURS préc.	COURS 23 10
Or fin (kilo en barre)	24569	24450
Or fin (kilo en lingot)	24650	24480
Pièce française (20 fr.)	270	267 10
Pièce française (10 fr.)	208 90	208 90
Pièce suisse (20 fr.)	257 80	258
Union latine (20 fr.)	252 60	258 50
Souverain ..	263	263
Pièce de 20 dollars	1338 40	1338
Pièce de 10 dollars	728 .	727
Pièce de 5 dollars	447 50	447 50
Pièce de 50 pesos	1010 ..	1000
Pièce de 10 florins	235 ..	235 40

...NCIERS DES SOC...

Team 5, les prix dingues dingues du...

...obre au 2 novembre

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE MONDE DES LIVRES

LIRE ÉGALEMENT

Le numéro du « Monde » daté 24 octobre 1974 a été tiré à 560 806 exemplaires.

Pour louer une voiture en Grèce, réservez chez Europcar au 645.21.25.



Les syndicats de l'O.R.T.F. vont mener une série d'« actions diversifiées » la semaine prochaine

GRÈVE PROBABLE LES 29 ET 30 OCTOBRE

Les émissions de radio et de télévision seront probablement perturbés la semaine prochaine et principalement mardi 29 et mercredi 30 octobre. L'Intersyndicale de l'O.R.T.F. (C.G.T., C.F.D.T.-F.S.U. et S.N.J.) a décidé, mercredi 23 octobre, de mener une série d'actions, diversifiées, échelonnées dans le temps et « aussi longtemps que nécessaire », pour protester contre « les licenciements prévus par les pouvoirs publics et la liquidation des émissions vers l'étranger ». Il appartient à chaque syndicat membre de l'Intersyndicale de définir ces moyens d'actions et de les conduire.

Déjà le S.N.R.T.-C.G.T. a déposé un préavis pour une grève générale de quarante-huit heures mardi 29 et mercredi 30 octobre. Il rejoint ainsi les syndicats de journalistes S.N.J., C.F.D.T. et F.O. qui, eux aussi, appellent à cesser le travail pendant ces deux journées.

Les délégués des syndicats S.N.J. et C.F.D.T. des journalistes ont annoncé, d'autre part, qu'ils ne désigneront pas de représentants pour siéger à la commission de répartition des personnels parce qu'ils n'ont pas, disent-ils : « l'intention de cautionner le licenciement d'un journaliste sur trois ». De son côté, le délégué de F.O. a déclaré que son syndicat, qui a fait connaître à M. Rossi, secrétaire d'État auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement, le nom de son représentant avant les mesures de licenciement, a décidé de ne pas le faire participer aux travaux de la commission.

Le syndicat F.O. des personnels (distinct du syndicat F.O. des journalistes) et le syndicat des cadres de l'Office (SCORT) ont eux aussi déposé un préavis de grève, portant seulement 29 octobre.

Cependant, la situation des émissions de radiodiffusion vers l'étranger a donné lieu à un large débat à la commission des affaires étrangères, mercredi matin.

M. Bernard Destremau, secrétaire d'État auprès du ministre des affaires étrangères, a reconnu que le budget de son département consacrait une part importante de ses dotations au maintien des moyens existants et que « la faible marge ainsi laissée aux actions nouvelles ne lui donnerait pas le caractère dynamique présenté par les crédits de l'an dernier ». La commission a demandé à entendre, au cours de la prochaine session, le ministre des affaires étrangères pour « prendre connaissance des dispositions envisagées pour l'amélioration de l'impact, de l'efficacité et du contenu de ces émissions ».

Enfin, la commission des finances de l'Assemblée nationale a refusé, mercredi matin 23 octobre, l'autorisation de percevoir la redevance télévision. Le rapporteur, M. Le Tac (U.D.R.) a fait valoir que les membres de la commission désiraient connaître la répartition des recettes de la redevance entre les diverses sociétés qui succéderont à l'O.R.T.F. avant d'accorder l'autorisation demandée.

M. Rossi, secrétaire d'État, a déclaré qu'il ne serait en mesure de donner cette ventilation qu'à partir du 4 novembre. Rappelons que, l'an dernier, la même commission avait opposé le même refus, ce qui avait entraîné la disgrâce de M. Arthur Conte après le déficit constaté dans les finances de l'O.R.T.F.

La grève des P.T.T. gagne les chèques postaux

Aucune date n'est fixée pour l'ouverture des négociations

La grève des P.T.T., qui a commencé le 17 octobre dans les centres de tri de la capitale, s'est progressivement étendue dans l'ensemble des services de la poste à Paris et en province. Elle commence d'affecter les chèques postaux et les services du télégramme. Le trafic postal est pratiquement paralysé.

Le secrétariat d'État aux P.T.T. a publié, le 23 octobre, un communiqué dans lequel il déclare que ce mouvement de revendications « *n'est assorti à l'heure actuelle d'aucune proposition précise concernant une éventuelle négociation* ». Les discussions pourraient néanmoins s'engager le vendredi 25 octobre entre le secrétaire d'État et les syndicats sur les horaires de travail et le statut des auxiliaires.

Enfin, les syndicats ont très vivement réagi aux propos de M. Pierre Lelong, qui, dans des déclarations à la presse ou à la télévision, a parlé du « travail idiot » qui était imposé dans les centres de tri, et déclaré : « *Je vous assure qu'il y en a aussi, dans le téléphone et dans la poste, qui se la coulent douce* » (interview à *Sud-Ouest*). On ne peut être plus maladroit, au moment même où l'on annonce son intention de négocier avec les grévistes.

La grève a, selon l'administration, touché, le mercredi 23 octobre, 71 % du personnel chargé du tri et de l'acheminement.

Il y aurait eu 8 670 grévistes dans les services de distribution, 5 150 dans les bureaux, 5 929 dans les chèques postaux, et 544 dans les services des télécommunications.

Le central parisien Carnot s'est joint à la grève ; les personnels du bureau central radio de Paris-Bourse et de Paris-Central ont décidé un arrêt de travail de vingt-quatre heures reconductibles. Parmi les bureaux de poste paralysés, on trouve Lyon-recette principale, Saint-Étienne-recette principale, Grenoble, Bourg, La Rochelle et Rouen, ainsi que de nombreuses postes de la capitale. Les membres du Centre national d'études des télécommunications ont décidé de poursuivre la grève.

Les effets de la grève se font sentir un plus plus chaque jour. La distribution du courrier est quasiment inexistante à Paris, et dans la région parisienne. Les journaux ne parviennent plus à leurs abonnés, sauf lorsque l'expéditeur peut les déposer au bureau de poste d'arrondissement. Le blocage des chèques postaux risque de perturber le paiement des salaires en fin de mois.

Conséquence indirecte de la grève des P.T.T., les entreprises de vente par correspondance (V.P.C.) ne recevant plus de commandes, et ne pouvant acheminer les colis, mettent en chômage technique une grande partie de leurs personnels. La Redoute, les Trois Suisses, Quelle, appliquent déjà partiellement cette mesure, qui risque de gagner de proche en proche. La V.P.C. emploie environ vingt mille salariés, et assure 3 % du trafic postal total.

(Publicité)

Tapez relax avec Coronet électrique

Medin-Conseil

Deux fois plus vite, sans effort ni fatigue, en préservant la beauté de vos ongles.

Essayez-la chez Duriez

INCROYABLE cette électrique Smith Corona portable, la nouvelle Coronet Super 12. Personne n'en parle en France. Pas de publicité ! Pourquoi ?

C'est la moins chère du Marché. Smith est le plus gros fabricant mondial de machines électriques compactes. Celle-ci a un ruban cassette pour frappe impeccable ; changement immédiat de couleurs nylon ou plastique, sans vous salir. Caractères prestigieux et personnalisés au choix. Chariot 30 cm. Coffre compris : prix spécial Duriez t.t.c. : 1.480 F.

● Autres modèles étonnants chez Duriez : ● Adler « 2000 », le rêve de 76 % des assistantes. Très compacte. Qualité Ouest-Allemande. Couleurs et design très agréables. Écritures personnalisées. Prix spécial Duriez t.t.c. : 1,467 F. Coffre compris. ● Hermes « 10 Electric », la plus raffinée à un prix avantageux. Beauté d'écriture. Répétition automatique. Chariot 33 cm à retour électrique. Clavier toutes langues. La seule avec marge volante rouge. Pour les filles 1975. Prix spécial discount Duriez, t.t.c. 2.444 F. Duriez a toutes les marques : Olivetti « Lettera 6 », t.t.c. : 1.559 F ; Olympia « Report », t.t.c. : 1.856 F ; Olympia « S.G.E. 45 » : 3.045 F ; Royal « 330 » : 820 F ; Royal « 641 » 1.350 F ; Adler « 5000 » : 2.451 F. Aussi chez Duriez : toutes calculatrices électroniques à prix discount. Duriez, 132, bd Saint-Germain, 326-43-31, ouvert même samedi de 9 heures à 18 h 30.

BONN A ADOPTÉ LE PROGRAMME DU « GROUPE DES DOUZE » SUR L'ÉNERGIE

Alors que le président de la République aurait l'intention de réaffirmer que la France continuera à ne pas participer aux travaux du groupe des Douze sur l'énergie (C.E.E. moins la France, États-Unis, Canada, Japon, Norvège) ni à ses résultats, dont le principal est un plan de répartition du pétrole en cas de crise, le gouvernement de Bonn a officiellement adopté le programme arrêté par les Douze (et de même le Japon).

Selon notre correspondant à Oslo, il est maintenant quasi certain que le gouvernement norvégien a décidé de ne pas s'associer au plan de répartition, lequel, d'ailleurs, implique la conclusion d'un véritable traité international. En revanche, six autres membres de l'O.C.D.E. (Suisse, Autriche, Espagne, Australie, Nouvelle-Zélande et Suède), se sont déclarés intéressés par l'adhésion à l'Agence de répartition.

Dans une lettre adressée au gouvernement belge, qui s'interrogeait sur la compatibilité entre le plan des Douze et la politique communautaire de l'énergie, la Commission de Bruxelles aurait répondu, nous signale Philippe Lemaître, qu'elle suggérait, pour résoudre ce problème, une participation de la Communauté économique en tant que telle au groupe des Douze. Cette participation impliquerait-elle l'adhésion de la France ?

UNE GRÈVE DES CHEMINOTS DE LA BANLIEUE OUEST

Une grève des agents d'accompagnement — contrôleurs et chefs de train — des lignes S.N.C.F. de la banlieue ouest de Paris a été déclenchée ce jeudi 24 octobre à 0 heure par les syndicats de cheminots C.G.T., C.F.D.T. et F.O. Ce mouvement, destiné à appuyer des revendications portant sur les conditions de travail et les horaires du personnel, pourait se poursuivre jusqu'au dimanche 27 octobre à 6 heures.

3 vrais jours

JET WEEK ENDS TUNISIE "SPECIAL PONTS"
1er et 11 novembre
Transport Avion.
Pension complète dans Hôtel 1er ordre et notre assistance personnalisée.
890 F
Documentation sur demande
Tél : 355-69-30
RÉPUBLIQUE voyages
8 bis place de la République, 75011 Paris LIC.A.504
en collaboration avec l'Office National du Tourisme Tunisien

DACTYLOGRAPHIE
Cours individuels
Méthode audio-visuelle accélérée (15 h)
école pallas
ÉCOLE PRIVÉE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
105, rue St-Lazare
75- Paris 9e - 874.79.84
de 8 h 30 à 20 h 30
Autres disciplines enseignées
STENOGRAPHIE
ORTHOGRAPHE

DIRECTEUR GÉNÉRAL DEPUIS 1961

M. Siegel est relevé de ses fonctio par le conseil de gérance d'Europ

M. BAUDOUIN : un certain relâchement dans le ton...

Le comité de gérance d'Europe 1-Images et Son, compos MM. Sylvain Floirat, président délégué ; Jean-Luc Lagardère, v président, et Denis Baudouin, administrateur délégué (en tant P.-D. G. de la SOFIRAD), a décidé le départ de M. Maurice Si directeur général d'Europe 1, à l'issue de la réunion tenue lundi 21 octobre.

Interrogé sur cette décision, M. Denis Baudouin — qui est également délégué général à l'information — nous a déclaré, jeudi matin :

« *Il y a bientôt vingt ans que M. Siegel est à Europe 1 et treize ans qu'il dirige la station. Nous ne savons pas encore s'il restera ou non dans le groupe, mais la durée de sa gestion nous a paru suffisante pour qu'on puisse songer à remplacer. M. Siegel sans qu'on voit dans cette décision une reprise en main d'Europe 1.*

» *Cependant, il est possible qu'un certain relâchement dans le ton des informations ait cipité l'événement, mais ce pas le motif essentiel du chan ment qui, je le répète, tient durée du mandat.* »

Aucune date précise n'a fixée pour le départ de M. Si

Rappelons que la Sofi (société contrôlée par l'État) sède plus de 37 % des action capital d'Europe 1.

Le comité d'entreprise d rope 1 a tenu jeudi matin réunion extraordinaire et assemblée générale du perso de la station était prévue midi.

Une coïncidence...

Le remplacement de M. Maurice Siégel était « dans l'air », en effet, depuis que MM. Jean-Luc Lagardère et Denis Baudouin avaient décidé (le Monde du 3 octobre 1973) de se faire nommer tous deux gérants, comme M. Sylvain Floirat d'Europe 1-Télécompagnie, société chargée des programmes de la station.

Auparavant, M. Sylvain Floirat laissait « carte blanche » à M. Siégel pour le choix des émissions, se contentant de reconnaître — comme il nous le confiait en mai 1973 au cours d'un entretien à l'occasion de la nomination de M. Jean-Luc Lagardère — que « M. Siégel est un excellent gestionnaire ».

En revanche, il était de notoriété publique que MM. Lagardère et Baudouin — pour des raisons probablement différentes — gardaient les yeux fixés sur la « ligne bleue » des sondages d'écoute, qui accusaient, semble-t-il, une certaine stagna

L'un et l'autre ont-ils considéré la relance d'Europe 1 passait le remplacement de son direc général ou des raisons plus « tiques » expliquent-elles cette c sion ? M. Denis Baudouin aff qu'il n'en est rien. Mais ce « placement » venant après l'écl ment de l'O.R.T.F., on ne peut ne pas s'interroger sur ce qui n peut-être qu'une coïncidence.

C. [

[Né le 22 mai 1919, à Paris, M. M rice Siégel débute dans le jou lisme avant-guerre. Revenu de c tivité, il collabore successivemen plusieurs journaux, dont *le Po laire*, *France-Dimanche*, *France-* et *Paris-Presse*, où il dirige le ser des informations. Entré à Europ dès l'origine, en 1955, il est bien chargé d'organiser le secteur des formations.

Nommé directeur général adjo en 1959, M. Maurice Siégel devi directeur général d'Europe 1 en 19 en remplacement de M. Louis M lin.]

LE VIOLONISTE DAVID OISTRAKH EST MOR

Le violoniste soviétique David Oistrakh est mort à Amsterdam. Il était âgé de soixante-six ans.

Il était l'image même de la noblesse et de la perfection musicale. Cet homme fort, au visage puissamment charpenté apparemment impassible, jouait de son Stradivarius avec une sonorité vivante, toujours homogène et d'une richesse de timbres étonnante dans la force comme dans la douceur, dominée par le respect inaltérable du phrasé et rythme qui est proprement style. Pendant quarante ans, a offert en Occident l'image au tère et grandiose d'un classicisme qui a contribué au respect do est entourée l'école musicale soviétique. Ses interprétation étaient transparentes à la pensée du compositeur et pouvaient paraître parfois trop objective mais révélaient en réalité la pureté d'un être entièrement consacré à son art.

Il laisse des enregistrement d'une qualité inaltérable, où o le retrouvera non sans mélancolie notamment ceux qu'il réalisa ave Guilels et Rostropovitch, cett trinité de grands virtuoses maintenant dispersée. — J. L.

[David Oistrakh était né en 19 à Odessa. Élève de Stoliarsky, il rem portait le deuxième prix du concou Wienawski, en 1935, et le prix Ysay à Bruxelles, en 1937, qui le rend célèbre en Occident. En 1942, il rec vait le prix Staline. Il a créé d nombreuses œuvres, spécialement d Prokofiev, Khatchatourian et Chos takovitch.

Sa vie se partageait entre un grande carrière de soliste intern tional et sa classe de violon a Conservatoire de Moscou, qui bril d'un éclat incomparable. Depu 1968, il avait entrepris égalemen une carrière de chef d'orchestre. E février de l'année dernière, il ava été victime d'un malaise cardiaqu et avait été soigné à Paris. Son fil Igor Oistrakh, est également u violoniste virtuose.]

RENÉ BEN CHEMOUL
LE SPÉCIALISTE DES TRÈS GRANDES TAILLES
CHEMISERIE
17, Bd St-Martin
PARIS 3e
Mo République
Tél. 887-69-94 -
PARKING ASSURÉ
PANTALONS
25, Av. de la République
PARIS 11e
Mo Parmentier
Tél. 357-24-36 -
PARKING ASSURÉ



